7405.33
V. 27

GIVEN BY
Geo. D. Hillard

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. Necker, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

ERPÉTOLOGIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.

* 7465 33 pt. 1
v. 27 A.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

6118 A

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

A. D. Hilliard
Dec. 28, 1854.
5630

AVERTISSEMENT.

IL eſt plus facile d'aſſigner les caractères qui appartiennent aux animaux de cet ordre, que de fixer la dénomination qui leur eſt propre. Juſqu'ici, on les a appelés tantôt *amphibies rampans*, tantôt *quadrupèdes ovipares*, & tantôt *reptiles*; mais aucune de ces expreſſions, malgré l'autorité des Naturaliſtes célèbres qui les ont adoptées, ne peut convenir parfaitement. Le mot *amphibie*, ſous quelque forme qu'on l'enviſage, ne préſente qu'une idée vague, obſcure, indéterminée. Si l'on entend par *amphibies* des animaux qui peuvent vivre dans l'eau & hors de l'eau, à leur gré, & auſſi long-temps qu'ils le veulent; dans ce ſens, il n'y a point d'*amphibie* ſur la terre dont l'exiſtence ſoit connue : & ſi l'on prend pour *amphibies* des êtres qui peuvent reſter dans l'eau ou hors de l'eau pendant un temps limité ſeulement, alors l'homme & tous les animaux ſeront *amphibies*, puiſqu'ils ont la faculté de plonger pendant un temps plus ou moins conſidérable (1).

Les animaux dont il s'agit ici n'ont pas été caractériſés d'une manière plus heureuſe par le mot de *quadrupèdes ovipares*. Le premier terme de cette dénomination, ayant été déjà conſacré aux animaux qui ſont rangés dans le même ordre que le *cheval*, le *bœuf*, l'*éléphant*, ne peut, ce me ſemble, être employé que pour en déſigner d'autres qui aient les plus grands rapports avec ces quadrupèdes (2). On devroit donc s'attendre à trouver la plus parfaite identité de caractères entre le *cheval* & la *grenouille*, le *bœuf* & la *tortue*; & l'on eſt bien étonné de voir que les principaux rapports qui uniſſent ces divers animaux ſont purement extérieurs; & que les oiſeaux ont, avec les *quadrupèdes vivipares*, une analogie plus intime que les animaux dont il eſt ici queſtion. D'ailleurs, l'épithète d'*ovipare* ne convient pas généralement à tous les individus de cet ordre, puiſqu'il eſt certain que les *Salamandres* & le *Lézard gris* font leurs petits vivans : ainſi, quoique la dénomination de *quadrupède ovipare* ſoit moins vicieuſe que la précédente, puiſque tous les animaux qu'elle déſigne ont quatre pattes, on ne peut point cependant conclure qu'elle ſoit d'une exactitude rigoureuſe.

Le mot *reptile* me paroît réunir moins d'inconvéniens. Tous les individus dont

(1) Les plongeurs de profeſſion, tels que les *ſauniers de Halle en Saxe*, un grand nombre de Nègres, les *pêcheurs des perles de Ceylan*, reſtent ſous l'eau un aſſez long eſpace de temps, ſans qu'on puiſſe pour cela mettre ces plongeurs au rang des *amphibies*.

(2) Nous ne conſidérons ici les *quadrupèdes ovipares*, que relativement à l'idée que ce mot nous rappelle.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
Boston Public Library

http://www.archive.org/details/tableauencyclopd1790bonn

TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET METHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

OPHIOLOGIE.

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus ſeculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis ſciet. Senec. lib. 7, quæſt. nat. 31.

7405.33 pt.2

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. XC.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

AVERTISSEMENT.

DANS toutes les ſciences, il y a des parties plus reculées que les autres & moins ſuſceptibles d'avancement, parce que les reſſources néceſſaires pour en accélérer les progrès, ſont moins nombreuſes ou plus difficiles à acquérir : l'Hiſtoire des ſerpens ſe trouve malheureuſement dans cette cathégorie. Le danger qu'il y a d'en approcher quelques-uns, & la terreur qu'inſpirent les eſpèces mêmes dont la morſure n'eſt pas venimeuſe, formeront toujours un obſtacle invincible au développement de cette ſcience ; cependant il n'eſt aucune branche de l'Hiſtoire Naturelle qui mérite plus que celle-ci d'être étudiée & d'être approfondie. Comme chacun de ces dangereux animaux (& heureuſement c'eſt le plus petit nombre) diſtille un poiſon plus ou moins lent, & dont les effets ſont plus ou moins pernicieux, il faut auſſi, pour obtenir la guériſon, leur oppoſer des remèdes différens. Ainſi, comme le venin du *Boiquira* diffère de celui du *Serpent à lunettes*, & celui du *Cherſée* de celui de l'*Ammodyte*, l'*Ophyorriſa* n'auroit aucune efficacité contre le premier, ni le *Poligalæ* contre le ſecond. On emploieroit pareillement en vain l'huile contre la bleſſure du *Cherſée*, & l'*ariſtoloche* contre celle de l'*Ammodyte*. Si on ne connoît donc pas les eſpèces, il eſt impoſſible d'indiquer un remède convenable ; & dans ce cas, à quels maux n'eſt-on pas expoſé ! La mort eſt ſouvent inévitable. Je ſais bien qu'il n'eſt guère poſſible que la perſonne qui a été mordue puiſſe obſerver diſtinctement les traits caractériſtiques de l'animal qui l'a bleſſée. Le ſerpent, comme s'il avoit connoiſſance du mal qu'il a fait, s'enfuit auſſi-tôt qu'il a imprimé ſa bleſſure, & va ſe cacher dans ſa retraite ; mais c'eſt au Médecin ou au Chirurgien qui ſont appelés pour traiter le malade, à connoître les eſpèces venimeuſes qui habitent leur contrée ; & à prendre avec lui des informations exactes ſur le lieu où il a rencontré le ſerpent, ſur ſes couleurs, & ſur ſes dimenſions, afin de pouvoir au moins conjecturer à quelle eſpèce il appartient, & indiquer un remède efficace. C'eſt encore pour concourir à cette fin, & pour me rendre utile à ceux qui exercent l'art de guérir, qu'à la ſuite de l'Introduction, après avoir rapporté quelques notions générales ſur les mœurs des ſerpens, j'ai ajouté un recueil des principales recettes qui ſont en uſage parmi nous & dans les pays étrangers, contre la morſure des ſerpens. On y trouvera un extrait des expériences de M. l'Abbé Fontana & de M. Laurenti, ſur le venin de la *vipère*, qui eſt le ſerpent venimeux qu'on trouve plus communément dans nos climats.

Pour la diſtribution des familles, j'ai ſuivi l'ordre méthodique de Linné, en intercalant à la place que j'ai jugée la plus convenable, les deux nouveaux genres,

le *Langaha* & l'*Acrochorde*. Dans ce syſtême, qui me paroît le meilleur de tous ceux qui ont été inventés juſqu'ici, le caractère genérique eſt tiré de la forme & de l'arrangement des plaques ou des écailles qui garniſſent la ſurface inférieure du corps.

Dans le premier genre, ſont compris les ſerpens qui ont de grandes plaques ſous le ventre, ſous la queue, & dont l'extrémité eſt terminée par des pièces mobiles & ſonores qu'on appelle *ſonnettes :* tels ſont les *Crotales* ou *Serpens à ſonnettes*.

Le ſecond genre eſt compoſé des ſerpens qui ont pareillement de grandes plaques ſur la ſurface inférieure du corps, mais qui n'ont point de ſonnettes au bout de la queue : ce ſont les *Boas* qu'on a ainſi nommés, ſelon Pline, parce qu'on dit qu'ils ſe nourriſſent du lait des vaches (1).

On trouve, dans le troiſième genre, tous les ſerpens qui ont un ſeul rang de plaques ſous le ventre, & deux rangées d'écailles ſous la queue : telles ſont les *Couleuvres* (2).

Nous plaçons dans le quatrième genre les ſerpens qui n'ont au deſſous du ventre & de la queue, que des écailles ſemblables à celles du dos : c'eſt la famille des *Anguis*.

Le cinquième genre contient ceux qui ſont entourés d'anneaux écailleux : tels ſont les *Amphisbènes*.

Dans le ſixième genre doit être placé ce ſerpent que M. Bruyères, de la Société royale de Montpellier, a le premier fait connoître, & dont le corps préſente, ſur la partie inférieure & antérieure du tronc, de grandes plaques ; à l'anus des anneaux écailleux ; & qui a de ſimples écailles à l'extrémité de la queue : c'eſt là le caractère du *Langaha*.

Le ſeptième genre renferme le ſerpent que M. Hornſted a décrit dans les Mémoires de Stockholm, & dont la peau eſt revêtue de petits tubercules : c'eſt l'*Acrochorde*.

Enfin nous plaçons dans le huitième genre les ſerpens dont le corps eſt preſque nu, & qui ont ſeulement des plis ou des rides longitudinales ſur les côtés : telles ſont les *Cœciles*.

On verra par cet expoſé qu'il eſt facile de déterminer dans quelle famille doit être rangé un ſerpent quelconque ; mais il n'eſt pas auſſi aiſé d'aſſigner à quelle eſpèce il appartient, ſur-tout d'après le principe de Linné, qui ſe contente ordinairement

---

(1) *Aluntur primo bibuli lactis ſucco, unde nomen traxere.* Plin. Hiſt. Nat. lib. 28, cap. 14.

(2) Afin qu'on conçoive plus aiſément l'ordre & l'arrangement des plaques ou des écailles, & qu'on ne ſoit pas embarraſſé ſur la manière de les compter, j'ai fait graver ſur la pl. A, fig. 1, une vipère qui préſente la ſurface inférieure. On voit d'un coup-d'œil que les plaques ne forment qu'un rang, & que les écailles qui recouvrent le deſſous de la queue, ſont diſpoſées ſur deux rangées. Pour compter le nombre des plaques, on commence par la première qui eſt ſituée vers le milieu de la ſurface inférieure de la mâchoire d'en bas ; & pour les écailles, il faut commencer par la rangée la plus voiſine de l'anus ; & ainſi de ſuite, en ſuivant l'ordre des numéros.

de donner, pour principal trait ſpécifique, le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du tronc; car on ſait que ce caractère eſt très-variable, & qu'il n'arrive preſque jamais qu'il ſoit rigoureuſement exact. Cependant, ſans rejeter une indication auſſi ſimple, auſſi facile, j'ai cru qu'il étoit néceſſaires de préſenter à la fois pluſieurs caractères, qui, tous réunis, donneroient, ſinon une connoiſſance infaillible, du moins une notion preſque certaine de l'objet dont on cherche le nom. En conſéquence, j'ai compoſé pour chaque eſpèce une phraſe deſcriptive, qui contient la forme & la ſtructure de la tête, l'ordre & la diſtribution des couleurs, & les autres ſignes caractériſtiques les plus ſaillans. Tous ces détails ſont encore mieux développés dans la deſcription de l'animal. J'y ai fait mention de leurs mœurs, de leurs habitudes, de leur génération, de leur nourriture, de leur venin, &c., lorſque ces traits de leur hiſtoire m'ont été connus; & pour éviter des redites faſtidieuſes, j'ai déſigné le nombre des plaques, des écailles, des anneaux, des plis ou des rides qui recouvrent le corps du ſerpent, par une abréviation. La première lettre, qui eſt toujours majuſcule & l'initiale du mot qu'elle repréſente, déſigne les plaques, les anneaux, ou les plis de l'abdomen : le chiffre qui l'accompagne en indique le nombre. La ſeconde lettre, avec le chiffre qui la ſuit, exprime les plaques ou les écailles qui revêtent le deſſous de la queue. Ainſi, P-132 p-32, P-140 E-22, A-200 A-30, R-135 R-10, &c., déſignent qu'il y a 132 plaques ſous le ventre, & 32 ſous la queue; 140 plaques ſous le ventre, & 22 rangées d'écailles ſous la queue; 200 anneaux écailleux ſous le ventre, & 30 ſous la queue; 135 rides ſous le ventre, & 10 ſous la queue, &c.

Le genre des couleuvres étant très-nombreux, j'ai cru qu'il étoit néceſſaire, pour abréger les recherches, d'établir quatre ſous-diviſions dans cette famille. La première contient les eſpèces dont les couleurs ſont uniformes; la ſeconde, celles qui ont des taches ſur le corps; la troiſième, celles qui ſont marquées de bandes tranſverſales; & la quatrième comprend les eſpèces qui ont des bandes longitudinales. Le caractère de cette ſous-diviſion eſt établi avec d'autant plus de fondement, que la diſtribution générale des couleurs en raies en bandes, & en taches, eſt le plus ſouvent permanente; tandis que les teintes & les nuances ſont elles-mêmes ſujettes à beaucoup de changemens: de ſorte que dans une même eſpèce, certains individus peuvent varier quelquefois du blanc au jaune, du vert au bleu; mais les taches ou les bandelettes ſont toujours diſpoſées de la même manière.

Je dois ajouter ici que je n'ai point trouvé pour l'exécution de ce Traité, les mêmes ſecours qu'on a pour les autres parties de l'Hiſtoire Naturelle. Les ouvrages des Anciens ne ſont preſque d'aucune reſſource; on y trouve tantôt les mêmes noms pour déſigner des ſujets différens; & tantôt les mêmes objets ſous des dénominations différentes. Il réſulte de là qu'on ne peut tirer de leur nomenclature & de leurs

deſcriptions, que des connoiſſances vagues, indéterminées, parce qu'elles ſont preſque toujours entremêlées de quelque récit fabuleux. Parmi les Modernes, il eſt très-peu de Naturaliſtes qui ſe ſoient occupés des ſerpens. Séba eſt l'Auteur qui en a réuni un plus grand nombre; mais ſes eſpèces ſont trop multipliées, & ſes deſcriptions trop abrégées. Catesbi s'eſt attaché à peindre & à bien colorier ſes ſerpens, plutôt qu'à expoſer les traits qui les caractériſent. Il règne beaucoup d'exactitude & de préciſion dans les écrits de Gronou : en général, ſes deſcriptions ſont bien détaillées, mais il n'a point nommé ſes eſpèces. Le célèbre Linné a paru après tous ces Naturaliſtes; il a profité de leurs lumières, de leurs découvertes, de celles du Docteur Garden, y a ajouté les ſiennes, & a rangé tous les ſerpens ſelon les règles de la méthode que nous venons de développer. A la vérité, les caractères diſtinctifs qu'il donne dans ſon *Syſtême de la Nature*, ſont très concis; il n'eſt pas toujours poſſible de reconnoître une eſpèce d'après le nombre des plaques & l'indication générale des couleurs; néanmoins, en recueillant dans ſes autres ouvrages les détails qu'il a laiſſés ſur certains individus, on peut compléter beaucoup de deſcriptions, & donner une idée ſuffiſante de l'objet qu'on cherche à connoître. J'ai donc conſulté ſes *Aménités académiques*, le premier & le ſecond volume de la deſcription du Cabinet du Roi Adolphe, ouvrage rare, où l'on trouve des détails intéreſſans, & d'excellentes gravures dont j'ai enrichi mon volume de planches. L'*Hiſtoire Naturelle des ſerpens* que M. le Comte de la Cepède vient de publier, m'a fourni de bonnes obſervations, & la connoiſſance de vingt-deux eſpèces nouvelles qui n'avoient pas été encore décrites par aucun Naturaliſte, & qui ſont partie de la collection du Cabinet du Roi.

INTRODUCTION.

QUEL ſpectacle pour l'homme ! lorſqu'au ſortir de l'hiver, la terre, ranimée par l'haleine des zéphyrs, déploie à ſes yeux tous les tréſors de ſa magnificence. Les arbres, parés d'une verdure tendre, les prairies émaillées de fleurs, les bois retentiſſans du concert des oiſeaux, les cieux brillans d'azur, & la Nature entière lui offre en ce moment, dans l'harmonie des trois règnes, le tableau le plus varié, le plus riche, le plus magnifique. Il contemple, il admire toutes les merveilles de la création; ſes ſens ne peuvent ſuffire à tant de charmes. Mais, hélas ! au milieu de tant de beautés, ſe préſente tout à coup un objet de terreur. Sous un rameau d'aube-épine, entre quelques fleurs éparſes de bleuet & de coquelicot, paroît un ſerpent monſtrueux. Replié ſur lui-même, & formant pluſieurs cercles concentriques, dont la tête devient le centre, on diroit que l'animal prend les douceurs du repos; mais à l'aſpect de l'homme, il lève fièrement ſa tête; il ſe redreſſe ſur la queue. Ses yeux étincelans, ſes ſifflemens aigus expriment ſon courroux; il eſt prêt à s'élancer ſur lui. Heureuſement il a pu ſe dérober par la fuite à ſes atteintes dangereuſes; car tel eſt l'effet déplorable que le ſerpent produit à l'égard de ceux qui le rencontrent. Rejeton abject d'une race maudite, il ſemble porter, dans ſa conformation & dans ſa marche baſſe & rampante, le caractère de ſa réprobation. Sa ſeule préſence inſpire toujours la frayeur; & la moindre de ſes bleſſures cauſe quelquefois la mort dans l'eſpace de quelques minutes.

DÉFINITION DES SERPENS. On comprend ſous cette dénomination tous les animaux couverts d'écailles, dont la reſpiration s'exécute par le moyen des poumons, qui ſont dépourvus de pieds, de nageoires, & de tout membre propre au mouvement. Ce ſont là les principaux caractères qui diſtinguent les ſerpens des animaux qui ont du ſang. Il y a encore pluſieurs autres qualités ſecondaires qui appartiennent excluſivement à tous les individus de cet ordre, comme on le verra dans la ſuite de cette Introduction.

FORME DU CORPS ET DE LA TÊTE. Tous les ſerpens préſentent à peu près la même conformation. Leur corps eſt long, arrondi, quelquefois cylindrique, ordinairement un peu plus gros vers le milieu du tronc, & aminci vers les deux extrémités. Les eſpèces qui compoſent les familles des *Boas* & des *Couleuvres*, ont la queue longue, effilée, & terminée en pointe; dans la tribu des *Anguis*, des *Amphisbènes*, & des *Cæciles*, cette partie conſerve une groſſeur à peu près égale à celle du tronc, & ſe termine par un bout tantôt pointu, tantôt arrondi, dont la configuration imite celle de la tête : de là vient que quelques Voyageurs ont appelé ces aminaux *Serpens à deux têtes*, *Doubles-marcheurs*.

La tête eſt la partie du corps qui offre un plus grand nombre de différences; elle eſt tantôt ovale ou triangulaire, tantôt ronde ou alongée, quelquefois renflée ſur le ſommet, très-ſouvent aplatie, & terminée antérieurement par un muſeau plus ou moins long, plus ou moins arrondi. Il n'eſt pas rare de trouver, ſur-tout dans la Louiſiane & en Italie, des ſerpens à deux têtes, comme celui qui eſt repréſenté *pl.* 42, *fig.* 8.

GUEULE. Auſſi-tôt qu'on ouvre la gueule d'un ſerpent, on aperçoit la langue & les dents.

La langue eſt ordinairement étroite, mince, déliée, & partagée, vers les deux tiers de ſa longueur, en deux eſpèces d'aiguillons très-mobiles (1). Pline & Senèque ont écrit que la langue des ſerpens eſt fendue en trois parties à ſon extrémité (2). Ils ont cru ſans doute voir ces trois diviſions, parce que l'individu qu'ils ont obſervé l'agitoit vivement; mais elle n'eſt réellement que partagée en deux. Dans la plupart des eſ-

(1) *Pl.* A, *fig.* 4, L; *& pl.* 7, *fig.* A.

(2) — *Serpens corpus immenſum trahit triſidamquè linguam exertat, & quærens quibus mortifera veniat.* Senecc. in Medeâ, verſ. 686.

pèces, elle eſt renfermée, preſque en entier, dans un fourreau, d'où l'animal peut la faire ſortir en l'alongeant : il peut même la darder ſans ouvrir la gueule, la mâchoire d'en bas ayant une échancrure aſſez ouverte pour la laiſſer paſſer. On voit en effet les deux pointes de cet organe déborder la mâchoire inférieure, lors même que le ſerpent eſt en repos.

Les dents qui garniſſent l'intérieur de la bouche ſont de deux ſortes ; les unes ſont très-apparentes, plus ou moins longues, & recourbées vers la gueule. L'animal s'en ſert uniquement pour retenir ſa proie. On en compte ſouvent plus de cinquante de cette eſpèce aux deux mâchoires. Les autres, qu'on nomme auſſi *crochets à venin*, ſont à peine viſibles, étant communément couchées en arrière ; mais elles ſe redreſſent au gré de l'animal. Il s'en ſert pour diſtiller le poiſon ſubtil, qui ſouvent cauſe la mort un inſtant après la morſure. Ces dents venimeuſes, au nombre de deux, ſont longues, crochues, & placées l'une à droite, l'autre à gauche ſur la mâchoire ſupérieure, entre les yeux & les narines. Celles de la vipère ſont creuſes, & renferment un double tube, dont l'un eſt contenu dans la partie convexe de la dent, & l'autre dans la partie concave (1). Le premier de ces conduits traverſe la dent dans toute ſa longueur ; le ſecond n'eſt ouvert qu'à la baſe, où il reçoit les vaiſſeaux & les nerfs qui attachent la dent à la mâchoire. Ces mêmes crochets ſont renfermés, juſqu'aux deux tiers de leur longueur, dans une eſpèce de gaîne compoſée de fibres très-fortes ; & correſpondent avec une véſicule où réſide le venin, qui eſt ſituée au deſſous du muſcle de la mâchoire ſupérieure. Au moment où l'animal ſaiſit ſa proie avec les dents, le mouvement du muſcle preſſant cette véſicule, en fait ſortir le venin, qui arrivé, par un conduit, à la racine de la dent, traverſe la gaîne qui l'enveloppe, entre dans la cavité de cette dent par le trou ſitué près de la baſe, en ſort par celui qui eſt auprès de la pointe, & pénètre dans la bleſſure. Le ſuc contenu dans ces véſicules eſt le ſeul poiſon que contiennent les ſerpens vénimeux (1), puiſqu'on ſait qu'après en avoir emporté la tête, les habitans de l'Afrique & des grandes Indes mangent la chair des *Crotales* & des *Serpens à lunettes*, ſans éprouver le moindre mal.

Auprès de la baſe des crochets & hors de leurs alvéoles, on trouve dans les enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents d'une conformation ſemblable à celle des dents venimeuſes ; elles paroiſſent deſtinées à remplacer les deux grandes, lorſque le ſerpent les perd par quelque accident. Dans la *vipère*, on en compte depuis deux juſqu'à huit (2).

ÉCAILLES. Tous les ſerpens, excepté ceux qui compoſent la famille des *Cæciles*, ſont revêtus d'une multitude d'écailles, dont la forme & la grandeur varient ſelon les diverſes parties qu'elles recouvrent.

(1) Voyez l'ouvrage de M. l'Abbé Fontana ſur les poiſons, & particulièrement ſur celui de la vipère. *Florence*, 1781, *vol.* 1, *pag.* 8.

(1) Le P. Plumier n'eſt pas de cet avis, du moins par rapport au *Fer de lance*. Voici comme il s'exprime dans une note qui ſe trouve à la ſuite de la figure qui repréſente ce ſerpent. « Le 18 avril de l'année 1695, j'obſervai, à la » Martinique, les dents ou crocs d'un ſerpent long de trois » pieds & demi. Les deux principales dents étoient accom- » pagnées chacune de ſix autres de différentes grandeurs, & » toutes enfermées dans la même capſule, dans laquelle le » principal croc s'enchâſſe, lorſque l'animal le met en ſa » ſituation ordinaire. J'obſervai que tous ces crocs, tant » les moindres que les principaux, étoient tous remplis de » ſang. Un peu auparavant qu'il fût tué, il avoit été bleſſé » d'un coup de fuſil, & il étoit ſi fort irrité, que, nonobſ- » tant ſa bleſſure, il s'élança deux fois ſur la perſonne, » ſans pourtant pouvoir la mordre. La perſonne, à la » deuxième fois, acheva de le tuer avec un bâton, & j'ar- » rivai au même moment. Conſidérant bien ces dents en- » core pleines de ſang, qui ne venoit point aſſurément de » la bleſſure de l'animal, à quoi je pris bien garde, je » jugeai que ce ſang étoit introduit dans le creux de ces » dents par la véhémence de la colère de l'animal ; & » qu'ainſi c'eſt le ſang même de l'animal qui eſt la cauſe » ou qui enferme en ſoi le venin, & non pas cette ſalive » ou humeur jaunâtre qu'on trouve dans les gencives de » l'animal. Ce qui me confirme dans ma conjecture, eſt » le tuyau dont la dent eſt percée en toute ſa longueur, & » les deux trous, un à chaque bout de la dent, par leſquels » le ſang de l'animal entre du cerveau dans la dent, & de » la dent dans la bleſſure ; d'où s'enſuivent tous les ſymp- » tômes & fâcheux accidens à ceux qui ont été mordus ». *Manuſc. du P. Plumier, communiqué par M. Bloch, Docteur-Médecin à Berlin.*

(2) *Traité des poiſons*, par M. l'Abbé Fontana, vol. 1, p. 6.

La

La plupart des *Couleuvres* ont sur le sommet de la tête neuf plaques d'une figure irrégulière, disposées transversalement sur quatre rangs. La première & la seconde rangée du côté du museau sont composées de deux pièces ; la troisième en a trois ; & la quatrième deux. On a observé que presque tous les serpens venimeux, & même quelques-uns de ceux qui ne le sont pas, comme le *Daboie*, ont le dessus de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos.

Les écailles qui recouvrent le dos & le haut des côtés sont tantôt ovales & relevées par une arête, tantôt rhomboïdales ou presque rondes, & entièrement lisses ; celles qui garnissent le bas des côtés sont communément un peu plus grandes, & d'une forme différente de celles du dos.

La surface inférieure est la partie du corps qui offre les principales différences, par la figure, le nombre & la disposition des écailles : aussi Linné a-t-il établi les fondemens de sa méthode que nous avons adoptée dans ce Traité, sur l'arrangement & la conformation des écailles dont cette surface est revêtue.

Les *Crotales* ou *Serpens à sonnettes* ont sur le ventre, depuis la mâchoire inférieure jusqu'au bout de la queue, de grandes plaques exagones, étroites, alongées & disposées à recouvrement. La queue se termine aussi par une ou plusieurs pièces mobiles & bruyantes.

Les *Boas* ont pareillement de grandes plaques sous le ventre & sous la queue, mais ils sont dépourvus de sonnettes.

L'abdomen des *Couleuvres* est garni de plaques exagones, depuis la tête jusqu'à l'anus ; & le dessous de la queue est revêtu de deux rangées de petites plaques également exagones ou d'écailles arrondies (1).

On trouve sous le ventre & sous la queue des *Anguis*, des écailles semblables à celles du dos.

Le tronc & la queue des *Amphisbènes* sont entourés d'anneaux écailleux.

L'individu compris dans le genre du *Langaha*, présente tout à la fois les caractères qui distinguent les trois derniers genres précédens. Il a de grandes plaques sur la surface inférieure & antérieure du corps ; du côté de l'anus, on voit des anneaux écailleux ; & à l'extrémité de la queue, de très-petites écailles.

L'*Acrochorde de Java* forme un genre particulier, dont le caractère distinctif consiste à avoir de petits tubercules sur le corps & sur la queue.

Enfin les espèces connues sous le nom de *Cæciles*, ont le corps nu ; & une rangée longitudinale de plis sur les côtés.

DIVERSITÉ DES COULEURS. Comme il y a peu d'animaux dont les formes extérieures soient plus simples & moins variées que celles des serpens, il n'y en a point aussi, excepté les papillons & les oiseaux, dont les couleurs soient plus agréablement diversifiées. On ne connoît, dans cette tribu, que quelques espèces dont la parure soit uniforme ; les unes sont tachetées, panachées, ou couvertes de teintes plus ou moins éclatantes ; les autres ont toute la surface supérieure ornée de bandelettes, tantôt transversales, tantôt longitudinales, mais disposées avec tant d'ordre & de symétrie, que l'art peut à peine les imiter : quelquefois même on voit briller sur un fond d'or les reflets étincelans des pierreries. Le *Boiga*, par exemple, semble réunir toutes les couleurs du ciel & de la terre. Il seroit aussi difficile d'imiter que de décrire ce mélange incomparable d'azur, de blanc, de jaune, de rouge, & de noir, disposé sur un glacis d'or & d'argent. Ces teintes, quelquefois merveilleusement fondues, souvent opposées entre elles, mêlent encore la douceur de leurs nuances à la vivacité de ces divers reflets : de telle sorte que quand l'animal se meut, on aperçoit à la fois le feu du diamant, l'éclat du rubis, le lustre du topaze, du saphir, & de l'émeraude.

MOUVEMENT DES SERPENS. Il semble, au premier coup-d'œil, que les serpens sont privés de toute espèce de mouvement, & qu'ils sont uniquement destinés à vivre, comme les plantes, dans le lieu où le hasard les a fait naître ; cependant il y a peu d'animaux qui aient autant de vîtesse dans leur ondulation progressive, & de promptitude dans leurs circonvolutions. Ils rasent la surface de la terre avec tant de rapidité, qu'ils deviennent presque invisibles ; ils s'élèvent sans peine jusqu'à la cîme des arbres ; & franchissent souvent, avec la même facilité, des intervalles considérables. Ici on ne voit point à la vérité la même organisation extérieure

(1) Voyez la forme & la disposition des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure des *Couleuvres*, *pl.* A, *fig.* 1, & *fig.* 2 & 3.

qu'on trouve dans la plupart des animaux. La Nature ne leur a point donné de pattes comme aux quadrupèdes & aux reptiles, ni des aîles comme aux oiseaux, ni des nageoires comme aux poissons; mais à la place de ces membres, on observe sur la surface inférieure du corps, une rangée de grandes lames mobiles au gré de l'animal, dont chacune, s'élevant & se rabaissant par le moyen d'un muscle particulier, devient une sorte de pied (1), une espèce de point d'appui sur le terrein que le serpent veut parcourir. C'est par le moyen de ce mécanisme & par le jeu de ces écailles, que la *Couleuvre commune* s'enfuit au moindre bruit & s'éloigne avec tant de promptitude, qu'elle se dérobe presque à nos regards. Mais à cette faculté qu'ont les serpens de se mouvoir par le moyen des plaques qui recouvrent le ventre, se joint encore un moyen bien puissant pour accélérer leur marche. Ils relèvent en arc de cercle le milieu du tronc, tandis que les deux extrémités qui portent sur la terre, se rapprochent l'une de l'autre. Ils s'appuient ensuite sur une de ces extrémités, la compriment avec force comme un ressort, & s'élancent, avec la rapidité d'un trait, vers l'endroit où ils se dirigent. Lorsqu'ils veulent aller en avant, ils s'appuient sur l'extrémité postérieure du corps; & quand ils veulent se porter en arrière, ils compriment la partie antérieure. Chaque fois qu'ils répètent cette manœuvre, ils font, pour ainsi dire, un pas d'autant plus long, que la corde de l'arc est plus considérable; sans compter l'étendue que peut donner à cet intervalle parcouru, l'élasticité de cette même portion du corps qu'ils ont pliée, & qui les lance avec roideur en se rétablissant. On peut voir cette espèce de mouvement dans les chenilles qu'on appelle *arpenteuses*, & dans quelques espèces de vers qui, étant dépourvus de pieds, comme les serpens, sont obligés de se mouvoir de même pour changer de place. Pendant que les serpens exécutent ces divers mouvemens, ils portent leur tête d'autant plus élevée au dessus du terrein, qu'ils ont plus de vigueur, & qu'ils sont animés par des sensations plus vives.

Quoique tous les serpens se meuvent de la même manière & qu'ils soient pourvus d'une grande élasticité, cependant ce ressort n'est pas également distribué dans toutes les parties du corps. La plupart des espèces, les *Boas* sur-tout & les *Couleuvres*, ont plus de facilité pour avancer que pour reculer. En général, cette faculté que possèdent quelques serpens de se porter plutôt en avant qu'en arriere, résulte nécessairement de la disposition des plaques qui recouvrent le ventre, & qui sont couchées les unes au dessus des autres. Lorsque les serpens les redressent, elles forment contre le terrein un obstacle qui arrête leurs mouvemens rétrogrades; tandis qu'au contraire, lorsqu'ils vont en avant, les écailles s'appliquent sur le terrein, les unes contre les autres, dans le sens où elles se recouvrent réciproquement, & accélèrent la marche.

Quand les serpens, au lieu de se mouvoir progressivement de la manière dont nous venons de parler, veulent passer tout de suite d'un endroit à un autre, ou se jeter avec impétuosité sur l'ennemi qui les attaque, alors ils se roulent en spirale, en formant plusieurs cercles concentriques. Ils n'élèvent que la tête au dessus de leur corps ainsi replié; ils compriment, pour ainsi dire, tous leurs ressorts; & réunissant toutes leurs forces particulières, ils s'élancent comme une flèche, en franchissant souvent un espace de plusieurs pieds (1).

Les serpens qui veulent grimper sur un arbre, embrassent d'abord le tronc dans leurs plis tortueux, en appliquant successivement les plaques inférieures sur tous les points de sa surface, & s'élèvent ainsi jusqu'à l'extrémité des branches les plus hautes. Veulent-ils s'élancer sur un arbre voisin? Ils appuient contre l'arbre une portion de leur corps, & la plient de manière qu'elle fasse une espèce de ressort & qu'elle se débande avec élasticité: ou bien ils se suspendent par la queue; & balançant ainsi, à plusieurs reprises, la partie antérieure du corps, ils atteignent l'arbre voisin ou la branche à laquelle ils veulent parvenir, s'y attachent par la tête, en l'embrassant par plusieurs con-

(1) Cardan & Isidore ont regardé les côtes des serpens comme faisant la fonction des pieds; & les plaques du ventre, comme tenant la place des ongles.

(1) C'est dans cette situation que le P. Plumier représente le *Fer de lance*, qu'il nomme *vipère d'Amérique*. Dans le manuscrit qui m'a été communiqué par M. Bloch, le corps forme plusieurs cercles dont la tête occupe le centre: la gueule est béante.

tours, & retirent à eux la queue qui leur avoit servi à se suspendre.

Sens. Les Anciens ne sont pas d'accord sur le nombre ni sur la nature des sens dont les serpens sont pourvus. Les uns leur attribuent tous ceux dont l'existence est reconnue dans les autres animaux, quoique les organes qui reçoivent la sensation ne soient pas apparens & sensibles; les autres ne leur accordent que les sens dont ils ont aperçu les organes extérieurs. C'est ainsi que Pline & Aristote ont refusé aux serpens le sens de l'odorat, parce qu'ils ont vu des narines d'une conformation particulière & qui leur ont paru plus propres à la respiration, qu'à recevoir l'impression des corps odorans. Les Naturalistes modernes s'accordent à dire que les serpens ont le même nombre de sens que les autres animaux; ils prétendent néanmoins que tous n'ont point le même degré d'activité.

Sens de l'ouïe. Il est certain qu'on n'aperçoit sur les serpens aucun organe apparent de l'ouïe; on n'y voit point de cartilage façonné en entonnoir, ni de concavité extérieure, pas même de trou pour donner passage aux rayons sonores & les faire parvenir jusqu'au timpan. Faut-il conclure de là que les serpens sont privés du sens de l'ouïe? Point du tout; mais puisqu'il est démontré, par le fait & l'expérience, que la plupart écoutent attentivement le chant des oiseaux, & que jugeant ainsi de leur proximité, ils se mettent en embuscade pour en faire leur proie, on doit en inférer que les organes de ce sens ont une structure & une disposition différente de ceux des autres animaux, & qu'au lieu de correspondre, comme dans ceux-ci, sur la surface supérieure ou latérale de la tête, ils vont aboutir sur le museau, ou peut-être dans l'intérieur de la gueule (1). Tout au plus on pourroit conclure que ce sens est peu actif, puisqu'on ne voit point à découvert les organes qui, dans les quadrupèdes & les oiseaux, concourent à l'excellence de l'ouïe.

Sens de l'odorat. Ce sens ne paroît être ni le meilleur, ni le plus fin. L'ouverture des narines est située à l'extrémité du museau; elle est petite, environnée d'écailles. On seroit tenté de croire, avec Pline & Aldrovande, que c'est un trou pour respirer, plutôt qu'un conduit destiné à recevoir les impressions des corps odorans; cependant il est certain que plusieurs serpens ont l'odorat excellent. Le *Fer de lance* suit les traces de sa proie, lorsqu'elle lui échappe, & parvient à l'atteindre très-aisément. Le *Devin* flaire comme un chien, & poursuit ainsi l'homme & les animaux dont il fait sa proie. Ils ont beau prendre la fuite, il n'est point d'asile assuré contre un si dangereux ennemi; il n'est arrêté ni par les fleuves qu'il rencontre, ni par les bras de mer dont il fréquente les bords; il grimpe même avec facilité jusqu'à la cîme des arbres. Le seul moyen qui reste pour sauver la vie, c'est de mettre le feu aux herbes à demi-brûlées par les ardeurs du soleil & d'élever ainsi un rempart de flammes contre la poursuite d'un animal aussi terrible.

Sens de la vue. La structure intérieure des yeux & leur conformation extérieure annoncent que les serpens excellent par la vue. En effet, leurs yeux, garnis communément d'une membrane clignotante, qui les préserve des accidens & des effets d'une lumière trop éclatante, sont brillans, animés, pleins de feu, saillans, & très-mobiles. La prunelle, pouvant aisément se contracter ou se dilater, admet un grand nombre de rayons lumineux, & rejette ceux qui pourroient nuire à l'excellence de cet organe. Il est vrai que les *Cæciles* ne semblent pas jouir du même avantage. Les individus de cette famille peu nombreuse, destinés à vivre sous terre, comme la *taupe*, devoient naturellement être privés de la perfection d'un sens dont ils ne pouvoient faire aucun usage.

Sens du gout. Si l'on doit juger de la finesse du goût par la conformation des parties qui en sont les principaux organes, on ne peut avoir ici qu'une idée très-avantageuse de ce sens. Le palais des serpens est composé de parties molles, nerveuses, & très-propres à recevoir l'impression des parties savoureuses. La langue est mince, déliée, & fendue de manière à se coller facilement contre les alimens. On devroit donc conclure que ce sens est très-actif, si on ne savoit pas que la plupart des animaux de cet ordre avalent les morceaux entiers, ce qui les empêche de savourer leurs alimens & de jouir de toute la plénitude de sensation que la structure des organes pourroit leur procurer.

(1) On remarque de chaque côté de la tête du *Fer de lance*, entre les yeux & les narines, une ouverture particulière que l'on regarde comme les organes de l'ouïe.

SENS DU TOUCHER. Enfin le toucher paroît être fort obtus dans les ſerpens. Privés des membres qui, dans les quadrupèdes, les oiſeaux & les reptiles, ſont les principaux organes du toucher, ils ne peuvent point appliquer immédiatement aux différentes ſurfaces la partie ſenſible de leur corps. Le ſeul moyen qu'ils ont pour recevoir, par le tact, l'impreſſion des objets extérieurs, c'eſt de les ſaiſir & de les embraſſer étroitement dans les replis de leur corps. Il doit réſulter de ce contact une ſenſation forte & vigoureuſe, mais qui ne peut laiſſer qu'une idée très-confuſe de l'objet, puiſque l'impreſſion ne ſe fait qu'à travers les écailles dures dont le corps eſt revêtu.

ACCOUPLEMENT. Au retour du printemps, lorſque les premiers ſouffles du zéphyr viennent ranimer la Nature engourdie par les froids rigoureux de l'hiver, les ſerpens, comme les autres animaux, éprouvent en ce moment le beſoin de ſe reproduire. C'eſt ordinairement dans le mois de mars ou d'avril que le mâle va chercher ſa femelle & qu'il l'appelle par un ſifflement amoureux. Malheur alors au voyageur, qui, en parcourant les contrées habitées par les ſerpens venimeux, s'égare de ſa route & porte ſes pas vers la retraite que le ſerpent a choiſie. Le feu de l'amour lui a donné de nouvelles forces, il a échauffé ſon courage, exalté ſon venin; rien ne peut modérer ſa fureur. Il s'élance ſur lui avec impétuoſité & le perce avec ſes dents meurtrières, dont une ſeule atteinte lui donne preſque auſſi-tôt la mort.

L'accouplement des ſerpens n'offre aucun de ces faits merveilleux que quelques anciens Auteurs lui ont attribué (1); durant cette opération le mâle & la femelle, dont le corps eſt très-flexible, s'uniſſent ſi intimement & ſe preſſent dans un ſi grand nombre de contours, qu'ils repréſentent deux groſſes cordes treſſées enſemble. J'ai vu pluſieurs fois, dans nos provinces méridionales, l'accouplement de la *Couleuvre commune*. Le mâle & la femelle choiſiſſent pour cet effet un endroit abrité & l'heure du jour où le ſoleil eſt le plus ardent. Pendant cette réunion, qui dure communément une ou deux heures dans l'eſpèce que nous venons de nommer, & pluſieurs jours dans le *Fer de lance*, le mâle fait ſortir par l'anus les parties deſtinées à féconder la femelle. Ces parties ſont doubles, quelquefois quadruples dans cet ordre d'animaux. On ne ſera point ſurpris de la durée de cet accouplement, ſi l'on fait attention que les viſcères où la liqueur prolifique ſe prépare, ne peuvent la laiſſer échapper que peu à peu, & que les conduits qui la portent aux organes de la génération, ſont très-longs, fort étroits & pluſieurs fois repliés ſur eux-mêmes (1).

Ici il n'y a point de conſtance dans le ſentiment, ni de durée dans l'affection; mais lorſque les déſirs ſont ſatisfaits, cette union, quoique fortement ſentie & plus vivement exprimée, s'évanouit preſque auſſi-tôt. Le mâle & la femelle ſe ſéparent; bientôt ils ne ſe connoiſſent plus; & la femelle va ſeule, au bout d'un temps dont on ignore la durée, dépoſer le germe d'une nouvelle génération.

PONTE DES ŒUFS ET NAISSANCE DES PETITS. Nous avons déjà obſervé, en parlant des poiſſons & des reptiles, qu'il y avoit dans ces deux ordres d'animaux, des familles entières dont les femelles pondent des œufs; tandis que dans d'autres, les petits ſortent vivans du ventre de leur mère. La même diſtinction a lieu parmi les ſerpens; les uns ſont ovipares, comme les *Boas* & la plupart des *Couleuvres*; les autres ſont vivipares; telle eſt la *Vipère*, l'*Orvet*, l'*Acrochorde*, &c.

Nous n'avons pas aſſez d'obſervations pour pouvoir déterminer quelle eſt la quantité d'œufs que les femelles ovipares font à chaque portée; il paroît que ce nombre varie ſelon la diverſité des eſpèces & même ſuivant la vigueur de la femelle. M. le Comte de Raſoumowsky a obſervé que la *Couleuvre vulgaire* du Mont-Jorat, que nous avons

(1) Pline a écrit que le mâle de la *vipère*, au moment de ſon accouplement, faiſoit entrer ſa tête dans la gueule de la femelle; & que celle-ci, bien loin de lui rendre careſſe pour careſſe, lui coupoit la tête à l'inſtant même où elle devenoit mère....; que les jeunes ſerpens éclos dans le ventre de la *vipère*, déchiroient ſes flancs pour en ſortir; que par là ils vengeoient, pour ainſi dire, la mort de leur père, &c. *Hiſt. Nat. liv.* 10, *chap.* 62.

(1) Les parties de la génération du *Boiquira* ſont repréſentées *pl.* A, *fig.* 6. Voyez les teſticules t-t, les quatre verges p-p & les vaiſſeaux qui portent la ſemence des teſticules à l'extrémité des verges v-v, &c.

appelée la *Suiſſe*, pondoit environ trente-deux œufs, tantôt plus, tantôt moins. Geſner aſſure que la femelle du *Serpent à collier* en pond quatorze; & M. de Sept-Fontaines dit que ce nombre ſe porte quelquefois juſqu'à dix-huit ou vingt. Au rapport de cet amateur diſtingué, les œufs de cette eſpèce ſont gros comme ceux des *pies* & collés en forme de grappe par une matière gluante. Ce caractère eſt commun à pluſieurs autres eſpèces.

La ponte des ſerpens, comme celle des oiſeaux, ne ſe fait jamais dans un eſpace de temps immédiat & ſucceſſif; après la ſortie de chaque œuf, la femelle a beſoin de ſe repoſer. Il y a même des eſpèces qui paroiſſent beaucoup ſouffrir pendant cette opération. « J'obſervai, dit George Segérus, » Médecin du Roi de Pologne, qu'un ſerpent femelle, après s'être beaucoup roulé » ſur les carreaux, ce qu'il n'avoit pas coutume de faire, y pondit enfin un œuf. Je » le pris ſur le champ, je le mis ſur une » table; & en le maniant doucement, je lui » facilitai la ponte de treize œufs. Cette » ponte dura environ une heure & demie, » car à chaque œuf il ſe repoſoit; & lorſque » je ceſſois de l'aider, il lui falloit plus de » temps pour faire ſortir ſon œuf: d'où j'eus » lieu de conclure que le bon office que je » lui rendois ne lui étoit pas inutile; & plus » encore de ce que, pendant cette opération, » il ne ceſſa de frotter doucement mes mains » avec ſa tête, comme pour les chatouiller (1)».

Les œufs des ſerpens offrent preſque toutes les nuances intermédiaires de grandeur, à commencer par ceux du *Fil* qui eſt un des plus petits individus de cet ordre, juſqu'à ceux du *Devin* qui eſt le plus gros, & dont le plus grand diamètre de l'œuf a environ trois pouces.

Chaque œuf eſt compoſé extérieurement d'une membrane mince, mais compacte & d'un tiſſu ſerré. Dans l'intérieur, on voit le petit ſerpent roulé en ſpirale au milieu d'une matière qui reſſemble à du blanc d'œuf de poule. Les femelles ne couvent point leurs œufs; elles les abandonnent après la ponte. Les unes vont les dépoſer dans des trous expoſés au midi ou voiſins d'un four, comme la *Couleuvre commune*; les autres vont les pondre ſur le ſable ou ſous des feuillages. Le *Serpent à collier* les poſe ſur des couches de fumier. C'eſt ce qui a donné lieu à une fable accréditée encore de nos jours parmi le peuple de la campagne. On croit que ces œufs ont été pondus par un coq; & comme on en voit ſortir des ſerpenteaux, on s'imagine que les œufs du coq renferment toujours un ſerpent. On voit bien que le coq ne les couve point, cependant on n'en eſt pas moins convaincu que ces œufs produiſent toujours des ſerpens, lorſqu'ils ſont dépoſés dans un endroit chaud & qu'ils ſont couverts de fumier.

Les femelles vivipares préſentent de grandes différences, ſoit pour le temps de la portée, ſoit pour le nombre des petits. Les *Vipères* s'accouplent ordinairement deux fois chaque année, & portent trois ou quatre mois: les *vipereaux* ſont au nombre de vingt à vingt-cinq. La femelle de l'*Orvet* ne porte qu'environ un mois, & produit tantôt ſept, tantôt dix ſerpenteaux qui ont en naiſſant vingt lignes de longueur.

Le *Fer de lance* ſemble tenir le milieu entre les eſpèces ovipares & les vivipares. Selon l'obſervation d'un amateur éclairé, la femelle pond des œufs, & les petits ſe débarraſſent de leur enveloppe au moment même où elle les dépoſe à terre: il y en a à chaque portée depuis vingt juſqu'à ſoixante. On a remarqué que le nombre étoit toujours pair.

Quand les petits ſerpens ſont éclos ou qu'ils ſont ſortis vivans du ventre de leur mère, ils reſtent ſeuls, iſolés, & ne reçoivent de leur mère qui les a abandonnés, ni ſecours, ni aſſiſtance; ils ſont réduits aux ſeules reſſources de leur inſtinct: auſſi en périt-il beaucoup avant qu'ils ſoient développés & qu'ils aient acquis aſſez d'expérience pour éviter les dangers. Les quadrupèdes, les oiſeaux & les reptiles en dévorent un grand nombre.

ACCROISSEMENT. L'horreur qu'on a naturellement des ſerpens, & le danger qu'il y a d'approcher certaines eſpèces, ſont cauſe du peu de connoiſſance que nous avons ſur leurs mœurs & ſur leurs habitudes; notre ignorance à cet égard s'étend même juſques ſur les individus qui vivent au milieu de nous, qui ſont les moins dangereux & les plus familiers. Nous ne connoiſſons point encore le nombre d'œufs que pond la *Couleuvre commune*, la durée de l'incubation,

(1) *Collect. acad. part. étrang. vol.* 3, *p.* 2.

la manière dont le fœtus sort de l'œuf, ni comment il se développe; mais nous avons quelques détails sur la *Vipère*. Nous savons que ses petits, dont la longueur est de douze ou quinze lignes au moment de leur naissance, ne sont en état de se reproduire qu'au bout de deux ou trois ans, & qu'ils ne parviennent à leur entier accroissement que dans six ou sept ans. La très-grande différence qui existe entre le petit *Devin*, renfermé dans son œuf, & la grandeur excessive qu'il acquiert étant adulte, fait présumer qu'il s'écoule un laps de temps considérable avant que ce serpent soit entièrement développé.

GRANDEUR. Il est peu de faits aussi susceptibles d'exagération que ceux qui se rapportent à la taille des serpens. L'imagination, vivement agitée & ébranlée à l'aspect d'un objet effrayant, est toujours disposée à enchérir sur la réalité. C'est ce qui est arrivé à l'égard de plusieurs Voyageurs qui, saisis d'effroi & de terreur en parcourant les déserts de l'Afrique & les contrées sauvages de l'Amérique, ont composé leurs relations d'après les sensations qu'ils ont éprouvées (1). Cependant, en réduisant tous ces récits à leur juste valeur, il est certain qu'il y a des serpens d'une grosseur démesurée. Le genre des *Boas*, & principalement l'espèce que nous avons appelée *Devin*, fournit les plus gros individus. Il n'est pas douteux que c'étoit à cette tribu qu'appartenoit cet énorme serpent qui arrêta, pour ainsi dire, autrefois l'armée romaine, près du fleuve Begrada, entre Utique & Carthage (2), & que Régulus vainquit à l'aide de ses troupes. Cet animal redoutable, pressé par la faim, se jetoit, dit-on, sur les soldats qui s'approchoient de la rivière pour y puiser de l'eau, les écrasoit du poids de son corps ou les étouffoit dans ses replis tortueux, ou enfin les faisoit périr par son souffle empoisonné. Les dures écailles de sa peau le rendoient impénétrable à tous les traits qu'on lui lançoit; il fallut dresser contre lui des machines de guerre & l'attaquer en forme comme une citadelle: enfin après bien de coups inutiles, une pierre d'une grosseur énorme, poussée avec vigueur, lui brisa l'épine du dos & l'arrêta dans sa course. On eut bien de la peine à l'achever, tant les soldats craignoient d'aborder un ennemi encore formidable, même aux approches de la mort. Régulus envoya à Rome sa peau, qui étoit longue de cent vingt pieds. Ce fait paroît presque incroyable; cependant il est rapporté par Valère-Maxime & par Pline le Naturaliste (1), qui assure que cette peau fut suspendue dans un temple où on la voyoit encore du temps de la guerre de Numance: ainsi, à moins de renoncer à tous les monumens de l'Histoire, il faut admettre l'existence de ce terrible animal, dont sans doute les dimensions ont été un peu exagérées.

Diodore de Sicile raconte encore de quelle manière on prit, en Egypte, sous le règne de Ptolomée, un serpent long de trente coudées. « Plusieurs chasseurs, dit-il, » encouragés par la munificence de Ptolo» mée, résolurent de lui amener à Alexan» drie un des plus grands serpens. Ce monstre » vivoit sur le bord des eaux: il y demeu» roit ordinairement immobile, couché à » terre & replié en cercle; mais lorsqu'il » voyoit quelque animal approcher du rivage » qu'il habitoit, il se jetoit sur lui avec im» pétuosité, le saisissoit avec ses dents, ou » l'enveloppoit dans les replis de sa queue. » Les chasseurs, l'ayant aperçu de loin, » imaginèrent qu'ils pourroient aisément le » prendre dans des lacs & l'entourer de » chaînes. Ils s'avancèrent donc avec cou» rage; mais lorsqu'ils furent plus près de » ce serpent démesuré, le feu qui sortoit de » ses yeux, son dos hérissé d'écailles, le » bruit qu'il faisoit en s'agitant, sa gueule » ouverte & armée de dents longues & cro» chues, son regard horrible & féroce les » glacèrent d'effroi. Ils osèrent cependant » avancer pas à pas & jeter de forts liens » sur sa queue; mais à peine ces liens eu» rent-ils touché le corps de l'animal, que » se retournant avec fureur & faisant entendre » des sifflemens aigus, il dévora le chasseur

(1) Olaus-Magnus parle d'un serpent de Norwège qui avoit plus de deux cents pieds de longueur & vingt pieds de circonférence. *Liv.* 21, *chap.* 43. Les ouvrages de Scheuchzer, de Séba, de Gumilla, de Labat, &c., sont pleins d'histoires de serpens monstrueux.

(2) Ce fleuve porte aujourd'hui le nom de Mégerda; il se jette dans la mer Méditerranée, entre Tunis & Biserte.

(1) *Valère-Maxime*, *liv.* 1, *chap.* 8. *Plin. Hist. Nat. liv.* 8.

» qui se trouva le plus près de lui ; en tua » un second d'un coup de sa queue ; & mit » les autres en fuite. Ces derniers, ne vou- » lant pas cependant renoncer à la récom- » pense qui les attendoit, & imaginant un » nouveau moyen, firent faire un rêt com- » posé de cordes très-grosses & propor- » tionné à la grandeur du serpent. Ils le » placèrent auprès de sa caverne ; & ayant » bien observé le moment de sa sortie & de » sa rentrée, ils profitèrent du temps où l'é- » norme animal étoit allé chercher sa proie, » pour boucher avec des pierres l'entrée » de son repaire. Lorsque le serpent revint, » ils se montrèrent tous à la fois, avec plu- » sieurs hommes armés d'arcs & de frondes ; » plusieurs autres à cheval : les uns faisoient » résonner à grand bruit des trompettes ; & » les autres des instrumens retentissans. Le » serpent, se voyant entouré de cette multi- » tude, se redressoit, & par ses horribles » sifflemens, répandoit la terreur parmi ceux » qui l'environnoient ; mais effrayé lui-même » par les dards qu'on lui lançoit, la vue des » chevaux, le grand nombre de chiens qui » aboyoient, & le bruit aigu des trompettes, » il se précipita vers l'entrée ordinaire de sa » caverne. La trouvant fermée & toujours » troublé de plus en plus par le bruit des » trompettes, des chiens & des chasseurs, » il se jeta dans le rêt, où il fit entendre des » sifflemens de rage. Néanmoins tous ses » efforts furent vains ; & sa force cédant à » tous les coups dont on l'assaillit & à toutes » les chaînes dont on le lia, on le conduisit » à Alexandrie, où une longue diète appaisa » sa férocité ».

Mais sans aller chercher dans les ouvrages des Anciens des faits que leur amour pour le merveilleux nous fait regarder comme suspects, nous trouvons dans les relations des Voyageurs modernes des récits presque aussi extraordinaires.

Nous lisons dans l'*Histoire naturelle de l'Orenoque*, *par le P. Gumilla*, que les *couleuvres* qu'on appelle *Caçadoras* ou *Chasseuses*, sont de la grosseur des *Bujos*, auxquels l'Auteur attribue une longueur de huit aunes ou environ. Il ajoute encore qu'elles sont quelquefois plus longues de plusieurs aunes, & que l'on ne peut voir sans étonnement la légereté avec laquelle elles courent après la proie qu'elles ont aperçue & qu'elles attrapent sans qu'elle puisse échapper (1).

Au rapport de Charles Owen, il y a auprès de Batavia, dans les Indes orientales, des serpens de cinquante pieds de longueur (2).

Cleyerus a vu dans ce même pays des serpens longs d'environ vingt-cinq pieds. « J'achetai, dit-il, d'un chasseur un de ces » animaux que je disséquai, & dans le ventre » duquel je trouvai un cerf entier de moyen » âge, revêtu encore de sa peau. J'en achetai » un autre qui avoit dévoré un bouc sau- » vage, malgré les grandes cornes dont il » étoit armé ; je tirai du ventre d'un troi- » sième un porc épi entier, armé de ses pi- » quans (3) ».

Le même Auteur ajoute que dans le Royaume d'Aracan, sur les confins de celui de Bengale, on a vu un serpent monstrueux se jeter auprès des bords d'un fleuve, sur un très-grand *aurochs* (bœuf sauvage), & donner un spectacle affreux en combattant avec ce terrible animal. « On pouvoit entendre, dit-il, à la distance d'une portée de canon, le craquement des os de l'*aurochs*, brisés par les efforts de son ennemi (4) ».

Il est arrivé plusieurs fois dans différens pays, particulièrement aux environs de l'île de Panama en Amérique, que des Voyageurs ont rencontré des serpens engourdis au moment de la digestion, & dont les formes étoient si monstrueuses, qu'ils les ont pris pour des troncs d'arbres renversés. « Le P. Simon rapporte que dix-huit Espa- » gnols étant arrivés dans les bois de Coro, » dans la province de Vénezuela, & se trou- » vant fatigués de la marche qu'ils avoient » faite, ils s'assirent sur une grosse *couleuvre*, » croyant que c'étoit un vieux tronc d'arbre » abattu ; & que lorsqu'ils s'y attendoient le » moins, l'animal commença à marcher, ce

(1) *Hist. Nat. de l'Orenoque, par le P. Gumilla, vol.* 3, *pag.* 75.

(2) *Essai sur l'Hist. Nat. des serpens*, par Charles Owen, *pag.* 15.

(3) Extrait d'une lettre d'André Cleyerus, écrite de Batavia à Mentzélius. *Ephém. des curieux de la Nature, déc.* 2, *ann.* 2, 1683, *pag.* 18.

(4) *Ibid.* Il y a certainement un peu d'exagération dans la comparaison que fait Cleyerus du craquement des os de cet animal, avec le bruit du canon.

» qui leur causa une surprise extrême » (1).

Les faits que je viens d'exposer, & une infinité d'autres que j'aurois pu y ajouter, se trouvent, en quelque sorte, garantis, ou du moins deviennent vraisemblables par le récit que fait M. Adanson, dans son *Voyage du Sénégal*, de ses propres observations sur une espèce de serpent qui porte, dans le pays, le nom de *Serpent géant*. Ce savant Académicien dit qu'au mois de mai 1752, on lui fit présent d'un jeune individu vivant, de l'espèce que nous venons de nommer. Il avoit un peu plus de trois pieds de longueur: le fond de sa couleur étoit d'un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre qui régnoit tout le long du dos, & sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres, assez irrégulières. Tout son corps étoit luisant, comme s'il eût été vernissé; il avoit la tête arrondie & un peu alongée. Suivant M. Adanson, ce serpent n'étoit qu'une foible image de ceux qui ont acquis leur entier accroissement; & dont il ne se seroit jamais formé une juste idée, si, peu de temps après, on ne lui en eût apporté deux d'une grosseur médiocre, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long, sur huit pouces de large. La vue de ces deux serpens, qui, de l'aveu des Nègres & de ceux qui avoient vu beaucoup de ces animaux, n'étoient que d'une grandeur médiocre, ne permit plus à M. Adanson de douter de ce qu'il avoit entendu dire souvent dans le pays, sur la grandeur extraordinaire des serpens de cette espèce. Les Nègres qui lui avoient procuré ceux dont il s'agit ici, l'assurèrent qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues vers l'est de l'île du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Quelques habitans de Bissao disoient qu'ils en avoient vu dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pièces de bois. De tous ces témoignages, comparés avec l'observation des serpens que M. Adanson avoit alors sous les yeux, il conclut que la taille des plus gros de cette espèce, évaluée à sa juste mesure, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à dix-huit pouces pour la largeur (2).

(1) *Hist. Nat. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, *vol.* 3, *p.* 77.

(2) *Hist. Nat. du Sénégal*, par M. Adanson, *p.* 152 *& suiv.*

Nourriture. Tous les animaux qui existent servent de pâture aux serpens. Les *Crotales*; les *Couleuvres*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles* donnent la chasse aux insectes, aux vers, aux reptiles, aux oiseaux & aux petits quadrupèdes. Les *Boas* attaquent les chevreuils, les dains, les taureaux & même les animaux les plus féroces. C'est sur le bord des fleuves qui arrosent les plaines équatoriales, dans un moment sur-tout où la chaleur est devenue plus ardente par l'approche d'un orage, & où l'action du fluide électrique répandu dans l'atmosphère, donne une nouvelle activité aux serpens; c'est dans ce moment, dis-je, que dévorés par une soif extrême, animés par toute l'ardeur d'un sable brûlant, à la lueur des éclairs, au son bruyant du tonnerre, le serpent & le tigre se disputent l'empire de ces bords si souvent ensanglantés. Des Voyageurs qui ont été témoins d'un de ces combats terribles, disent avoir vu un tigre furieux s'élancer tout à coup sur un serpent d'une taille monstrueuse, qui, sifflant de douleur & de rage, serroit à son tour le tigre dans ses contours multipliés, l'étouffoit sous son poids, & brisoit ses os entre ses mâchoires redoutables. Le quadrupède eut beau déployer contre son ennemi la force de ses dents, le tranchant de ses griffes, toutes ses armes furent impuissantes; il expira au milieu des replis de l'énorme serpent qui le tenoit enchaîné.

L'homme lui-même, malgré l'empire qu'il possède sur tous les animaux, trouve les plus funestes ennemis parmi les serpens. Les uns se mettent en embuscade, tombent sur lui au moment où il y pense le moins, lui impriment une morsure mortelle, & se retirent aussi-tôt pour éviter sa vengeance (1); les autres, plus lents, mais non moins dangereux, l'attaquent à force ouverte & le dévorent. Au rapport de Pline, sous l'empire de Claude, on tua, auprès de Rome, un très-grand serpent, dans l'estomac duquel on trouva le corps entier d'un petit enfant (2).

Bosman assure qu'à la côte d'Or, il y a

(1) Il est ici question des *Crotales* ou *Serpens à sonnettes*. On sait que ceux qui en ont été mordus, meurent souvent dans l'espace de cinq minutes; & que ces animaux sont d'autant plus à craindre, que leurs mouvemens sont très-rapides.

(1) *Hist. Nat. liv.* 28, *chap.* 14.

des

des ſerpens d'une groſſeur extraordinaire, & que les Hollandois ont ſouvent trouvé dans leurs entrailles des hommes entiers (1).

« Dans le temps que j'étois en Amérique, » dit le P. Gumilla, une *Couleuvre chaſſeuſe* » (*le Devin*) ſaiſit un laboureur par le talon » & la cheville du pied. Comme il étoit » homme de courage, il ſe ſaiſit du premier » arbre qui ſe préſenta, & l'embraſſa du » mieux qu'il put, en jetant des cris horri- » bles. On accourut pour le ſecourir; & le » ſerpent ſe voyant preſſé, ſerra les dents, » lui coupa le talon & s'enfuit avec la vîteſſe » d'un trait (2) ».

Selon Cleyerus, dans l'île d'Amboine, une femme groſſe fut un jour avalée toute entière par un ſerpent énorme (3).

Mais aucun des faits que je viens de citer n'inſpire autant de pitié & d'horreur que celui qu'on lit dans l'*Hiſtoire des voyages*, & qui eſt rapporté ſur le témoignage de Dellon. « Pendant la récolte du riz, quelques » Chrétiens qui avoient été Gentils, étant » allés travailler à la terre, un jeune enfant » qu'ils avoient laiſſé ſeul & malade à la » maiſon, en ſortit pour aller ſe coucher à » quelques pas de la porte, ſur des feuilles » de Palmier, où il s'endormit juſqu'au ſoir. » Ses parens, qui revinrent fatigués du tra- » vail, le virent dans cet état; mais ne pen- » ſant qu'à préparer leur nourriture, ils at- » tendirent qu'elle fût prête pour aller l'é- » veiller. Bientôt ils lui entendirent pouſſer » des cris à demi-étouffés, qu'ils attribuèrent » à ſon indiſpoſition; cependant, comme il » continuoit de ſe plaindre, quelqu'un ſortit » & vit en s'approchant qu'une groſſe *Cou-* » *leuvre* avoit commencé à l'avaler. L'em- » barras du père & de la mère fut auſſi grand » que leur douleur. On n'oſoit irriter la *Cou-* » *leuvre*, de peur qu'avec ſes dents elle ne » coupât l'enfant en deux, ou qu'elle n'ache- » vât de l'engloutir. Enfin, de pluſieurs ex- » pédiens, on préféra celui de la couper par » le milieu du corps, ce que le plus adroit » & le plus hardi exécuta fort heureuſement » d'un ſeul coup de ſabre. Mais la couleuvre » ne mourut pas d'abord, quoique ſéparée en » deux; elle ſerra de ſes dents le corps tendre » de l'enfant...., & il expira peu de momens » après (1) ».

DÉGLUTITION. Ici ſe préſente une objection que ne manqueront pas de faire tous ceux qui auront lu les détails qui précèdent. Comment eſt-il poſſible, diront-ils, qu'un ſerpent dont le goſier eſt ſi étroit, puiſſe avaler des hommes & des animaux tout entiers? La force de cette objection s'évanouit, quand on conſidère, d'un côté, la conformation des mâchoires de ces animaux, qui n'étant réunies vers le muſeau que par des ligamens ſuſceptibles d'une grande dilatation, peuvent ſe ſéparer l'une de l'autre, & laiſſer entre elles une large ouverture. En ſecond lieu, l'eſpèce de préparation que les ſerpens font ſubir à leurs victimes avant de les avaler, en rend la déglutition beaucoup plus facile. Ils ſont dans l'uſage, auſſi-tôt qu'ils ont ſaiſi un animal, de lui briſer les os, en le ſerrant fortement dans les replis de leur corps. Quelquefois même, pour l'écraſer plus aiſément, ils s'aident des arbres & des groſſes pierres qu'ils trouvent à leur portée; ils les enveloppent dans les mêmes contours que leurs victimes, & les emploient comme autant de

(1) *Hiſt. générale des voyages, édit. in-12, vol.* 14, *pag.* 214.

(2) *Hiſt. Nat. de l'Orenoque*, par le P. Gumilla, *vol.* 3, *p.* 76.

(3) Extrait d'une lettre d'André Cleyerus. *Ephém. des curieux de la Nat. déc.* 2, *ann.* 2, 1683, *p.* 18.

(1) *Hiſt. générale des voyages, deſcription du Malabar, édit. in-12., vol.* 43, *p.* 345. Cet événement m'en rappelle un autre bien plus malheureux encore, dont la relation fut conſignée dans les papiers publics, il y a environ douze ou treize ans. Un journalier du Querci étant allé travailler à ſa vigne un beau jour du printemps, ſa femme fut le voir à l'heure de midi, & porta avec elle un enfant qu'elle allaitoit. Ce petit s'étant endormi, ſa mère le coucha à l'ombre ſur le bord d'une haie, & s'en revint cauſer avec ſon mari. Quelque temps après elle retourna vers ſon nourriſſon; mais, hélas! quelle fut ſa ſurpriſe & ſa douleur, lorſqu'elle le vit étouffé par une groſſe *Couleuvre* qui, attirée par l'odeur du lait, s'étoit inſinuée juſques dans ſon eſtomac. La moitié du ſerpent pendoit encore hors de la bouche de l'enfant, & étoit entortillé autour du cou. Le mari qui accourut aux cris de ſa femme, entra dans une telle fureur, que, rejetant ſur elle la cauſe de ce triſte accident, il ſe ſaiſit d'un échalas & lui perça le ventre. C'eſt ainſi qu'accumulant malheur ſur malheur, cet homme déſeſpéré ſe vit privé en un jour de ſa femme & de ſon enfant. Les pères & les mères apprendront par cet exemple, combien il eſt dangereux d'expoſer les enfans à la rencontre des ſerpens qui ſont très-friands du laitage.

leviers, pour les écraſer : enſuite, ils répandent ſur toute la peau une eſpèce de bave, une liqueur viſqueuſe, qui fait gliſſer la proie dans l'intérieur du goſier. Malgré cette préparation, il arrive ſouvent que la maſſe des alimens qu'ils avalent eſt ſi groſſe, relativement à l'ouverture de l'œſophage, que malgré tous leurs efforts, la proie n'entre qu'à demi dans leur eſtomac. Etendus alors dans leur repaire, ſans force & preſque ſans mouvement, ils ſont obligés d'attendre que la partie qu'ils ont déjà avalée ſoit digérée, & qu'ils puiſſent de nouveau écraſer, broyer & enduire la portion qui pend hors de la gueule. On ne doit pas être ſurpris que dans cet état les ſerpens ne ſoient pas étouffés par la quantité d'alimens, qui, en rempliſſant leur goſier, interceptent le paſſage de l'air ; car on ſait qu'il n'y a point d'épiglotte pour fermer la trachée-artère, & que ce conduit s'étend dans cet ordre d'animaux, juſqu'au fourreau qui enveloppe leur langue. C'eſt ce tuyau qui fournit un libre paſſage à l'air, dans le cas même où le goſier eſt obſtrué par un gros volume d'alimens.

QUALITÉS REMARQUABLES. Si des beſoins journaliers obligeoient les ſerpens, comme la plupart des autres animaux, à chercher la même quantité de nourriture, cette extrême voracité feroit-elle même la cauſe de leur deſtruction. Diſperſées par une chaſſe habituelle, ou détruites par une conſommation ſi prodigieuſe, les eſpèces vivantes ne ſuffiroient bientôt plus à la ſubſiſtance de l'animal, & il mourroit d'inanition ; mais par une propriété bien ſingulière, ces animaux, qui ne mettent point de bornes à leur avidité & qui rempliſſent quelquefois leur ventre au point qu'ils ne peuvent ni attaquer, ni ſe défendre, ni changer de place, ces animaux, dis-je, paſſent pluſieurs mois ſans prendre aucune nourriture. Quelques Auteurs ont écrit que la *Vipère* pouvoit vivre un an & plus ſans manger. Ce fait eſt ſans doute exagéré ; mais au moins eſt-il certain que M. Pennant en a gardé pluſieurs enfermées dans une boîte pendant plus de ſix mois, ſans qu'on leur donnât aucun aliment (1). Il ſemble même que pendant une ſi longue diète, l'activité de leur venin n'eſt ni arrêtée ni ſuſpendue, & qu'elles n'éprouvent pas même une faim très-preſſante, puiſqu'on a vu des *vipères* renfermées pendant pluſieurs jours avec des ſouris ou des lézards, tuer ces animaux, ſans chercher à s'en nourrir (1). Au rapport de Kalm, lorſque le *Boiquira* a été pris & qu'il ſe voit enfermé, il refuſe toute eſpèce de nourriture ; & on prétend qu'il peut vivre ſix mois de cette manière. Il eſt alors très-irrité ; ſi on lui préſente des animaux, il les tue, mais ne les mange pas (2). M. de Sept-Fontaines, qui a fait des obſervations très-exactes ſur l'*Orvet*, aſſure qu'il a eu chez lui pluſieurs individus de cette eſpèce, & qu'ils ſe ſont laiſſés mourir au bout de plus de cinquante jours, plutôt que de toucher aux alimens qu'on avoit mis auprès d'eux, & qu'ils auroient dévorés avec avidité, s'ils avoient été libres (3).

A cet avantage qu'ont les ſerpens de paſſer un temps conſidérable ſans recevoir aucune nourriture, s'en joint un autre qui n'eſt pas moins remarquable, celui de donner encore quelques ſignes de vie, après qu'ils ont été privés, pendant environ vingt-quatre heures, de l'air néceſſaire à la reſpiration. Redi & Boyle ont fait des expériences à ce ſujet. « Nous renfermâmes une *vipère*, dit ce der-» nier Phyſicien, dans un récipient des plus » grands entre les petits, & nous fîmes le » vide avec un grand ſoin. La *vipère* alloit » de bas en haut, & de haut en bas, comme » pour chercher l'air. Peu de temps après, » elle jeta par la bouche un peu d'écume » qui s'attacha aux parois du verre. Son » corps enfla peu, & le cou encore moins, » pendant que l'on pompoit l'air, & encore » un peu de temps après ; mais enſuite le » corps & le cou ſe gonflèrent prodigieuſe-» ment, & il parut ſur le dos une eſpèce de » veſſie. Une demi-heure après qu'on eut » totalement épuiſé l'air du récipient, la » *vipère* donna encore des ſignes de vie ; » mais nous n'en remarquâmes plus depuis. » L'enflure s'étendoit juſqu'au cou ; mais elle » n'étoit pas fort ſenſible à la mâchoire in-

(1) *Zool. Brit. art de la* Vipère.

(1) *Charas, deſcript. anat. de la vipère, Mém. pour ſervir à l'Hiſt. Nat. des anim.*, par MM. de l'Académie royale des Sciences, *vol.* 3, *p.* 605.

(2) *Mém. de l'Acad. de Suède, collect. acad. tom* 11, *p.* 95.

(3) *Hiſt. Nat. des ſerp.*, par M. le C. de la Cepède, *p.* 436.

» férieure. Le cou & une grande partie du » gosier étant placés entre l'œil & la lumière » d'une chandelle, paroissoient assez trans- » parens dans les endroits qui n'étoient pas » obscurcis par les écailles. Les mâchoires » demeurèrent très-ouvertes & un peu tor- » dues. L'épiglotte & la fente du larynx, qui » restèrent aussi ouverts, alloient presque jus- » qu'à l'extrémité de la mâchoire inférieure. » La langue sortoit, pour ainsi dire, de dess- » sous l'épiglotte, & s'étendoit au delà; elle » étoit noire & paroissoit sans vie: le dedans » de la bouche étoit aussi noirâtre. Au bout » de vingt-trois heures, ayant laissé entrer » l'air dans le récipient, nous observâmes que » la *vipère* ferma la bouche à l'instant; mais » elle la rouvrit bientôt, & demeura dans cet » état. Lorsqu'on lui pinçoit ou qu'on lui » brûloit la queue, on apercevoit dans tout » le corps des mouvemens qui indiquoient » un reste de vie (1) ».

Cette expérience explique pourquoi les serpens peuvent vivre & recevoir tout leur accroissement au milieu des marais fangeux, dont les exhalaisons méphytiques corrompent l'air, le rendent moins propre à la respiration, & produisent dans l'atmosphère l'effet d'un commencement de vide.

Il résulte encore des propriétés que nous venons d'énoncer, que les serpens doivent avoir la vie très-dure. En effet, il est rare qu'une blessure leur donne la mort : le plus léger coup suffit, à la vérité, pour disloquer les vertèbres du dos ou pour séparer celles de la queue qui repousse presque toujours après qu'elle a été emportée ; mais il faut leur écraser ou leur trancher la tête pour les faire mourir. Malgré cette amputation, plusieurs parties du corps, tant intérieures qu'extérieures, se meuvent & exercent encore leurs fonctions après qu'elles ont été séparées de l'animal. On sait, par exemple, que le cœur des *vipères* palpite long-temps après avoir été arraché de la poitrine (2); & que les muscles des mâchoires ont la faculté d'ouvrir la gueule & de la refermer, lorsque la tête ne tient plus au corps. Plusieurs Physiciens, entre autres, M. Charas & M. l'abbé Fontana, prétendent que la morsure de la tête, ainsi séparée du tronc, est aussi dangereuse que lorsque la *vipère* étoit entière. On a vu la tête d'un *Devin*, coupée dans le moment où le serpent mordoit avec fureur, continuer de mordre pendant quelques instans, & serrer même alors avec plus de force la proie qu'il avoit saisie (1).

On croit généralement en Amérique que le *Boiquira* a le pouvoir enchanteur d'attirer à lui les animaux pour les dévorer. C'est aussi l'opinion de Linné & de la plupart des Naturalistes. « Je n'ai pas été témoin de cette » action, dit Catesbi ; mais un grand nombre » de personnes à qui j'en ai entendu faire le » récit, conviennent toutes sur la manière de » l'opération. Les animaux, disent-ils, & » particulièrement les oiseaux & les écureuils » dont ces serpens font leur principale nour- » riture, n'en ont pas plutôt aperçu un, qu'ils » sautent de branche en branche, volant & » approchant de leur ennemi, sans s'aperce- » voir aucunement du danger, & avec des » gestes & des cris qui marquent leur étour- » dissement ; ils descendent même du sommet » des arbres les plus élevés, jusqu'au serpent » qui ouvre sa gueule, les prend & les avale » dans l'instant (2) ». Les Anciens croyoient que les *Boas* fascinoient & entraînoient par leur souffle empoisonné, les hommes & les animaux (3). Dans quelques pays de l'Europe, on accorde aussi cette vertu attractive à plusieurs espèces de *Couleuvres*. Un homme instruit m'a assuré qu'il avoit vu un jour un petit *troglodyte* attiré de cette sorte par un gros *Serpent à collier*. Cet animal avoit la gueule béante, & tenoit ses yeux fixés sur

(1) *Collect. acad. part. étrang. tom. 6, p. 25.*

(2) Le P. Plumier assure qu'ayant disséqué un *Fer de lance* quatre heures après sa mort, il trouva que son cœur palpitoit encore. *Manusc. du P. Plumier, communiqué par M. Bloch.*

(1) Ce fait, dit M. le Comte de la Cepède, m'a été confirmé, relativement au *Devin* ou à d'autres grands serpens, par plusieurs Voyageurs qui étoient allés dans l'Amérique méridionale, & particulièrement par M. le Baron de Widerspach, correspondant du Cabinet du Roi. *Hist. Nat. des serp. p. 374.*

(2) *Catesb. Carol. 2, p. 41.*

(3) *Draco miræ magnitudinis, quos gentili sermone Boas vocant, eo quod tam grandes sint ut boves glutire soleant, omnem latè vastabat provinciam; & non solùm armenta & pecudes, sed agricolas quoquè & pastores, tractos ad se vi spiritûs absorbebat....* D. Hieronymi Stridonienſis Epist. selectæ lugduni, 1677, vit. sanct. Hilarionis, p. 410.

l'oiseau qui faisoit des efforts pour s'enfuir; mais retenu par cette force magique, il poussoit de petits cris d'alarme & de douleur. Enfin, entraîné par une puissance irrésistible, il se précipita de lui-même dans la gueule du serpent. Cependant M. Vosmaër, qui a fait à la Haie des expériences sur un *Boiquira* qu'il avoit vivant, n'a pas pu constater la réalité d'une propriété aussi extraordinaire; & Kalm la regarde comme fabuleuse. Ce Naturaliste présume que lorsqu'on aura vu un oiseau ou tout autre animal se précipiter du haut d'un arbre dans la gueule du *Boiquira*, il aura déjà été mordu par le serpent; qu'il se sera enfui sur l'arbre; qu'il aura exprimé, par ses cris & son agitation, l'action violente du poison; que ses forces se seront insensiblement affoiblies; qu'il sera tombé auprès de son ennemi, dont les yeux enflammés & le regard avide auront suivi tous ses mouvemens; & qu'il se sera de nouveau élancé sur lui, lorsqu'il l'aura vu presque sans vie. Le témoignage de Kalm est assurément d'un grand poids; mais ses conjectures rendent seulement problématique l'existence d'une vertu que de très-célèbres Naturalistes ont accordée aux *Serpens à sonnettes*. Il est à désirer que de nouvelles expériences viennent fixer notre incertitude à cet égard; car enfin il ne seroit pas plus étonnant de voir un serpent attirer dans sa gueule un oiseau, que de voir une pierre d'aimant entraîner un morceau de fer.

ENGOURDISSEMENT. Vers la fin de l'automne, lorsque les arbres, dépouillés de leur verdure, nous annoncent l'approche des frimas, les serpens, comme les plantes, subissent un anéantissement presque absolu, une mort apparente. Toutes les petites espèces, celles qui habitent les climats froids ou les zones tempérées, éprouvent alors un dépérissement d'autant plus sensible, qu'elles sont exposées à un froid plus rigoureux. Leurs forces diminuent successivement; leur mouvement vital se ralentit au point qu'elles tombent dans un engourdissement plus ou moins profond & plus ou moins long, suivant la rigueur & la durée du froid. Les serpens qui, comme l'*Orvet*, s'ensevelissent dans des souterrains profonds, où il règne, pendant l'hiver, une température assez douce, ne s'engourdissent pas complètement. Ceux au contraire, qui ne choisissent pour abri qu'un tas de pierres ou quelque trou de muraille, comme la *vipère*, éprouvent une torpeur universelle, qui dure jusqu'au retour de la belle saison. Mais ce qui doit paroître singulier, c'est que les serpens se réveillent de leur sommeil d'hiver & reprennent tous leurs sens, lorsque la température est moins chaude que celle qui a causé leur engourdissement. On a observé en effet que ces animaux se retiroient souvent pendant l'automne dans leurs asiles d'hiver, & qu'ils s'y engourdissoient à une température égale à celle qui les ranimoit au printemps. D'où peut venir cette différence d'effets qui semblent cependant procéder de la même cause? C'est que la chaleur du printemps, dit M. le Comte de la Cepède, n'est point le seul agent qui ranime & mette en mouvement les animaux engourdis. Dans cette saison, non seulement l'atmosphère commence à être pénétrée de chaleur, mais encore elle se charge d'une grande quantité de fluide électrique, qui se dissipe avec les orages de l'été; & voilà pourquoi en automne les orages sont moins fréquens & les coups de tonnerre plus rares que dans le printemps, quoique souvent la chaleur de ces deux saisons soit égale. L'explication de ce phénomène par l'action du fluide électrique, paroît d'autant plus probable, que l'homme lui-même éprouve la même influence. Au commencement du printemps, il a bien plus de forces vitales & d'activité intérieure qu'à l'approche de l'hiver, parce que dans cette saison agréable, indépendamment de cette douce chaleur qui le vivifie, il est encore animé par le fluide électrique, dont la vertu est bien moins puissante en automne.

DÉPOUILLEMENT. Quelque temps après que les serpens sont sortis de leur engourdissement, ils subissent une espèce de mue, comme les autres animaux. La première peau qui se trouve à la superficie du corps, s'étant desséchée par les froids de l'hiver, perd enfin sa souplesse; & au lieu de se prêter aux différentes courbures que prend le corps de l'animal, elle s'en détache, le serpent s'en dépouille, & en peu de temps, une nouvelle couverture se forme à la place de la vieille. Le premier dépouillement se fait du côté de la tête; non seulement parce que la peau est plus adhérente sur ces parties, mais encore parce que leur forme en rend la séparation plus facile. L'animal commence donc à séparer les écailles qui bordent

les mâchoires, en se frottant contre une branche ou une pierre. Ces écailles, en se détachant du contour de la gueule, restent toujours unies avec celles de la surface supérieure & inférieure de la tête. Le plus léger frottement suffit alors pour replier en arrière la peau qui recouvre la tête: bientôt le serpent cherche à s'en débarrasser entièrement. Pour cet effet, tantôt il entre dans la terre; tantôt il passe à travers les branches touffues d'un buisson; tantôt enfin il se glisse entre deux pierres; & à mesure que le corps se porte en avant, la peau de la tête se retourne en sens contraire: de sorte que vers la fin de l'opération, le serpent & le fourreau ne tiennent plus l'un à l'autre que par la dernière écaille du bout de la queue, qui se détache pareillement, mais sans se retourner. Les yeux se dépouillent & la cornée se détache en entier; car cette partie, n'étant pas couverte par les paupières, se durcit comme le reste du corps & se dessèche. La structure de cette vieille peau mérite d'être observée; on y voit les plaques & les écailles conservées en entier & adhérentes entre elles par le moyen de l'épiderme auquel elles étoient attachées. Cet épiderme ne suit pas précisément la circonférence de chaque écaille; mais il fait le tour de la partie de l'écaille qui tenoit à la peau & qui ne pouvoit s'en séparer dans les divers mouvemens de l'animal. Par cette disposition, l'épiderme détaché forme une espèce de réseau moins transparent que les écailles qui paroissent en remplir les intervalles, comme autant de facettes ou de lames presque diaphanes (1). On dit que le serpent, après avoir quitté sa dépouille, se retire dans sa retraite, où il reste pendant quelques jours, jusqu'à ce que sa nouvelle peau écailleuse ait acquis une consistance convenable (2).

Education. L'homme, à qui rien ne résiste, & qui emploie tantôt la force, tantôt l'adresse pour subjuguer les animaux les plus féroces, est venu à bout de dompter les serpens. Les Jongleurs indiens sont parvenus à apprivoiser les *Serpens à lunettes*, & les font servir de spectacle à un peuple crédule. A l'exemple des Charlatans de l'ancienne Egypte, des Marses de l'Arabie, des Psilles de Cyrène & des Ophiogènes de Chypre, ils les manient sans crainte & les tourmentent impunément. Ils courent de ville en ville, pour montrer ces animaux dangereux qu'ils forcent, disent-ils, à exécuter une sorte de danse. En effet, le bateleur cherche un air monotone, traînant & dur, qui semble d'abord l'étonner; bientôt il s'avance, s'arrête & se dresse en épanouissant son chaperon. Quelquefois il reste une heure dans cette situation; & alors de légers balancemens de tête indiquent que ces sons causent sur ses organes l'impression du plaisir. Indépendamment du soin qu'on prend pour leur apprendre cet exercice, il paroît que ces serpens sont naturellement sensibles aux accords d'une espèce de flageolet champêtre. C'est ce dont je me suis assuré par des épreuves faites sur des individus qui n'étoient nullement formés à cette danse, dit l'Auteur des *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers* (1); & notamment sur un que j'avois attrapé dans mon jardin, depuis plusieurs jours. Il est vrai cependant que ces jongleurs ont souvent recours à la supercherie, pour gagner l'argent des personnes qui les font venir, à l'effet de délivrer leurs maisons d'hôtes aussi dangereux.

On prétend que la *Couleuvre commune*, lorsqu'elle est réduite à un état de domesticité, prend un attachement singulier pour les personnes qui ont soin de sa subsistance, & qu'elle leur témoigne un sentiment d'affection qui ne peut être comparé qu'à celui des animaux auxquels nous accordons le plus d'instinct. M. Valmont de Bomare a vu une *couleuvre* de cette espèce tellement affectionnée à la maîtresse qui la nourrissoit, que ce serpent se glissoit souvent le long de ses bras, comme pour la caresser, se cachoit sous ses vêtemens, & alloit même se reposer sur son sein. Sensible à la voix de celle qu'il paroissoit chérir, il alloit à elle lorsqu'elle l'appeloit; il la suivoit avec constance; il reconnoissoit jusqu'à sa manière de rire & il se tournoit vers elle lorsqu'elle marchoit, comme pour attendre son ordre. Ce même Naturaliste a vu un jour la maîtresse de ce doux animal le jeter dans l'eau, pendant

(1) *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p.* 170.

(2). *Voy. l'Observ. de George Ségerus, collect. acad. tom.* 3, *p.* 1 & 2.

(1) Page 11.

qu'elle ſuivoit dans un bateau le courant d'une grande rivière. Toujours attentif à la voix de ſa maîtreſſe, il nageoit en ſuivant le bateau qui la portoit; mais la marée étant remontée dans le fleuve, & les vagues contrariant les efforts de ce malheureux ſerpent, déjà laſſé par ceux qu'il avoit faits pour ne pas quitter le bateau de ſa maitreſſe, ſes forces l'abandonnèrent & il fut ſubmergé (1).

Le *Serpent à collier*, ſi commun dans nos climats, n'eſt ni moins doux ni moins familier. Quand il eſt pris, il ne fait aucun effort pour mordre; il ſe défend ſeulement, en agitant rapidement ſa queue. Il arrive quelquefois qu'on en nourrit dans les maiſons; & ils s'attachent avec tant d'affection à ceux qui les ſoignent, qu'au moindre ſigne ils s'entortillent autour de leurs bras & les preſſent mollement, comme pour leur témoigner une ſorte de tendreſſe & de reconnoiſſance. Au rapport de M. Cetti, en Sardaigne, les jeunes femmes élèvent des *Serpens à collier* avec beaucoup de ſoin, leur donnent à manger & leur mettent elles-mêmes dans la gueule la nourriture qu'elles leur ont préparée. Les habitans de la campagne les regardent comme des animaux du meilleur augure, les laiſſent entrer librement dans leurs maiſons, & croiroient avoir chaſſé la fortune, s'ils avoient mis en fuite ces innocens animaux (2).

La *couleuvre* que nous avons nommée, avec M. le Comte de la Cepède, la *Quatre-raies*, eſt encore ſuſceptible de beaucoup d'attachement. J'en ai vu l'année dernière (1789) trois ou quatre individus vivans, à la foire Saint-Germain. Ils obéiſſoient fidèlement à la voix de la perſonne qui les avoit élevés; ils s'entortilloient autour des bras, du cou, & faiſoient mille careſſes aux curieux qui alloient les voir. Suivant l'ordre qu'ils en avoient reçu, le plus gros vint me prodiguer ſes careſſes, il me preſſa dans ſes replis tortueux, & appliqua pluſieurs fois ſur mes lèvres ſa langue fourchue & étincelante.

Mais le *Serpent des Dames* fournit l'exemple d'une familiarité bien plus extraordinaire. Il ne s'enfuit point, & ne témoigne aucune crainte lorſqu'on l'approche. Bien plus, il ſemble que, très-ſenſible à la fraîcheur plus ou moins grande qu'il éprouve ſouvent, quoiqu'il habite des climats très-chauds, il recherche des ſecours qui l'en garantiſſent; & ſa petiteſſe, la douceur de ſes mœurs, l'innocence de ſes habitudes inſpirent aux Indiens un tel intérêt pour ce délicat animal, que les Dames, bien loin d'en avoir peur, le prennent dans leurs mains, le ſoignent & le careſſent. Les femmes de la côte de Malabar cherchent à le réchauffer, lorſqu'il paroît languir & qu'il eſt expoſé à une trop grande fraîcheur, produite par la ſaiſon des pluies & les orages. Elles le mettent dans leur ſein, l'y conſervent ſans crainte & même avec plaiſir; & le petit ſerpent, à qui tous ces ſoins paroiſſent plaire, leur rend careſſe pour careſſe, & entretient ainſi par ſa douceur leur goût & leur confiance. Elles le tournent & retournent pareillement dans le temps des chaleurs, pour en recevoir à leur rour une ſorte de ſervice, & être rafraîchies par le contact de ſes écailles (1).

Opinions des Anciens sur les serpens. Il n'eſt point ſur la terre d'animal plus fameux que le ſerpent; il eſt cité dans le plus ſaint des Recueils, comme le ſymbole de la ruſe, de la prudence, de la ſageſſe, & de l'immortalité (2). Si nous ouvrons les faſtes de la Mythologie grecque & égyptienne; ſi nous conſultons ces monumens célèbres où le ſerpent eſt employé comme hiéroglyphe, nous trouverons que les Anciens lui ont attribué, ainſi que nous, des propriétés extraordinaires. Ils lui ont donné la force; car en parlant du combat d'Acheloüs contre Hercule, ils ont ſuppoſé que le premier de ces deux demi-Dieux avoit pris la forme du ſerpent, pour vaincre plus facilement ſon redoutable adverſaire. Ils lui ont accordé l'immortalité, puiſqu'ils ont feint que Cadmus & pluſieurs autres Héros avoient été métamorphoſés en ſerpens, comme pour déſigner la durée de leur gloire, & porter juſqu'aux ſiècles futurs les témoignages de leurs glorieux exploits. Ils l'ont regardé comme l'emblème du temps

(1) *Dict. d'Hiſt. Nat.*, par M. Valmont de Bomare, art. de

(2) *Hiſt. Nat. des amphib. de la Sardaigne*, par M. Franç. Cetti.

(1) Voyez l'explication de la 1re. figure du Cabinet de Séba, *vol.* 2, *pl.* 54; & M. le C. de la Cepède, *Hiſt. Nat. des ſerpens*, *p.* 180.

(2) *Geneſe*, *chap.* 3, *verſ.* 1, *& chap.* 13. *Evang. de S. Matth. chap.* 10, *verſ.* 16, *&c.*

& de l'éternité, puiſqu'ils l'ont repréſenté ſe mordant la queue & formant un cercle parfait, pour peindre cette ſucceſſion infinie des ſiècles, & pour exprimer cette durée éternelle, dont chaque inſtant fuit avec tant de rapidité, & dont l'enſemble n'a ni commencement ni fin. C'eſt ainſi qu'il étoit figuré en argent dans un des temples de Memphis (1). Ils lui ont attribué l'intelligence, la prévoyance, & la divination; & voilà pourquoi, placé autour du miroir de la Déeſſe de la prudence, il fut conſacré à celle de la ſanté, ainſi qu'à Eſculape, adoré à Epidaure ſous la forme d'un ſerpent. Ils lui ont accordé la beauté, puiſqu'ils ont dit que Jupiter, qui, pour plaire à Léda, avoit pris la figure élégante du cygne, avoit également choiſi celle du ſerpent, pour obtenir les faveurs d'une autre divinité. Les anciens Poëtes n'ont-ils pas encore fait alluſion à l'effroi que cet animal inſpire, au poiſon que ſa morſure diſtille, & aux maux incurables qu'il produit, lorſqu'ils l'ont donné aux Euménides dont il entoure la tête; à l'envie dont il perce le cœur; à la diſcorde dont il arme les mains ſanguinaires (2).

Apothéose des serpens. Toutes ces idées des anciens Philoſophes s'étant répandues parmi les peuples à demi-policés de l'Amérique & parmi les hordes ſauvages de l'Afrique, embellies d'ailleurs par l'imagination, ou altérées par la crainte & la ſuperſtition, ont procuré à ces animaux les honneurs de l'apothéoſe. Dans quelques contrées de l'ancien & du nouveau monde, quelques eſpèces de ſerpens ont eu & conſervent encore aujourd'hui des temples, des prêtres, & des victimes. Les habitans de l'Amérique ſeptentrionale rendoient autrefois aux *Serpens à ſonnettes* un culte proportionné au mal que cauſoit leur morſure, qui n'en étoit pas cependant moins mortelle; mais dès qu'ils ont connu les moyens de la guérir, ces ſerpens ont perdu leurs autels; & le dieu n'a plus été à leurs yeux qu'un animal odieux, malfaiſant & féroce.

Dans le Royaume de Calicut, ſur la côte de Malabar, ce même ſerpent eſt cependant encore adoré. Les Brames le repréſentent comme créé de Dieu pour affliger les hommes & les punir de leurs fautes. Le Gouvernement ſoutient cette opinion ridicule; & le peuple y ajoute foi, ſans ſe donner la peine de l'examiner. Qui ſait même ſi celui qui voudroit le détromper, ne ſeroit pas le martyr du fanatiſme des Brames, ou une victime immolée par l'ignorance & la ſuperſtition? On ſait qu'un matelot hollandois, qui avoit tué, dans le Royaume de Juïda en Afrique, un ſerpent dont il avoit été mordu, eut beaucoup de peine à ſe dérober par la fuite à la pourſuite d'une multitude de femmes qui l'aſſaillirent à coups de pierres (1).

Le *Serpent à Lunettes* eſt, pour les Indiens Gentils, l'objet d'une vénération ſuperſtitieuſe, fondée ſur quelques légendes mythologiques. Ils ne déſignent preſque jamais cette *Couleuvre*, ſans y joindre les qualifications de royale, de bonne ou de ſainte. Quelques-uns la voient avec joie aller & venir juſques dans l'intérieur de leurs maiſons, malgré les exemples fréquens qu'ils ont ſous les yeux des dangers qu'occaſionne une hoſpitalité ſi dangereuſe; car comme, ſans s'en apercevoir ou pendant le ſommeil, il eſt très-poſſible de lui faire du mal, auſſi-tôt elle s'en venge avec fureur. Sa morſure peut cauſer la mort en deux ou trois heures de temps, ſur-tout ſi le venin a pénétré quelques muſcles ou quelque vaiſſeau un peu conſidérable (2). Mais ce ſont principalement les individus qui rampent dans l'enceinte & ſous la ſauve-garde des temples qui obtiennent les honneurs divins. Un Malabare qui trouve un ſerpent de cette eſpèce dans ſa maiſon, le ſupplie d'abord de ſortir. Si ſes prières ſont ſans effet, il s'efforce de l'attirer dehors en lui préſentant du lait ou quelque autre aliment. S'obſtine-t-il à demeurer? on appelle les Bramines qui lui préſentent éloquemment les motifs dont il doit être touché, tels que le reſpect du Malabare & les adorations qu'il a rendues à toute l'eſpèce. Pen-

(1) *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, pag.* 57.

(2) Pour avoir une idée plus étendue des opinions des Anciens ſur les qualités des ſerpens, il faut conſulter Plutarque, *Traité d'Iſis & d'Oſiris. Euſèbe, Prép. évang. liv.* 3. *Schaw. Obſerv. géograph. ſur la Syrie & l'Egypte, tom.* 2, *chap.* 5. *M. Savary, Lett. ſur l'Egypte, tom.* 2, *p.* 112, *&c., &c.*

(1) Voyez le *Voyage de Smith en Afrique.*

(2) *Eſſais philoſ. ſur les mœurs de divers animaux étrangers, p.* 10.

dant le séjour que Dellon fit à Cananor, un Secrétaire du Prince-Gouverneur fut mordu par un de ces serpens, qui étoit de la grosseur du bras & d'environ huit pieds de longueur. Ceux qui l'accompagnoient se contentèrent de le ramener à la ville, où le serpent fut apporté aussi dans un vase bien couvert. Le Prince, touché de cet accident, fit appeler aussi-tôt les Bramines, qui représentèrent à l'animal combien la vie d'un Officier aussi fidèle étoit importante à l'Etat. Aux prières on joignit les menaces. On lui déclara que si le malade périssoit, il seroit brûlé vif dans le même bucher; mais il fut inexorable, & le Secrétaire mourut de la force du poison. Le Prince fut extrêmement sensible à cette perte; cependant, ayant fait réflexion que le mort pouvoit être coupable de quelque faute secrète qui lui avoit peut-être attiré le courroux des Dieux, il fit porter hors du palais le vase où la *Couleuvre* étoit renfermée, avec ordre de lui rendre la liberté, après lui avoir fait beaucoup d'excuses & quantité de profondes révérences. Une piété bizarre engage encore aujourd'hui un grand nombre de Malabares à porter du lait & divers alimens dans les forêts ou sur les chemins, pour la subsistance de ces ridicules divinités (1).

Les habitans du Royaume de Juïda en Afrique ont dressé des autels au *Daboie*, & lui consacrent tous les ans les plus belles filles de la contrée. Selon quelques Voyageurs, ce serpent n'attaque que les serpens venimeux dont ce Royaume est infecté; il détruit aussi les reptiles funestes, les insectes, les vers qui dévastent les campagnes; & c'est son utilité & les services qu'il rend aux malheureux cultivateurs, qui l'ont rendu cher aux Africains. Peut-être même quelque événement extraordinaire aura séduit l'imagination des Nègres & enchaîné leur raison. Voici en effet ce que rapporte à ce sujet le Voyageur des Marchais. « L'armée de Juïda » étant prête à livrer bataille à celle d'Ardra, » il sortit de celle-ci un gros serpent qui se » retira dans l'autre. Non seulement sa forme » n'avoit rien d'effrayant; mais il parut si » doux & si privé, que tout le monde fut » porté à le caresser. Le grand Sacrificateur » le prit dans ses bras, & le leva pour le » faire voir à toute l'armée. La vue de ce » prodige fit tomber tous les Nègres à ge- » noux; ils adorèrent leur nouvelle divinité; » & fondant sur leurs ennemis avec un re- » doublement de courage, ils remportèrent » une victoire complète. Toute la Nation ne » manqua point d'attribuer un succès si mé- » morable à la vertu du serpent. Il fut rap- » porté avec toute sorte d'honneurs; on lui » bâtit un temple; on assigna un fond pour » sa subsistance; & bientôt ce nouveau Fé- » tiche prit l'ascendant sur toutes les ancien- » nes divinités. Son culte ne fit ensuite » qu'augmenter à proportion des faveurs » dont on se crut redevable à sa protection. » Les trois anciens Fétiches avoient leur » département séparé. On s'adressoit à la mer » pour obtenir une heureuse pêche; aux » arbres, pour la santé; & à l'Agoye, pour » les conseils : mais le serpent préside à la » guerre, au commerce, à l'agriculture, aux » maladies, à la stérilité. Le premier édifice » qu'on avoit bâti pour le recevoir, parut » bientôt trop petit; on prit le parti de lui » élever un nouveau temple, avec de gran- » des cours & des appartemens spacieux; on » établit un grand Pontife & des Prêtres pour » le servir. Tous les ans on choisit quelques » belles filles qui lui sont consacrées (1) ».

Comme tout ce qui produit la terreur & l'admiration, tout ce qui paroît avoir une grande supériorité sur les autres êtres, est bien près de faire naître l'idée d'un agent surnaturel, les Mexicains n'ont pu voir le serpent du genre des *Boas*, que nous avons nommé le *Devin*, sans éprouver une crainte religieuse. Parmi ce peuple demi-barbare, l'image de cet animal monstrueux a été, non seulement vénérée au milieu des nuages d'encens, mais même des flots de sang humain ont coulé pour honorer le Dieu auquel ils l'avoient consacré. On ne pense qu'en frémissant au nombre immense de victimes humaines que la hache du fanatisme aveugle & barbare a immolées sur les autels de cette divinité; & on ne se rappelle qu'avec horreur ces monceaux de têtes & d'ossemens humains que les Européens trouvèrent autour des temples où ce serpent étoit adoré. Aussi grand, aussi puissant, aussi terrible dans

(1) *Hist. des voyages, édit.* in-12, *vol.* 43, *p.* 341 & *suivant.*

(1) *Hist. génér. des voyages, édit,* in-12, *tom.* 14, *pag.* 369 & *suiv.*

les

les contrées brûlantes de l'Afrique, le *Devin* y a paru auſſi merveilleux; il y a inſpiré la même terreur; il y a été regardé comme le ſouverain diſpenſateur des biens & des maux. On en a fait également un dieu ſur les côtes du Mozambique, comme auprès du lac de Mexico. Les Japonois ſe ſont auſſi proſternés devant ce ſerpent, au rapport de Simon des Vries (1).

Morsure des serpens. De tous les maux qui affligent le genre humain, il n'en eſt point de plus triſtes ni de plus déplorables que ceux qui réſultent de la morſure des ſerpens. La plupart des maladies ſont la ſuite néceſſaire du déréglement, de l'intempérance & de la débauche. On connoît les ſymptômes qui les annoncent, les accidens qui les accompagnent & les remèdes qu'il faut leur oppoſer. Il eût été poſſible de les prévenir, ou aiſé d'en arrêter le cours; mais ici tout ſoin eſt ſuperflu, toute précaution devient inutile. Un homme à la fleur de ſon âge, plein de vigueur & de ſanté, eſt tout à coup frappé d'une piqûre funeſte. Toutes les reſſources de l'art ſont quelquefois inutiles contre l'activité d'un poiſon auſſi ſubtil. Il ſuccombe ſouvent à l'inſtant même qu'il reçoit la bleſſure. On ne peut entendre ſans frémir le récit des douleurs qu'éprouvent ceux qui ont été mordus par le *Boiquira*. Au moment où cet animal, le plus agile de tous les ſerpens, a mordu quelqu'un, il ne paroît ſur la partie bleſſée que deux petites piqûres auſſi légères que celle d'une épingle. Il ne ſouffre alors qu'une douleur peu ſenſible; mais bientôt une laſſitude exceſſive, accompagnée d'une enflure générale, affaiſſe tout le corps; une ſoif dévorante accable le malade. S'il boit, il eſt perdu ſans reſſource; la plus petite goutte d'eau hâte ſa mort & redouble les tourmens de ſon agonie. Sa bouche s'enflamme & ne peut plus contenir la langue devenue trop gonflée; les crachats ſont enſanglantés; la reſpiration devient très-difficile; une immenſe quantité de taches livides, noires, rouges & bleuâtres couvrent tout ſon corps; ſes yeux s'éteignent; ſes forces l'abandonnent; il perd peu à peu le ſentiment & meurt dans l'eſpace de cinq ou ſix minutes, ſuivant la partie du corps où il a été mordu. En général, on croit que l'intenſité du venin du *Boiquira* & la promptitude de ſes effets, dépendent de deux cauſes principales, des diverſes parties du corps où s'imprime la bleſſure & de l'état du ſerpent. Lorſqu'un gros vaiſſeau a été ouvert & que le venin a paſſé dans le ſang, les hommes & les animaux meurent en deux ou trois minutes (1). Tout remède eſt pareillement inutile contre les morſures que fait ce ſerpent, lorſqu'il eſt en fureur. Un Sauvage, voulant prouver aux Anglois l'excellence d'un antidote de ſa compoſition, ſe fit mordre par un *Boiquira* & fut guéri en effet par ſon contre-poiſon. S'étant fait mordre une ſeconde fois par ce même animal qu'il avoit irrité, l'antidote ne produiſit aucun effet; il mourut ſur le champ. On dit que ſa morſure eſt encore mortelle aux femmes groſſes. Les Sauvages en ſont ſi perſuadés, qu'il n'y a pour elles ni remède ni eſpérance; ils n'eſſayent pas même de les ſecourir. Cependant, lorſque la bleſſure porte ſur une partie charnue & que le venin n'a point paſſé dans la maſſe du ſang, il y a encore du remède. Les Américains ſe ſervent alors d'un emplâtre compoſé avec la tête écraſée du ſerpent; ou bien ils emploient le *dictame* de Virginie. Il paroît néanmoins que le véritable & le meilleur antidote que les Américains ne vouloient point découvrir & dont le ſecret leur a été arraché par M. Tennent, eſt le *poligala de Virginie*.

Mais parmi ceux qui ont le bonheur de guérir de la morſure de ce ſerpent, il n'en eſt aucun qui ne porte toute ſa vie des marques de cet accident. Les uns deviennent jaunes, & gardent juſqu'à la mort des taches

(1) *Hiſt. gén. des voyages, édit.* in-12, *tom.* 14, *pag.* 369 *& ſuiv.*

(1) *Kalm, Mém. de Suède, collect. académ. tom.* 11, *p.* 95. Le Capitaine Hall fit dans la Caroline pluſieurs expériences touchant les effets de la morſure du *Boiquira*, ſur divers animaux; il fit attacher à un piquet un ſerpent de cette eſpèce, long d'environ quatre pieds. Trois chiens en furent mordus. Le premier mourut en quinze ſecondes; le ſecond, mordu peu de temps après, périt au bout de deux heures, dans les convulſions; le troiſième, mordu une demi-heure après le premier, n'offrit d'effets viſibles du poiſon qu'au bout de trois heures. Quatre jours après, un chien mourut en une demi-minute; un chat fut trouvé mort le lendemain de l'expérience. On laiſſa enſuite s'écouler trois jours, après leſquels une grenouille mordue mourut en deux minutes; & un poulet de trois mois, dans trois minutes. *Tranſactions philoſophiq.* ann. 1655.

qui confondent leurs traits & les rendent horriblement difformes ; les autres, qui paroiſſent jouir d'une ſanté parfaite, éprouvent tous les ans, dans le même temps où ils ont été mordus, des douleurs internes très-violentes, qu'ils ne font diſparoître que par l'uſage d'une décoction d'*ariſtoloche*. Un chien qui avoit été mordu par un *Boiquira*, parut d'abord parfaitement guéri, lorſqu'on lui eut fait prendre ce remède, dit M. Kalm ; mais la première & la ſeconde année qui ſuivirent ſa bleſſure, il éprouva, le même jour qu'il l'avoit reçue, les mêmes ſymptômes qui s'étoient manifeſtés la première année : la troiſième, il devint enragé.

Autant on reconnoît des qualités nuiſibles à un ennemi ſi redoutable, autant il y a des moyens pour l'éviter & de reſſources pour s'en défendre. L'odeur qu'il exhale & le bruit de ſa ſonnette avertiſſent de fuir ; & ſi on ne peut ſe ſouſtraire par la fuite, le plus léger coup de baguette appliqué ſur le dos, l'arrête dans ſa courſe. Cependant tous ces indices que la Nature a ſi ſagement établis pour avertir de l'approche de ce ſerpent, ſont ſouvent inutiles ; il ſe gliſſe quelquefois furtivement dans les maiſons, ſe cache dans un lit, ſous un meuble, & fait des bleſſures mortelles, ſans qu'on puiſſe entendre ſa ſonnette ni ſentir l'odeur forte qui le précède (1).

Quelque redoutable que ſoit le venin du *Boiquira*, celui du *Serpent-poiſon* eſt encore plus terrible ; ſa morſure peut cauſer la mort en moins d'une ou deux minutes. « En » 1750, dit l'Auteur des *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux* » *étrangers*, j'en vis, dans la province de » Cadapet, pluſieurs exemples, un entre autres bien ſingulier, au milieu d'un corps » de troupes commandé par M. de Buſſy. » Un Marchand indien-gentil aperçut un » ſoldat mahométan de ſa connoiſſance, prêt » à tuer un de ces ſerpens endormi ſous ſon » paquet. Il ſe hâta de demander ſa grace, » en proteſtant qu'ils ne font du mal que » lorſqu'ils ſont provoqués. En même temps, » paſſant ſa main ſous le ventre de l'animal, » il ſe diſpoſoit à le porter hors du camp, » lorſque tout à coup celui-ci, ſe repliant, » le mordit au petit doigt. Ce malheureux, » martyr de ſa charité fanatique, jette un cri, » fait quelques pas & tombe ſans ſentiment. » L'on vole à ſon ſecours. La pierre à cou» leuvre, le feu, les ſcarifications, tout fut » inutile ; déjà ſon ſang étoit coagulé. Envi» ron une heure après, je fus voir le cadavre » que l'on ſe diſpoſoit à inhumer ; & je crois » avoir obſervé pluſieurs ſignes d'une diſſo» lution parfaite (1) ».

Le venin du *Serpent brûlant* eſt preſque auſſi dangereux ; mais il eſt moins actif, & ſes effets ſont très-différens. Dans quelques perſonnes, c'eſt un feu dévorant qui, en fort peu de temps, donne la mort en circulant dans les veines. Le ſang, diſſous en une lymphe ſemblable à de la lavure de chair, ſans avoir paſſé en apparence par l'état intermédiaire de la coagulation, ſort par le nez, les yeux, les oreilles & même par les pores. Dans quelques autres ſujets, le venin ſemble avoir dénaturé les humeurs en les diſſolvant. La peau ſe gerce ; elle devient écailleuſe ; le poil tombe ; les membres paroiſſent tuméfiés. Enfin les malheureux, éprouvant par tout le corps des douleurs aiguës, enſuite des engourdiſſemens, ne tardent guère à périr. Quelques-uns cependant ont, dit-on, été guéris par l'effet des remèdes donnés à propos. Quoiqu'il en ſoit, il ſemble que le venin de ces ſerpens eſt, en général, d'autant plus exalté, qu'ils vivent dans des endroits plus arides & brûlans, où ils ne ſe nourriſſent que

(1) Le plus grand que j'aie vu, dit Catesbi, étoit long d'environ huit à neuf pieds, & peſoit entre huit & neuf livres. Ce monſtre ſe gliſſa dans la maiſon du Colonel Blake de la Caroline ; & il y auroit certainement établi ſa demeure ſans être découvert, ſi tous les animaux domeſtiques n'avoient pas alarmé la famille par leurs cris redoublés. Les chiens, les porcs & la volaille, unis enſemble dans la haîne qu'ils lui portoient, faiſoient voir une extrême conſternation en hériſſant leurs poils & leurs plumes, & en marquant leur colère & leur indignation. Ils ſe rangeoient autour de lui, ſans cependant l'approcher d'aſſez près pour être expoſés à ſes atteintes ; pendant que lui mépriſoit leurs menaces & rampoit lentement. Il n'eſt pas rare d'en voir venir dans les maiſons. Il m'en eſt arrivé à moi-même un exemple fort extraordinaire. Au mois de février 1723, dans la maiſon de la même perſonne que je viens de citer, un domeſtique étant venu pour faire mon lit dans une chambre baſſe quelques minutes après mon lever, aperçut, en renverſant la couverture, un *Serpent à ſonnettes*, replié en rond entre les draps. *Catesbi*, *Carol.* 2, *p.* 41.

(1) *Eſſais philoſophiques ſur les* Couleuvres, *pag.* 14 & 15.

d'insectes remplis de parties salines, âcres, & volatiles (1).

Il n'est point encore de serpent que les Indiens qui vont à pied redoutent plus que le *Naja* ou *Serpent à lunettes*. Lorsque ce terrible animal veut se jeter sur quelqu'un, il se redresse avec fierté, fait briller des yeux étincelans, dilate ses membranes en signe de colère, ouvre sa gueule & s'élance avec rapidité en montrant la pointe acérée de ses crochets venimeux. Pour peu qu'on diffère de prendre l'antidote de son venin, sa morsure devient mortelle. L'on expire dans des convulsions horribles, ou bien la partie blessée contracte une gangrène qu'il est impossible de guérir. Kempfer prétend qu'on a un remède assuré contre la morsure de ce serpent venimeux, dans la plante appelée *ophiorriza-mungoz*, qui croît abondamment dans les contrées chaudes de l'Inde; & que l'on a employée, non seulement contre la morsure de plusieurs serpens, ainsi que des scorpions, mais même contre celle des chiens enragés.

Les détails que nous avons sur les effets du poison du *Fer-de-lance*, sont jusqu'ici contradictoires. On a écrit que la morsure de ce serpent est si funeste, qu'on ne connoissoit personne qui en eût été guéri; que ceux qui avoient été blessés, mouroient quelquefois dans l'espace de six heures & toujours dans des douleurs aiguës; que le venin des jeunes serpens de cette espèce donnoit aussi la mort, mais que la partie mordue par ces jeunes animaux n'enfloit point; que le blessé n'éprouvoit que des douleurs légères; qu'il ne souffroit point; & qu'il se déclaroit souvent une paralysie sur des parties différentes de celle qui avoit été mordue. On a ajouté qu'un grand nombre de remèdes ont été employés en vain pour sauver la vie aux malheureux qui avoient été blessés par le *Fer-de-lance*; & que l'on étoit seulement parvenu à diminuer les douleurs de ceux qui expirent quelques heures après par l'effet funeste de ce poison terrible (2). Cependant M. Bonodet de Foix, Avocat au Conseil supérieur de la Martinique, assure au contraire, qu'excepté certaines circonstances particulières où le remède n'est pas toujours efficace, la guérison est aussi prompte qu'assurée; que les moyens de l'obtenir sont aussi simples que multipliés; que la manière de les employer est connue des Nègres & des Mulâtres; que plusieurs traitemens ont été suivis du plus heureux succès, quoiqu'ils n'eussent été commencés que douze ou même quinze heures après l'accident; enfin il ajoute que la situation du malade n'est point douloureuse & qu'il périt sans sortir de l'assoupissement profond dans lequel il est toujours plongé depuis le moment de sa blessure (1). J'ajouterai ici que parmi quelques manuscrits authentiques du P. Plumier, qui m'ont été communiqués par M. Bloch, Docteur en médecine à Berlin, j'ai trouvé deux dessins qui se rapportent au *Fer-de-lance*, qu'il nomme *Serpent jaune de la Martinique*. L'un de ces dessins représente l'animal replié en spirale & prêt à s'élancer sur sa proie, avec cette inscription au dessus : *Vipera Americana ad morsum parata*. L'autre présente la figure d'une plante qu'il regarde comme un antidote contre sa blessure, & qu'il appelle *tithymale à feuilles dentelées, opposées, ovales, à tige noueuse, & dont les fleurs sont placées dans l'aisselle des feuilles* (2). A la suite de ces deux figures, on lit encore le résultat de quelques expériences que ce célèbre Naturaliste avoit faites sur une plante à laquelle le P. Dutertre attribue la vertu de faire mourir le *Fer-de-lance*. Comme ce manuscrit n'a point été encore imprimé, j'espère qu'on ne sera pas fâché de voir ici quelques détails qui y sont contenus.

« Le 4 de mai 1696, dit le P. Plumier, » revenant du cul-de-sac Frégate, à l'habi- » tation du sieur Guerault, au cul-de-sac » François, avec le sieur la Martinière, Mé- » decin du Roi à la Martinique, nous ren- » contrâmes dans le chemin un petit serpent » jaune. Ledit sieur la Martinière le prit fort » hardiment, tout en vie, avec la main. En-

(1) *Essais philosophiq. sur les serpens ou couleuvres, pag.* 16 & 17.

(2) *Mémoires* sur la *Vipère jaune de la Martinique*, publiés dans les nouvelles de la *Républiq. des lettres & des arts.*

(1) *Lettre* sur la *Vipère jaune de la Martinique*, par M. Bonodet de Foix, insérée dans les nouvelles de la *Répub. des lett. & des arts*, 1786.

(2) *Tithymalus humilis, serratifolius; foliis oppositis, lanceolatis, serratis : caule articulato; floribus axillaribus.*

» viron une heure après, nous lui préſentâmes » un petit tronçon de la tige de la plante » que j'ai appelée dans mon premier volume, » *dracontium ſcandens*, *amplis foliis*, *perfo-* » *liatis* (1), pour faire l'épreuve de ſa vertu, » ſuivant ce qu'en raconte le R. P. Dutertre, » qui nomme cette plante l'*herbe des couleu-* » *vres*. Ce ſerpent ne l'eut pas plutôt devant » le nez, qu'ouvrant ſa gueule comme s'il » l'eût voulu mordre, il reſta roide mort, la » gueule ouverte..... Pour me mieux aſſurer » ſi cette plante avoit véritablement tué ce » ſerpent, je fis mes diligences pour aſſayer » ſa propriété ſur quelque autre. Le 6 de » juin ſuivant, on m'en apporta un autre en » vie, à qui je préſentai un tronçon de la » même plante. Il s'alongea un peu après » par deux fois, comme s'il eût ſouffert quel- » que convulſion, ſur-tout la dernière fois. » Je le croyois expiré; mais enſuite il revint » auſſi vigoureux qu'auparavant. Je lui fis » même mordre le bois pluſieurs fois, ſans » que pourtant il témoignât d'en recevoir » aucun dommage. Je crus que le bois n'a- » voit pas aſſez de vertu, étant cueilli depuis » quelque temps & même preſque pourri » en partie. Le lendemain je lui en préſentai » une grande pièce toute fraîche; je la lui » fis mordre; je la lui tins long-temps deſſus, » mais ſans aucun effet. Je me perſuadai » alors que ce n'étoit pas la plante qui avoit » fait mourir le premier, mais que ce pouvoit » être l'ardeur du ſoleil, l'y ayant laiſſé atta- » ché un bon eſpace de temps. J'y mis celui-ci » auſſi. Quelques inſtans après, ſentant la » chaleur, il fit tous ſes efforts pour ſe retirer; » & il mourut d'abord en ouvrant la gueule, » comme le premier. Mais n'étant pas en- » core content de cette expérience, je tâchai » d'en avoir un troiſième. Effectivement, » quelques jours après, le ſieur Tartonne, » maître Chirurgien-Major des galères de » France & pour lors réſidant au fort Saint- » Pierre de la Martinique, m'en fit voir un » en vie, long d'environ trois pieds & demi. » Nous lui préſentâmes le même bois tout » frais & en diverſes façons, ſans que pour- » tant il en reçût aucun mal. Je l'expoſai » enſuite au ſoleil, où il mourut, auſſi bien » que les deux premiers, après avoir fait des » efforts très-grands pour ſe retirer de l'ar- » deur du ſoleil, ce qui m'a confirmé dans » le ſentiment que ce n'étoit pas cette plante » qui avoit tué le premier. J'ai expérimenté » la même choſe ſur deux groſſes *Couleuvres*, » étant au petit Gouave de l'île Saint-Do- » mingue. Je les expoſai toutes deux à l'ar- » deur du ſoleil, où elles moururent un peu » après, avec de grandes contorſions. J'en » pris une avec la main, après qu'elle fut » morte; je n'en pus jamais ſouffrir la cha- » leur..... Je diſſéquai ce ſerpent quatre » heures après ſa mort, je trouvai que ſon » cœur palpitoit encore ». *Signé*, F. CHARLES PLUMIER, Minime, B. R.

C'eſt ici le lieu de parler de la *Vipère*, qui eſt un des ſerpens les plus dangereux qui habitent parmi nous; mais je dois prévenir que les Naturaliſtes modernes ne ſont pas d'accord ſur l'intenſité du venin de cet animal, ni ſur l'eſpèce de remède qu'il faut lui oppoſer. Je préſume que la différence qui règne dans leurs opinions, vient de la diverſité des ſujets qu'ils ont ſoumis aux expériences. Peut-être les individus dont M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont éprouvé le venin, n'étoient pas ſeulement deux *Vipères* diſtinguées par quelque caractère accidentel, mais deux eſpèces très-diſtinctes (1). Selon M. l'Abbé Fontana, quelque ſubtil que ſoit le poiſon de la *Vipère*, il paroît qu'il eſt ſans effet ſur les animaux qui n'ont point de ſang; il ne peut pas non plus donner la mort aux *Vipères* elles-mêmes. Et à l'égard des animaux qui ont le ſang chaud, la morſure de ce ſerpent leur eſt d'autant moins funeſte, que leur groſſeur eſt plus conſidérable : de ſorte qu'on peut préſumer que ce venin n'eſt pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiſeaux. Enfin il s'eſt aſſuré, par l'expérience, qu'il eſt d'autant plus dangereux, qu'il a été diſtillé en plus grande quantité dans les plaies,

(1) Il paroît que c'eſt le *dracontium pertuſum*. *Linn. ſpec. plant.* 1780, *vol. iv*, *p.* 74, *n.* 5.

(1) La *Vipère* dont M. l'Abbé Fontana s'eſt ſervi pour faire ſes expériences, eſt le *Coluber berus* de Linné, dont le caractère diſtinctif conſiſte en une bande noire, diſpoſée en zig-zag ſur toute la longueur du dos. M. Laurenti, au contraire, prétend que la ſienne eſt la même que celle de Rédi, & qu'elle eſt diſtinguée des autres eſpèces par pluſieurs bandelettes noires, tranſverſales, diſpoſées ſur quatre rangées longitudinales, qui ſe réuniſſent en une ſeule bande ſur la partie antérieure du corps & ſur la queue.

par des morſures répétées. Le poiſon de la *Vipère* eſt donc funeſte en raiſon de ſa quantité, de la chaleur du ſang & de la petiteſſe de l'animal qui eſt mordu. Ne doit-on pas encore ajouter qu'il doit être plus ou moins dangereux ſuivant la chaleur de la ſaiſon, la température du climat & l'état de la *Vipère* plus ou moins irritée? Du reſte, ſuivant le Phyſicien célèbre dont nous analyſons ici les obſervations, le venin de la *Vipère* tue, en détruiſant l'irritabilité des nerfs, de même que pluſieurs autres poiſons tirés du règne animal ou du règne végétal. Il a auſſi fait voir que cette liqueur jaune, renfermée dans la véſicule, étoit un poiſon très-dangereux, lorſqu'elle étoit priſe intérieurement; & que Rédi, ainſi que pluſieurs autres Obſervateurs, n'ont écrit le contraire, que parce qu'on avoit avalé de ce poiſon en trop petite quantité pour qu'il pût être nuiſible (1). Quant aux moyens de prévenir les ſuites funeſtes de la morſure de la *Vipère*, M. l'Abbé Fontana s'en eſt occupé avec un courage & une patience dignes des plus grands éloges. Il a fait plus de ſix mille expériences. Il a eſſayé l'effet de diverſes ſubſtances indiquées avant lui comme des remèdes plus ou moins aſſurés contre le venin de ce ſerpent; & il a trouvé, en comparant un très-grand nombre de faits, que l'alcali volatil, appliqué extérieurement ou pris intérieurement, étoit ſouvent ſans effet contre ce poiſon. Il en eſt de même de l'acide vitriolique, de l'acide nitreux, de l'acide marin, de l'acide phoſphorique, de l'acide ſpatique, des alcalis cauſtiques ou non cauſtiques tant minéraux que végétaux, du ſel marin & des autres ſels neutres. Les huiles & particulièrement celle de thérébentine, lui ont paru de quelque utilité contre les accidens produits par la morſure des *Vipères*; & il croit que le meilleur moyen d'employer ce remède, c'eſt de tremper pendant long-temps la partie mordue dans cette huile de thérébentine, extrêmement chaude. Il penſe auſſi qu'il eſt avantageux de tenir cette même partie mordue dans l'eau, ſoit pure, ſoit mêlée avec de l'eau de chaux, ſoit chargée de ſel commun ou d'autres ſubſtances ſalines. Ce remède appaiſe la douleur, ainſi que l'inflammation; & la couleur de la partie bleſſée eſt moins altérée & moins livide. Les vomiſſemens produits par l'émétique peuvent auſſi n'être pas inutiles; mais le traitement que M. l'Abbé Fontana regarde comme le plus efficace, conſiſte à couper la partie mordue, peu de minutes après l'accident. Bien plus, conſidérant que les nerfs ne peuvent pas communiquer le venin, & que ce poiſon ne ſe répand que par le ſang, cet Obſervateur a penſé qu'il ſuffiſoit d'empêcher la circulation du ſang dans la partie mordue. Il croit donc qu'une ligature miſe à la partie bleſſée prévient la maladie interne & générale qui donne la mort à l'animal. Enfin, dans un ſupplément imprimé à la fin du ſecond volume de ſon ouvrage, M. l'Abbé Fontana annonce, d'après de nouvelles expériences, que la pierre à cautère détruit la vertu mal-faiſante du venin de la *Vipère*, & que tout concourt à la faire regarder comme le véritable & ſeul ſpécifique contre ce poiſon: il ajoute qu'il ſuffit de l'appliquer ſur la plaie, après l'avoir agrandie par des inciſions convenables; mais ce remède n'eſt pas toujours appliqué à temps ou ne ſe mêle pas avec le venin. On ne peut pas toujours faire pénétrer la pierre à cautère dans toutes les parties où le poiſon eſt parvenu. Les trous que font les dents de la *Vipere* ſont très-petits & ſouvent inviſibles. L'inflammation & l'enflure qui ſurviennent augmentent même la difficulté de les découvrir; en ſorte que les inciſions ſe font preſque toujours au haſard. Ainſi, quoique la pierre à cautère ſoit le véritable ſpécifique contre la morſure de ce ſerpent, ſon effet devient quelquefois nul par la difficulté d'en faire l'application.

Tels ſont les réſultats des expériences de M. l'Abbé Fontana ſur le poiſon de la *Vipère*. Avant lui, M. Laurenti, Docteur en médecine à Vienne en Autriche, en avoit fait de très-intéreſſantes ſur le même objet; & il y avoit employé un grand nombre d'individus qui appartiennent, ſelon cet Obſervateur, à une eſpèce particulière.

Après avoir recueilli pluſieurs de ces *vipères*, M. Laurenti voulut d'abord éprouver ſi elles étoient véritablement dangereuſes. En conſéquence, il fit mordre ſucceſſivement une poule, un lapin & un pigeon, qui moururent tous dans l'eſpace de dix minutes. Le même jour 22 novembre, il expoſa d'autres animaux de la même eſpèce à la dent venimeuſe de ces ſerpens dangereux.

(1) Ouvrage de M. l'Abbé Fontana ſur les poiſons, & particulièrement ſur celui de la *Vipère*. *Florence*, 1781, *vol.* 2, *p.* 308.

Leur morſure cauſa beaucoup d'inflammation ; la plaie étoit bordée de noir ; les animaux ne pouvoient ſe tenir ſur leurs jambes, mais ils ne périrent point. D'où il conclut que le poiſon de la *vipère* s'épuiſe en répétant ſes morſures. En effet, il s'aſſura par de nouvelles expériences qu'il falloit au moins ſept jours à ce ſerpent avant que le poiſon recouvrât toute ſon activité. Après ces recherches préliminaires, M. Laurenti eſſaya de trouver quelque remède à un venin auſſi puiſſant. Il fit prendre aux lapins & aux pigeons une grande quantité d'huile d'olive, dont les anglois font tant de cas contre la morſure de leur *vipère*, que nous avons nommée *dipſade;* il donna à d'autres l'huile d'amandes & de palmier ; il employa l'alcali volatil, que Charas regarde comme un excellent antidote ; il y ajouta l'huile de ſuccin, à l'exemple de M. de Juſſieu ; il leur fit prendre de la poudre d'ailhaud, le vinaigre de litharge, l'opium, le camphre, la poudre de cette *ariſtoloche* ſi fameuſe contre la morſure des ſerpens, que M. Jacquin avoit apportée d'Amérique, la poudre *d'aconit* préparée avec le ſucre ; il donna même à un pigeon onze grains de mercure doux ; mais toutes ces préparations ne purent garantir de la mort les animaux qui avoient été mordus. Enſuite il préſenta à un lapin une doſe de mercure gommeux, dont la découverte eſt dûe à M. Plenk, maître en chirurgie : cet animal avala avec voracité ce remède ; après quoi M. Laurenti l'expoſa deux fois de ſuite à la dent venimeuſe d'une groſſe *vipère*, qui lui fit deux profondes bleſſures ſur les parties latérales du corps ; bien loin de ſubir le ſort des autres animaux qui avoient été mordus, ce lapin n'éprouva aucun accident funeſte ; il ne lui ſurvint aucun ſymptôme fâcheux ; il marcha & conſerva ſa gaîté ordinaire. Le même jour, il fit prendre à un autre lapin de la racine de gentiane en poudre ; & une heure après il le fit mordre par une autre *vipère*. Cette bleſſure ne lui cauſa aucun mal ; la plaie ne devint pas même livide, & il mangea avec avidité toutes les feuilles de chou qu'on lui offrit. De ces deux remèdes, dont l'efficacité a été ainſi conſtatée ſur divers animaux, M. Laurenti a penſé qu'on en pourroit former un antidote pour l'homme, contre la morſure de ce ſerpent : il en preſcrit la compoſition dans la formule ſuivante :

Prenez une demi-dragme de mercure, deux dragmes de gomme arabique, pilez enſemble ces deux ſubſtances & réduiſez-les en poudre dans un mortier de pierre. Enſuite, continuant toujours à les broyer, verſez goutte à goutte trois onces d'eau de fontaine ; enfin ajoutez-y deux ſcrupules d'extrait de gentiane, deux dragmes de ſucre blanc, & faites-en une boiſſon pour le malade, qu'il prendra en une ſeule doſe.

DURÉE DE LA VIE. Nous n'avons pas encore de connoiſſances poſitives ſur la longueur de la vie des ſerpens. Les plus grandes eſpèces de cet ordre ont toujours inſpiré trop de crainte pour qu'on ait oſé les obſerver avec aſſiduité ; d'ailleurs la conformation extérieure de ces animaux eſt ſi peu variée, qu'on ne peut s'aſſurer d'avoir vu pluſieurs fois le même individu dans les endroits où ils vivent en liberté. Mais ſi nous manquons de preuves directes, nous ſommes fondés à préſumer que leur vie comprend un grand nombre d'années. En effet, lorſqu'on conſidère que les fœtus des plus groſſes eſpèces n'ont à la ſortie de l'œuf qu'environ deux pieds de longueur & qu'ils parviennent, comme nous venons de le voir, à celle de cinquante pieds ; lorſqu'on conſidère, dis-je, l'énorme diſtance qui ſe trouve entre la taille qu'ils ont au moment de leur naiſſance & celle qu'ils doivent acquérir, la différence de ce qu'ils ont été avec ce qu'ils doivent être, le long engourdiſſement qu'ils éprouvent pendant l'hiver, ſaiſon où le développement eſt entièrement ſuſpendu, on ne peut s'empêcher de croire que la durée de leur vie ne s'étende au delà d'un ſiècle (1). Cette longue carrière

(1) Je puis citer un fait qui appuie cette conjecture. En 1754, M. Fugy, Curé de la paroiſſe de Trélans en Gévaudan, chaſſant un jour ſur un côteau couvert de brouſſailles & de genets, vit revenir à lui ſon chien, le poil hériſſé, la queue baiſſée & pouſſant des cris de frayeur. Ne pouvant deviner la cauſe d'une ſemblable terreur, il monta ſur un rocher qui dominoit les brouſſailles, & jeta une pierre vers l'endroit d'où le chien étoit ſorti. A l'inſtant, il vit un ſerpent long d'environ ſix ou ſept aunes & d'une groſſeur prodigieuſe, ſe redreſſer ſur ſa queue & menacer par des ſifflemens horribles. Ce Curé fut ſi ſaiſi à l'aſpect de cet animal, qu'il tomba à la renverſe. Depuis ce temps-là, ce ſerpent a paru trois ou quatre fois, & a cauſé la même ſenſation à tous ceux qui l'ont vu. Le 29 de juin 1786, un autre chaſſeur l'a rencontré dans le même lieu, & il a été ſi effrayé, qu'il n'a pas oſé lui lâcher le coup de fuſil. Cet homme m'a aſſuré qu'il avoit la tête plate, les yeux bordés

ſeroit encore bien plus prolongée, ſi le commencement de leur dépériſſement n'étoit pour les ſerpens comme pour les autres animaux ſauvages, le terme prochain de leur exiſtence; mais du moment que leur vigueur diminue, qu'ils n'ont plus aſſez de légéreté pour atteindre leur proie, ni aſſez de force pour ſe défendre contre leurs ennemis, la vieilleſſe n'eſt pour eux qu'un inſtant qui s'écoule avec rapidité. Bientôt retirés dans leurs repaires, où même quelquefois ils ont de la peine à ſe traîner, ils meurent de faim & d'inanition, ou ſont dévorés par des animaux plus vigoureux (1).

RECETTES GÉNÉRALES CONTRE LA MORSURE DES SERPENS. Je penſe qu'on ſera bien aiſe de trouver ici quelques-unes des meilleures recettes qu'emploient les peuples de l'Aſie contre la morſure des ſerpens. Je les ai tirées des relations de pluſieurs voyageurs, & notamment de l'ouvrage intitulé, *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs des différens animaux étrangers*. L'auteur qui a reſté longtemps dans l'Inde, les tenoit, dit-il, de quelques Médecins, des Pſilles & des empiriques qui jouiſſoient dans leur pays d'une certaine réputation. Cette petite analyſe peut être utile aux perſonnes qui ſe tranſportent dans ces climats éloignés, & qui ſont ſans ceſſe expoſées à la rencontre des ſerpens venimeux. Je ſerois trop heureux ſi quelqu'un des antidotes dont je vais faire mention, pouvoit un jour ſauver la vie ou du moins procurer quelque ſoulagement à quelqu'un de ces voyageurs qui ne s'enfoncent qu'avec inquiétude dans l'immenſité des déſerts de l'Afrique ou de l'Aſie, & pour qui tout être animé, ſans en excepter l'homme, eſt un objet à craindre & un ennemi à éviter.

L'uſage ordinaire des Arabes, lorſqu'ils ont été mordus par quelque ſerpent venimeux, c'eſt d'appeler promptement des Pſilles, la plupart *ſayettes*, ou deſcendans de Mahomet. Ces vénérables perſonnages, après avoir fait une légère ſcarification à la morſure, débutent par marmotter à voix baſſe quelques verſets du Koran, & mâchent quelques gouſſes d'ail. Enſuite ſuçant la plaie avec force, ils ſemblent ne reprendre haleine que pour prononcer le nom de Dieu. L'opération finie, ils appliquent ſur la plaie un peu de marc de ce qu'ils ont dans la bouche, & continuent toujours leurs prières; ils mettent enfin un peu de leur ſalive ſur les lèvres & ſur la langue du malade.

Pluſieurs Aſiatiques, Mahométans, Gentils & Chrétiens, vantent encore les effets d'une recette bien plus admirable. Il s'agit d'amulettes préſervatives & d'enchantemens, auxquels de loin comme de près aucun venin ne peut réſiſter. Ce qui ſemble prêter à l'exagération & échauffer la crédulité des ſpectateurs bénévoles, c'eſt le talent qu'ont réellement quelques charlatans de manier impunément la plupart de ces ſerpens. Il ſeroit poſſible que le ſecret dépendit uniquement de leur adreſſe, & qu'en cas d'accidens ils euſſent recours aux procédés indiqués. Je dirai même, continue l'auteur des Eſſais philoſophiques, que deux Marchands Arabes, honnêtes Sayettes, avec qui j'ai eu occaſion de me lier aſſez particulièrement, m'ont paru déſapprouver de pareilles épreuves; & quoique ſe prétendant auſſi propres que d'autres pour guérir ces ſortes de morſures, ils ne comptoient que ſur l'aſſiſtance de Dieu, par le moyen de la ſuccion & des prières convenables. Cependant il me ſemble à peu près certain que le ſang & les humeurs des Pſilles de profeſſion, grands mangeurs de ſerpens, ſont réellement imprégnés de qualités propres à ne rien redouter de l'acide d'un venin tel que celui du *Serpent à lunettes*, ou de la *Vipère*. Quoi qu'il en ſoit, on trouve en Arabie des ſerpens qui réſiſtent aux enchantemens & aux prières des deſcendans du Prophète (1).

---

de rouge, & que ſa longueur étoit au moins de ſept aunes. Le propriétaire du terrein qu'il habite m'a dit qu'en fouillant la terre, il avoit trouvé, à quelques pieds de profondeur, le trou qui lui ſervoit de retraite; qu'il s'étendoit du couchant à l'orient; & qu'il étoit de la groſſeur de la cuiſſe. Telles ſont auſſi à peu près les dimenſions que les chaſſeurs ont attribuées à cet animal. Il réſulte donc, en calculant le temps qui s'eſt écoulé entre la première & la dernière apparition de ce ſerpent, qui aſſurément eſt ſeul dans cette contrée où le froid eſt exceſſivement rigoureux pendant l'hiver, qu'il s'eſt écoulé un laps de quarante-deux ans; il lui a fallu pour le moins un eſpace de temps auſſi conſidérable avant de parvenir à la taille qu'il avoit lorſqu'il a paru en 1754; il a donc aujourd'hui environ 84 ans.

(1) On ſait que l'*ichneumon* ou *mangouſte*, le *cochon-marron*, & les *cicognes* ſont les ennemis déclarés des ſerpens, & qu'ils en détruiſent une grande quantité, même les plus venimeux.

(1) *Eſſais philoſ. ſur les mœurs de divers animaux étrangers*, p. 27.

Mais ſans nous arrêter à ces remèdes, dont toute l'efficacité paroît fondée ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes, paſſons aux véritables antidotes, dont la vertu eſt conſtatée par un grand nombre d'expériences.

Le remède que les Indiens ſemblent employer avec le plus de ſuccès contre la morſure des *Serpens à ſonnettes*, c'eſt de ſucer la plaie; cela produit quelquefois un bon effet, quand la bleſſure n'eſt pas conſidérable. Ils ont auſſi quelques racines avec leſquelles ils prétendent ſe guérir. Du nombre de ces plantes ſont entre autres une eſpèce de *cabaret*, appelé communément *racine de cœur des ſerpens*, & une eſpèce de *chriſanthème*, nommé *croix de ſaint Antoine*; mais ils ont plus de confiance en une petite racine tubéreuſe, qu'on fait venir des parties les plus intérieures du pays. Les Indiens de la Virginie & de la Caroline la portent sèche dans leurs poches; dans le beſoin, ils la mâchent, en avalent le jus & en appliquent une partie ſur la plaie (1).

La morſure des *Couleuvres* d'étang ou même des champs, telles que nous en voyons en Europe, eſt communément auſſi peu dangereuſe en Aſie. Une légère ſcarification & l'application d'un peu de chaux vive, ou d'une pièce rouillée de vert de gris que l'on fixe ſur la plaie, ſuffiſent pour opérer la guériſon (2).

La pierre à couleuvre, ſi célèbre contre la morſure des ſerpens, & dont on fait ſouvent uſage dans l'Inde, eſt compoſée d'os calcinés, pétris avec une certaine terre calcaire très-abſorbante. On l'applique le plutôt poſſible ſur la plaie, après avoir fait de petites ſcarifications. Son effet conſiſte à ſe coller & à pomper le venin. Il faut en avoir au moins deux, parce qu'auſſi-tôt que la première eſt ſaturée & ſe détache, l'on en applique une ſeconde. Il ſemble que cette pierre n'opère qu'en qualité d'abſorbant; cependant il eſt poſſible que ſes parties alcalines agiſſent auſſi ſur l'acide du venin.

Pluſieurs médecins Indiens font uſage d'une racine connue en Europe ſous le nom de bois de ſerpent. Son écorce marquetée préſente effectivement une ſorte de reſſemblance avec la peau de ces animaux; l'intérieur eſt ordinairement blanchâtre, compacte, & amer; on la pile & on la délaye dans un peu d'arak (1). Le malade avale ce jus & applique le marc ſur la plaie. Cette plante agit par ſon ſel volatil, mais probablement beaucoup d'autres pourroient produire autant d'effet, car elle n'a pas toujours un ſuccès aſſuré, même contre la morſure des *Serpens à lunettes*, qui cependant ne ſont pas les plus dangereux.

On attribue à peu près les mêmes vertus à certaines feuilles qu'on déſigne ſous le nom de feuilles de *mangouſte*. On prétend que cet animal a fait connoître la propriété de cette plante, en ſe hâtant d'en manger auſſi-tôt qu'il eſt mordu.

Le jus d'un arbuſte nommé *kalli* eſt encore fort recommandé par les Indiens. Pluſieurs empiriques frottent avec le jus la plaie ſcarifiée, & en font avaler au malade deux ou trois gouttes dans de l'huile. Les branches de ce petit arbre ſont chargées d'eſpèces de ſiliques d'une forme cylindrique & remplies d'un ſuc laiteux. C'eſt un puiſſant cathérétique, dont une petite doſe dans un liquide approprié forme un purgatif très-violent. Au reſte, ce remède, ſans être des plus aſſurés, eſt d'ailleurs fort dangereux. Pour s'en convaincre, il ſuffit de ſavoir que les princes Indiens ſe ſont pluſieurs fois ſervis de cette plante pour défendre les approches des places, qui n'avoient dans les environs que des eaux dormantes de citerne ou d'étang. Ils les empoiſonnoient en y faiſant jeter & fixer au fond des paquets de feuille de cet arbuſte.

Un médecin avec qui j'ai eu occaſion d'avoir des liaiſons aſſez intimes, continue l'auteur déjà cité, me vantoit fort les vertus d'un baume ſecret, compoſé des foies & des cœurs des ſerpens. Il les mettoit en digeſtion dans de l'huile vierge; & après qu'ils y étoient en quelque façon diſſous, il y mêloit un peu de ſel ammoniac & d'eſſence de cannelle. Il faiſoit appliquer ce baume ſur la plaie ſcarifiée & en faiſoit avaler une cuillerée mêlée dans le double d'huile ordinaire (2).

Enfin il y a des Arabes qui ſe guériſſent eux-mêmes en mangeant ſur le champ le corps cru du ſerpent qui les a mordus. Ils prennent en même temps une forte doſe de

(1) *Catesb. Carol.* 2, *p.* 42.
(2) *Eſſais philoſ. p.* 20.

(1) Eau de vie du pays.
(2) *Eſſais philoſ. p.* 24.

ſel

sel ammoniac, ou même de sel commun. Quelques-uns de leurs médecins, après avoir scarifié la partie blessée, préfèrent cependant d'y appliquer des ventouses, ou d'en approcher un charbon ardent, de manière que l'impression du feu devienne un peu sensible sur la peau; d'autres, trouvant à leur portée de l'huile ou du beurre bouillant, en font tomber quelques gouttes sur la plaie. Ils pensent que ces cautères, appliqués sur le champ, attirent ou plutôt fixent puissamment le venin (1).

(1) *Essais philos. p.* 25.

On doit conclure de tout ce que nous avons dit sur le venin des serpens; en premier lieu, qu'il agit en provoquant la dissolution des parties intégrantes du sang, & qu'il ne diffère que par le plus ou le moins d'intensité ou de volatilité; en second lieu, si l'on considère les antidotes dont nous avons fait mention, soit qu'on suppose qu'ils agissent en fixant les miasmes venimeux, ou qu'ils les neutralisent en se combinant avec eux, il paroît que les alcalis les plus actifs sont les plus efficaces & les meilleurs spécifiques contre la morsure des serpens.

PRÉCIS ANATOMIQUE
DES SERPENS,

Avec l'explication de quelques mots techniques qui entrent dans les descriptions ordinaires.

LE corps du serpent est très-long, relativement à sa grosseur; il est tantôt cylindrique, tantôt aminci vers la queue & dépourvu de pattes. Sa forme est peu variée; mais les tégumens qui le recouvrent présentent beaucoup de différences par la teinte, l'ordre & l'arrangement des couleurs.

* *Figure du corps.*

IL EST ARRONDI (*Rotundatum*). Le tronc a une forme entièrement orbiculaire : quelques *Anguis*, les *Amphisbènes*.

— COMPRIMÉ PAR LES CÔTÉS (*Compressum*). Presque tous les serpens ont le corps un peu aplati latéralement.

— PLAT SOUS LE VENTRE (*Subtùs planum*). Les *Crotales*, les *Boas*, les *Couleuvres* ont la surface inférieure entièrement plate.

— CYLINDRIQUE (*Cylindricum*). Les *Anguis*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles* sont à peu près également gros dans toute leur longueur.

— AMINCI VERS LA QUEUE (*Versùs caudam attenuatum*). Les *Boas*, les *Crotales* & les *Couleuvres* diminuent insensiblement d'épaisseur du côté de la queue.

** *Surface du corps.*

IL EST ÉCAILLEUX (*Squamosum*). La surface du corps est revêtue d'écailles : la plupart des serpens.

— NU (*Nudum*). La peau est dépourvue d'écailles : les *Cæciles*.

— RUDE AU TOUCHER (*Scabrum*). Les écailles qu'on trouve sur certaines espèces sont relevées par une arête & rendent la surface du corps raboteuse : le *Boiquira*, l'*Atropos*.

— GLISSANT (*Lubricum*). Une liqueur visqueuse répandue sur tout le corps rend la peau très-glissante : quelques serpens, notamment les *Cæciles*.

— COUVERT DE BANDES (*Fasciatum, vittatum*). Le corps est orné de bandelettes tantôt transversales, tantôt longitudinales : telles sont les espèces renfermées dans les deux dernières sous-divisions du genre des *Couleuvres*, &c.

— MAILLÉ (*Reticulatum*). La surface de l'animal est couverte de lignes qui, en se croisant, forment des espèces de mailles : le *Réseau*, &c.

On peut diviser le corps du serpent, comme celui des autres animaux, en parties extérieures & en parties intérieures. Les parties extérieures comprennent la tête, le tronc & la queue; les parties intérieures renferment le squelette, les muscles & les viscères.

PARTIES EXTÉRIEURES DU CORPS.

§. Ier.

LA TÊTE.

La tête du serpent est la partie du corps dont la conformation est la plus variée, & de laquelle on peut tirer un des principaux caractères spécifiques.

ELLE EST DISTINGUÉE DU TRONC, DISTINCTE (*Distinctum, discretum*). Ordinairement elle est plus grosse ou plus mince que l'origine

du tronc : les *Crotales*, les *Boas*, la plupart des *Couleuvres* ont la tête plus groſſe.

— CONFONDUE AVEC LE TRONC, INDISTINCTE (*Indiſtinctum*, *indiſcretum*). Elle eſt d'une épaiſſeur égale à celle de la partie qui correſpond au cou : les *Anguis*, les *Amphisbènes*, les *Cæciles*, l'*Acrochorde* & pluſieurs eſpèces de *Couleuvres*.

— CONVEXE, RELEVÉE EN BOSSE (*Convexum*, *gibbum*). Elle eſt renflée ſur le ſommet dans la plupart des ſerpens.

— APLATIE (*Depreſſum*). La largeur ſurpaſſe de beaucoup ſa hauteur : les *Boas* & pluſieurs *Couleuvres*.

— EN FORME DE CŒUR (*Cordatum*). Depuis l'extrémité poſtérieure des mâchoires, dont les bords ſont arrondis, la tête ſe rétrécit inſenſiblement vers le muſeau : le *Devin*, la *Schyte*.

— TRIANGULAIRE (*Triangulare*). La plus grande largeur de la tête eſt vers la nuque, dont les bords ſont anguleux ; enſuite elle ſe rétrécit inſenſiblement vers le muſeau : le *Tortu*, l'*Atropos*.

— OVALE (*Ovatum*). Le diamètre de la longueur ſurpaſſe celui de la largeur ; ſa figure imite plus ou moins celle d'un œuf : l'*Hébraïque*, la *Bande-noire*, le *Lacté*, le *Serpent à chaîne*.

— GARNIE DE PLAQUES (*Cataphractum*). Le ſommet eſt revêtu de grandes écailles de figure irrégulière, diſpoſées tranſverſalement ſur quatre rangs : la plupart des *Couleuvres*.

— GARNIE D'ÉCAILLES POSÉES A RECOUVREMENT (*Imbricatum*). Le ſommet eſt couvert d'écailles ſemblables à celles du dos, qui ſe recouvrent les unes les autres, comme les ardoiſes ſur un toit : le *Daboie* & les ſerpens venimeux.

La tête comprend la bouche, le muſeau, les mâchoires, les lèvres, les dents, la langue, les yeux & les narines. On ne trouve point de trou extérieur pour l'organe de l'ouïe.

I. LA BOUCHE (*Os*) eſt cette cavité compriſe entre les mâchoires & dont la dilatation eſt fort conſidérable. *Pl.* A, *fig.* 4 ; & *pl.* 23, *fig.* 44.

II. LE MUSEAU (*Roſtrum*) eſt la partie de la tête qui s'étend antérieurement depuis le ſommet juſqu'à l'extrémité des mâchoires.

IL EST EN PENTE (*Declive*). Sa partie ſupérieure forme un plan plus ou moins incliné : le *Millet*, la plupart des *Anguis*.

— ALONGÉ (*Elongatum*). Sa longueur ſurpaſſe de beaucoup celle des autres ſerpens : le *Langaha*, le *Long-nez*.

— OBTUS (*Obtuſum*). Son extrémité antérieure a une forme arrondie : l'*Hébraïque*, l'*Anguleux*.

— CAMUS (*Simum*). L'extrémité antérieure eſt comme tronquée : le *Boiquira*, le *Triangle*, le *Cherſée*, l'*Argus*.

— RETROUSSÉ (*Reflexum*). L'extrémité antérieure de la mâchoire d'en haut eſt retrouſſée : le *Nez-retrouſſé*, l'*Ammodyte*.

III. LES MACHOIRES (*Maxillæ*) préſentent une ſtructure ſingulière, en ce qu'elles ſont compoſées de deux os qui ne ſont pas articulés, mais ſeulement rapprochés l'un de l'autre, ce qui donne au ſerpent la faculté d'avaler des animaux d'un volume extraordinaire.

ELLES SONT ÉGALES (*Æquales*). L'une eſt auſſi longue que l'autre : la plupart des ſerpens.

— INÉGALES (*Inæquales*). L'une ou l'autre eſt plus avancée : le *Moucheté*, le *Pâle*, le *Nez-retrouſſé*, le *Langaha*, le *Long-nez*, &c.

IV. LES LÈVRES (*Labia*) ſont des membranes qui garniſſent le contour des mâchoires : tous les ſerpens en ſont pourvus.

ELLES SONT ENTIÈRES (*Integra*). Il eſt rare qu'on trouve des ſerpens dont les mâchoires ſoient partagées en lobes.

— ECHANCRÉES (*Emarginata*). Quelques individus de la famille des *Boas* ont des échancrures ſur le bord des lèvres.

— RETROUSSÉES (*Retuſa*). Le *Tortu* & quelques autres *Boas* ont l'extrémité de la lèvre ſupérieure relevée en haut.

V. LES DENTS (*Dentes*) ſont de deux ſortes & portent différens noms. Les dents proprement dites ſont des os plus ou moins grands, immobiles, recourbés vers le goſier & diſpoſés ſur une ou pluſieurs rangées. La mâchoire inférieure n'a ordinairement qu'une

rangée ; celle d'en haut en a quelquefois deux. On trouve des ſerpens qui n'ont abſolument point de dents dans la gueule.

Les dents qu'on nomme *crochets* (*tela*) ſont longues, crochues, mobiles, creuſes en dedans, percées aux deux extrémités, ſituées, de part & d'autre, ſur le bord de la mâchoire ſupérieure & renfermées dans une eſpèce de gaine, d'où l'animal peut les faire ſortir à volonté. Ces dents communiquent avec une véſicule qui renferme une liqueur âcre, d'une couleur verte ou jaunâtre & ſervent comme autant de tuyaux pour introduire le venin dans la morſure. Les crochets ſont au nombre de deux, un de chaque côté ; mais à la baſe de chacun, on en voit encore quelques autres plus petits, deſtinés à remplacer le premier, lorſque l'animal en eſt privé par quelque accident. *Voyez les crochets de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* A ; *& ceux du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 4. Les dents ſont déſignées par v v.

VI. LA LANGUE (*Lingua*) a une organiſation particulière dans cet ordre d'animaux ; elle eſt ordinairement mince, étroite, déliée, compoſée de deux corps arrondis, longs & réunis enſemble vers les deux tiers de leur longueur. De plus, dans la plupart des eſpèces, elle eſt preſque renfermée en entier dans un fourreau, d'où le ſerpent peut la faire ſortir & la darder hors de la gueule ſans ouvrir les mâchoires, celle d'en haut ayant une petite échancrure à ſon extrémité, par où la langue peut paſſer. *Voyez le fourreau qui enveloppe la langue du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 4, L ; *& celui de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* B.

VII. LES YEUX (*Oculi*) ſont vifs, étincelans, pleins de feu & garnis d'une membrane clignotante. Comme ceux des autres animaux, ils ſont compoſés de deux parties principales, la prunelle & l'iris.

La Prunelle (*Pupilla*) eſt ſuſceptible de contraction ; alors elle s'alonge comme celle du chat & des oiſeaux de nuit : elle forme une fente horizontale dans certaines eſpèces & verticale dans d'autres, lorſque la tête du ſerpent eſt parallèle à l'horiſon.

L'Iris (*Iris*) eſt ce cercle coloré qui environne la prunelle ; il eſt ordinairement d'un jaune couleur d'or & quelquefois d'un beau rouge.

VIII. LES NARINES (*Nares*) ſont deux ouvertures ſituées à l'extremité du muſeau pour recevoir les ſenſations de l'odorat.

§. II.

LE TRONC.

Le tronc (*truncus*) eſt cette partie du corps qui s'étend depuis la nuque juſqu'à l'ouverture de l'anus. Les ſerpens n'ont point de cou.

— Il est dépourvu de membres (*Apodus*). Les ſerpens, comme les vers, n'ont point de pattes : c'eſt le principal caractère qui les diſtingue des reptiles.

— Ecailleux (*Squamoſus*). Le tronc des *Crotales*, des *Boas*, des *Couleuvres*, des *Anguis* eſt revêtu d'écailles diſpoſées ordinairement en quinconce.

— Entoure d'anneaux (*Annulatus*). Au lieu d'écailles poſées avec régularité, le tronc des *Amphisbènes* eſt environné d'anneaux écailleux.

— Couvert de tubercules (*Tuberculatus*), *L'Acrochorde* ; dont nous avons formé un genre particulier, après M. Hornſtedt, a la peau couverte de tubercules.

— Plissé (*Rugoſus*). Les *Cæciles* ont des plis ſur les côtés.

Le tronc des ſerpens, étant dépourvu de pattes, eſt auſſi moins compliqué que celui des quadrupèdes : on y diſtingue le dos, les côtés, le ventre ou l'abdomen, l'anus, les parties de la génération & les écailles.

I. LE DOS (*Dorſum*) eſt la partie ſupérieure du tronc qui commence à la nuque & finit au deſſus de l'ouverture de l'anus.

Il est arrondi (*Rotundum*). La plupart des ſerpens ont la partie ſupérieure du tronc d'une forme arrondie.

— Carené (*Carinatum*). Quelques eſpèces ont le dos relevé en carène : l'*Ibibe*, le *Lemniſque*, la *Tête-noire*, le *Minime*.

II. LES COTÉS (*Latera*) forment les parties

latérales du tronc, depuis l'extrémité des mâchoires jusqu'à l'ouverture de l'anus.

III. LE VENTRE (*Abdomen*) est la partie inférieure du corps compriſe entre la tête & la queue. Les ſerpens, n'ayant point de diaphragme, ſont dépourvus de poitrine.

Il est plat (*Planum*). La plupart des ſerpens ont la ſurface inférieure du corps plane, ce qui leur donne plus de force & de facilité pour le mouvement progreſſif.

— Arrondi (*Rotundatum*). Les *Amphisbènes* & les *Cœciles* ont le tronc arrondi par deſſus & par deſſous.

IV. L'ANUS (*Anus*) conſiſte en une ouverture ordinairement tranſverſale, ſituée à l'extrémité de la ſurface inférieure du tronc. C'eſt là où vient aboutir un réſervoir commun, qui, ſemblable au cloaque des oiſeaux, renferme les excrémens, tant ſolides que liquides, des ſerpens. L'anus forme la ligne de démarcation entre le tronc & la queue.

V. LES PARTIES DE LA GÉNÉRATION (*Genitalia*) ſont encore renfermées dans l'ouverture de l'anus & y demeurent cachées juſqu'au moment de l'accouplement.

La Verge (*Penis*) eſt double dans la plupart des ſerpens & quadruple dans le *Boiquira*. Chaque verge, dans les eſpèces d'une grandeur médiocre, comme la *Vipère*, eſt longue de ſix lignes & a ſix lignes de diamètre. L'extrémité préſente cinq cercles concentriques de membranes pliſſées & frangées, autour deſquelles on voit quatre autres cercles de piquans de nature un peu écailleuſe, & longs d'environ deux lignes. La ſurface intérieure de la peau, qui ſe replie en dehors dans le temps des amours, eſt hériſſée de petits piquans preſque imperceptibles. *Voy. les verges du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, pp; *& celles du* Bai-rouge, *pl.* 25, *fig.* 51.

Les Ovaires (*Ovaria*) viennent également aboutir dans l'intérieur de l'anus : voilà pourquoi, dans la plupart des eſpèces, on ne peut pas apercevoir la différence du ſexe d'après la ſeule conſidération de la ſtructure extérieure, excepté dans certaines circonſtances voiſines de l'accouplement.

VI. LES ÉCAILLES (*Squamæ*) ſont les tégumens qui recouvrent communément le corps des ſerpens; elles prennent différens noms ſuivant leur forme & les parties qu'elles revêtent.

Elles sont arrondies (*Rotundatæ*). Tous les points de la circonférence ſont également éloignés du centre : le *Devin*.

— Ovales (*Ovatæ*). Le diamètre de la longueur ſurpaſſe celui de la largeur, & leur forme imite celle d'un œuf : l'*Enydre*, le *Parterre*, l'*Hotamboeja*.

— Lancéolées (*Lanceolatæ*). La longueur ſurpaſſe la hauteur; une extrémité eſt ronde & l'autre pointue : la *Dipſade*.

— Rhomboïdales (*Rhombeæ*). Leur forme imite celle que préſentent deux triangles réunis par leurs baſes : la *Rouſſe*, le *Bleuâtre*, la *Violette*, le *Triangle*.

— Obtuses (*Obtuſæ*). Elles ſont plus longues que larges, mais tronquées au ſommet : la *Couleuvre blanche*, le *Sombre*.

— Unies, lisses (*Glabræ*, *læves*). Leur ſurface n'eſt ni raboteuſe, ni anguleuſe : le *Minime*, l'*Azurée*, le *Bai-rouge*.

— Relevées par une arête (*Carinatæ*). La ſurface ſupérieure eſt marquée d'une arête longitudinale : la *Typhie*, l'*Arabe*.

Les grandes plaques ou écussons (*Scuta*) ſont de grandes écailles d'une forme à peu près exagone, qui revêtent la ſurface du ventre. *Voyez la figure des plaques de la* Vipère, *pl.* A, *fig.* 2, P.

Les petites plaques ou écailles (*Scutella*) ſont des pieces tantôt exagones, tantôt arrondies, qui recouvrent la ſurface inférieure de la queue. Dans les genres des *Crotales* & des *Boas* on n'en trouve qu'une ſeule rangée, ſemblable à celle des grandes plaques du ventre. Dans la famille des *Couleuvres*, au contraire, elles ſont diſpoſées ſur deux rangs. *Voyez l'arrangement des petites plaques de la* Vipère, *pl.* A, *fig.* 3, $\frac{eee}{eee}$

On donne encore le nom de plaques à ces grandes écailles polygones dont le ſommet de la tête des ſerpens eſt communément revêtu.

§. III.

LA QUEUE.

La queue (*cauda*) eſt cette partie du corps qui commence à l'anus & qui termine le tronc. La ſtructure & l'ordre des écailles qui recouvrent ſa ſurface inférieure, ou les ſonnettes qu'on trouve à ſon extrémité, forment les principaux traits caractériſtiques des trois premiers genres renfermés dans cette claſſe d'animaux. Sa forme & ſa longueur, comparées à celle du corps, peuvent encore ſervir de caractères pour différencier les eſpèces.

ELLE EST EFFILÉE (*Attenuata*). Dans les genres des *Crotales*, des *Boas*, des *Couleuvres*, la queue s'amincit par degrés inſenſibles, depuis ſon origine juſqu'à l'extrémité.

— OBTUSE (*Obtuſa*). Les individus compris dans les familles des *Amphisbènes* & des *Cæciles*, ont cette partie auſſi groſſe que la tête.

— CARRÉE (*Quadrata*). Il arrive rarement que la queue ait une forme quadrangulaire : l'*Eclatant*.

— EN PYRAMIDE TRIANGULAIRE (*Pyramidato-triangularis*). La *Cuiraſſée* a la queue en pyramide triangulaire.

— APLATIE (*Depreſſa*). La largeur ſurpaſſe la hauteur & ſe termine par un bout arrondi : le *Large-queue*.

— COMPRIMÉE PAR LES CÔTÉS (*Compreſſa*). La hauteur ſurpaſſe la largeur : le *Plature*, la *Queue-lancéolée*.

PARTIES INTÉRIEURES.

§. Ier.

LE SQUELETTE.

Puiſque le ſerpent n'a ni pattes ni poitrine, il réſulte néceſſairement de cette conformation que ſon ſquelette eſt moins compliqué que celui des quadrupèdes. En effet, on peut diviſer en trois ſections les os qui le compoſent ; ſavoir, ceux de la tête, du tronc, & de la queue. *Voyez le ſquelette de l'*Amodyte, *pl.* 7, *fig.* 1.

I. LES OS DE LA TÊTE ſont au nombre de huit ou de dix, ſans y comprendre les dents dont nous avons déjà parlé.

L'OS DU MUSEAU (*os roſtri*), qui occupe la partie antérieure de la tête, eſt anguleux ſur ſon contour, cartilagineux & percé de deux petites ouvertures pour les narines ; il s'articule par de forts ligamens au dedans & autour de la partie creuſe & antérieure du crâne.

LE CRANE (*cranium*), lorſqu'on en a ſéparé l'os du muſeau, repréſente une eſpèce de cœur dont la pointe eſt dirigée vers la nuque. Il a deux pointes avancées qui embraſſent en partie l'os dont nous venons de parler ; il eſt entouré en ſa partie ſupérieure d'un petit bord avancé en forme de corniche, & préſente, de part & d'autre, une échancrure pour l'orbite des yeux. Le crâne eſt d'une ſubſtance très-compacte & fort dure ; il eſt en outre tantôt plat, tantôt convexe, ſelon la diverſité des eſpèces. Sur la partie ſupérieure, on diſtingue trois ſutures principales ; l'une qui paſſe dans le milieu de l'intervalle qui ſépare les yeux & qu'on pourroit nommer *ſagittale* ; l'autre diviſe tranſverſalement le crâne derrière les orbites, on pourroit lui donner le nom de *coronale* ; & enfin la troiſième, qui eſt encore tranſverſale, ſe trouve près de l'origine de la colonne vertébrale. Il y a auſſi une autre grande ſuture autour des parties latérales & inférieures du crâne, par laquelle cet os peut ſe diviſer en deux corps ; l'un ſupérieur, l'autre inférieur. Ce dernier, qui eſt creuſé en dedans, imite la figure d'un ſoc garni de ſes ailerons, & dont la pointe avance au deſſous de l'eſpace qui eſt entre les cavités des yeux ; ſa partie poſtérieure deſcend juſqu'au fond du palais, où elle ſe termine par deſſous en une pointe qui, ſelon l'expreſſion de Charas, repréſente dans la *Vipère* un monticule renverſé. Toutes les ſutures du crâne ſont ſi fortement unies, qu'il eſt très-difficile de les ſéparer. Il eſt à obſerver que la configuration de tous ces os de la tête varie plus ou moins ſelon la diverſité des eſpèces.

Dans la *Vipère*, on trouve, de chaque côté du crâne, un petit os plat qui a environ une ligne & demie de long ; il adhère au crâne juſqu'à ſa partie poſtérieure, & va s'articuler en cet endroit avec un autre os également plat, mais plus long & plus fort. Ces deux os forment par leur réunion une eſpèce de

coude; le dernier se prolonge jusqu'à l'articulation des deux mâchoires, & s'emboîte lui-même avec les os maxillaires principalement avec celui de la mâchoire inférieure. Ces os peuvent être regardés comme des clavicules qui servent à soutenir les mâchoires, à les ouvrir & à les fermer.

Les serpens armés de crochets ont aussi, à chaque bout avancé de l'orbite des yeux, un petit os plat qui part du milieu de la mâchoire supérieure & qui s'étend jusqu'à la racine du crochet. Son usage consiste à soutenir & à fortifier ces dents venimeuses.

LA MACHOIRE SUPÉRIEURE est divisée en deux sur le devant & renferme dans l'intervalle l'os du museau, avec lequel ses deux bouts s'articulent. Les deux branches de cette mâchoire sont tantôt garnies de dents, comme on en trouve dans les *Crotales* & la plupart des *Couleuvres;* tantôt elles en sont absolument dépourvues, comme il arrive dans plusieurs espèces de la famille des *Boas*.

LA MACHOIRE INFÉRIEURE est également composée de deux os recourbés, qui se réunissent à l'extrémité antérieure, sans y former néanmoins aucune articulation : ils sont uniquement annexés l'un avec l'autre par un muscle qui les dilate ou les resserre au gré de l'animal. Dans la *Vipère*, chaque branche de la mâchoire inférieure est composée de deux os articulés ensemble vers le milieu de leur longueur; celui de devant embrasse, par dessus & par dessous, celui de derrière, & peut se replier en dehors, lorsque l'animal veut mordre. C'est sur cet os seulement que les dents sont placées.

II. LES OS DU TRONC consistent en une file de vertèbres emboîtées les unes dans les autres, & articulées avec les côtes.

LES VERTÈBRES (*vertebræ*) sont des os plus ou moins grands, posés l'un à la suite de l'autre, réunis par une articulation, & dont l'agrégation compose la colonne vertébrale qui s'étend depuis la partie postérieure du crâne jusqu'à l'extrémité de la queue. Chaque vertèbre a une apophyse longitudinale & épineuse à la surface supérieure, & une autre à la partie inférieure, dont l'extrémité est recourbée par derrière : elle a aussi des apophyses transverses de chaque côté, à l'endroit où les côtes s'articulent avec elles. De plus, les vertèbres sont creuses dans leur milieu & reçoivent dans cette cavité la moelle alongée. Plusieurs muscles & tendons, rangés comme autant de filamens, les uns auprès des autres, servent à affermir la disposition des vertèbres & leur articulation avec les côtes. On conçoit que la grandeur des vertèbres correspond à la taille du serpent, & qu'elles sont d'autant plus longues que l'animal est plus gros. Il faut pareillement observer que quoique les vertèbres de la plupart des serpens soient garnies d'apophyses, il y en a néanmoins quelques-uns, le *Dard*, par exemple, qui ont ces os arrondis comme des poulies & percés, de part & d'autre, d'un double trou, pour recevoir & pour affermir l'emboîtement des côtes qui sont élastiques & fourchues vers l'épine du dos, comme les arêtes des poissons.

LES CÔTES (*costæ*) sont des arcs osseux, situés obliquement, de devant en arrière, sur les parties latérales du tronc, depuis la tête jusqu'à l'anus. Le bout supérieur, qui est le plus gros, s'articule avec l'extrémité des apophyses vertébrales, transverses; tandis que l'autre extrémité, qui est amincie en pointe, va aboutir & s'appuyer sur un des bouts de chaque grande plaque dont le ventre est recouvert : ainsi, il y a toujours une paire de côtes pour chaque vertèbre & autant de plaques qu'il y a de vertèbres. Il paroît donc que les plaques du ventre sont destinées à servir de défense & de soutien aux côtes des serpens. *Voyez les côtes de l'*Ammodyte, *pl.* 7, *fig.* 1.

III. LES OS DE LA QUEUE (*vertebræ caudales*), consistent en un certain nombre de vertèbres disposées comme celles du tronc, garnies d'apophyses, mais dépourvues de côtes : elles diminuent insensiblement de grandeur, à mesure qu'elles approchent du bout de la queue. *Voyez la pl.* 7, *fig.* 1.

§. II.

LES MUSCLES.

La force & l'agilité dont jouissent les serpens annoncent que le corps de ces animaux est pourvu de muscles vigoureux. En effet, on en trouve plusieurs, à côté & au dessous du crâne, auprès de ces espèces de clavicules dont nous avons déjà parlé, & à l'entour des

mâchoires ſupérieure & inférieure. Tous ces muſcles ſervent, non ſeulement à remplir les cavités du crâne & à couvrir les os qui y ſont articulés, mais encore à donner du reſſort & du mouvement à toutes les parties qui en ont beſoin.

Quatres autres grands muſcles (*muſculi laterales*) prennent leur origine derrière la tête, & deſcendent, deux de chaque côté, juſqu'au bout de la queue. Le premier parcourt les apophyſes ſupérieures de la colonne vertébrale; l'autre eſt ſitué un peu au deſſous & accompagne celui d'en haut dans toute ſa longueur. Deux autres grands muſcles d'une longueur pareille ſont attachés à la ſurface intérieure des vertèbres.

On remarque auſſi de chaque côté du tronc autant de muſcles intercoſtaux (*muſculi intercoſtales*) qu'il y a de vertèbres; ils ſéparent les côtes depuis leur origine juſqu'à leur pointe qui s'appuye ſur les plaques du ventre, & ſervent aux mêmes uſages que ceux des autres animaux. Tous ces muſcles ſont auſſi accompagnés de veines & d'artères, comme on en trouve ſur les plus grands animaux. Une deſcription détaillée de toutes ces parties nous meneroit trop loin; il ſuffit de joindre ici une eſquiſſe anatomique, pour donner une idée de la conformation intérieure des ſerpens.

§. III.

LES ORGANES ET LES VISCÈRES.

A juger des ſerpens par leur forme extérieure qui eſt ſi peu variée, & par la vue du ſquelette dont la ſtructure eſt ſi ſimple, on pourroit croire que les parties intérieures de leur corps ſont auſſi peu compliquées; cependant l'inſpection anatomique démontre que les individus de cet ordre ont preſque autant de viſcères que les animaux les mieux organiſés.

I. Le cerveau (*Cerebrum*) eſt diviſé en cinq petits corps ronds & un peu alongés. Les deux premiers ſont ſitués, l'un à côté de l'autre, entre les yeux; & c'eſt de là que partent les nerfs olfactifs. Les deux autres ſont dans la partie moyenne du crâne. Le troiſième, qui eſt tant ſoit peu plus petit & d'une couleur plus blanche, eſt placé un peu en arrière: on pourroit le nommer le *cervelet*. La moelle alongée ne paroît être que la continuation de ce petit corps. Tout le cerveau de la *Vipère* eſt couvert d'une tunique aſſez épaiſſe & d'une couleur noire. Sous cette peau, qui tient ici la place de la *dure-mère*, chaque petit corps a encore une petite membrane qui l'enveloppe: on peut la regarder comme faiſant la fonction de la *pie-mère*.

II. La trachée artère (*aſpera-arteria*) repoſe ſous la langue; elle prend ſon origine à l'entrée de la gueule, où elle préſente un trou ovale, relevé en haut; enſuite elle deſcend par le milieu du cou, laiſſant l'éſophage par derrière, & n'entre dans les poumons qu'au deſſous du cœur; elle eſt toute compoſée d'anneaux bien faits, entiers & cartilagineux. *Voyez la trachée artère du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, tt; *& ce meme conduit ouvert dans une partie de ſa longueur, où l'on voit les véſicules des poumons* vv, *& les ramifications des vaiſſeaux ſanguins*, rrr.

III. Les poumons (*pulmones*) étant joints à la trachée artère, ſont par conſéquent ſitués du côté droit. Ce viſcère n'eſt pas diviſé en lobes, comme celui des autres animaux, mais il eſt entier & compoſé d'une ſubſtance celluleuſe & membraneuſe. Sa partie ſupérieure, où entre la trachée artère, eſt un amas de petites cellules parſemées d'une infinité de vaiſſeaux ſanguins, qui donnent à cette partie une couleur d'un rouge très-vif, & expoſent le ſang à l'action de l'air, par leur ſurface ſi étendue. La partie inférieure des poumons, qui eſt beaucoup plus grande que celle d'en haut, eſt purement membraneuſe, polie en dedans, ſans véſicules, & fournie ſeulement d'un petit nombre de vaiſſeaux ſanguins. Si on enfle d'air cette partie, elle eſt tranſparente, & s'étend juſqu'aux reins en couvrant le dos & le foie. *Voyez les poumons du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5. La partie ſupérieure qui s'étend juſques dans l'intérieur de la trachée, eſt déſignée par P; & l'inférieure, par ppp.

IV. L'éſophage (*œſophagus*) eſt ſitué au côté gauche, le long de la trachée artère; il ſe prolonge juſqu'à l'orifice de l'eſtomac. Ce conduit eſt compoſé d'une ſeule membrane liſſe en dedans, d'un diamètre égal dans toute ſa longueur & ſuſceptible d'une très-grande dilatation. A l'endroit où il ſe réunit avec l'eſtomac, ſes parois intérieures deviennent raboteuſes ou feuilletées; il acquiert auſſi plus de capacité. L'éſophage du *Boiquira* eſt cependant renflé du côté de la gueule: *pl.* A, *fig.* 5, œ, œ, œ.

V. L'ESTOMAC (*ventriculus*), qui eſt à l'extrêmité de l'éſophage, eſt plus large, & formé de deux tuniques concentriques, adhérentes entre elles & couvertes intérieurement de plis ou de rides. Sa forme & ſes dimenſions varient, non ſeulement dans les différentes eſpèces, mais encore dans les individus de la même eſpèce. L'eſtomac de la *vipère* a trois ou quatre pouces de long, ſur un pouce de large. *Voyez celui du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, E.

VI. LES INTESTINS (*inteſtina*) forment, à la ſuite de l'eſtomac, un canal étroit, tortueux & diviſé intérieurement par pluſieurs ſéparations tranſverſales. Dans ſon commencement, où il avoiſine la véſicule du fiel & le pancréas ou la rate, il s'étend un peu en ligne droite; enſuite il deſcend, en ſerpentant, juſqu'à la diſtance de quelques pouces de l'anus. Là, il ſe redreſſe & ſe dilate pour former le réſervoir des excrémens : il reçoit auſſi en cet endroit les uretères; & un peu plus bas, il rejette par un petit trou l'urine & les matières fécales. Tout ce conduit peut être diviſé en trois inteſtins. Le premier, qui eſt le plus étroit, peut être appelé *duodenum;* le ſecond, qui eſt large & tortueux, peut ſe nommer *colon;* & le troiſième, qui eſt droit & qui va aboutir à l'anus, peut porter le nom de *rectum. Voyez les ſinuoſités que forment les inteſtins du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, i, III, i i. Les uretères ſe déchargent dans le *rectum*, à l'endroit déſigné par u u.

VII. LE CŒUR (*cor*) eſt renfermé dans le péricarde, auquel il eſt uni par des fibres. Ce viſcère eſt très-petit relativement à la groſſeur du corps; il a deux ventricules, l'un du côté droit, l'autre du côté gauche. Le ſang qui vient de la veine-cave entre dans le ventricule droit, ſe jette dans le gauche & en ſort par l'aorte qui ſe diviſe d'abord en deux gros rameaux : l'un monte vers les parties ſupérieures; l'autre, paſſant au deſſous de l'éſophage, ſe diviſe enſuite en pluſieurs ramifications qui ſe prolongent juſqu'au bout de la queue. *Voyez le cœur du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, G. Selon Tyſon, il y a trois vaiſſeaux qui montent vers la partie ſupérieure; & un en bas : v, a a, & u u.

VIII. LE FOIE (*jecur*), qui eſt uni au péricarde, s'alonge en deſcendant ſous le ventricule, & adhère, dans toute ſa longueur, au ſac pulmonaire. Il eſt compoſé de deux grands lobes d'une couleur brune & d'une longueur inégale : le droit a ſouvent un pouce de plus que le gauche. Ces deux lobes ſont comme diviſés par la veine-cave, dont la direction eſt la même que celle de ce viſcère. Charas prétend que les plus grands foies des *vipères* n'ont que cinq ou ſix pouces de longueur, & un demi-pouce de large. *Voyez le foie du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 5, f, f; *& la veine-cave qui paſſe dans le milieu*, u, u.

IX. LA VÉSICULE DU FIEL (*veſicula fellis*) eſt ſituée au deſſous du foie & à côté du fond de l'eſtomac; elle eſt de la groſſeur d'une fève dans la *Vipère*, & ſe termine par le conduit cyſtique recourbé; lequel s'unit peut-être au conduit hépatique, avant d'entrer dans les inteſtins. *Voyez la véſicule du fiel du* Boiquira *dans ſa poſition naturelle*, *pl.* A, *fig.* 5, v-f; *& la figure du même viſcère détaché*, *pl.* A, *fig.* 6, v-f.

X. LE PANCRÉAS (*pancreas*) eſt ce petit corps rond & alongé, ſitué au deſſus de la véſicule du fiel. Suivant Charas, dans la *Vipère* il eſt de la groſſeur d'un pois. *On peut voir la forme & la poſition de ce viſcère, que quelques Naturaliſtes prennent pour la rate*, *pl.* A, *fig.* 6, r.

XI. LES REINS (*renes*) ſont fort remarquables par leur ſtructure & leur grandeur; ce ſont deux corps ſitués à droite & à gauche du ventre, compoſés de petites glandes continues, rangées à la ſuite les unes des autres & entremêlées de vaiſſeaux excrétoires. Dans la *Vipère*, chaque rein a environ deux pouces & demi de longueur, & deux lignes & demie de large. Le droit eſt toujours un peu plus long que le gauche dans l'un & dans l'autre ſexe. *Voyez les reins du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, v v v v; *& les vaiſſeaux excrétoires qui ont l'apparence de rayons.*

XII. LES ORGANES DE LA GÉNÉRATION (*genitalia*) ſont les parties intérieures, dans l'un & dans l'autre ſexe, qui concourent à la réproduction des eſpèces.

Le mâle a deux teſticules, le droit & le gauche, ſitués dans le bas-ventre, au deſſus des reins. Dans les *Couleuvres* ordinaires, chaque teſticule a la groſſeur & la forme d'un gros pois. Il part du milieu de chaque teſti-

cule, un vaiſſeau déférent, replié en une infinité de petites courbures, attaché lâchement au bord extérieur du rein dont il parcourt toute la longueur, & va aboutir enſuite dans une des verges, après avoir paſſé ſous le réſervoir des excrémens. *Voyez les teſticules du* Boiquira, *pl.* A, *fig.* 6, t, t; *& les vaiſſeaux déférens*, V, V, *ſous la forme de deux petits filamens treſſés.*

La femelle a des ovaires très-gros dans le temps de ſa ponte & remplis d'un nombre prodigieux d'œufs rangés par files. Ces ovaires ſont deux canaux membraneux, très-longs, placés de chaque côté du ventre; ils viennent ſe terminer, par un orifice particulier, dans le réſervoir des excrémens.

Entre les verges, on trouve deux prolongemens où eſt renfermée une liqueur épaiſſe, d'une odeur très-forte. C'eſt mal à propos que Charas appelle ces deux corps *paraſtates*; ils ſont déſignés par F, *planc.* A, *fig.* 6.

TABLE MÉTHODIQUE DES SERPENS.

CARACTÈRES DE CETTE CLASSE.

CLASSE. Serpens. La tête distinguée ou confondue avec le cou : le tronc dépourvu de pattes, arrondi, alongé & couvert ordinairement de plaques ou d'écailles. Ils rampent sur le ventre & avancent par un mouvement d'ondulation progressive.
Serpentes. Caput distinctum aut indistinctum : truncus apodus, teres, elongatus squamosus aut scutatus. Incessus suprà ventrem, undulatus.

CARACTÈRES DES GENRES.

1er. GENRE. Crotale. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre & sur la queue, avec des sonnettes à l'extrémité de cette partie.
Crotalus. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus; squamæ in dorso; scuta abdominàlia & subcaudalia : cauda crepitaculo terminata.

2e. GENRE. Boa. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre & sur la queue. Il n'y a point de sonnettes à l'extrémité de la queue.
Boa. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus; squamæ in dorso; scuta abdominalia & subcaudalia : cauda absque crepitaculo.

3e. GENRE. Couleuvre. La tête distincte ou indistincte : le tronc terminé en pointe très-effilée du côté de la queue, couvert d'écailles sur le dos, de plaques sur le ventre, & de deux rangées d'écailles sous la queue.
Coluber. Caput distinctum aut indistinctum : truncus in apicem tenuissimum versùs caudam desinens; squamæ in dorso; scuta abdominalia : cauda subtùs squamarum paribus tecta.

4e. GENRE. Anguis. La tête indistincte : le tronc presque cylindrique, couvert par dessus & par dessous d'écailles disposées à recouvrement : la surface inférieure de la queue garnie d'écailles semblables à celles du dos.
Anguis. Caput indistinctum : truncus ferè cylindricus, supernè & infrà squamis imbricatis vestitus : cauda pariter subtùs imbricata.

5e. GENRE. Amphisbène. La tête indistincte : le tronc cylindrique, entouré d'anneaux écailleux : la queue pareillement annelée.
Amphisbena. Caput indistinctum : truncus cylindricus, annulis squamosis circumdatus : cauda annulata.

6e. GENRE. Langaha. La tête distincte : le tronc aminci vers la queue, garni de plaques sous le ventre, ensuite d'anneaux écailleux : la queue revêtue d'écailles posées à recouvrement.

Langaha. Caput distinctum : truncus versùs caudam attenuatus, infrà scutatus, deinde annulatus : cauda squamis imbricata.

7e. GENRE. Acrochorde. La tête indistincte : le tronc renflé du côté de la queue & couvert sur toute sa surface, ainsi que la queue, d'une multitude de petits tubercules.

Acrochordus. Caput indistinctum : truncus versùs caudam incrassatus, innumeris tuberculis coopertus : cauda tuberculata.

8e. GENRE. Cœcile. La tête à peine distincte : le tronc renflé vers la queue, presque dépourvu d'écailles, & marqué, ainsi que la queue, d'une rangée longitudinale de plis.

Cœcilia. Caput vix distinctum : truncus versùs caudam incrassatus, ferè nudus, rugis longitudinalibus sulcatus : cauda pariter rugosa.

OPHIOLOGIE.

Crotales.

Ier. Genre.

CROTALE, *Crotalus, Linn. ſ. n.* 372.

Corpus apodum, ſubcompreſſum, ſubtùs planum, versùs caudam paulò attenuatum, variis ſæpè coloribus pictum.

Caput ovatum, vel oblongum, gibbum, ſquamis imbricatum aut cataphractum. Roſtrum modò acutum, modò obtuſum. Oculi ſplendentes. Maxillæ ſubæquales : dentes acuti, & tela mobilia.

Truncus ſuprà ſquamoſus, infrà ſcutatus.

Cauda brevis, crepitaculo terminali, aut apice corneo inſtructa.

Serpens ex venenatiſſimis, cujus morſus paucis momentis vel horis vitam adimit. Habitat ponè arbores, maximè ſub truncis caducis.

Le corps dépourvu de pattes, un peu comprimé par les côtés, plat par deſſous, aminci vers la queue, & peint de diverſes couleurs.

La tête ovale ou oblongue, bombée, couverte de plaques ſur le ſommet, ou d'écailles diſpoſées à recouvrement. Le muſeau tantôt pointu, tantôt obtus. Les yeux éclatans. Les mâchoires preſque égales : les dents pointues, & des crochets venimeux.

Le tronc garni d'écailles ſur le dos, & de plaques ſous le ventre.

La queue courte, terminée par des ſonnetes, ou par une pointe d'une ſubſtance cornée.

C'eſt un ſerpent des plus venimeux : ſa morſure donne la mort dans l'eſpace de quelques momens ou de quelques heures. Il ſe met en embuſcade derrière les arbres, principalement les vieux troncs.

LE MILLET 1. *C. Miliarius C. capite ovato, oblongo; roſtro acuto : corpore fuſco, maculis atris nebulato; abdomine cæruleſcente.*

La tête ovale, oblongue ; le muſeau pointu : le corps brun, nué de taches noires ; le ventre bleuâtre. (Pl. 1, fig. 1.)

Le ſerpent dont il eſt ici queſtion a été décrit & figuré par Catesbi ; c'eſt un des plus petits de cette famille. Sa tête ſe dirige en pente depuis l'occiput juſqu'à l'extrémité du muſeau, qui eſt un peu pointu. Les mâchoires ſont armées de dents recourbées vers la gueule. La langue eſt fourchue. La plus grande épaiſſeur de cet animal eſt vers le milieu du tronc. La queue ſe termine par une ſonnette compoſée de ſept pièces. La partie ſupérieure de la tête, du tronc, & de la queue eſt d'une couleur brune, mêlée de quelques teintes rouges, & parſemée de taches noires, irrégulières, bordées de roux : le deſſous du corps eſt bleuâtre & tacheté de noir. La morſure de ce ſerpent eſt très-venimeuſe ; mais comme l'animal eſt petit, ſon poiſon n'eſt pas toujours mortel. Les caractères, pris de la couleur & du nombre des pièces qui compoſent la ſonnette, offrent beaucoup de différences, ſur-tout dans les jeunes individus. Auſſi M. le Comte de la Cepède regarde-t-il comme un individu de cette eſpèce, un ſerpent qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, & dont les couleurs ne préſentent qu'un rapport très-éloigné avec celui qui eſt décrit dans Catesbi. Je vais analyſer la deſcription qu'en a donnée ce ſavant Naturaliſte. Le deſſus de la tête eſt couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, & diſpoſées ſur quatre rangées. La mâchoire ſupérieure eſt garnie de deux crochets mobiles, très-alongés. Les écailles qui revêtent le dos ſont ovales & relevées par une arête. Le dos eſt gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires : celles de la rangée du milieu ſont rouges dans le centre, & ſéparées l'une de l'autre par une tache rouge. La ſonnette qui termine la queue eſt compoſée de onze pièces ; la plus grande n'a qu'une ligne de largeur. Sa longueur totale eſt de quinze pouces dix lignes : la queue n'a que vingt-deux lignes. *Linn. ſ. n.* 372. *M. le C. de la Cepede, Hiſt. nat. des ſerpens, p.* 421. *La Caroline.*

P—132. p—32.

LE BOIQUIRA 2. *C. Horridus C. capite depreſſo, oblongo, anticè truncato : corpore*

cinereo-flavo ; maculis fuscis variegato.

La tête aplatie, oblongue, tronquée par-devant : le corps gris, mêlé de jaune, & parsemé de taches brunes. (Pl. 2, fig. 3.)

C'est le plus venimeux & le plus redoutable de tous les *serpens à sonnettes*. Sa tête est oblongue, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & couverte de petites écailles arrondies, disposées à recouvrement, comme les plumes sur le corps des oiseaux. La gueule est armée de petites dents destinées à saisir la proie, & de crochets venimeux. Les dents sont au nombre de vingt à la mâchoire inférieure ; celle d'en haut en a seize, placées sur deux rangs qui occupent le milieu du palais. Suivant Tyson, les crochets venimeux, dont le nombre est de six ou sept de part & d'autre, forment les deux rangées extérieures : ils sont recourbés vers la gueule, & d'autant plus longs, qu'ils sont plus près du museau. Ces crochets ne se développent que lorsque l'animal est irrité : auparavant, ils sont renfermés dans une espèce de gaîne (1). La langue est noire, déliée, & fourchue à l'extrémité : presque toujours l'animal l'agite & la darde avec une telle vîtesse, que l'œil a peine à la suivre. Les yeux étincellent, & brillent dans les ténèbres, comme ceux du chat ; ils sont garnis par dessus d'une écaille beaucoup plus large que celles qui recouvrent le sommet de la tête. Le tronc est un peu comprimé par les côtés, hérissé d'écailles d'une figure ovale, relevées par une arête. La queue se termine par un assemblage d'osselets retentissans, emboîtés les uns dans les autres, auxquels on a donné le nom de *sonnettes* : leur nombre varie depuis six jusqu'à seize (2). Le frottement de ces pièces produit un bruit semblable à celui du parchemin qu'on froisse entre les mains, & peut être entendu à plus de soixante pieds de distance. Tout le corps est d'un gris mêlé de jaune. Sur ce fond, on remarque des taches brunes, oblongues, irrégulières, panachées de jaune, & disposées sans ordre ; elles sont plus foncées à mesure qu'elles approchent de la queue. Le *Boiquira* se nourrit de vers, de grenouilles, de lièvres, d'écureuils, & d'oiseaux : il grimpe sur les arbres, nage avec facilité, & rampe sur les rochers avec tant de vîtesse, que les Mexicains lui ont donné le nom d'*Ecacoalt*, qui signifie le *vent*. En plaine, sa course est moins rapide. Sa morsure est si venimeuse, que dans l'espace de cinq minutes elle donne la mort, si on n'a recours au *poligala de Virginie*, qui est le seul antidote employé par les Indiens. Sa longueur ordinaire est de quatre à six pieds. Il a alors environ dix-huit pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 1, *p.* 39, *s. n.* 372. *L'Amerique, la Caroline, les Indes orientales.*

P—$^{167}_{168}$ p—$^{23}_{21}$ *Linn. Tyson.*

Le Dryinas 3. *C. Dryinas C. capite ovato, antice obtuso : corpore suprà ruso, homogeneo ; abdomine albido.*

La tête ovale, obtuse par devant : le dessus du corps d'une couleur rousse, uniforme ; l'abdomen blanchâtre. (Pl. 1, fig. 2, *sous le nom de Teuthlaco.*)

Ce serpent a la tête oblongue, très-bombée sur le sommet, amincie vers le museau, & garnie entre les yeux de deux grandes plaques. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc. De plus, il est revêtu de grandes écailles rousses, ovales, relevées par une arête. On voit sur ce fonds quelques teintes d'un jaune plus ou moins clair : la surface inférieure présente une couleur moins foncée que celle du dos. Il parvient souvent à la longueur de cinq ou six pieds. On dit qu'il rampe avec une vîtesse extrême, & qu'il répand une odeur qui annonce de loin son approche. Sa morsure est très-dangereuse. Ceux qui en ont été mordus, meurent dans l'espace d'un ou de deux jours, à moins qu'ils n'aient recours à la racine du *polygala*, dont nous avons déjà parlé. C'est par erreur qu'on a désigné, sur la planche indiquée, ce serpent sous le nom de *Teuthlaco*, au lieu de *Dryinas*. *Linn. s. n.* 372. *Séb.* 11, *pl.* 95, *fig.* 3. *L'Amérique, l'île de Ceylan.*

P—$^{165}_{164}$ p—$^{30}_{28}$ *Linn. Séb.*

Le Durissus 4. *C. Durissus C. capite ovato, anticè rotundato : corpore albo flavoquè variegato ; maculis rhombeis, nigris, disco albis, catenulæ instar protensis.*

La tête ovale, arrondie par devant : le corps varié de blanc & de jaune, avec des taches

(1) On peut voir la différente position & la forme de ces dents, *pl.* A, *fig.* 4.

(2) J'ai fait graver séparément ces sonnettes, *pl.* 1, *fig.* A.

rhomboïdales, noires & blanches dans le centre, quelquefois enchaînées les unes dans les autres. (Pl. 3, fig. 4, *sous le nom du Muet.*)

La tête de ce serpent est d'une forme ovale, excavée entre les yeux, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & se termine par un museau court & arrondi. Les yeux sont placés sur les parties latérales & antérieures de la tête. Les narines occupent l'espace qui se trouve entre l'orbite des yeux & l'extrémité du museau. La gueule est dépourvue de dents; on voit seulement de chaque côté de la mâchoire supérieure, un crochet long d'environ six lignes, recourbé vers la gueule, & renfermé dans une espèce de fourreau. La langue est fourchue. Le tronc est comprimé par les côtés, amincí vers le cou, & d'une grosseur égale à celle de la tête, vers le milieu de sa longueur. La queue est fort courte, très-amincie, & terminée par une sonnette composée de pièces aplaties. Le sommet de la tête est couvert de six grandes écailles d'une figure irrégulière; celles du dos sont très-petites, ovales, lisses, & disposées à recouvrement. Le fond de la couleur est blanc, mêlé de jaune, & agréablement parsemé de taches rhomboïdales, noires & blanches dans leur centre, qui forment quelquefois, par leur disposition, une espèce de chaîne sur le dos. Du reste, dans cette espèce & dans les précédentes, les couleurs varient beaucoup, non seulement suivant l'âge, mais encore selon le sexe des individus. Sa longueur ordinaire est d'environ quatre pieds; il est de la grosseur du bras. C'est par erreur qu'on a mis au bas de la figure indiquée, le nom de *Muet*, à la place de *Duriſſus. Linn. ſ. n.* 372, *amen. Académ. vol.* 1, *p.* 500. *Knorr, del. Natur. ſelect. Gronov. muſ.* 2, *p.* 70, *n.* 45. *Surinam.*

P—$\frac{172}{174}$ p—$\frac{21}{25}$ *Linn. M. de la Cepède.*

* Le Piscivore 5. *C. Aquaticus C. capite ovato; roſtro acuto: corpore ſuprà fuſco; ſubtùs tæniis nigris & luteis, tranſverſalibus variegato: caudâ in exitu corneâ.*

La tête ovale; le museau pointu: le corps brun par dessus, & traversé sur le ventre par des bandes noires & jaunes, transversales: la queue terminée par une petite corne. (Pl. 36, fig. 1.)

Catesbi est le premier Naturaliste qui a parlé de ce serpent que l'on trouve dans la Caroline, où il porte le nom de *ſerpent à ſonnette.* Sa queue n'est pas cependant garnie de pièces mobiles & un peu sonores, comme on en voit sur toutes les autres espèces qui précèdent; mais elle se termine par une pointe longue d'un demi-pouce, & dure comme de la corne. Cette espèce d'arme a donné lieu à plusieurs fables. On a dit que cette pointe étoit aussi dangereuse que les dents du serpent; qu'elle pouvoit également donner la mort; & que même, lorsque l'animal l'enfonçoit dans le tronc d'un jeune arbre, les fleurs se fanoient, les feuilles se desséchoient à l'instant, & qu'enfin l'arbre mouroit. La vérité, relativement aux propriétés du *Piſcivore*, est, suivant Catesbi, que sa morsure peut être très-funeste. Sa tête est grosse, élargie par derrière, & se termine par un museau assez long & pointu. Les yeux sont roux; la langue couleur de chair; les mâchoires hérissées d'une multitude de dents crochues, destinées à retenir sa proie. Catesbi ne dit point qu'il y ait des crochets venimeux dans la gueule; on n'en voit pas non plus sur la figure qu'il en a donnée. La surface supérieure du corps, qui a souvent cinq ou six pieds de longueur, présente une couleur brune; le ventre est orné de bandes transversales, noires & jaunes, posées alternativement. On prétend qu'il est très-agile & fort adroit à prendre les poissons. Pendant l'été, on le voit quelquefois étendu autour des branches d'arbre qui pendent sur les rivières: il y attend le moment de surprendre les oiseaux qui viennent se reposer sous l'ombrage, ou les poissons qu'il aperçoit dans l'eau. Il s'élance sur ces derniers de préférence, les poursuit en nageant & en plongeant avec beaucoup de vîtesse. Lorsqu'il en a pris quelqu'un, il l'entraîne sur le rivage, & le dévore avec avidité. Les mœurs & les habitudes de ce serpent sont absolument différentes des autres *crotales;* il n'a aussi que des rapports très-éloignés avec eux par sa conformation extérieure. Il conviendroit peut-être d'en faire un genre particulier; mais j'ai mieux aimé le décrire à la suite des *ſerpens à ſonnette*, à l'exemple de M. le Comte de la Cepède. *Catesbi, Carol.* 2, *tab.* 43. *M. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 424. *La Caroline.*

IIe. Genre.

BOA, *Boa. Linn. ſ. n.* 373.

Corpus apodum, ſuprà rotundatum, ſubtùs planum, longiſſimum, versùs caudam attenuatum, maculis variiſquè coloribus pictum.

Caput diſtinctum, ſubcordatum, in vertice cataphractum. Roſtrum declivè aut depreſſum. Labium ſuperius retuſum, emarginatum, ſcrobibus ſcalaribus utrinquè excavatum. Oculi orbiculares, ſplendentes. Maxillæ æquales: dentes longi, acuti, incurvi.

Truncus compreſſus, ſuprà ſquamoſus, infrà ſcutatus.

Cauda teres, craſſa, ſcutellis tranſverſalibus ſubtus inſtructa.

Animal veneni expers, ſed quandoquè par vincendis tauris: exſilit in capras, oves, & cervos, quos conſtringendo necat, & integros deglutit. Habitat paſsim in arboribus.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi ſur le dos, plat ſous le ventre, très-long, aminci vers la queue, marqué de taches de diverſes couleurs.

La tête en cœur, diſtinguée du tronc, couverte de plaques ſur le ſommet. Le muſeau dirigé en pente ou aplati. La lèvre ſupérieure retrouſſée, échancrée, & marquée, de part & d'autre, d'une excavation graduée comme les marches d'un eſcalier. Les yeux arrondis, éclatans. Les mâchoires égales : les dents longues, pointues, recourbées.

Le tronc comprimé par les côtés, revêtu d'écailles ſur le dos, & de plaques ſous le ventre.

La queue arrondie, épaiſſe ; ſa ſurface inférieure eſt pareillement garnie de petites plaques.

Ces ſerpens ne ſont pas venimeux ; mais quelques-uns ont aſſez de force pour dévorer un taureau. Ils s'élancent ſur les chèvres, les brebis, les cerfs, & les ſerrent ſi étroitement dans leurs plis tortueux, qu'ils leur donnent la mort, & les avalent entiers. Ils ſe tiennent ordinairement ſur les arbres.

Le Tortu 1. *B. Contortrix B. capite lato, triangulari, valde convexo : labio ſuperiori retuſo : corpore anticè craſſiori ; maculis fuſcis, ordine diſpoſitis.*

La tête large, triangulaire, très-convexe : la lèvre ſupérieure retrouſſée : le corps plus gros vers la tête, & panaché de taches brunes, diſpoſées avec ordre. (Pl. 4, fig. 3.)

Catesbi & Garden ont décrit ce ſerpent qu'ils ont trouvé dans la Caroline. Sa tête eſt groſſe, très-renflée par deſſus, & ſe termine antérieurement par une eſpèce de muſeau obtus, dont la lèvre ſupérieure eſt tournée en haut ; ce qui lui donne un aſpect que Catesbi compare à celui du groin d'un cochon. Sa gueule eſt garnie de petites dents pointues : on y trouve auſſi les véſicules qui contiennent la liqueur venimeuſe. Le cou eſt la partie la plus groſſe du corps ; le tronc s'amincit enſuite par degrés inſenſibles, à meſure qu'il s'approche de la queue. La longueur de cette dernière partie ne fait que la troiſième portion de celle du corps. La ſurface ſupérieure eſt brune, & diverſifiée par de grandes taches noires, placées avec ſymétrie ; l'extrémité poſtérieure du dos eſt noirâtre, & marquée, de diſtance en diſtance, de raies jaunes tranſverſales ; le deſſous du corps eſt d'un blanc ſale, moucheté de noir. Catesbi remarque que ce ſerpent a dans ſes mouvemens la lenteur de la *vipère. Linn. ſ. n.* 373. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 56, *tab.* 56. *La Caroline.*

P—150. p—40

Le Bojobi 2. *B. Canina B. capite ſub-cordato, antè oculos oblongo ; labio ſuperiori anticè retuſo, lateribus excavato : corpore viridi, tæniis tranſverſis, albis.*

La tête en cœur, alongée vers la région des yeux ; la lèvre ſupérieure retrouſſée, excavée par les côtés : le corps vert, avec des bandelettes blanches, tranſverſales. (Pl. 2, fig. 2.)

Ce ſerpent préſente un aſpect affreux. Sa tête a quelque reſſemblance avec celle d'un dogue ; elle eſt en forme de cœur, aplatie & alongée vis-à-vis les yeux, renflée par derrière, & recouverte de petites écailles diſpoſées à recouvrement : celles qui occupent l'extrémité ſupérieure du muſeau. ſont plus grandes que les autres. La lèvre ſupérieure eſt blanche, émouſſée pardevant, & bordée de grandes écailles qui forment alternativement des boſſes & des excavations profondes. On remarque à l'extrémité antérieure des mâchoires, deux ou trois dents longues, pointues, fixes ; mais qui ne ſont pas enveloppées d'une membrane, comme celles du *Boiquira*. Les yeux ſont ronds, enflammés. Les narines linéaires & tranſverſales. Le tronc eſt comprimé latéralement, ſur-tout vers l'abdomen. La queue eſt amincie & terminée

en pointe obtuſe; elle n'eſt à peu près que la ſeptième partie de la longueur de l'animal. Tout le corps eſt couvert d'écailles liſſes, polies, luiſantes, arrondies, qui ſe recouvrent comme les ardoiſes d'un toit. La ſurface ſupérieure eſt d'un vert reſplendiſſant; ce fonds eſt comme diviſé en compartimens égaux, par des bandelettes blanches, tranſverſales. A l'endroit du cou & à l'extrémité du tronc, ces bandelettes ne ſont pas régulières. La ſurface inférieure du corps eſt blanchâtre. Certains Naturaliſtes prétendent que le *Bojobi* a ſouvent pluſieurs aunes de longueur. Un individu obſervé par Linné avoit quatre pieds de long, & environ ſept pouces de circonférence. Ce ſerpent n'eſt point venimeux; il entre ſouvent dans les habitations, & ne fait du mal à perſonne, à moins qu'on ne le provoque. Lorſqu'il eſt irrité, il mord avec fureur, & ſa morſure eſt quelquefois ſuivie d'une inflammation qui pourroit devenir mortelle, ſi on n'y apportoit du remède, en coupant la partie bleſſée. Il ſe tient ordinairement ſur les arbres. Linné & quelques autres Naturaliſtes prétendent qu'il ſe jette de préférence ſur les chiens, & qu'il les dévore: de là lui eſt venu le ſurnom de *Canina*. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 39, *tab.* 3. *Les grandes Indes, l'Amérique.*

P—203 p—77

a. Séba a décrit une variété de cette eſpèce. La tête eſt rouſsâtre; les lèvres d'un rouge tendre; le corps orangé, luiſant, avec des bandelettes d'un jaune clair, bordées de rouge. *Séb.* 2, *tab.* 81, *fig.* 1. *L'Amérique.*

L'Hipnale 3. *B. Hipnale B. capite ſubcordato, oblongo; labio ſuperiori ponè oculos excavato: corpore griſeo-flaveſcente; punctis nigris, maculiſque in dorſo albicantibus, margine nigris.*

La tête en forme de cœur alongé: la lèvre ſupérieure excavée derrière les yeux: le corps d'un gris jaunâtre, marqué ſur le dos de points noirs & de taches blanchâtres, liſerées de noir. (Pl. 4, fig. 4.)

Ce ſerpent a la tête groſſe à proportion du corps; elle imite, par ſa conformation, la tête du chien. Elle eſt oblongue, rayée dans toute ſa longueur, couverte antérieurement de quatorze écailles plus grandes que celles du dos, renflée par derrière, & ſe termine par un muſeau obtus & arrondi. Les lèvres ſont bordées de grandes écailles très-courbées, qui forment une eſpèce de canal anguleux ſur le contour des mâchoires: les plus grandes concavités ſe trouvent derrière les yeux. Le tronc eſt comprimé par les côtés, & moins gros que la tête. La queue forme à peu près la cinquième partie de la longueur totale de l'animal. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un blanc qui tire un peu ſur le roux; ce fonds eſt parſemé de points noirs, & de taches blanchâtres irrégulières, bordées d'un brun preſque noir. Sa longueur ordinaire eſt de deux ou trois pieds; & ſa circonférence, à l'endroit le plus épais, d'environ deux pouces. Il vit de chenilles, d'araignées, & d'autres petits inſectes. Son approche n'eſt point dangereuſe; il entre quelquefois dans les maiſons, & ne fait du mal à perſonne. La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle a la tête beaucoup plus large. *Linn. muſ. Adolph. Frid. vol.* 2, *p.* 41. *Le Royaume de Siam.*

P—179 p—115

Le Devin 4. *B. Conſtrictor B. capite ſubcordato; labio ſuperiori ſquamis quaſi ſerrato: corpore ex griſeo, nigro, albo, & rubro pulchrè variegato.*

La tête en forme de cœur; la lèvre ſupérieure bordée d'écailles qui imitent une eſpèce de dentelure: le corps agréablement panaché de gris, de noir, de blanc, & de rouge. (Pl. 5, fig. 5.)

C'eſt le plus gros de tous les ſerpens connus. Sa tête eſt oblongue, aplatie ſupérieurement, convexe & relevée en boſſe au deſſus des yeux; elle eſt auſſi plus large que le tronc, & diminuant inſenſiblement de largeur, elle ſe termine pardevant en un muſeau pointu, mais tronqué à l'extrémité. Toute la ſurface de la tête eſt environnée de petites écailles arrondies, & de la même grandeur. Les narines, qui conſiſtent en deux ouvertures figurées en croiſſant, occupent l'extrémité du muſeau. Les yeux ſont gros, arrondis; les dents longues, égales, pointues, & recouvertes par les gencives. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vers le milieu du tronc; ſa groſſeur diminue enſuite par degrés inſenſibles, vers les deux extrémités. La queue eſt très-courte & fort épaiſſe; ſa longueur égale à peine la huitième partie de celle du corps. La ſurface ſupérieure de la tête & du tronc eſt d'un gris cendré; ce fond eſt parſemé de taches de différentes couleurs. On

en voit une noire, d'une forme lancéolée, sur le sommet de la tête; il y en a environ vingt-quatre blanchâtres sur le milieu du dos; celles de la queue sont roussâtres; celles des parties latérales du tronc présentent une teinte plus pâle: le dessous du corps est d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir. De plus, tout le corps est couvert de très-petites écailles lisses & arrondies. Ce serpent parvient à une grosseur monstrueuse. Gronou a vu les dépouilles d'un individu qui avoit plus de vingt pieds de longueur. Sa morsure n'est point venimeuse; mais lorsqu'il a faim, il se met en embuscade, & attaque, avec la même voracité, les hommes & les animaux. Lorsqu'il voit paroître sa proie, il se dresse sur sa queue, en poussant des sifflemens terribles, & s'élance sur elle avec la rapidité d'un trait. Aussi-tôt il l'embrasse, & la serre si étroitement dans ses plis tortueux, que le plus fort animal ne peut lui échapper. On lui a vu manger des chèvres, des cougars, & des taureaux. Baldens assure qu'à l'île de Banda, on prit un *Devin* qui avoit dévoré un cerf; & un second qui avoit englouti une femme tout entière (1). Cette force redoutable, cette grande puissance l'ont fait regarder, dans le Mexique, comme un Ministre de la Toute-Puissance céleste. On l'a appelé *Lamanda*, *Empereur*, *Roi de l'Orient*; & on lui a décerné un culte divin. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 497. *Gron. mus.* 2, *p.* 69, *n.* 43. *Les Indes*, *l'Afrique.*

On distingue plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la disposition des couleurs.

a. Le *Manbatta.* Le tronc marqué de bandes rouges, avec des taches jaunes & ponctuées dans les intervalles qui séparent ces bandes; les côtés & la queue jaunes, & parsemés transversalement de taches de la même couleur, mais bordées de brun. La femelle diffère du mâle, en ce que ses bandes & les taches dont elle est couverte, présentent une infinité de nuances. Il s'élance sur les Voyageurs avec la même impétuosité qu'un chien se jette sur les passans. *Séb.* 11, *pl.* 99, *fig.* 1, *le mâle*; *& Séb.* 11, *pl.* 104, *la femelle.* *Ceylan*, *Madagascar*, *Java.*

(1) *Baldæus*, *Description de l'île de Ceylan*, *chap.* 22.

b. Le dos orné de taches oblongues, anguleuses, jaunâtres dans le centre, bordées d'un brun noirâtre, & comme enchaînées les unes avec les autres; celles des côtés plus arrondies & environnées de points noirs. Les habitans de l'Amérique méridionale se mettent sous les auspices de ce serpent, toutes les fois qu'ils entreprennent des voyages. *Séb.* 1, *pl.* 53, *fig.* 1. *L'Amérique.*

c. Le corps blanchâtre, & comme divisé en compartimens par des taches noirâtres, irrégulières, transversales, qui se réuniſſent sur le milieu du dos. Ce serpent fait entendre un sifflement particulier, que les habitans du Pérou & du Mexique regardent comme l'organe des décrets de l'Etre suprême. Ils ne font la paix & ne déclarent la guerre, qu'après avoir consulté ce serpent. *Séb.* 11, *pl.* 100, *fig.* 1. *Le Pérou*, *le Mexique.*

Le Mangeur de rats 5. *B. Murina B. capite subcordato, oblongo: corpore glauco; maculis dorsalibus nigris, sæpiùs geminis; lateralibus verò in medio albis.*

La tête alongée & en forme de cœur: le corps d'un vert de mer, avec des taches noires sur le dos, disposées ordinairement deux à deux; celles des côtés blanchâtres dans le centre. (Pl. 6, fig. 6.)

Ce serpent a la tête à peu près conformée comme celle du *Devin*; elle est oblongue, aplatie, renflée par derrière, & terminée antérieurement par une pointe obtuse. La partie supérieure est convexe, relevée en bosse au dessus des yeux, & couverte, vers le museau, d'écailles lisses, irrégulières, plus grandes que celles du dos. La gueule est armée de petites dents; on n'y trouve point de crochets venimeux. Le tronc est comprimé latéralement, & garni de très-petites écailles qui se recouvrent les unes les autres. La queue est courte, un peu épaisse; sa longueur n'est que la huitième partie de celle du corps. Les parties latérales de la tête sont marquées, de part & d'autre, immédiatement au dessus des yeux, d'une bande noire qui s'etend jusqu'à l'endroit du cou. La surface supérieure du corps présente une multitude de taches, placées très près les unes des autres; celles qui occupent le milieu du dos, sont entièrement noires; celles des côtés ont une teinte blanchâtre dans leur centre. Le dessous du

corps est d'un vert de mer pâle, moucheté de noir. Un individu de cette espèce, qui est au Cabinet du Roi, a deux pieds six pouces de longueur ; la queue n'a que quatre pouces deux lignes. Selon Séba, ce serpent habite plus les eaux que les rochers : il se nourrit d'une espèce de rats dont ce même Auteur donne la description à la suite de celle de l'animal dont il est ici question. *Linn. mus. Adolph. Frid. tom.* 2, *p.* 42. *Gronov. mus.* 2, *p.* 70, *n.* 44. *L'Amérique.*

P—258 p—65

Le Cenchris 6. *B. Cenchria B. capite subovato, lineis quinquè fuscis, longitudinalibus ; labiis crenatis, non excavatis : corpore flavescente, ocellis dorsalibus albidis, iride griseâ.*

La tête un peu ovale, marquée, dans toute sa longueur, de cinq bandelettes brunes ; les lèvres crénelées, sans aucune excavation : le corps d'un jaune clair, avec des taches rondes, blanchâtres, entourées d'un cercle gris.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent. Sa tête est oblongue, & d'une forme à peu près ovale. Les lèvres supérieure & inférieure ne sont pas cannelées comme celles du *Bojobi*, mais seulement crénelées sur leur contour. Le tronc est comprimé latéralement. La longueur de la queue fait à peine la septième partie de celle du corps. Toute la surface supérieure présente un fond jaunâtre : la tête est ornée de cinq bandelettes brunes, longitudinales : le dos est parsemé d'environ soixante taches rondes, contiguës, qui imitent des yeux, par la disposition des couleurs ; elles sont blanches dans le centre, & grises sur le contour. On voit encore d'autres taches grises sur les parties latérales du tronc. Ce serpent n'a point de longueur déterminée. On en trouve qui ont jusqu'à deux coudées. Lucain a peint dans ce vers la manière dont il s'élance sur sa proie.

Semper recto lapsurus tramite Cenchris.

Et Nicander décrit ainsi le rapport de ses couleurs avec celles du lion, ou plutôt avec les taches du tigre.

Prolixum invenies inamabile Cenchrida *monstrum*
Quam variis pictam squamis dixere leonem.

Linn. mus. Adolph. Frid. tom. 2, *p.* 42. *Surinam.*

P—265 p—57.

Le Mangeur de chèvres 7. *B. Schytale B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato : corpore glauco, maculis in dorso semiannularibus ; medio albo.*

Le tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie pardevant : le corps d'un vert de mer, avec des taches demi-circulaires sur le dos ; le milieu de ces taches est blanc. (Pl. 6, fig. 7.)

La conformation de ce serpent n'a presque aucun rapport avec celle des autres espèces de ce genre. Sa tête est oblongue, étroite, presque cylindrique, arrondie pardevant, convexe en dessus, & couverte d'écailles de diverses figures. Entre les yeux & le museau, on voit quatre écailles carrées & disposées deux à deux : ces écailles sont suivies d'une autre plaque qui occupe le centre ; elle a la figure d'un cœur dont la pointe se dirige en arrière ; elle est accompagnée, de chaque côté, d'une autre petite écaille, sous laquelle l'œil est situé. Cet assemblage est terminé par deux grandes écailles d'une forme à peu près triangulaire, qui recouvrent la partie postérieure de la tête. La mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que celle d'en haut. Les yeux sont très-petits, un peu arrondis, & situés sur les côtés de la tête. Le tronc est effilé, sans aucun enfoncement à l'endroit de sa jonction avec la tête, ayant une grosseur uniforme presque jusqu'à l'anus. La queue est très-courte, épaisse, & terminée par une pointe déliée. Tout le corps est d'un gris cendré & verdâtre, marqué sur le dos de bandes noires, disposées transversalement par paires. Sur les côtés, on remarque d'autres taches qui représentent des anneaux noirs autour d'un disque blanc. Le ventre est moucheté de points noirs. Ces caractères ne sont pas clairement exprimés dans la figure que nous avons indiquée ; cependant tous les Naturalistes la regardent comme appartenant à l'animal dont il s'agit ici. Ce serpent doit parvenir à une grandeur très-considérable, puisque, selon Linné, il serre si étroitement, dans ses replis, les chèvres, les brebis, & les autres animaux, qu'il les étouffe & les engloutit ensuite. *Linn. s. n.* 274. *Gron. mus.* 2, *p.* 55, *n.* 10. *L'Amérique.*

P—$\frac{250}{250}$ p—$\frac{70}{20}$ *Linn.* *Gronov.*

L'Ophrie 8. *B. Ophrias B. capite subcordato, depresso : corpore fusco.*

La tête en forme de cœur & aplatie : le corps brun.

Ce serpent ressemble au *Devin* par sa conformation & par ses dimensions, mais il en diffère par la couleur qui est brune. Ce sont là toutes les connoissances que nous avons sur cette espèce, qui faisoit partie de la collection de M. le Baron de Geer. Linné n'indique pas même le pays qu'il habite. *Linn. s. n.* 274.

P—281 p—64

L'Énydre 9. *B. Enydris B. capite subcordato, vertice convexo ; dentibus inferioribus longis, reflexis : corpore purpureo, maculis lutescentibus & cinereis, egregiè picto.*

La tête en forme de cœur, renflée sur le sommet ; les dents de la mâchoire inférieure longues & recourbées : le corps rougeâtre, agréablement panaché de taches jaunâtres & grises. (Pl. 8, fig. 8.)

La description du serpent qu'on trouve dans les *Delices des trois règnes de la Nature*, par *G. Knorr*, paroît renfermer tous les caractères que Linné attribue à l'*Enydre*. S'il faut juger de la conformation de la tête par le squelette représenté sur la *pl.* L, vij, *fig.* 3, elle est convexe sur le sommet, élargie par les côtés, & terminée par un museau qui imite la pointe d'un cœur. La mâchoire supérieure n'a qu'un petit nombre de dents courtes & acérées : mais celle de dessous en a vingt de chaque côté ; elles sont très-pointues, recourbées vers la gueule, & de moitié plus longues que celles de la mâchoire d'en haut. Tout le corps est couvert d'écailles ovales & disposées à recouvrement ; les plus petites sont sur le dos ; & les plus grandes avoisinent les plaques du ventre. Le fond de la couleur est rougeâtre, & parsemé de grandes taches jaunes, bordées de blanc, d'orange, & de bleuâtre. Il règne sur toute la longueur du dos une rangée de taches jaunes, ovales, liserées de blanc, qui sont comme interceptées entre deux lignes interrompues. De chaque côté du tronc, on voit une grande bande de couleur d'orange, mouchetée de brun, échancrée ou festonnée, qui renferme quelques taches jaunes, irrégulières. Le squelette de l'animal entier, qui faisoit partie de la collection de M. J. Trew, avoit environ quinze pieds sept pouces. C'est la peau de cet individu qui est représentée sur la planche & sur la figure déjà indiquées. *Knorr, Delic. Natur. select. p.* 133. *Linn. s. n.* 215. *L'Amérique.*

P—270 p—105

Le Parterre 10. *B. Hortulana B. capite subcordato, areolis luteis picto : corpore cærulescente ; maculis variis pulchrè variegato.*

La tête en forme de cœur, couverte de petites raies jaunes : le corps bleuâtre, agréablement diversifié par des taches de différentes formes & de diverses couleurs. (Pl. 3, fig. 2.)

De l'aveu de tous les Naturalistes, c'est un des plus beaux serpens qui existe. Sa tête est couverte de petites écailles de différentes couleurs, qui forment un assortissement que Séba compare à une broderie, & Linné au parterre d'un jardin. Les yeux sont gros ; les dents petites ; & les narines marquées d'une teinte blanchâtre. Le cou est mince, arrondi, luisant. La plus grande grosseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc ; il s'amincit ensuite graduellement vers les deux extrémités. Tout le corps est couvert de petites écailles ovales & resplendissantes : la surface supérieure offre un mélange agréable de grandes & de petites taches ; les unes d'un brun foncé ; les autres d'un châtain pourpre ; & d'autres enfin d'un gris blanchâtre, entremêlées de bandelettes rouges. Ces taches, qui sont tantôt en croissant, tantôt en forme de coins, tiennent les unes aux autres, & forment une chaîne continue. Le fond de la couleur paroît bleuâtre. Le dessous du corps est verdâtre, tacheté d'un roux plus ou moins foncé. On prétend que ce serpent se nourrit de rats & de souris. *Linn. s. n.* 274. *L'Amérique méridionale, le Paraguai.*

P—290 p—128

* Le Jaunatre 11. *B. Flavicans B. capite oblongo, ferè cylindrico, anticè rotundato : corpore suprà flavicante ; squamis dorsalibus apice subrufis.*

La tête oblongue, presque cylindrique, & arrondie pardevant : le corps d'un gris jaune par dessus ; les écailles du dos roussâtres à l'extrémité.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est garnie par dessus de grandes écailles, comme celle des *couleuvres*. Quant à la conformation du tronc, il ressemble parfaitement au *Mangeur de chèvres*. Sa queue est effilée, pointue, & d'une longueur égale à celle de la moitié de l'animal. Tout le dessus du corps est jaunâtre ; le ventre présente une teinte qui tire

sur

sur le blanc ; les écailles du dos sont marquées à l'extrémité d'une tache roussâtre. Cette espèce de *Boa* parvient à la longueur de trois pieds. *Gron. Zooph. p. 19, n. 89. La Guinée.*

P—180 p—72

* L'Isebeck 12. *B. Isebequensis B. capite cordiformi, anticè retuso : corpore ex flavo-rufescente ; maculis dorsalibus transversis oblongis, albidis, margine atris.*

La tête en cœur, retroussée pardevant : le corps d'un jaune roussâtre, avec des taches sur le dos oblongues, transversales, blanchâtres, bordées de noir.

Gronou a donné une description détaillée de cette espèce de serpent. Sa tête, vue par dessus, présente la figure d'un cœur ; elle est élargie par derrière, comprimée par les côtés, & retroussée pardevant. Les mâchoires sont presque égales en longueur ; celle de dessous se termine en pointe. Les lèvres présentent, de part & d'autre, une excavation graduée comme les marches d'un escalier. Les yeux sont situés au milieu des parties latérales de la tête ; & les narines à l'extrémité du museau. La plus grande épaisseur du tronc correspond au milieu du corps ; sa grosseur, en cet endroit, égale celle de la tête ; il s'amincit ensuite un peu du côté du cou, & se termine postérieurement par une petite queue effilée. Les écailles du dos, des côtés, & de la tête, sont très-petites, & posées à recouvrement comme les tuiles d'un toit. Tout le dessus du corps est d'un jaune qui tire sur le roux, avec des taches oblongues, disposées en zigzag, séparées les unes des autres, de différentes grandeurs, d'une couleur blanchâtre, & bordées de noir. La longueur totale de l'individu observé par Gronou étoit d'environ vingt pouces. Selon croit que c'est l'*Aspic* des Anciens. Nicander peint ainsi les deux espèces de callosités que ce serpent a sur le front, & le feu qui jaillit de ses yeux.

Præterea geminæ calli instar fronte carundæ
Hærent, sanguineis scintillant lumina flammis.
NICANDER.

Gron. Zooph. p. 25, n. 135. Scheuchz, Phys. sacr. pl. 628, fig. E. L'Amérique septentrionale.

P—209 p—74

Le Muet 13. *B. Mutus B. lineâ nigrâ ponè oculos : corpore maculis dorsalibus nigris, rhombeis, concatenatis.*

Une ligne noire derrière les yeux : le dos couvert de taches noires, rhomboïdales, & réunies les unes aux autres.

Linné a rangé ce serpent parmi les *Crotales ;* mais il paroît qu'il doit être compris dans le genre des *Boas*, parce qu'il a quatre rangs d'écailles sous la queue, & qu'il est dépourvu des pièces sonores qu'on trouve à l'extrémité de la queue des *Crotales.* Sa gueule est armée de crochets redoutables. Derrière les yeux, on aperçoit une ligne noire ; & sur le dos, des taches de la même couleur, en losange, comme enchaînées les unes avec les autres. Les écailles qui recouvrent le dessous de la queue, sont petites & aiguës. Ce serpent, selon Linné, parvient à une grosseur considérable. *Linn. s. n. 373. Surinam.*

P—217 p—34

IIIe. Genre.

COULEUVRE, *Coluber. Linn. s. n. 375.*

Corpus apodum, teres, longissimum, versus caudam sensim attenuatum, vivis sæpè coloribus pictum.

Caput distinctum, depressum, ovatum aut triangulare, juxtà maxillam superiorem utrinquè angulatum, in vertice cataphractum. Oculi ignei. Maxillæ sæpiùs æquales. Dentes acuti, flexiles, recurvi : tela quandoquè duo venenata. Lingua elongata, apice bifida.

Truncus ponè caput angustior ; medio, inter caput & finem caudæ crassissimus ; supernè squamis & infernè scutis transversalibus instructus.

Cauda longa, in apicem tenuissimum desinens ; subtùs squamarum paribus tecta.

Animal oviparum aut viviparum : minatur sibilis horrendis, & morsurâ sæpè lethali irruit in inimicum.

Le corps dépourvu de pattes, arrondi, très-long, aminci graduellement vers la queue, & peint quelquefois de couleurs très-éclatantes.

La tête distinguée du tronc, aplatie, ovale ou triangulaire, renflée, de part & d'autre, auprès de la mâchoire supérieure, & garnie sur le sommet de plaques ou de grandes écailles. Les yeux étincelans. Les mâchoires communément égales. Les dents pointues, flexibles

recourbées : on trouve auſſi quelquefois deux crochets venimeux. La langue alongée, & fourchue à l'extrémité.

Le tronc un peu plus mince derrière la tête ; ſa plus grande épaiſſeur eſt vers l'endroit qui eſt également éloigné de l'anus & de la tête : il eſt garni d'écailles ſur le dos ; & par deſſous, de plaques tranſverſales.

La queue longue, terminée en pointe très-déliée, & revêtue par deſſous d'écailles diſpoſées par paires.

La *Couleuvre* eſt un animal tantôt ovipare, tantôt vivipare : il fait entendre des ſifflemens qui inſpirent la terreur ; ſes morſures ſont quelquefois mortelles.

* *Eſpèces dont la couleur de la ſurface ſupérieure eſt uniforme.*

La C. Blanche 1. *C. Albus C. capite parvo, oblongo : corpore albo, immaculato.*

La tête petite, oblongue : le corps blanc & ſans tache. (Pl. 11, fig. 13.)

Le nom ſpécifique donné à ce ſerpent indique aſſez le caractère qui le diſtingue. Sa tête eſt petite, alongée, plus étroite que le tronc, & couverte d'écailles liſſes ; les plus grandes ſe trouvent à l'origine du cou. Les yeux ſont très-petits. La gueule eſt armée de petites dents flexibles. Le corps eſt liſſe, arrondi, & revêtu de dix-neuf rangées d'écailles obtuſes. La queue eſt fort courte ; ſa longueur fait à peine la onzième partie de celle de l'animal ; elle finit en une pointe obtuſe. Ce ſerpent eſt d'une couleur blanche, ſans aucune tache, ni mélange d'aucune autre couleur : il eſt de la longueur d'un pied, & de la groſſeur du doigt. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 24, *tab.* 14. *Laurenti, ſpec. med. p.* 74, *n.* 146. *Natrix candida. Les Indes.*

P—170 E—20

L'Alidre 2. *C. Alidras C. corpore toto albo.*

Le corps entier d'une couleur blanche.

Il faut recourir néceſſairement au nombre des plaques qui couvrent le deſſous du corps, pour diſtinguer cette eſpèce de la précédente, puiſqu'elles portent l'une & l'autre les mêmes couleurs. Linné, qui a vu un *Alidre* dans le cabinet de M. de Geer, n'aſſigne que ce ſeul caractère, qui ne ſuffit pas, à beaucoup près, pour donner une connoiſſance certaine du ſerpent dont il eſt ici queſtion. *Linn. ſ. n.* 376. *Les grandes Indes.*

P—121 E—58

Le Ponctué 3. *C. Punctatus C. corpore ſuprà cinereo ; ſubtus luteo, triplici ordine punctorum nigrorum.*

Le corps d'un gris de cendre par deſſus ; le deſſous jaune, & marqué de trois rangées de points noirs.

Il nous manque, pour compléter cette deſcription, de connoître la forme de la tête, la ſtructure de la gueule, & les dimenſions de ce ſerpent. Son corps eſt d'une couleur cendrée en deſſus, & d'une teinte jaune en deſſous. Ce fond eſt relevé par trois rangées de points noirs, diſpoſés trois à trois ſur chaque bande. Le deſſous de la queue eſt pareillement jaune. *Linn. ſ. n.* 376. *La Caroline.*

P—136 E—43

Le Décoloré 4. *C. Exoletus C. capite oblongo, planiuſculo ; labiis albis : corpore cinereo cæruleſcente.*

La tête oblongue, un peu aplatie ; les lèvres blanches : le corps d'un gris bleuâtre. (Pl. 23, fig. 47.)

Cette *couleuvre* a la tête d'une forme oblongue, aplatie, & couverte de plaques ſur le ſommet, avec une légère convexité au deſſus des yeux. Les lèvres & la gueule ſont d'une blancheur éclatante. Le tronc eſt couvert de grandes écailles obtuſes, diſpoſées ſur onze rangées. La queue, qui eſt très-effilée, n'a que le tiers de la longueur totale du corps ; elle eſt d'une couleur pâle en deſſous. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un gris bleuâtre. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds. Du reſte, ſuivant Linné, ce ſerpent a beaucoup de rapports avec le *Boiga. Linn. muſ. Adolph. Frid.* 34, *ſ. n.* 385. *Les Indes.*

P—147 E—132

* Le fer de lance 5. *C. Lanceolatus C. capite lanceolato, trunco latiori ; corpore flavo, aut ſubgriſeo.*

La tête lancéolée, plus large que le tronc ; le corps jaune ou griſâtre. (Pl. 38, fig. I.)

Cette eſpèce de *couleuvre*, dont nous avons déjà parlé dans l'Introduction de cet Ouvrage, a la tête remarquable par un eſpace preſque triangulaire, dont les trois angles ſont occupés par le muſeau & les deux yeux. Cet eſpace, relevé par ſes bords antérieurs, repréſente un fer de lance large à ſa baſe, & un peu arrondi à ſon ſommet. Les yeux ſont gros, ovales, & placés obliquement. Les trous des narines ſont ſitués

au bout du museau. La langue est très-étroite, fort alongée, & se meut avec facilité. La mâchoire supérieure est armée, de part & d'autre, d'un, quelquefois de deux, ou même de trois crochets, dont l'animal se sert pour faire des blessures mortelles. Le tronc est revêtu d'écailles d'une forme ovale, relevées par une arête. La couleur générale varie dans les différens individus; elle est tantôt jaune, tantôt grisâtre. On assure qu'il y a souvent dans la même portée, autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes. Une *couleuvre* de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied deux pouces deux lignes de longueur totale: la queue n'a que deux pouces une ligne. On en trouve souvent dont la longueur totale excède quarante-deux pouces. C'est un des plus grands serpens venimeux, & un de ceux dont le poison est le plus actif. Il se nourrit de lézards, de rats, de volaille, & de gibier. Sa gueule se dilate si considérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait. Lorsque la proie qu'il a saisie lui échappe, il en suit les traces; & comme il a les yeux & l'odorat excellens, il parvient à l'atteindre avec d'autant plus de facilité, qu'elle est bientôt abattue par la force du poison qu'il a distillé dans sa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête; & lorsque cette proie est considérable, il reste souvent comme tendu, & dans un état d'engourdissement qui le rend immobile, jusqu'à ce que sa digestion soit très-avancée. *Rochefort, Hist. Nat. des Antilles, tom. 1, p. 294. Mém. & Lett. sur la vipère jaune de la Martinique, publ. dans les nouvelles de la Répub. des Lett. & des Arts, ann. 1786. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p. 121. Voyez encore dans l'Introduction de cet Ouvrage, quelques particularités relatives à ce serpent, que nous avons tirées d'un manuscrit du P. Plumier. La Martinique.*

P—$\frac{228}{225}$ p—$\frac{61}{59}$

* La Rousse 6. *C. Rufus C. capite subovato, cataphracto : corpore suprà rufo ; subtùs albido.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps roux en dessus, & blanchâtre par dessous.

L'épithète que M. le Comte de la Cepède a donnée à cette nouvelle espèce, annonce le principal trait qui la distingue. Sa tête est garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées ; celles du dos sont unies & d'une figure rhomboïdale. Le dessus du corps est d'un roux plus ou moins foncé; & le dessous blanchâtre. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens. On ne sait pas dans quel pays on la trouve.*

P—224 E—68

* L'Hotambœja 7. *C. Hotambœja C. capite ovato, oblongo : corpore ex rufo albido ; capite postico lutescente.*

La tête ovale, oblongue : le corps d'un roux tirant sur le blanc; le derrière de la tête jaunâtre.

Nous avons conservé à ce serpent le nom qu'il porte dans l'île de Ceylan. Sa tête est ovale, oblongue, comprimée pardevant, & couverte sur le sommet de grandes écailles polygones. La plus grande épaisseur de l'animal correspond au milieu du tronc : il s'amincit ensuite un peu du côté de la tête, & se termine postérieurement par une queue courte & épaisse. Tout le corps est couvert de grandes écailles d'un roux blanchâtre, ovales, & disposées à recouvrement : le derrière de la tête présente une teinte jaune. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ deux pieds; la queue a quatre pouces. *Gronov. de serp. p. 64, n. 29. Séb. vol. 1, pl. 33, fig. 6. Ceylan.*

P—159 E—42

* La Verte 8. *C. Viridis C. capite ovato, oblongiusculo ; rostro acuto, recto : corpore toto viridi.*

La tête ovale, un peu alongée ; le museau droit & pointu : le corps entièrement vert.

On trouve beaucoup de conformité entre cette *couleuvre* & le *Nez-retroussé;* l'une & l'autre sont d'un beau vert par dessus & par dessous, & ont le corps très-effilé. Mais celui-ci diffère de l'autre, en ce que son museau est droit & pointu. De plus, le tronc est beaucoup plus délié. Il n'a point une ligne de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Ce serpent est sans venin; il a les mœurs si douces, que les habitans de la Caroline le nourrissent dans leurs maisons, & le portent dans leur sein. Il vit d'insectes. *Catesb. Car. 2, p. 57, pl. 57. Gronov. de serpent. 59,*

n. 19; *& Zoophil. p.* 21, *n.* 102. *La Caroline, l'Amérique méridionale.*

P—187 E—168

Le Typhie 9. *C. Typhius C. capite ovato, cataphracto : corpore intensè viridi ; squamis ovatis, carinatis.*

La tête ovale, couverte de grandes écailles : le corps d'un vert foncé, & garni d'écailles ovales, relevées en arête.

Il eſt aſſez probable que le ſerpent décrit par M. le Comte de la Cepède, ſous le nom de *Typhie*, appartient véritablement à ce genre ; le nombre des plaques & des écailles qu'on trouve à la ſurface inférieure du corps, ſemble aſſez le démontrer. Il eſt vrai que la couleur du tronc eſt d'un vert foncé, au lieu d'être bleuâtre, comme l'indique Linné ; mais ſi l'on fait attention que Linné n'avoit vu qu'un individu de cette eſpèce dans le cabinet de M. de Geer, on concevra ſans peine que l'altération des couleurs pouvoit être attribuée à la force de l'eſprit-de-vin, dans lequel l'un ou l'autre de ces ſerpens a été conſervé. Peut-être celui dont il eſt fait mention dans le *Syſtême de la Nature* étoit-il ſimplement deſſéché ; tandis que celui qui eſt au Cabinet du Roi, eſt dans l'eſprit-de-vin : & de là eſt venue peut-être la différence du vert au bleu. Du reſte, le ſerpent qui a ſervi de modèle à la deſcription de M. de la Cepède, a ſur la tête neuf écailles plus grandes que celles qui les environnent, & placées ſur quatre rangs. Le dos eſt auſſi revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête, & teintes d'un vert uniforme, très-foncé. Le deſſous du corps eſt jaunâtre. Chaque plaque préſente deux taches noirâtres, qui forment, ſur toute la longueur de l'abdomen, deux raies longitudinales : la plaque la plus voiſine du deſſous du muſeau n'a point de tache ; on n'en voit qu'une ſur les deux plaques qui la ſuivent. Il n'y a ſous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres. La longueur totale de cet individu eſt d'un pied ſept pouces ſix lignes ; la queue a trois pouces dix lignes. *Linn. ſ. n.* 378. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des ſerp. p.* 185. *Les Indes.*

P—$\frac{140}{141}$ E—$\frac{53\,Linn.}{50\,M.\ de\ la\ Cepède.}$

Le Verdatre 10. *C. Æſtivus C. capite ovato, depreſſo : corpore ſuprà ſaturatè viridi ; abdomine flaveſcente.*

La tête ovale, aplatie : la ſurface ſupérieure du corps d'un vert foncé ; le ventre jaunâtre.

Ce ſerpent eſt remarquable par l'uniformité de ſes couleurs. Le dos eſt d'un vert très-foncé ; & le ventre, d'un jaune qui tire ſur le vert. Sa tête a une forme ovale ; elle eſt aplatie ſur le ſommet, & plus large que le cou. Sa plus grande épaiſſeur eſt vis-à-vis le tronc ; il ſe termine poſtérieurement par une queue longue & très-effilée. Suivant Catesbi, le *Verdâtre* parvient à la longueur de dix-huit pouces : ſa groſſeur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il ſe tient ſur les branches des arbres & des buiſſons, pour attraper les mouches & les inſectes dont il fait ſa nourriture. Il eſt d'un naturel doux & familier ; on l'apprivoiſe facilement dans la Caroline, où l'on trouve des gens qui en portent dans leur ſein. *Cat. Carol. vol.* 2, *p.* 57. *Linn. ſ. n.* 387. *La Caroline.*

P—155 E—144

Le Vert 11. *C. Viridiſſimus C. corpore toto intensè viridi : ſcutis abdominalibus in medio dilatatis, ad latera verò anguſtioribus.*

Tout le corps d'un vert foncé : les plaques du ventre élargies dans le milieu, & rétrécies par les côtés.

Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a le ſommet de la tête recouvert de neuf plaques ; & le dos revêtu d'écailles liſſes & ovales. Sa longueur totale eſt de deux pieds deux pouces neuf lignes ; la queue a ſept pouces une ligne. M. le Comte de la Cepède, qui nous a donné ces dimenſions, ne parle point de la forme des plaques du ventre, qui, ſelon Linné, ſont élargies dans le milieu, & rétrécies vers les côtés, caractère particulier à cette eſpèce. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 46. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 315. *Surinam.*

P—217 E—122

Le Vert et bleu 12. *C. Cyaneus C. capite ovato, ſquamis latis, obtuſis tecto : corpore ſuprà cæruleſcente ; ſubtùs ſordidè viridi.*

La tête ovale, couverte d'écailles larges & obtuſes : la ſurface ſupérieure du corps bleuâtre ; le deſſous d'un vert pâle. (Pl. 16, fig. 25.)

Linné obſerve que ce ſerpent reſſemble un peu au *Boiga*. Sa tête eſt ovale, revêtue

sur le sommet d'écailles larges & obtuses. Les narines sont peu ouvertes ; les yeux roux ; les dents très-petites. On voit une bandelette qui s'étend depuis les yeux jusques vers le museau, & qui forme des rides sous les narines. Le corps est un peu aplati en dessus, & entièrement plan sous le ventre : en sorte que les côtés sont relevés par une arête. La surface supérieure est garnie d'écailles ovales, lisses, & arrondies par les côtés. La queue est très-déliée, & couverte d'écailles obtuses, d'une figure exagone ; sa longueur est la quatrième partie de celle du corps. Ce serpent présente un bleu foncé sur le dos, & un vert pâle sur le ventre : il a environ deux pieds de longueur. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 403, *n.* 10. *L'Amérique.*

P—119 E—110

Le Bleuatre 13. *C. Cæruleſcens C. capite ovato, acuminato, cataphracto : corpore toto cæruleſcente.*

La tête ovale, terminée en pointe, couverte de plaques : tout le corps bleuâtre. (Pl. 29, fig. 61.)

Le caractère qui distingue principalement cette *couleuvre*, consiste dans le fond de sa couleur, qui est bleuâtre. La tête est ovale, lisse, revêtue supérieurement de neuf grandes écailles, disposées par paires : celles du dos sont petites, rhomboïdales, & lisses. On trouve dans la gueule beaucoup de dents flexibles. La queue, qui est effilée, a une longueur égale au quart de celle du serpent, pris dans sa totalité. Du reste, selon la remarque de Linné, le *Bleuâtre* a beaucoup de ressemblance avec le *Boiga*, par les formes du corps. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 37, *ſ. n.* 386. *Les Indes.*

P—215 E—170

* L'Azurée 14. *C. Azureus C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà ſplendide cæruleo ; ſubtus albido.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'un très-beau bleu par dessus : le ventre blanchâtre.

Une *couleuvre* de cette espèce fait partie de la riche collection du Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles, comme presque tous les serpens compris dans ce genre. Il n'a point de crochets venimeux dans la gueule. Le dos est revêtu d'écailles ovales, unies, d'un bleu d'azur très-éclatant ; & le dessous du corps, de plaques blanchâtres. On voit sur la surface supérieure quelques écailles un peu plus foncées que les autres. L'individu que je viens de citer a deux pieds de longueur totale ; & la queue, cinq pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 276. *Le Cap-Vert.*

P—171 E—64

* L'Arabe 15. *C. Arabicus C. capite ovato, ante oculos ſinu exarato : corpore ex cinereo cæruleo ; abdomine nigreſcente.*

La tête ovale, marquée d'un petit sillon devant les yeux : le corps d'un gris qui tire sur le bleu ; le ventre noirâtre.

Cette espèce de *couleuvre* a été décrite par Gronou. Sa tête est ovale, aplatie sur le sommet, renflée par les côtés, & terminée par un museau pointu. On remarque une espèce de sillon qui s'étend longitudinalement devant les yeux. Le tronc est très-mince, & couvert sur le dos de très-grandes écailles ovales, relevées par une arête. La queue est grosse & très-courte ; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle de l'animal. Tout le corps est d'un gris bleuâtre. Il y a sur la tête, à l'endroit qui correspond aux oreilles, une ligne blanchâtre, figurée en croissant, qui se joint à une autre petite ligne noire : le dessous du corps est noirâtre. Un individu observé par Gronou avoit trois pieds trois pouces cinq lignes de longueur totale. Le nombre des plaques du ventre est sujet à varier. *Gron. de ſerp. p.* 61, *n.* 22. *Surinam.*

P—$\frac{174}{170}$ p—$\frac{60}{54}$

* La Violette 16. *C. Violaceus C. capite oblongo, cataphracto : corpore ſuprà violaceo ; ſubtus albo, maculis violaceis, alternis.*

La tête oblongue, garnie de plaques : le corps violet en dessus ; blanc par dessous, avec des taches violettes, placées alternativement. (Pl. 39, fig. 3.)

Cette *couleuvre* tire son nom de la couleur principale de son corps. Sa tête est oblongue, convexe au dessus des yeux, & revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Les mâchoires sont armées d'une double rangée de petites dents immobiles. Les écailles du dos sont unies, rhomboïdales, & d'un violet plus ou moins foncé. Les plaques qui garnissent la surface inférieure du corps sont blanchâtres, & marquées de taches violettes, irrégulières, assez grandes, & placées alternativement à droite

& à gauche. On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, dont la longueur totale eſt d'un pied cinq pouces trois lignes; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 172. *On ne connoît pas encore le pays que ce ſerpent habite.*

P—143 E—25

Le Sombre 17. *C. Fuſcus C. capite ovato, cataphracto, nitente; maculâ fuſcâ ponè oculos: corpore ſuprà ſubfuſco; ſubtùs cinereo.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles brillantes; une tache brune, de part & d'autre, derrière les yeux: le corps brunâtre par deſſus; & gris par deſſous. (Pl. 20, fig. 39.)

Sans chercher à concilier la ſynonymie que Linné rapporte à la ſuite de la deſcription du ſerpent dont il s'agit ici, je vais préſenter les principaux traits qui le caractériſent. Sa tête eſt ovale, brune, & couverte ſur le ſommet de neuf grandes plaques. Les yeux ſont gros, ſaillans; les mâchoires revêtues extérieurement d'écailles blanches; & garnies intérieurement, de petites dents flexibles. Le caractère qui diſtingue le *Sombre* des autres *couleuvres*, ſelon Linné, c'eſt une tache brune, oblongue, qui s'étend, de part & d'autre, depuis le globe de l'œil juſques derrière la nuque. Le tronc eſt couvert de neuf rangées d'écailles liſſes, obtuſes; & ſe termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la cinquième partie de celle du corps. Cette *couleuvre* parvient ordinairement à la longueur de trois pieds. La ſurface ſupérieure du tronc eſt d'un gris brunâtre, & l'inférieure griſe. Linné obſerve qu'elle a beaucoup de rapports, par ſa conformation, avec le *Boiga. Linn. muſ. Adolp. Frid.* 32, *ſ. n.* 383. *L'Aſie.*

P—149 E—117

Le Strié 18. *C. Striatulus C. capite lævigato: corpore ſuprà ſtriato, fuſco; ſubtùs pallido.*

La tête liſſe: le corps brun en deſſus & ſtrié; le deſſous d'une couleur pâle.

En joignant aux caractères énoncés dans la phraſe ſpécifique, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, nous aurons à peu près recueilli toutes les connoiſſances que nous avons ſur cette eſpèce de ſerpent que le Docteur Garden a trouvé dans la Caroline. Linné obſerve qu'il eſt petit; mais il ne détermine point ſes dimenſions. *Linn. ſ. n.* 375. *La Caroline.*

P—$^{126}_{138}$ E—$^{45}_{25}$

Le Régine 19. *C. Reginæ C. capite ovato, convexo; lineâ viridi ponè oculos: corpore ſuprà fuſco; ſubtùs albo nigroquè maculato.*

La tête ovale, convexe; une bandelette verte derrière les yeux: le corps brun en deſſus; & tacheté par deſſous de blanc & de noir. (Pl. 12, fig. 17.)

C'eſt un petit ſerpent de la groſſeur du doigt, & dont la longueur eſt d'environ dix pouces. Sa tête eſt d'une forme ovale, convexe, & marquée obliquement, derrière les yeux, d'une bandelette verte. Le contour des mâchoires eſt revêtu d'écailles blanches, diſpoſées à recouvrement. On ne trouve dans la gueule que de petites dents flexibles. Le tronc, qui eſt rond & couvert d'écailles liſſes, ſe termine par une queue mince, dont la longueur fait à peine la troiſième partie de celle du corps. La ſurface ſupérieure eſt brune; l'abdomen eſt varié de blanc & de noir. Le deſſus de la tête & de la gueule eſt d'une couleur uniforme. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 24, *tab.* 13. *Les Indes.*

P—137 E—70

* L'Éclatant 20. *C. Splendidus C. capite ovato, longiuſculo; roſtro lato, obtuſo: corpore ſuprà nigro; lateribus abdomineque citrinis.*

La tête ovale, un peu alongée; le muſeau large, obtus: le corps noir par deſſus; le ventre & les côtés couleur de citron.

Ce ſerpent reſſemble au *Nez-Retroussé* par la conformation du corps & de la tête, & par la figure des écailles; mais ſon muſeau, au lieu d'être retroussé, eſt obtus, large, & arrondi. Le tronc ſe termine poſtérieurement par une queue un peu carrée, effilée, dont la longueur fait à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Le ventre eſt plat. La partie ſupérieure du dos eſt d'un noir éclatant; les côtés & l'abdomen préſentent une couleur jaune, qui imite celle du citron. On voit, immédiatement derrière la nuque, une rangée longitudinale de petites taches rhomboïdales, qui ne s'étend pas au delà de ſix pouces. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de trois pieds trois pouces cinq lignes; la queue a environ deux pieds trois pouces cinq lignes.

Gronov. Zooph. p. 23, *n.* 112. *On ne ſait pas quel pays il habite.*

P—164 E—115

* La Cuirassée 21. *C. Scutatus C. capite ovato, oblongo : corpore ſuprà nigro ; ſubtùs maculato : ſcutis maximis : caudâ pyramidato-triangulari.*

La tête ovale, oblongue : le corps noir en deſſus ; tacheté par deſſous : les plaques très-grandes : la queue en forme de pyramide triangulaire.

Selon M. Pallas, cette eſpèce de *couleuvre* a la tête & l'iris brun. On ne voit point de crochets mobiles dans l'intérieur de la gueule. Tout le deſſus du corps eſt noir ; le deſſous, qui eſt de la même couleur, préſente des taches carrées, d'un jaune blanchâtre, poſées alternativement à droite & à gauche ; elles ſont en très-petit nombre ſous la queue. Les plaques qui recouvrent la ſurface inférieure, ſont plus grandes qu'elles ne le ſont communément ; elles embraſſent preſque les deux tiers de la circonférence du corps ; & imitent, par leur forme, les lames d'une longue cuiraſſe qui revêtiroit le ventre du ſerpent. La queue eſt très-alongée ; elle a la figure d'une pyramide triangulaire. La *Cuiraſſée* parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds : elle a beaucoup de rapports avec le *ſerpent à collier*, tant par ſa conformation que par ſes habitudes ; elle vit également dans l'eau ou hors de l'eau ; elle ſe tient auſſi très-ſouvent ſur les terres sèches & élevées. *Voyage de M. Pall. vol.* 1. *Les bords du Jaïk.*

P—190 E—50

* La Schythe 22. *C. Schytha C. capite depreſſo, ſubcordato : corpore ſuprà ſaturatè nigro ; abdomine lacteo.*

La tête aplatie, un peu en forme de cœur : le corps d'un noir très-foncé par deſſus ; le ventre d'un blanc de lait.

Voici encore une autre eſpèce de *couleuvre* qui reſſemble beaucoup à la *vipère* par ſa conformation ; & à la *Mélanis* par ſes couleurs. Sa tête, ſelon M. Pallas, a un peu la forme d'un cœur, dont la pointe eſt dirigée vers le muſeau. L'iris eſt jaunâtre. Ses mâchoires ſont armées de dents pointues & de deux crochets venimeux. Le dos eſt d'un noir très-foncé ; le deſſous du corps & de la queue préſente une teinte blanche, auſſi éclatante que celle du lait. La longueur de la queue ne fait que la dixième partie de celle de l'animal, qui n'a ordinairement que dix-huit pouces. On trouve ce ſerpent dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie. M. Pallas aſſure que ſon venin n'eſt pas très-dangereux. *Voyag. de M. Pallas, vol.* 11. *La Sibérie.*

P—153 E—31

Le Lien 23. *C. Conſtrictor C. capite ovato ; roſtro acuto : corpore ſuprà nigro ; ſubtùs pallidè cæruleſcente.*

La tête ovale, terminée par un muſeau pointu : le corps noir par deſſus ; & bronzé par deſſous. (Pl. 23, fig. 46.)

Au rapport de Catesbi, ce ſerpent a la tête alongée, élargie par derrière, terminée par un muſeau pointu ; les yeux étincelans ; les mâchoires bordées de blanc ; & la gueule armée de petites dents très-pointues. Le tronc eſt fort liſſe & mince, à proportion de ſa longueur. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'un noir éclatant, ſans mélange d'aucune autre couleur ; le ventre eſt d'un bleu pâle. Il y a des individus qui parviennent ſouvent à la longueur de ſix pieds. Leur morſure n'eſt point venimeuſe ; mais ils ſe défendent avec obſtination, quand on les attaque : ſouvent même ils s'élancent contre ceux qui les irritent, s'entortillent autour de leur corps ou de leurs jambes, & les mordent avec acharnement. Les habitans de la Caroline regardent ces ſerpens comme très-utiles, en ce qu'ils donnent la chaſſe aux rats, & les pourſuivent, avec une vîteſſe incroyable, juſques ſur les toits des maiſons & des granges. On croit auſſi qu'ils font la guerre aux *ſerpens à ſonnette*, & qu'ils les dévorent. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 48, *tab.* 48. *Linn. ſ. n.* 385. *La Caroline.*

P—186 E—92

La Dipsade 24. *C. Preſter C. capite ſubovato, ſuprà tribus ſquamis majoribus tecto ; labiis albo nigroquè punctatis : corpore toto aterrimo.*

La tête d'une forme ovale, revêtue ſur le ſommet de trois écailles plus grandes ; les lèvres mouchetées de blanc & de noir : le corps entièrement noir.

Ce ſerpent a la tête beaucoup plus mince que le tronc, d'une forme ovale, couverte entre les yeux d'écailles plus grandes que celles du corps, & terminée par un muſeau arrondi. La mâchoire ſupérieure eſt armée, de part & d'autre, d'un crochet venimeux, ſitué entre les yeux & les narines. Les yeux

ſont d'un jaune doré, qui tire ſur le rouge. Le bord des lèvres offre un mélange agréable de blanc & de noir. La plus grande épaiſſeur du tronc eſt vers le milieu de ſa longueur; il eſt couvert, ſur toute ſa ſurface, de petites écailles, lancéolées ſur le dos, & arrondies ſur les côtés : les unes & les autres ſont relevées par une ſaillie longitudinale. On n'aperçoit preſque point d'arête ſur les écailles qui recouvrent la ſurface de la queue. La couleur de la *Dipſade* eſt entièrement noire; quelquefois ce fond eſt parſemé de taches plus obſcures, diſpoſées dans le même ordre que celles de la *vipère* : la ſurface inférieure eſt d'une couleur très-luiſante, dont la teinte imite un peu celle de l'acier. Sa longueur ordinaire eſt d'environ deux pieds. Ses dents ſont très-venimeuſes. On fait avaler à ceux qui en ont été mordus, une demi-livre d'huile d'olive; & on applique ſur la partie bleſſée, des compreſſes de cette même huile bien chaude. M. Laurenti obſerve qu'en Autriche la morſure de ce ſerpent n'eſt preſque pas venimeuſe. *Linn. ſ. n.* 377. *Laur. ſpec. med. p.* 99 & 188, *tab. iv, fig.* 1. *L'Europe.*

P—152 E—32

** *Eſpèces qui ont des taches ſur la ſurface ſupérieure du corps.*

Le Sans-tache 26. *C. Niveus C. capite ovato, cataphracto : corpore candido, maculis rariſſimis, nigricantibus; caudæ apice nigro.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'une blancheur éclatante, avec quelques taches noirâtres; le bout de la queue noir. (Pl. 22, fig. 42.)

La *couleuvre* de Séba, que Linné cite comme appartenante à l'eſpèce dont il s'agit ici, eſt en oppoſition avec les caractères que le Naturaliſte ſuédois a aſſignés dans la deſcription qu'il en a donnée. Son corps, au lieu d'être d'une blancheur uniforme, préſente des taches noirâtres, de grandeur inégale : ſa queue eſt pareillement noire à l'extrémité. Le dos eſt couvert de grandes écailles diſpoſées ſur pluſieurs rangs, comme des chaînons. La longueur totale de ce ſerpent eſt d'environ deux aunes & demie. Suivant Linné, ſa morſure eſt venimeuſe. M. le Baron de Géer avoit un individu de cette eſpèce dans ſon cabinet. *Linn. ſ. n.* 384. *Séb.* 11, *tab.* 15, *fig.* 1. *L'Afrique, ſur-tout la Libye.*

P—209 E—62

Le Lacté 26. *C. Lacteus C. capite ovato; vertice atro, lineâ longitudinale albâ : corpore lacteo, maculis atris, ſæpè geminatis vario.*

La tête ovale; le ſommet noir, & comme diviſé en deux par une ligne blanche, longitudinale : le corps d'un blanc de lait, avec des taches noires, diſpoſées quelquefois deux à deux. (Pl. 16, fig. 27.)

Ce ſerpent a la tête d'une forme ovale, noire en deſſus, & marquée en cet endroit d'une ligne blanche, qui ſe dirige vers le muſeau. Les yeux ſont petits; & les mâchoires bordées d'écailles blanchâtres : la mâchoire ſupérieure eſt armée de crochets mobiles. Le tronc eſt cylindrique, couvert d'écailles exagones, relevées par une arête, & orné, de diſtance en diſtance, de taches noires, tranſverſales, quelquefois diſpoſées deux à deux : le deſſous du corps eſt d'un brun livide. Cet animal ne parvient ordinairement qu'à la longueur de ſix ou ſept pouces; ſon épaiſſeur égale celle du doigt : la longueur de la queue ne fait que la neuvième partie de celle du corps. Linné obſerve qu'il a beaucoup de rapports avec le *Rouleau*. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 28, *pl.* 18, *fig.* 1. *Les Indes.*

P—203 E—32

L'Atropos 27. *C. Atropos C. capite cordato, juxtà oculos dilatato : corpore cano, maculis fuſcis, albo margine cinctis; ſquamis carinâ elevatis.*

La tête en cœur, élargie vis-à-vis les yeux : le corps blanc, couvert de taches brunes, liſérées de blanc, & d'écailles relevées en carène. (Pl. 8, fig. 4.)

Le corps de ce ſerpent préſente un aſpect hideux. Sa tête eſt renflée par derrière, & amincie vers le milieu de la mâchoire ſupérieure; elle s'élargit enſuite un peu vis-à-vis l'orbite des yeux, & ſe termine antérieurement par un muſeau arrondi; elle eſt revêtue de petites écailles. Les yeux ſont environnés de paupières anguleuſes; & la gueule eſt armée de crochets venimeux, renfermés dans de grandes véſicules qui contiennent le poiſon. Le cou eſt fort mince; le tronc gros vers le milieu de ſa longueur, & relevé en boſſe ſur le dos. La longueur de la queue fait

fait à peine la neuvieme partie de la longueur du corps : elle eſt épaiſſe ; & s'aminciſſant ſubitement, elle finit en pointe. Tout le corps eſt couvert d'écailles ovales, oblongues, diſpoſées ſur trente une rangées, & relevées dans le centre par une eſpèce de dentelure. Le fond de la couleur eſt blanc ſur la ſurface ſupérieure, & parſemé de quatre rangs de taches brunes, arrondies, & entourées d'une teinte moins foncée : la tête eſt tachetée de noir ; le deſſous du corps eſt blanchâtre. L'individu que Linné a décrit, & qui faiſoit partie de la collection du Roi Adolphe, avoit ſix pouces de longueur, & trois pouces de circonférence. Ce ſerpent ſe diſtingue des autres de ce genre, par la conformation des écailles, qui font paroître ſon corps hériſſé de piquans. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 22. *L'Amérique.*

P—131 E—22

Le Camus 28. *C. Simus C. capite ſubrotundo, ſimo, gibboſo : corpore ſuprà albo, faſciis nigris conſperſo ; ſubtùs nigro.*

La tête arrondie, courte, relevée en boſſe : le deſſus du corps blanc & couvert de bandes noires ; le deſſous noir.

Selon quelques Naturaliſtes, la tête de ce ſerpent a quelque reſſemblance avec celle du ſinge ; elle eſt courte, bombée ſur le ſommet, & terminée par un muſeau camus. Le corps eſt panaché de noir & de blanc, avec des eſpèces de bandes pareillement blanches. On remarque ſur le ſommet de la tête une croix blanchâtre, marquée dans le milieu d'un point noir : la ſurface inférieure eſt noire. *Linn. ſ. n.* 275. *La Caroline.*

P—124 E—46

Le Padere 29. *C. Padera C. capite ſubovato : corpore albo, maculis dorſalibus fuſcis, geminis, lineolâ longitudinali connexis ; totidemquè ſimplicibus ad latera.*

La tête preſque ovale : le corps blanc, avec des taches brunes ſur le dos, diſpoſées par paires, & réunies par une petite ligne longitudinale ; on voit un égal nombre de taches iſolées ſur les côtés.

Ce ſerpent, dont les caractères extérieurs ſont encore peu connus, eſt remarquable par la diſtribution des couleurs. Sur un fond blanc, on voit de petites taches rondes, d'une couleur brune, poſées deux à deux ſur toute la longueur du dos, & réunies par une petite ligne. Les côtés du corps préſentent un nombre égal de taches de la même forme & de la même couleur. Sur le ventre, on aperçoit, de chaque côté, des eſpèces de caractères noirs. Sa longueur ordinaire eſt d'environ douze pouces ; il eſt de la groſſeur d'une plume d'oie. *Linn. ſ. n.* 382, *muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 44. *Les Indes.*

P—198 E—55

* Le Superbe 30. *C. Speciosus C. capite ovato, anticè obtuſo : corpore ex albo nigroquè nebuloſo.*

La tête ovale, obtuſe pardevant : le corps nué de blanc & de noir.

Ce ſerpent, dit Gronou, a beaucoup de rapports avec le *Lien*, par ſa forme, par la diſtribution des couleurs, & par ſes proportions ; il en diffère cependant par la figure & la diſpoſition des écailles qui recouvrent le ſommet de la tête & le deſſus de la queue. La tête eſt ovale, comprimée pardevant, un peu plus large que le corps vers ſa partie poſtérieure, & arrondie vers le muſeau, comme la tête d'un chien de chaſſe. Le ſommet eſt garni de petites plaques polygones, diſpoſées en différens ſens ; le deſſous préſente une multitude d'écailles ovales, poſées à recouvrement. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas : l'une & l'autre ſont hériſſées de groſſes dents ; celles de devant ſont plus longues & recouvertes par les gencives ; on en voit encore ſur le palais. Le tronc eſt oblong, comprimé par les côtés, & garni de petites écailles ovales, arrangées comme les tuiles d'un toit. Gronou a vu un ſerpent de cette eſpèce qui avoit trois pieds huit pouces ſix lignes de longueur totale ; & deux pieds deux pouces huit lignes depuis l'ouverture de l'anus, juſqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol.* 11, *pl.* 199, *fig.* 2. *Gron. de ſerp. p.* 56, *n.* 11. *Le Bréſil.*

P—272 E—70

Le Minime 31. *C. Pullatus C. capite ovato, craſſo, obtuſo · corpore albo nigroquè maculato ; faſciis dorſalibus albo punctatis.*

La tête ovale, épaiſſe, obtuſe : le corps tacheté de blanc & de noir ; les taches du dos mou hetées de blanc. (Pl. 27, fig. 57.)

Ce ſerpent a la tête grande, ovale, anguleuſe, couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles, noire en deſſus, tachetée de blanc ſur les côtés & ſur la ſurface inférieure. Les ouvertures des narines occupent les parties latérales du muſeau. Les dents ſont diſpoſées, de part & d'autre de la mâchoire

supérieure, sur deux rangées, dont l'une occupe le bord de la mâchoire; l'autre est située plus intérieurement. Le tronc est comprimé par les côtés, relevé en arête sur le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales, lisses, un peu obtuses, ayant un côté brun, & l'autre blanc. Tout le corps est varié de blanc & de noir, avec de grandes taches ovales, ponctuées de blanc sur le milieu du dos. La queue est marquée alternativement de taches noires & blanches, annulaires : les plaques de l'abdomen, prises de trois en trois, ou même alternativement, sont brunes en leur bord. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds trois pouces; la queue est longue d'un pied. *Linn. s. n.* 388. *Gron. mus. p.* 56, *n.* 12. *L'Asie.*

P—$^{7}_{5}$ E—$^{108}_{104}$ *Linn. Gronov.*

* Le Triangle 32. *C. Triangulum C. capite subovato, vertice triangulo duplici insignito : corpore albido, maculis rufis, margine nigris, sparsis in dorso; lateralibus unico ordine dispositis.*

La tête un peu ovale, marquée sur le sommet de deux figures en triangle : le corps blanchâtre, avec des taches rousses, bordées de noir, éparses sur le dos, & disposées à la file sur les côtés.

On peut voir au Cabinet du Roi une *couleuvre* de cette espèce, qui a été envoyée de l'Amérique. Elle est sur-tout remarquable par une tache triangulaire, chargée dans le milieu d'une autre tache pareille, mais plus petite, & d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. On remarque sur la tête neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les écailles du dos sont unies, en losange, & blanchâtres : ce fond est parsemé de taches rousses, irrégulières, & bordées de noir. De plus, il y a une tache noire, alongée, placée obliquement derrière chaque œil; & un rang d'autres petites taches de chaque côté du corps. Le *Triangle* ne doit pas être compté parmi les serpens venimeux, puisqu'il n'a point de crochets mobiles. L'individu décrit par M. de la Cepède a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Natur. des serp.* p. 331. *L'Amérique.*

P—213 E—48

* Le Daboie 33. *C. Daboia C. capite oblongo, imbricato : corpore albido, maculis rufis, margine nigris, triplici ordine digestis.*

La tête oblongue, couverte d'écailles à recouvrement : le corps blanchâtre, avec des taches rousses, bordées de noir, & disposées sur trois rangs. (Pl. 42, fig. 1.)

Le *Daboie*, qu'on appelle encore *serpent idole*, a la tête oblongue, élargie par derrière, & garnie par dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, & semblables à celles du dos. La gueule est absolument dépourvue de crochets venimeux; par conséquent sa morsure n'est pas dangereuse. Les Voyageurs ne sont pas d'accord sur la teinte & la disposition des couleurs qui caractérisent ce serpent. Suivant Bosman, le dos est rayé de blanc, de jaune, & de brun; & selon des Marchais, cette même partie du corps présente, sur un fond blanchâtre, des taches & des raies jaunes, brunes, & bleues. L'individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a le dessus du corps blanchâtre, avec de grandes taches ovales, plus ou moins rousses, bordées de noir ou de brun, & qui s'étendent sur trois rangs, depuis la tête jusqu'au dessus de la queue. Sa longueur totale est de trois pieds cinq pouces; la queue n'a que cinq pouces six lignes. Ce serpent a des mœurs très-douces; & bien loin de chercher à nuire à l'homme, il est si familier, qu'il se laisse aisément prendre & manier sans faire aucun mal. Dans le Royaume de Juïda en Afrique, où il est très-commun, on lui a bâti un temple & érigé des autels. Les Nègres de ce pays l'adorent comme leur Sauveur & leur Libérateur, soit parce qu'il donne la chasse aux autres serpens venimeux, soit parce qu'ils lui attribuent le gain d'une bataille qu'ils remportèrent autrefois sur l'armée d'Ardra. En mémoire d'un si grand bienfait, on choisit tous les ans & on lui consacre quelques belles filles du pays. Les Rois Nègres, par respect pour ces *couleuvres*, ont défendu à leurs sujets, sous peine de mort, de les tuer, de les transporter hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux Etrangers. *Descript. du Cabinet royal de Dresde, par Lilenburg*, 1755. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* p. 255. *L'Afrique.*

P—169 E—46

* La Large-tête 34. *C. Lati-capitatus C. capite trunco latiori; squamâ subverticali in apice rostri : corpore albido, maculis fuscis irregularibus conspersо.*

La tête plus large que le tronc ; une écaille presque verticale à l'extrémité du museau : le corps blanchâtre, couvert de taches brunes, irrégulières.

C'est M. Dombey qui a trouvé ce serpent dans l'Amérique méridionale, & qui l'a apporté au Cabinet du Roi. Sa tête, qui est un peu aplatie, très-large à proportion du corps, & revêtue sur le sommet de neuf grandes plaques, se termine antérieurement par un museau surmonté d'une grande écaille relevée, presque verticale, pointue par le haut, & échancrée par le bas. On ne voit point de crochets mobiles dans la gueule. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, un peu séparées les unes des autres vers la tête, comme sur le *serpent à lunettes*. Tout le dessus du corps est blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières, d'une couleur très-foncée, qui se réunissent en plusieurs endroits le long du dos, sur-tout du côté de la tête & vers la queue. Le dessous du corps est également blanchâtre, & parsemé de taches plus petites, moins rapprochées, & disposées longitudinalement de chaque côté du ventre. L'individu qui a servi de modèle à cette description, a quatre pieds neuf pouces de longueur totale ; & sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* p. 336. *L'Amérique méridionale.*

P—258 E—52

La Tachetée 35. *C. Maculatus C. capite subovato, cataphracto : corpore albido, maculis dorsalibus, rhombeis, rufis, margine nigris, in fasciam dentatam digestis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec des taches sur le dos, rhomboïdales, rousses, bordées de noir, formant une bande en zig-zag.

Un individu de cette espèce a été envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi. Sa tête est ovale, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; celles du dos sont exagones & relevées par une arête. Tout le dessus du corps est blanchâtre. Sur ce fond, on voit, depuis le cou jusques au quart de la longueur de l'animal, de grandes taches en forme de losange, quelquefois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, bordées de noir ou d'une couleur très-foncée, & disposées sur une double rangée, de manière à former une bande en zig-zag : le ventre est blanchâtre & souvent tacheté. La longueur ordinaire de la *Tachetée* est d'environ deux pieds ; la queue est longue de cinq pouces quatre lignes. Il paroît que ce serpent est le même que celui qui est décrit par Catesbi sous le nom de *The Corn-Snake* (serpent de blé), à cause de la ressemblance qu'il y a entre ses couleurs, & celles d'une espèce de blé qu'on cultive dans l'Inde. Son corps, dit encore Catesbi, est varié de blanc & de rouge. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* 329. *Catesb. Carol.* 11, *p.* 55. *La Louisiane, la Caroline.*

P—119 E—70

Le Bai-rouge 36. *C. Annulatus C. capite ovato, cataphracto : corpore albido, maculis dorsalibus fuscis, rotundis, passim confluentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques : le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rondes, & souvent réunies sur le dos. (Pl. 25, fig. 51.)

On remarque sur le sommet de la tête de cette *couleuvre*, neuf grandes plaques disposées sur quatre rangs ; & derrière les yeux, une tache brune. Les yeux sont gros. Le museau se termine antérieurement en saillie obtuse. Le tronc est garni par dessus de dix-neuf rangées d'écailles ovales, oblongues, & lisses. La surface supérieure est d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, demi-sphériques ou arrondies, situées alternativement sur le milieu du dos ; quelquefois elles sont réunies deux ou trois ensemble, de manière à ne former qu'une seule tache d'une figure courbe : celle de toutes ces taches qui est la plus voisine de la tête, est échancrée pardevant. L'abdomen est blanchâtre. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a un pied six pouces de longueur totale ; la queue seule a quatre pouces six lignes. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 120, *mus. Adolph. Frid.* 34, *s. n.* 386. *L'Amérique.*

P—190 E—96

Le Tyrie 37. *C. Tyria C. capite subovato ; ore edentulo : corpore albido, maculis rhombeis, fuscis, triplici ordine longitudinali dispositis.*

La tête un peu ovale ; la bouche dépourvue de dents : le corps blanchâtre, avec des taches brunes, rhomboïdales, disposées sur trois rangs.

Cette espèce de *couleuvre*, qu'Hasselquist a trouvée en Egypte, se distingue des autres

ſerpens du même genre par une triple rangée de taches rhomboïdales, d'une couleur brune, qui occupent toute la longueur du dos. Les écailles ſont liſſes : la queue eſt mince & pointue. Il a ordinairement deux pieds de longueur, & une groſſeur égale à celle du doigt ; la queue a environ ſix pouces. *Linn. ſ. n.* 386, *muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 45. *L'Egypte.*

P—210 E—83

* Le Guinéen 38. *C. Guineenſis C. capite ovato, depreſſo : corpore albido, maculis albo & nigro mixtis, tranſverſalibus variegato.*

La tête ovale, aplatie : le corps blanchâtre, panaché de taches entremêlées de noir & de blanc, & tranſverſales.

La tête de ce ſerpent, qui eſt ovale, convexe ſur le ſommet, & obtuſe pardevant, ſe diſtingue à peine du corps. Le tronc eſt court, d'une épaiſſeur égale à celle de la tête, & ſe termine poſtérieurement par une queue très-courte, arrondie, dont la pointe eſt fort aiguë. La ſurface ſupérieure du corps eſt blanchâtre, & panachée de grandes taches entremêlées de teintes blanches, noires, diſpoſées tranſverſalement. Le deſſous du corps eſt remarquable par une large bande brune, ſituée ſur le milieu du ventre, d'où partent, de chaque côté, des lignes noires, arrangées comme les feuilles que les Botaniſtes appellent *pinnées*. La longueur totale de l'individu que Gronou a décrit, n'étoit que de huit pouces ſept lignes ; la queue avoit un pouce deux lignes. *Scheuchz. Phyſ. ſacra, tab.* 660, *fig.* 7. *Gronov. de ſerp. p.* 68, *n.* 39 ; *Zoophyl. p.* 24, *n.* 129. *La Guinée.*

P—135 E—42

Le Serpent cornu 39. *C. Ceraſtes C. capite ovato, depreſſo ; cornu utrinquè è palpebrâ ſuperiore : corpore flaveſcente, maculis lucidè ferrugineis & fuſcis variegato.*

La tête ovale, aplatie ; une eſpèce de corne ſituée, de part & d'autre, au deſſus de la paupière : le corps jaunâtre, avec des taches brunes, & d'autres d'une couleur ferrugineuſe, aſſez claire. (Pl. 35, fig. 1.)

Ce ſerpent extraordinaire eſt ſi bien caractériſé, qu'il n'eſt pas poſſible de s'y méprendre. Sa tête eſt aplatie ſur le ſommet, plus rétrécie par derrière que la partie du corps à laquelle elle tient, & ſe termine antérieurement par un muſeau court & arrondi. Le deſſus eſt garni d'écailles, égales en grandeur à celles du dos, & diſpoſées à recouvrement. A travers ces écailles, on voit ſortir, de part & d'autre au deſſus de l'orbite de l'œil, une eſpèce de corne, longue d'environ deux lignes, un peu recourbée en arrière ; elle repréſente une petite pyramide carrée, dont chaque face ſeroit ſillonnée par une rainure longitudinale & très-ſenſible. La matière de ces cornes eſt de même nature que celle des écailles ; elles adhèrent à la peau de la même manière que les écailles y ſont attachées. Le tronc eſt revêtu d'écailles de figure ovale, relevées par une arête, & finit par une queue très-courte, en proportion de la taille de l'animal. Tout le deſſus du corps eſt jaunâtre, & varié de taches irrégulières, plus ou moins foncées, qui repréſentent de petites bandes tranſverſales ; le deſſous du corps préſente une teinte plus claire. La longueur ordinaire du *Serpent cornu* eſt d'environ deux pieds ; la queue n'a que cinq pouces. Il ſupporte, dit-on, la faim & la ſoif pendant beaucoup plus de temps que la plupart des autres ſerpens ; mais il eſt ſi goulu, qu'il ſe jette avec avidité ſur les petits oiſeaux, & les autres animaux, dont il fait ſa proie. Ce ſerpent étoit connu des anciens Egyptiens, puiſqu'on le trouve gravé ſur les obéliſques, ſur les colonnes des temples, au pied des ſtatues, ſur les murs des palais, & juſques ſur les momies. Deux très-grandes pierres, apportées d'Alexandrie à Londres, qui paroiſſent avoir fait partie de la corniche d'un magnifique palais, & qu'on voit encore aujourd'hui dans la cour du *Muſeum*, préſentent, ſelon M. Ellis, pluſieurs figures de *céraſtes* très-bien gravées. Nous ne connoiſſons point encore aſſez les mœurs & les habitudes naturelles de cette *couleuvre*, pour pouvoir indiquer quelle a été la cauſe qui a déterminé ce Peuple célebre à placer de préférence ſon image parmi leurs caractères hiéroglyphiques. Au rapport de Belon, cette eſpèce eſt vivipare. Suivant Geſner, au contraire, la femelle pond dans le ſable quatre ou cinq œufs, à peu près de la groſſeur de ceux de pigeon. Il paroît qu'il y a pluſieurs *Céraſtes* ou *Serpens cornus* qui diffèrent entre eux par le nombre des cornes dont le ſommet de la tête eſt garni. Suivant Solin & Nicander, on voit des individus qui en ont quatre.

. . . . . *Sed quatuor aut duo profert cornua, cum mutila videatur vipera fronte.* Nic.

Albert même prétend qu'on trouve des *Céraſtes* qui ont huit cornes ſur la tête. J'ai fait graver ſur la *pl.* 8, *fig.* 6, le deſſin d'une de ces eſpèces de ſerpens, qui m'a été communiquée par un de mes amis; mais je préſume que c'eſt une figure de cette *vipère cornue* que les Arabes préſentèrent à Haſſelquiſt, après avoir placé avec adreſſe les ergots d'un oiſeau ſur la partie ſupérieure de ſa tête (1). *Linn. ſ. n.* 376. *Haſſelq. act. Upſ.* 1750, *Tranſact. philoſoph. ann.* 1766. *L'Egypte.*

P—$\frac{150}{150}$ E—$\frac{53}{25}$ *Haſſelq.* *Linn.*
147 63 *M. de la Cepède.*

La Vipère d'Egypte 40. *C. Vipera C. capite ovato, poſticè dilatato : corpore ex ferrugineo albido, maculis intenſioribus vario.*

La tête ovale, élargie par derrière : le corps d'une couleur blanchâtre, ferrugineuſe, avec des taches plus foncées.

Haſſelquiſt a donné une deſcription fort détaillée de cette eſpèce de *couleuvre*, dans les mémoires d'Upſal. Suivant ce grand Naturaliſte, ſa tête eſt très-aplatie, principalement à l'endroit qui correſpond aux yeux, & très-renflée par les côtés. Le muſeau eſt court, obtus; la mâchoire ſupérieure échancrée; celle d'en bas eſt entière. Les narines occupent l'extrémité ſupérieure du muſeau; elles conſiſtent en deux petites ouvertures tranſverſales & étroites. Les yeux ſont placés preſque ſur le ſommet de la tête: la prunelle eſt lancéolée, perpendiculaire, d'une couleur noire; & l'iris jaunâtre. On trouve pluſieurs petites dents ſur le contour des deux mâchoires; mais on en diſtingue principalement deux à la mâchoire ſupérieure, qui ſurpaſſent en longueur toutes les autres, & dont la morſure eſt très-venimeuſe : elles ſont recourbées vers la gueule, & ſe cachent dans une eſpèce de fourreau. Le tronc a une forme preſque quadrangulaire; il eſt plus épais vers la région du ventre : la queue eſt conique, très-effilée, & ſe termine par une pointe recourbée. La ſurface inférieure du corps eſt marquée d'un ſillon dans toute ſa longueur. Les écailles qui recouvrent la tête & le tronc, ſont ovales, relevées par une arête, & diſpoſées à recouvrement : celles de la queue diffèrent peu de celles du dos. Tout le corps eſt d'une couleur de rouille, blanchâtre, & parſemé de taches pareillement ferrugineuſes, mais plus foncées. On remarque à l'origine de la queue, trois taches noires, annulaires. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt d'environ treize pouces; ſa groſſeur, à l'endroit le plus épais, eſt de deux pouces deux lignes. On le trouve ſur les confins de la Libye & de l'Arabie : il paroît avant & après le débordement du Nil. La morſure de cet animal communique un poiſon très-actif, qui fait mourir à l'inſtant les pigeons & les poules. Les habitans du pays ont trouvé cependant le moyen de l'apprivoiſer; mais c'eſt un ſecret qui ſe perpétue dans les familles, & qu'il n'eſt pas poſſible de découvrir. Ils prétendent que la ſalive de l'homme cauſe une eſpèce de langueur à ce ſerpent, & que c'eſt même un remède efficace contre ſa morſure. La *Vipère d'Egypte* entre dans la compoſition de la thériaque. Les Egyptiens en font paſſer tous les ans une grande quantité à Marſeille & à Veniſe. *Haſſelq. act. Upſ. ann.* 1750, *p.* 24. *Linn. ſ. n.* 275. *L'Egypte.*

P—180 E—40

* Le Panaché 41. *C. Varius C. capite ſubtriangulari, latiſſimo : corpore ferrugineo, cœruleo, nigro, alboquè vario.*

La tête preſque triangulaire & très-large : le corps panaché de blanc, de bleu, de noir, & de couleur de rouille.

On peut facilement reconnoître cette eſpèce de *couleuvre* à la forme de ſa tête, qui eſt très-large, d'une figure triangulaire, plane en deſſus, dirigée en pente vers le muſeau, convexe par les côtés, & revêtue d'écailles polygones : la gueule eſt armée de petites dents. Le tronc eſt court, très-épais, ſur-tout vers le milieu de ſa longueur, & couvert de grandes écailles ovales. Tout le corps eſt diverſifié par des taches bleues, blanches, noires, & ferrugineuſes; elles ſont toutes nuancées & comme fondues enſemble. L'individu que Gronou a obſervé avoit deux pieds trois pouces deux lignes de longueur totale. *Gronov. de ſerp. p.* 67, *n.* 38. *On ne ſait pas quel pays il habite.*

P—136 E—39

* Le Caracara 42. *C. Caracara C. capite ovato, oblongo; roſtro elongato, acuminato : corpore rubeſcente, nigris, cœruleis, viridibus, pupureiſquè maculis variegato.*

(1) Le ſerpent dont il s'agit ici a beaucoup de rapports avec le *Boa tortu* (*pl.* 4, *fig.* 3.). J'en ai vu un autre deſſein, peint en miniature, à la bibliotheque du roi, dans le cabinet des eſtampes.

La tête ovale, oblongue ; le muſeau alongé, pointu : le corps rougeâtre, & parſeme de taches noires, bleues, vertes, & purpurines.

Sa tête eſt oblongue, d'une forme ovale, & ſe termine antérieurement par un muſeau long, pointu, & ſillonné par ſes côtés. Les écailles du dos & de la queue ſont aſſez grandes, liſſes, éclatantes, carrées, & diſpoſées à recouvrement ; celles des côtés ſont plus longues & plus étroites. La longueur de la queue forme à peu près la moitié de la longueur totale du corps ; elle eſt mince, effilée, & pointue à ſon extrémité. Le fond de la couleur tire ſur le rouge ; les parties latérales du corps ſont agréablement panachées de noir, de bleu, de vert, & de pourpre : le dos préſente une couleur rougeâtre. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds ; la queue a quinze pouces. *Gronov. muſ. de ſerp. p.* 58, *n.* 16. *Zoophyl. p.* 20, *n.* 99. *Surinam, le Bréſil.*

P—190 E—135

* Le Bitin 43. *C. Bitin C. capite indiſtincto, imbricato : corpore ſuprà ex flavo & bruneo vario ; abdomine albicante.*

La tête confondue avec le tronc, & couverte ſur le ſommet de petites écailles poſées à recouvrement : le deſſus du corps varié de brun & de jaune ; le ventre blanchâtre.

Au rapport de Gronou, cette eſpèce forme la nuance entre le genre des *Boas* & celui des *Couleuvres*. Sa tête n'eſt pas ſéparée du tronc ; elle eſt pointue antérieurement, plus comprimée que le milieu du corps, & revêtue ſur le ſommet de très-petites écailles ovales, aiguës, relevées par une arête. Depuis la tête juſqu'au milieu du tronc, l'épaiſſeur de cet animal augmente par degrés inſenſibles ; elle diminue enſuite dans la même proportion, & ſe termine par une queue très-courte, d'une figure conique, mais fort pointue. L'ouverture de l'anus conſiſte en une fente tranſverſale. Immédiatement après l'anus, on voit ſur le mâle les parties de la génération, qui forment deux corps longs d'environ deux pouces trois lignes, & garnis d'un gland arrondi. Les écailles qui recouvrent le tronc & la queue, ſont grandes, ovales, relevées par une arête longitudinale, peu adhérentes à la peau, & diſpoſées à recouvrement ; celles du dos ſont plus petites que celles qui garniſſent les côtés. Tout le deſſus du corps eſt panaché de jaune & de brun ; le ventre préſente une teinte blanchâtre. Gronou a décrit un individu deſſéché, qui avoit quatre pieds cinq pouces de longueur totale ; & quatre pouces depuis l'anus juſqu'à l'extrémité de la queue. *Séb. vol.* 11, *pl.* 98, *fig.* 1. *Gronov. de ſerp. p.* 68, *n.* 41. *Zoophyl. p.* 25, *n.* 132. *Ceylan.*

P—141 E—24

* Le Cenchrus 44. *C. Cenchrus C. capite ovato, cataphracto : corpore fuſco albidoque vario, faſciis albidis, tranſverſis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps marbré de brun & de blanchâtre, avec quelques bandelettes blanches, tranſverſales.

Le ſerpent dont nous donnons ici la figure, a été envoyé au Cabinet du Roi ſous la dénomination de *Cenchrus*. On en voit un autre de ce nom dans l'ouvrage de Séba (*pl.* 42, *fig.* 2) ; mais il diffère eſſentiellement de celui-ci par la teinte & la diſpoſition des couleurs. La tête eſt revêtue d'écailles blanchâtres ; & il règne ſur toute la longueur du dos une bande d'un bleu clair, parſemée de points noirs. Le *Cenchrus* du Cabinet du Roi, au contraire, a la tête ovale, couverte par deſſus de neuf plaques ; la gueule dépourvue de crochets ; le dos garni d'écailles liſſes, exagones, panachées de brun & de blanchâtre : ſur ce fond, on diſtingue quelques bandes étroites, irrégulières, blanches, & tranſverſales ; le deſſous eſt pareillement varié de blanc & de brun. Cet individu a deux pieds de longueur totale ; la queue n'a que trois pouces ſept lignes. On ne voit pas pourquoi on a donné à cette *couleuvre* le nom de *Cenchrus*, dont l'étymologie grecque ſignifie *grain de millet*. La forme ni la couleur de ſes taches n'ont aucun rapport avec les graines de cette plante. Seroit-ce parce qu'il paroît dans le temps que le millet eſt en fleur ? *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 248. *L'Aſie.*

P—150 E—47

L'Apre 45. *C. Scaber C. capite parvo, depreſſo, maculâ nigrâ, bifidâ in occipite : corpore ſquamis carinatis veſtito, nigris fuſciſque maculis nebulato.*

La tête petite, aplatie, marquée ſur la nuque d'une tache noire, fourchue : le corps couvert d'écailles relevées en carène, & de taches noires & brunes, diſpoſées par nuages. (Pl. 22, fig. 43.)

La tête de ce ſerpent eſt très-aplatie, d'une forme ovale, & comme nuée par des lignes

brunes, livides, arrangées en zig-zag : il y en a une principale qui forme un angle au milieu de la nuque ; & qui s'étend, de part & d'autre, en divergeant, jusqu'à l'angle postérieur de chaque mâchoire. Les parties latérales de la tête, le contour des yeux, & les mâchoires, sont panachés de teintes blanches & brunes. La gueule est dépourvue de dents. Le tronc est revêtu de petites écailles relevées par une arête : c'est ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de *Scaber*, qui signifie *raboteux*, *rude au toucher*. La queue est striée, & ne forme que la huitième partie de la longueur totale du corps. La surface supérieure est couverte de taches rondes & ovales, brunes & noires, nébuleuses, sur un fond blanchâtre : le ventre offre une teinte semblable. On remarque une grande tache brune, anguleuse, à l'origine du cou. Sa longueur ordinaire est d'environ dix-huit pouces ; sa grosseur égale celle du doigt. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 36, *s. n.* 384. *Les Indes.*

P—228 E—44

LE SERPENT A LUNETTES 46. *C. Naja C. capite parvo, cataphracto ; maxillis retusis : thorace membranâ utrinquè dilatato, suprà conspicillo insignito : corpore cinereo.*

La tête petite, garnie de plaques ; les mâchoires comme tronquées : la partie antérieure du tronc élargie, de chaque côté, par une membrane, & marquée par dessus d'une figure qui représente des lunettes. (Pl. 17, fig. 31.)

Après le *serpent-poison* & le *serpent brûlant*, il n'y a pas dans l'Inde de plus redoutable que celui-ci, ni de plus facile à distinguer. Sa tête est petite, relativement à la grosseur du corps, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; savoir, deux au premier du côté du museau ; deux au second ; trois au troisième ; & deux au quatrième : celles-ci sont les plus grandes. Le museau, au lieu de finir en pointe, est très-obtus, & comme tronqué par devant. La mâchoire supérieure est armée de crochets venimeux, dont la morsure cause la mort dans l'espace de quelques heures. Le trait le plus remarquable qui caractérise ce serpent, consiste dans une extension membraneuse des parties latérales du cou, depuis la sixieme plaque de la poitrine, jusqu'à la vingtieme. Sur la surface supérieure du corps, au milieu de ce renflement, on remarque une figure blanche en dedans, bordée de noir, qui imite un arc de cercle, terminé antérieurement par deux anneaux ; ce qui la fait comparer aux lunettes dont on se sert pour aider la vue. Le reste du tronc est lisse, arrondi, & d'un gris cendré. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a quatre pieds quatre pouces six lignes de longueur totale ; la queue seule a sept pouces dix lignes : l'extension du cou a plus de trois pouces de large. C'est principalement lorsque cet animal est irrité, qu'il gonfle & dilate cette membrane. Alors il se redresse, en portant horizontalement sa tête ; de sorte qu'il paroît coiffé d'une espèce de chaperon que l'on a comparé à une couronne : voilà pourquoi on l'a appelé, tantôt *Serpent à chaperon*, tantôt *Serpent couronné*. La femelle se distingue du mâle, en ce qu'elle n'a point de figure à lunettes au dessus de l'extension membraneuse du cou. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 31, *s. n.* 382. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 83. *Les Indes orientales.*

P—$^{193}_{197}$ E—$^{60}_{58}$ *Linn.* *M. de la Cepède.*

En recueillant les descriptions & les figures que les Naturalistes ont données du *Serpent à lunettes*, il paroît qu'il y a plusieurs variétés dans cette espèce.

a. Les dents antérieures presque entièrement cachées sous une peau : le corps d'un gris cendré ; le dos roussâtre : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux qui imitent une paire de lunettes. *Séb.* 11, *pl.* 89, *fig.* 1 & 2. *Klein, Herpét. p.* 17, *n.* 2 & 3. *Laurent. spec. med.* 200. *Le Royaume de Siam, les îles de Ternate.*

b. Les dents longues & pointues : le corps d'un gris jaunâtre, avec des bandelettes d'un rouge foncé, disposées par anneaux ; la quatrième bande plus large que les autres : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb.* 11, *pl.* 89, *fig.* 3. *Klein, Herpét. p.* 18, *n.* 5. *Laur. spec. med.* 198. *Les Indes.*

c. Le corps roussâtre, revêtu d'écailles tachetées de blanc : la figure du dos forme un petit crochet, de part & d'autre, à la place des deux anneaux. *Séb.* 11, *pl.* 90, *fig.* 2. *Laur. spec. med.* 201. *Les Indes.*

d. Le corps marbré de jaune, de brun,

& de blanc ; la surface supérieure du cou d'une couleur brune, & marquée d'une tache blanche, liserée de noir, semblable à des lunettes. *Linck. voyez Scheuz. pl.* 749, *fig.* 9. *Les Indes.*

* Le Serpent a lunettes du Brésil 47. *C. Naja-Brasilienſis C. capite parvo, cataphracto ; maxillis retuſis : thorace vix utrinquè membranâ dilatato, ſuprà perſpicillo ſubcordiformi inſignito : corpore rufo, faſciis fuſcis.*

La tête petite, couverte de plaques ; les mâchoires tronquées : une petite extension membraneuse à la partie antérieure du tronc, ornée par dessus d'une figure en cœur : le corps roux, marqué de quelques bandelettes brunes.

Parmi le nombre des *Serpens à lunettes*, dont Séba a donné la description & la figure, on doit distinguer celui-ci, comme constituant une espèce particulière. Sa tête est à peu près conformée comme celle de l'espèce précédente ; mais l'extension membraneuse qu'on trouve de chaque côté de la poitrine, n'est pas aussi considérable. Sur la partie supérieure de ce renflement, on remarque une figure en cœur, blanche dans le centre, noire en ses bords, & dont la pointe se dirige vers la queue. Le fond de cette couleur est relevé, de part & d'autre, par deux taches noires, dont la plus grande est plus rapprochée de la tête. Le dos est roux, marqué, de distance en distance, de bandelettes transversales, d'un brun clair : l'abdomen est blanchâtre. *Séb.* 11, *pl.* 89, *fig.* 4. *Le Brésil.*

* Le Serpent a lunettes du Pérou 48. *C. Naja-Peruvianus C. capite parvo, cataphracto ; maxillis retuſis : thorace membranâ non dilatato, ſuprà perſpicillo inſignito : corpore rufo, albo, cinereoquè vario.*

La tête petite, garnie de plaques ; les mâchoires comme tronquées : point d'extension membraneuse à la partie antérieure du tronc, dont la surface supérieure est ornée d'une figure semblable à des lunettes : le corps roux, varié de blanc & de gris.

Voici encore un autre *Serpent à lunettes*, dont les caractères semblent suffisans pour former une espèce distincte. Il a, comme tous les mâles de quelque espèces & variétés que nous venons de décrire, une figure en forme de lunettes sur la surface supérieure du cou ; mais il est dépourvu de la membrane latérale, susceptible d'extension, que quelques Naturalistes ont comparée à des aîles. De plus, on voit une bande brune, transversale, qui représente une sorte de collier autour du cou. Le corps est roux, mélangé de blanc & de gris ; la surface inférieure offre une teinte plus claire. *Séb.* 11, *pl.* 85, *fig.* 1. *Le Pérou.*

* La Réticulaire 49. *C. Reticulatus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore ſquamis lævibus, cinereis, margine albis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps garni d'écailles lisses, grisâtres, bordées de blanc. (Pl. 42. fig. 4.)

Le nom donné à cette *couleuvre* désigne assez le principal caractère qui la distingue. Sa tête, comme celle de la plupart des autres espèces, est ovale, garnie supérieurement de neuf grandes écailles disposées sur quatres rangs ; celles du dos sont unies, en losange, grisâtres, & bordées de blanc, ce qui représente une espèce de réseau étendu sur le corps de l'animal. Du reste, suivant la remarque de M. de la Cepède, la *Réticulaire* a beaucoup de rapports avec l'*Ibiboca ;* elle en diffère cependant par plusieurs caractères, & notamment par le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la surface inférieure. L'individu conservé au Cabinet du Roi a trois pieds onze pouces de longueur totale ; la queue n'a que dix pouces. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 333. *La Louisiane.*

P—218 E—80

Le Serpent Domestique 50. *C. Domeſticus C. capite oblongo ; faſciâ inter oculos bipartitâ : corpore cinereo, maculis fuſcis conſperſo.*

La tête oblongue ; une bandelette entre les yeux, divisée en deux parties ; le corps gris parsemé de taches brunes.

Selon Linné, cette espèce de *couleuvre* a de très-grands rapports avec le *Fer à cheval ;* les couleurs & les dimensions sont à peu près les mêmes, mais on distingue principalement celle-ci par le nombre des plaques qui recouvrent le ventre, & par une bande divisée en son milieu par deux taches noires, qu'elle porte sur le sommet de la tête. Ce même serpent se trouve en Barbarie, où il entre familièrement dans les maisons ; ce qui lui a fait donner, par Linné, le nom de *Serpent Domeſtique. Linn. ſ. n.* 389. *La Barbarie.*

P—245 E—94

Le Cendré 51. *C. Cinereus C. capite ovato, convexo ; squamis in occipite majoribus, apice truncatis : corpore cinereo ; abdomine angulato.*

La tête ovale, convexe ; l'occiput garni d'écailles plus grandes & tronquées au sommet : le corps d'un gris cendré ; le ventre anguleux.

Suivant Linné, cette *couleuvre* a la tête d'une forme ovale, renflée par dessus, revêtue sur la nuque de grandes écailles tronquées au sommet, & marquée sur les côtés de plusieurs lignes noires, transversales. Les narines sont très-ouvertes ; les yeux gros ; & les dents flexibles. Le tronc est couvert de petites écailles lisses, disposées sur dix-neuf rangées, & se termine par une queue effilée, plate en dessous & rayée transversalement, garnie par dessus d'écailles bordées de brun ; de sorte que sa surface supérieure paroît couverte d'un réseau : l'abdomen est blanc & d'une forme anguleuse. Le *Cendré* a beaucoup de ressemblance avec le *Serpent à collier. Linn. s. n.* 388. *Les Indes.*

P—200 E—137

L'Ibiboca 52. *C. Ibiboca C. capite subovato, cataphracto : corpore squamis lævibus, margine albis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps garni d'écailles unies, bordées de blanc.

Cette dénomination, que Séba a employée pour désigner le *Boa mangeur de chèvres*, est prise ici pour désigner une espèce particulière de *couleuvre*, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi. Le dessus de sa tête est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; celles du dos sont rhomboïdales, unies, grisâtres, bordées de blanc, & un peu séparées, en plusieurs endroits, les unes des autres. L'individu d'après lequel cette description a été faite, est mâle, & a été mis dans l'esprit-de-vin pendant que ses deux verges sortoient par de l'anus : chacune est longue de six lignes & a six lignes de diamètre : lorsqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, présente cinq cercles concentriques de membranes plissées & frangées, autour desquels on voit quatre autres cercles de piquans, de nature un peu écailleuse, & longs de deux lignes : la surface extérieure est pareillement hérissée d'aspérités. On peut voir une conformation à peu près semblable sur la figure qui représente le *Bai-rouge*. L'*Ibiboca* a cinq pieds cinq pouces six lignes de longueur totale ; la queue est longue d'un pied sept pouces une ligne. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp.* p. 328. *Le Brésil.*

P—176 E—121

L'Argus 53. *C. Argus C. capite subcordato, occipite gibbo, bilobo : corpore ocellis multiplici ordine transversim positis.*

La tête en cœur, renflée, & comme divisée en deux lobes vers l'occiput : le corps orné de taches en forme d'yeux, disposées sur plusieurs rangées transversales. (Pl. 30, fig. 63.)

Ce serpent est remarquable par la forme de sa tête qui est ovale, couverte de grandes écailles sur le sommet, relevée en bosse, & divisée en deux lobes vers l'occiput. Ses mâchoires sont larges, enflées, & garnies chacune de longues & grosses dents. Le tronc est couvert d'écailles rangées en échiquier, & marquées chacune d'une tache blanche : ce fond est encore relevé par d'autres taches circulaires, semblables à des yeux, & disposées avec ordre sur des lignes qui s'étendent transversalement sur plusieurs rangées parallèles. Ce sont ces espèces d'yeux qui ont fait donner à cette *couleuvre* le nom d'*Argus* : ils sont rouges en leur centre, & environnés de deux cercles, dont l'intérieur est blanc, & l'extérieur d'un beau rouge. Les plaques qui recouvrent l'abdomen sont jaunâtres ; on en ignore le nombre, ainsi que celui des écailles qui garnissent la surface inférieure de la queue. *Séb.* 11, *tab.* 103, *fig.* 1. *Linn. s. n.* 389.

Le Moucheté 54. *C. Guttatus C. capite ovato, anticè declivi : corpore livido, maculis rubris & nigris in dorso ; quadratis verò in abdomine.*

La tête ovale, dirigée en pente vers le museau : le corps livide, avec des taches rouges & noires sur le dos, & carrées sur le ventre. (Pl. 23, fig. 48.)

C'est un des beaux serpens qu'on trouve dans la Caroline. Sa tête est courte, renflée au dessus des yeux, & dirigée en pente vers le museau. Son corps est très-effilé, relativement à sa longueur ; ce qui lui donne la facilité de grimper jusqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. Le dessus du tronc est d'un gris bleuâtre, parsemé de grandes taches ovales, d'un rouge très-éclatant, arrangées longitudinalement. Sur les côtés, on remarque, de part & d'autre, une

rangée de taches jaunes, triangulaires, qui correſpondent aux intervalles des taches rouges. Le deſſus du corps eſt pareillement marqué de taches noires, carrées, diſpoſées alternativement à droite & à gauche. La longueur de la queue n'eſt que la ſixième partie de celle du corps. Au rapport de Catesbi & de Garden, ce ſerpent ſe tient ſur les arbres, & dans les trous ſouterrains. Dans les mois de ſeptembre & d'octobre, on le trouve fréquemment ſous terre, auprès des racines des *patates*, dont il fait peut-être ſa nourriture. Cet animal n'eſt point dangereux; il a ſouvent plus de quatre pieds de longueur. *Catesb. Carol.* 2, *p.* 60, *tab.* 60. *Linn. ſ. n.* 385. *La Caroline.*

P— $\frac{230}{227}$ $\frac{}{225}$ E—60

Le Fer a cheval 55. *C. Hippocrepis C. capite oblongo; roſtro adunco; faſciâ arcuatâ in occipite: corpore livido, maculis fuſcis rotundis, multiplici ſerie; mediis maximis.*

La tête oblongue, terminée par un muſeau crochu; une tache en forme de croiſſant ſur la nuque: le corps livide, parſemé de pluſieurs rangées de taches rondes & brunes; celles du milieu ſont plus grandes que les autres. (Pl. 28, fig. 58.)

Les traits qui caractériſent cette eſpèce de *couleuvre* ſont trop bien prononcés pour qu'on puiſſe la méconnoître. Sa tête eſt oblongue, plus large par derrière, rétrécie pardevant, & ſe termine par un muſeau recourbé: le ſommet eſt marqué de pluſieurs taches brunes, qui diffèrent entre elles par leur forme & leur poſition; la première & celles qui occupent la partie poſtérieure de la tête, ſont en croiſſant, & diſpoſées en ſens contraire; celle qui eſt entre les yeux imite un fer de cheval. Le tronc, qui eſt beaucoup plus délié que la tête, préſente, ſur un fond livide, pluſieurs rangées de taches brunes, arrondies, qui diminuent inſenſiblement de grandeur depuis la rangée du milieu juſqu'à celles qui ſont ſur les parties latérales. La longueur de la queue n'eſt que la cinquième partie de celle du corps. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 36, *ſ. n.* 388. *Laurent. ſpec. med.* 77. *L'Amérique.*

P—232 E—94

Le Molure 56. *C. Molurus C. capite oblongo, poſticè latiori, anticè rotundato: corpore luteſcente, maculis rufis, margine nigricantibus variegato.*

La tête oblongue, plus large par derrière, arrondie pardevant: le corps jaunâtre, avec des taches rouſſes, bordées d'une teinte foncée. (Pl. 40, fig. 2.)

J'ai eu occaſion de voir un individu empaillé de cette eſpèce. Il a beaucoup de rapports avec les *Boas*, ſur-tout par la conformation de la tête, qui eſt d'une forme oblongue, très-large par derrière, rétrécie vers les yeux, arrondie à l'endroit du muſeau, & couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles diſpoſées deux à deux ſur quatre rangs; il y en a trois à la rangée qui eſt entre les yeux. On ne trouve point de crochets mobiles dans la gueule. Ce ſerpent n'eſt donc pas dangereux. Les écailles du tronc ſont grandes, ovales, & liſſes. Tout le corps eſt d'un blanc jaunâtre; & ce fond eſt relevé, ſur le milieu du dos, par une rangée longitudinale de grandes taches rouſſes, bordées de brun. On voit ſur les côtés d'autres taches qui imitent plus ou moins celles de la ſurface ſupérieure du dos. Le *Molure* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & qui a ſervi de modèle à notre figure, a ſix pieds de longueur totale; & neuf pouces ſeulement depuis l'anus juſqu'au bout de la queue. *Linn. ſ. n.* 387. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Natur. des ſerp. p.* 218. *Les Indes.*

P— $\frac{248}{235}$ E— $\frac{59}{65}$ *Linn.* *M. de la Cepède.*

* L'Oularsawa 57. *C. Oularſawa C. capite depreſſo, poſticè dilatato: corpore egregiè teſſellato.*

La tête aplatie, élargie par derrière: le corps diviſé en compartimens très-réguliers.

M. le Baron de Wurmb trace ainſi les caractères qui diſtinguent cette eſpèce de *couleuvre*. Sa tête eſt groſſe, plate, & large, ſur-tout par derrière: ſon nez épais eſt recouvert d'une peau écailleuſe, & percé de deux ouvertures qui lui donnent quelque reſſemblance avec le muſeau d'un chien. Le ſommet eſt garni de neuf grandes écailles polygones, diſpoſées ſur quatre rangs; on en voit huit autour des yeux; & ſix, de part & d'autre, ſur le bord de la mâchoire inférieure. La gueule eſt grande & dépourvue de crochets mobiles; mais les mâchoires ſont armées, de chaque côté, de deux rangées de dents pointues, recourbées en arrière, & cachées dans les gencives; les plus grandes ſont du côté du muſeau. La langue eſt ronde

à sa base, d'une couleur noire, & divisée en deux à l'extrémité. Le tronc est garni d'écailles triangulaires; les plus larges avoisinent les plaques du ventre. La plus grande épaisseur de l'animal est vis-à-vis le milieu du tronc; il s'amincit ensuite vers les deux extrémités. Ce serpent est sur-tout remarquable par l'éclat & l'assortissement de ses couleurs. Le dessus de la tête est d'un gris mêlé de bleu; le bout du museau tire un peu sur le jaune; les écailles qui bordent la mâchoire supérieure offrent une teinte plus pâle. Deux raies d'un bleu foncé partent de l'angle des yeux, s'étendent au dessus du cou, & s'y réunissent en arc, à un pouce de distance de la tête. Une troisième raie de la même couleur règne depuis le museau jusqu'à l'occiput, où elle se divise en deux pour embrasser une tache jaune, conformée en cœur, & entourée de quelques points bleus. Tout le corps est couvert de bandes bleues très-éclatantes, bordées d'un jaune couleur d'or: ces bandes, dont les unes sont longitudinales & les autres transversales, forment des espèces de compartimens qui présentent un coup-d'œil agréable. Le milieu de ces carreaux est, sur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu, & en vert, suivant la manière dont il réfléchit la lumière; il est d'un gris plus clair sur les parties latérales du tronc, ainsi que sur la queue, où les carreaux sont plus petits que sur le dos. Chaque côté du corps présente une rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les bandes bleues se croisent: le dessous du ventre est jaunâtre. D'après les dimensions prises sur un individu femelle de neuf pieds un pouce six lignes de longueur totale, la tête avoit trois pouces de long, & deux pouces de large par derrière, sur un pouce six lignes de hauteur. La circonférence du cou étoit d'environ trois pouces neuf lignes; celle du tronc, dans sa plus grande épaisseur, de neuf pouces dix lignes. La longueur de la queue n'a pas été donnée. L'*Oularsawa* n'est point à craindre par son venin, mais plutôt par sa force prodigieuse: il se nourrit d'oiseaux, de rats, de souris; les animaux même d'une grosseur considérable n'échappent point à sa poursuite. On le trouve dans l'île de Java, où les habitans lui ont donné le nom que nous lui avons conservé, & qui signifie *Serpent des terres à ris.* Ceux qui, au lieu d'habiter les basses plantations, ont établi leur demeure dans les bois touffus, & sur les parties les plus élevées de l'île, parviennent à une grosseur monstrueuse: il y en a quelquefois qui sont de la grosseur de l'arbre qu'on appelle *pinang. Mém. de Batavia, ann.* 1787. *L'île de Java.*

P—312 E—93

* La Tête-triangulaire 58. *C. Capite-triangulatus C. capite triangulari; maxillâ superiore utrinquè elevatâ in vertice: corpore viridi, maculisquè variis, in tæniam confluentibus.*

La tête triangulaire; la mâchoire supérieure relevée en saillie, de part & d'autre, sur le sommet: le corps vert, parsemé de taches diverses, qui, en se réunissant, forment une bandelette. (pl. 38, fig. 2).

On voit au Cabinet du Roi un serpent envoyé, sous le nom de *vipère* de l'île Saint-Eustache, que M. le Comte de la Cepède a nommé *Tête-triangulaire.* En effet, sa tête paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités de la mâchoire supérieure forment, par derrière, deux pointes très-saillantes. De plus, le sommet de la tête & le tronc sont revêtus d'écailles rhomboïdales & unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la *vipère.* La mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'un crochet mobile, semblable par sa forme à ceux des serpens venimeux. La surface supérieure du corps est verdâtre, & parsemée de taches de diverses figures sur la tête & sur le dos, où elles se réunissent pour former une bande irrégulière & longitudinale. Les plaques du ventre sont d'une couleur foncée, & bordées de blanchâtre. L'individu que M. de la Cepède a décrit a deux pieds de longueur totale; la queue seule n'a que trois pouces neuf lignes. Séba a donné la description & la figure d'une *vipère verte* de l'île Saint-Eustache, qui me paroît être la même que celle dont il est ici question. *Séb.* 11, *pl.* 36, *fig.* 3. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 132. *L'île Saint-Eustache.*

P—150 E—61

* La Couresse 59. *C. Cursor C. capite subovato: corpore suprà viridi, maculis albis, elongatis, duplici ordine digestis; lateribus abdomineque albis.*

La tête un peu ovale: le corps vert par dessus, & marqué de taches blanches, alongées, disposées sur deux rangs; le dessous

& les côtés du corps blanchâtres. (Pl. 42, fig. 3.)

On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé de la Martinique. Sa tête est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles ; celles du dos sont ovales, lisses, & verdâtres. Sur ce fond, on remarque deux rangées longitudinales de petites taches blanches & alongées : le dessous & les côtés du corps sont blanchâtres. Sa longueur ordinaire est d'environ trois pieds ; la queue a neuf pouces sept lignes. La morsure de ce serpent n'est point dangereuse. Il se cache aussi-tôt qu'il aperçoit quelqu'un, & s'enfuit avec précipitation : de là lui est venu le nom de *Coureſſe*. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 281. *Rochefort, Hiſt. des Antilles, vol.* 1, *p.* 294. *La Martinique.*

P—185 E—105

* La Couleuvre commune 60. *C. Vulgaris C. capite ovato, cataphracto : corpore ſubviridi, punctis & lineis flaveſcentibus, ordine digeſtis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps verdâtre, parsemé de points & de petites lignes jaunes, disposés avec ordre. (pl. 38, fig. 3).

Ce serpent, si commun dans nos provinces méridionales, a la tête d'une forme ovale, un peu aplatie, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Les yeux sont brillans, & environnés d'écailles couleur d'or. Les mâchoires, dont le contour est arrondi, sont pareillement revêtues de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle : on en compte dix-sept à la mâchoire supérieure, & vingt à l'inférieure. Dans l'intérieur de la gueule, on trouve, de chaque côté, une double rangée de dents immobiles, crochues, blanches, & transparentes ; il y en a communément treize, de part & d'autre, au rang extérieur de chaque mâchoire ; & dix seulement à la rangée intérieure : ainsi le nombre des dents dont la gueule est armée, se porte communément à quatre-vingt-douze. La plus grande épaisseur de l'animal est vers le milieu du tronc ; il s'amincit ensuite vers les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue. Tout le corps est revêtu d'écailles ovales, d'une couleur verte plus ou moins foncée, sur laquelle on voit s'étendre, d'un bout à l'autre, un grand nombre de raies composées de petites taches jaunes de différentes figures, les unes alongées, les autres en losange, & un peu plus grandes vers les côtés que sur le milieu du dos. Le dessous du corps est jaunâtre ; les plaques qui le recouvrent sont bordées de noir, & marquées d'un point noir à chaque bout ; ce qui produit, de chaque côté de la surface inférieure du corps, une rangée très-symétrique de points & de petites lignes, placés alternativement. La longueur ordinaire de ce serpent est de trois à quatre pieds ; celle de la queue ne forme que la quatrième partie de celle du corps. Cette espèce de *couleuvre* est fort douce & très-timide ; elle prend la fuite aussi-tôt qu'on la découvre, & ne cherche à mordre que lorsqu'elle est très-irritée. Dans cet état, ses morsures, quoiqu'elles ne soient pas très-dangereuses causent néanmoins, sur les hommes & sur les animaux, des inflammations & des suppurations fort abondantes. J'ai vu deux ou trois personnes, qui en avoient été mordues, souffrir pendant long-temps des blessures qu'elles avoient reçues. Du reste, ce n'est que dans ces momens de fureur que cet animal est à craindre. Quand on le caresse, il ne fait aucun mal ; il est même susceptible d'une espèce de domesticité. On en a vu se laisser entortiller autour des bras & du cou, se rouler en spirale, se suspendre, se retourner en différens sens, & obéir aux divers mouvemens qu'on vouloit lui inspirer. Les Empiriques se servent de ce serpent pour amuser & pour tromper le peuple. Les bonnes gens de la campagne croient que ces Charlatans ont le pouvoir de se faire obéir au moindre geste, tandis qu'ils ne peuvent quelquefois regarder cet animal qu'en tremblant. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 157. *La France.*

P—206 E—107

a. Il paroît que le serpent nommé par M. Cetti *Colubro uccellatore*, n'est qu'une variété de cette espèce. La couleur du dos est noire, variée de jaune ; le ventre est jaunâtre. Il a ordinairement quarante pouces de longueur, & deux pouces de circonférence dans sa plus grande grosseur. Il grimpe sur les arbres pour prendre les œufs & les petits oiseaux dont il fait sa nourriture. *M. Cetti, Hiſt. Nat. des amphib. de la Sardaigne.*

P—219E—102

Le Boiga 61. *C. Ahætulla C. capite ſubovato, cataphracto, ſuprà oculos convexo : corpore*

ex viridi & auro nitidissimo ; squamis dorsalibus apice nigris.

La tête un peu ovale, couverte de grandes écailles, & renflée au dessus des yeux : le corps mélangé d'une couleur verte & dorée, très-éclatante ; les écailles du dos noires vers leur sommet. (Pl. 27, fig. 55.)

Le *Boiga* est dans cet ordre d'animaux, ce que le *paon* est parmi les oiseaux ; c'est le plus éclatant, le plus riche, & le plus beau de tous les serpens. Sa tête, qui est assez grosse en proportion du corps, forme une petite convexité au dessus des yeux, & se termine par un museau obtus : le sommet est recouvert de neuf grandes écailles disposées par paires, excepté entre les yeux, où il y en a trois ; celles de la seconde & de la dernière paire sont plus grandes que les autres. La mâchoire supérieure est blanche, & le dessus de la tête d'un bleu foncé : ces deux couleurs sont séparées par une bandelette noire, qui s'étend derrière les yeux. Le tronc est revêtu d'écailles lisses ; celles du dos sont marquées de brun à leur sommet : de sorte que toutes ces taches forment, sur la partie supérieure du tronc, une espèce de réseau dont l'effet est très-agréable, & font ressortir la couleur principale, qui est un mélange resplendissant d'or, de vert, & de bleu. La queue est presque aussi longue que le tronc : de plus, elle est très-déliée, aplatie par dessus & par dessous, & anguleuse par les côtés. Les plus longs individus de cette espèce ont plus de trois pieds ; leur plus grande grosseur égale celle d'une plume de cygne. Le *Boiga* est très-doux. Dans l'île Borneo, les enfans jouent avec lui, le manient sans crainte, & l'entortillent autour de leur corps. Ce serpent vit ordinairement sur les arbres, & se nourrit de petits oiseaux : on prétend qu'il les attire par un petit sifflement qui lui est propre, & que, trompés par certains sons qui leur sont agréables, ces oiseaux avancent jusques sur le serpent, qui en fait sa proie. *Linn. s. n.* 387. *Séb.* 2, *tab.* 82, *fig.* 1. *L'Asie, l'Amérique.*

P—163 E—150

* Le Réseau noir 62. *C. Atro-reticulata C. capite ovato, anticè obtuso : corpore albo-cæruleſcente, squamis margine nigris.*

La tête ovale, obtuse pardevant : le corps d'un blanc tirant sur le bleu, avec des écailles bordées de noir.

On trouve la figure d'un serpent de cette espèce dans la *Physique sacrée* de Scheuchzer. Sa tête, suivant Gronou, est ovale, aplatie, obtuse pardevant, & couverte sur le sommet de très-grandes écailles polygones. Le tronc est aminci du côté de la tête ; il se termine postérieurement par une queue effilée, dont la longueur n'égale pas la moitié de celle du tronc. Tout le dessus du corps est d'un blanc qui tire sur le bleu : ce fond est relevé par de petits traits noirs qui bordent les écailles, & qui font paroître ce serpent couvert d'un réseau noir : la partie inférieure du corps est blanchâtre. *Gron. Zooph. p.* 24, *n.* 127. *Scheuchz. Phys. sacr. pl.* 746, *fig.* 2. *La Guinée.*

P—141 E—56

* Le Gliricapa 63. *C. Gliricapa C. capite ovato, oblongo : corpore suprà cinereo-cæruleo ; fasciis duabus nigro-cæruleis, lateralibus ; abdomine subalbido.*

La tête ovale, alongée : le corps d'un bleu cendré sur le dos ; deux bandes d'un bleu foncé sur les côtés ; le ventre blanchâtre.

Ce serpent a la tête d'une forme ovale, alongée, & couverte de grandes écailles sur le sommet, comme on en trouve sur la plupart des espèces qui composent ce genre. Le tronc, qui est assez mince, est plus épais dans le milieu de sa longueur, & effilé vers les deux extrémités. La queue est pentagone, très-flexible : Gronou n'a point déterminé sa longueur, parce qu'elle avoit été tronquée. La partie supérieure de la tête, du tronc, & de la queue est d'un gris bleuâtre : les côtés sont marqués, de part & d'autre, d'une large bande bleue plus foncée, qui est presque interrompue, à l'endroit de son origine, par un amas de taches blanches : ensuite, elle est comme divisée en deux bandelettes bleues, par une ligne blanche qui la partage dans toute sa longueur : le dessous de la tête, du tronc, & de la queue est blanchâtre. L'individu que Gronou a observé avoit près de trois pieds de longueur totale. *Gronov. mus. de serp. p.* 60, *n.* 21 ; *Zooph. p.* 22, *n.* 107. *Scheuchz. Phys. sac. tab.* 629, *fig.* 6. *Séb.* 1, *pl.* 109, *fig.* 1. *Surinam, Ceylan.*

P—176 p—166, *& au delà.*

Le Rhomboïdal 64. *C. Rhombeatus C. capite ovato, convexo : corpore cæruleſcente, maculis nigris, rhombeis, in medio cæruleis, tripli ordine digestis.*

La tête ovale, convexe : le corps bleuâtre, avec trois rangées de taches noires, rhom-

boïdales, bleues dans le centre. (Pl. 16, fig. 24.)

Ce ſerpent eſt ſur-tout remarquable par le fond de ſa couleur. Il a la tête ovale, un peu renflée ſur le ſommet; les yeux gros; & la gueule garnie de dents flexibles. Le tronc eſt arrondi, & terminé par une queue dont la longueur égale la quatrième partie de celle de l'animal. La ſurface ſupérieure du corps, qui eſt bleuâtre, préſente trois rangées de taches noires, en forme de loſange, & percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond: le deſſous du corps eſt mélangé de blanc & de bleuâtre. La longueur du *rhomboïdal* eſt d'environ ſix ou huit pouces; ſa groſſeur égale celle du doigt. *Linn. muſ. Adolph. Fridér. p.* 27. *Les Indes.*

P—157 E—70

Le Dipse 65. *C. Dipſas C. capite ovato, oblongo, anticè obtuſo: corpore ſquamis cæruleſcentibus, margine albis; caudâ ſubtùs lineatâ.*

La tête ovale, oblongue, obtuſe pardevant: le corps garni d'écailles bleuâtres, bordées de blanc; une raie ſur la ſurface inférieure de la queue. (Pl. 24, fig. 50.)

La tête de cette eſpèce de *couleuvre* eſt un peu épaiſſe, anguleuſe, & obtuſe par ſon extrémité antérieure. Les yeux ſont grands; & les narines occupent les parties latérales du muſeau. La mâchoire ſupérieure eſt armée, de part & d'autre, d'un crochet mobile, qui diſtille un venin dangereux. Le dos eſt d'une couleur bleuâtre, & garni d'écailles ovales, dont les bords ſont blanchâtres: le deſſous du corps eſt blanc; la queue longue, très-effilée, & marquée en deſſous d'une ſuture bleuâtre. Nous ne ſavons point ſi le ſerpent dont il eſt ici queſtion eſt le *Dipſas* des Anciens. Les deſcriptions qu'ils nous ont laiſſées ſont trop vagues & trop incomplètes pour qu'on puiſſe rien en conclure de certain. Selon Lucien, le *Dipſas* eſt le plus redoutable de tous les ſerpens qui vivent dans les ſables brûlans de l'Ethiopie. Son venin eſt très-actif, & excite, dans ceux qui ont été mordus, une ſoif brûlante, qui les fait périr en peu de temps: de là lui eſt venu le nom de *Dipſas*, formé d'un mot grec qui ſignifie *ſoif*. Agricola dit que ce ſerpent lui-même eſt tourmenté d'une ſoif violente, & que l'excès avec lequel il boit, lui diſtend le ventre au point de le faire crever. Nicander ſemble confirmer cette opinion.

In mediis ſitiebant Dipſades undis.

Linn. ſ. n. 386. *L'Amérique.*

P—152 E—135

Le Bluet 66. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore cæruleo, ſquamis altero latere albis.*

La tête d'une forme ovale, alongée: le corps bleu, garni d'écailles marquées, d'un côté, d'une tache blanche. (Pl. 10, fig. 12.)

Linné met ce ſerpent au nombre de ceux qui ſont remarquables par leur grandeur. Sa tête eſt ovale, oblongue, terminée par un muſeau arrondi: les narines ſont à peine ſenſibles. Le tronc eſt couvert d'écailles ovales, marquées, d'un côté ſeulement, d'une tache blanche, alongée, ce que l'on obſerve particulièrement ſur le dos. La ſurface ſupérieure de la tête & du tronc offre une couleur bleuâtre, dont la teinte diminue d'intenſité à meſure qu'elle approche du ventre. La queue eſt mince, très-déliée, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, & ſans aucune tache. *Linn. amen. Acad.* 1, *p.* 303, *n.* 31. *L'Amérique.*

P—165 E—24.

* La Couleuvre bleue 67. *C. Cæruleus C. capite ovato, oblongo: corpore ſuprà cæruleo; lineâ laterali ad anum albida; abdomine ex viridi albido.*

La tête ovale, oblongue: le corps bleu par deſſus, avec une ligne, de part & d'autre, ſur les côtes; elle eſt d'une couleur blanchâtre vers l'anus; le ventre d'un vert qui tire ſur le blanc.

Ce ſerpent a la tête oblongue, ovale, plane ſur le ſommet, & garnie en cet endroit de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. Le cou eſt preſque auſſi gros que la tête; & le tronc très-effilé. La queue eſt pareillement mince, d'une figure quadrangulaire, & ſe termine en pointe fort alongée; ſa longueur égale à peu près la moitié de celle du corps. Le dos eſt bleu. De chaque côté de la tête, il part derrière l'orbite des yeux, une ligne noire qui ſe prolonge juſqu'à l'anus; la couleur noire s'efface à meſure qu'elle s'éloigne de la tête, de ſorte qu'à l'approche de l'anus, ces deux lignes paroiſſent blanchâtres: le ventre préſente une teinte verte qui tire ſur le blanc. L'individu que Gronou a décrit avoit onze pouces de lon-

gueur totale, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. de ſerp. p. 61, n. 23. On ne ſait quel pays il habite.*

P—172 E—142

* La Lisse 68. *C. Coronella C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà cæruleo ; lateraliter rufo ; maculis in dorſo ovatis, alternis, diſtinctis.*

La tête ovale, revêtue de grandes écailles : le corps bleuâtre par deſſus ; roux vers les côtés, avec des taches ovales, ſéparées, poſées alternativement ſur le dos. (Pl. 36, fig. 2.)

Cette *couleuvre*, quoiqu'aſſez commune dans nos provinces ſeptentrionales, a reſté pendant long-temps inconnue aux Naturaliſtes : M. Laurenti eſt le premier qui en ait fait mention dans ſon excellent *Traité des ſerpens & des reptiles*. Sa tête eſt d'une forme ovale, un peu aplatie ſur le ſommet, & garnie de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. Ses yeux ſont pleins de feu, & placés au milieu d'une bande très-brune, qui s'étend parallèlement à l'ouverture de la bouche, depuis l'extrémité du muſeau juſqu'au delà des angles de la gueule. Les mâchoires ſont revêtues d'écailles blanchâtres ; celles du dos ſont ovales & très-liſſes, ce qui forme le principal caractère diſtinctif entre cette eſpèce & le *Serpent à collier*. La tête eſt d'un gris obſcur, marquée ſur la nuque de deux grandes taches triangulaires, d'un jaune un peu foncé : le dos eſt bleuâtre, & parſemé, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, de deux rangs de petites taches égales, rondes ou ovales, placées de manière que celles d'une rangée correſpondent aux intervalles qui ſéparent les taches de l'autre rang : Les côtés ſont roux & obſcurcis par quelques taches. Les premières plaques qui recouvrent le deſſous du corps ſont blanchâtres dans le centre, & rouſſes en leurs bords ; enſuite, depuis la huitième du côté de la tête, elles deviennent inſenſiblement plus rouſſes : celles qui avoiſinent l'anus ſont bleuâtres & mouchetées de blanc. Ce ſerpent ſe plaît dans les endroits humides & ombragés. Il eſt quelquefois aiſé de l'irriter, lorſqu'il eſt dans l'état ſauvage ; mais en le prenant jeune, on parvient aiſément à le rendre familier. M. Laurenti s'eſt aſſuré, par des expériences faites avec ſoin, & ſur des animaux de différentes eſpèces, que ſa morſure n'eſt point venimeuſe. *Laur. ſpec. med. p. 84, & p. 184, pl. 5, fig. L'Europe, les Indes occidentales, & les grandes Indes.*

P—178 E—46

a. M. Laurenti regarde comme une variété de cette eſpèce, un ſerpent dont Séba a donné la deſcription & la figure. Le dos offre une belle couleur rouge ; le ventre eſt blanc : les taches du dos ſont alternativement réunies. *Séb. 1, pl. 54, fig. 4. Laur. ſpec. med. 84.*

Le Vampum 69. *C. Faſciatus C. capite ovato, convexo : corpore ſuprà intensè cæruleo ; abdomine maculis dilucidioribus nebulato.*

La tête ovale, convexe : le dos d'un bleu foncé ; le ventre nué de taches plus claires. (Pl. 11, fig. 14.)

La vivacité des couleurs qui brillent ſur le corps de ce ſerpent, préſentent un coup-d'œil agréable. Sa tête eſt d'une forme ovale, renflée ſur le ſommet, & terminée antérieurement par un muſeau pointu. La plus grande épaiſſeur de l'animal ſe trouve vers le milieu du tronc, qui ſe termine par une queue très-effilée. Tout le corps eſt revêtu d'écailles longues, ovales, d'un bleu foncé ſur le dos, & un peu moins rembrunies ſur les côtés. Le ventre eſt panaché de taches bleues, mais d'une teinte plus claire, qui s'étendent juſqu'aux écailles des parties latérales. Un individu qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale ; ſa queue n'a que ſix pouces. On en trouve qui ont cinq pieds de longueur totale, cependant leur morſure n'eſt point dangereuſe ; mais comme tous les grands ſerpens ſont voraces, ceux-ci mangent avec avidité les animaux qu'ils peuvent ſaiſir. Le *Vampum* tire ſon nom de la reſſemblance qu'il a avec une monnoie indienne, compoſée de coquilles taillées en pièces, & enfilées avec un cordon mêlé de bleu & de blanc. *Catesb. Carol. 2, tab. 58. Linn. ſ. n. 378.*

P—128 E—67

* L'Hémachate 70. *C. Hæmachates C. capite ovato, brevi, cataphracto : corpore ſuprà ſplendidè rubro, maculis albis variegato : abdomine flavo.*

La tête ovale, courte, & garnie de plaques : le deſſus du corps d'un beau rouge, relevé par des taches blanches, le deſſous jaune (pl. 37, fig. 2.)

Séba a donné la figure de deux individus de cette eſpèce : il en avoit reçu un d'Hircanie en Perſe ; & l'autre du Japon, où il

est appelé *Malin* (*Malignus*). M. le Comte de la Cepède vient de publier la description d'un *Hémachate* qui a été envoyé depuis peu de temps au Cabinet du Roi. Sa tête est courte, ovale, & garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux à la première & à la seconde rangée du côté du museau; trois à celle qui répond à l'intervalle qui sépare les yeux; & deux à la dernière. La mâchoire supérieure est armée de deux crochets mobiles, renfermés dans une espèce de gaîne, comme ceux des autres serpens venimeux. Le tronc est revêtu d'écailles unies, rhomboïdales. Tout le corps est d'un rouge plus ou moins éclatant : ce fond est parsemé de taches blanches, dont la disposition varie suivant les individus, & qui le font paroître comme jaspé. Au rapport de Séba, ces taches représentent quelquefois des fleurs *rosacées*. L'*Hémachate* du Cabinet du Roi a un pied quatre pouces cinq lignes de longueur; la queue seule a un pouce dix lignes. *Séb.* 11, *pl.* 58, *fig.* 1 & 3. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 115. *Le Japon, la Perse.*

P—132 E—22

L'Aspic 71. *C. Aspis C. capite subcordato : corpore rufo, maculis fuscis, margine nigris, triplici ordine positis.*

La tête en forme de cœur : le corps roux, avec trois rangées de taches brunes, bordées de noir. (Pl. 37, fig. 1).

Ce serpent a de si grands rapports avec le *Cherséa*, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainsi que l'a soupçonné le célèbre Linné. Sa tête est en cœur, & revêtue d'écailles ovales, relevées en carène, & entièrement semblables à celles du dos. La mâchoire supérieure est garnie de crochets mobiles, creux, avec une ouverture au sommet, d'où il sort un poison dangereux. La surface supérieure du corps est roussâtre, & marquée de trois rangées longitudinales de taches brunes, bordées de noir, qui se réunissent sur la queue, de manière à représenter une bande disposée en zig-zag : l'abdomen est marbré de brun & de jaunâtre. Un individu de cette espèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a trois pieds de longueur; la queue seule est longue de trois pouces huit lignes. *Linn. s. n.* 378. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 53. *Les provinces septentrionales de l'Europe.*

P—$^{146}_{155}$ E—$^{46\ Linn.}_{37\ M.\ de\ la\ Cepède.}$

* La Double-tache 72. *C. Bimaculatus C. capite oblongo, postice dilatato, bimaculato : corpore rufo, maculis ocellatis in dorso.*

La tête oblongue, élargie parderrière, & marquée de deux taches : le corps roux, avec des taches en forme d'yeux sur le dos.

Les couleurs de ce serpent, dit M. le Comte de la Cepède, sont aussi agréables que ses proportions sont légères. Sa tête est un peu conformée comme celle du *Molure*, c'est-à-dire, qu'elle est oblongue, élargie parderrière, garnie sur le sommet de neuf grandes écailles, & marquée derrière la nuque de deux taches blanches, plus grandes que les autres. On ne trouve pas de crochets mobiles dans la gueule. Les écailles du tronc sont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rousse : ce fond est parsemé sur le dos de petites taches blanches, irrégulières, bordées de noir, & assez éloignées l'une de l'autre. Le serpent de cette espèce qu'on voit au Cabinet du Roi, a vingt pouces deux lignes de longueur totale; la queue n'a que trois pouces dix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 222. *On ignore le pays qu'il habite.*

P—297 E—72

* La Tigrée 73. *C. Tigrinus C. capite elongato, postice dilatato : corpore subrufo, maculis margine nigris variegato.*

La tête alongée, élargie parderrière : le corps roussâtre, parsemé de taches liserées de noir.

On possède au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a treize pouces six lignes de longueur totale; la queue n'a que deux pouces. Sa tête ressemble à celle de la *vipere*; elle est oblongue, un peu plus large parderrière, & couverte sur le sommet de petites écailles d'une forme ovale, relevées par une arête, & parfaitement semblables à celles du dos. La surface supérieure du corps est d'un roux blanchâtre, obscurci par des taches foncées, bordées de noir; elles ressemblent à celles qu'on voit sur la peau du tigre : de là vient que M. le Comte de la Cepède a désigné cette *couleuvre* sous le nom de *Tigrée*. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 230. *On ne sait pas quel pays elle habite.*

P—223 E—67

a. Ce ſerpent eſt-il le même que celui qui eſt décrit dans l'ouvrage de Séba, ou dans celui de M. Laurenti, ſous le nom de *Coronella Tygrina ?* Les plaques de la tête ſont d'une blancheur éclatante ; tout le corps eſt tacheté. *Séb.* 11, *pl.* 15, *fig.* 2. *Laur. ſpec. med. p.* 87, *n.* 187. *Amboyne.*

* Le Dhara 74. *C. Dhara C. capite ovato, obtuſo, anticè rotundato : corpore ſubrufo ; ſquamis margine albis.*

La tête ovale, obtuſe, arrondie pardevant : le corps rouſsâtre, & garni d'écailles bordées de blanc.

Forskal a obſervé dans l'Arabie heureuſe une eſpece de couleuvre qui n'avoit pas été encore décrite par aucun Naturaliſte. Sa tête eſt couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles polygones, diſpoſées ſur quatre rangs, & ſe termine antérieurement par un muſeau arrondi. Le corps eſt menu, garni ſur le dos d'écailles rouſsâtres, bordées de blanc ; & par deſſous, de plaques blanchâtres. L'individu dont Forskal a donné la deſcription n'avoit pas deux pieds de longueur ; mais il croyoit que la queue de cet animal avoit été tronquée. Le *Dhara* n'a point de crochets venimeux : par conſéquent, il n'eſt redoutable ni par ſa force, ni par le poiſon que ſa morſure diſtille. *Forskal, deſcrip. animal. p.* 14. *L'Arabie.*

P—235 E—48

Le Pale 75. *C. Pallidus C. capite ovato, valdè gibbo, cataphracto : corpore pallido, maculis griſeis, punctiſque fuſcis variegato ; lineis duabus nigris in utroque latere.*

La tête ovale, très-épaiſſe, couverte de plaques : le corps pâle, ſemé de taches griſes & de points bruns, avec deux petites lignes noirâtres de chaque côté. (Pl. 16, fig. 29.)

Les caractères diſtinctifs de ce ſerpent conſiſtent dans la forme monſtrueuſe de la tête, qui eſt fort épaiſſe, relativement à la longueur du corps. De plus, elle eſt couverte de pluſieurs lames ; ſavoir, deux grandes garniſſent l'occiput ; trois autres ſont ſituées entre les yeux ; on en voit deux encore derrière celles-ci, & deux autres enfin plus petites que les précédentes. La couleur des yeux eſt pâle ; les narines ſont à peine ſenſibles ; & les dents d'une fineſſe extrême. On remarque quelques points noirâtres ſur les joues ; & une double ligne de couleur noire, derrière les yeux. Le dos eſt revêtu d'écailles ovales, aiguës, liſſes, & relevées, de part & d'autre, en arête. La queue ſe termine en pointe très-effilée. La couleur de la peau eſt d'un gris pâle, moucheté de taches blanchâtres & de points bruns. Il y a ſur les parties latérales du tronc, des rangées de points & de lignes interrompues, noirâtres, qui ſéparent l'abdomen du reſte du corps, & ſe prolongent ſenſiblement ſur la queue. Un individu que Linné a décrit avoit douze pouces de longueur ; ſon épaiſſeur égaloit celle d'une plume de cygne. *Linn. ſ. n.* 381, *amen. acad.* 1, *p.* 494. *Muſ. Adolph. Frid. p.* 31. *Les Indes.*

P—$^{155}_{158}$ E—$^{94}_{93}$ *Amen. Acad. Muſ. Adolph.*

* La Brasilienne 76. *C. Braſilienſis C. capite ovato, imbricato ; roſtro valdè prominente : corpore maculis rufis, margine atris variegato ; intermediis fuſcis, minoribus.*

La tête ovale, garnie ſur le ſommet d'écailles à recouvrement ; le muſeau très-ſaillant : le corps couvert de taches rouſſes, bordées de noir ; les intermédiaires brunes & plus petites. (Pl. 37, fig. 3.)

Nous devons la connoiſſance de cette eſpèce de couleuvre à M. le comte de la Cepède qui vient d'en publier la deſcription. Sa tête, dit-il, eſt couverte par deſſus d'écailles ovales, relevées par une arête, & ſemblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le muſeau, qui eſt très-ſaillant, ſe termine par une grande écaille preſque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut, & échancrée par le bas, pour laiſſer paſſer la langue. La gueule eſt armée intérieurement de deux crochets mobiles, qui ont environ huit lignes de longueur : ils ſont cependant plus courts de moitié que les crochets de deux mâchoires d'un ſerpent venimeux, envoyées du Bréſil au Cabinet du Roi, & ſemblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la *Braſilienne.* Si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même eſpèce, continue toujours M. de la Cepède, on pourroit croire qu'il avoit ſix pieds de longueur. Le deſſus du corps préſente de grandes taches ovales, rouſſes, bordées de noir ; & dans les intervalles qu'elles laiſſent entre elles, on voit d'autres taches très-petites, d'un brun plus ou moins foncé. La longueur totale de la *Braſilienne* qu'on conſerve au Cabinet du Roi, eſt de trois pieds ; la queue n'a que cinq pouces ſix lignes. *M. le comte de la*

Cepède, Hist. Natur. des serpens, p. 119. Le Brésil.

P—180 E—46

Le Carené 77. *C. Carinatus C. capite ovato, squamis septem majoribus, præcipuè posticis : corpore suprà carinato, plumbeo; squamis margine pallidis; subtùs albo.*

La tête ovale, revêtue sur le sommet de sept écailles plus grandes que les autres, sur-tout celles de derrière : le dessus du corps relevé en carène, d'une couleur plombée, & couvert d'écailles bordées d'une teinte pâle; le dessous blanchâtre.

Au lieu de neuf grandes plaques qu'on trouve sur la tête de plusieurs couleuvres, celle-ci n'en a que sept; les plus petites recouvrent le museau. Le bord des mâchoires est couvert d'écailles lancéolées; & la gueule est armée de petites dents flexibles. Le tronc est très-alongé, revêtu d'écailles oblongues ou rhomboïdales, disposées sur onze rangées; & le dos très-relevé en carène. La queue fait la troisième partie de la longueur totale du corps : elle est brune par dessus; & marquée latéralement d'une bandelette blanche, qui s'étend depuis la dernière rangée des plaques du ventre, jusqu'à l'extrémité. Le fond de la couleur est d'un gris plombé; toutes les écailles sont bordées d'une teinte pâle; le dessous du corps est blanc. Ce serpent parvient à une grandeur considérable. L'individu que Linné a décrit avoit cinq pieds six pouces de longueur; sa grosseur étoit plus que double de celle du pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 31, *s. n.* 344. *Les Indes.*

P—157 E—115

* Le Brun 78. *C. Bruneus C. capite ovato, supernè convexo : corpore albido-bruneo; maculis saturatioribus in lateribus & summo dorso.*

La tête ovale, convexe par dessus : le corps d'un brun blanchâtre, avec des taches plus foncées sur les côtés & sur la partie supérieure du dos.

Suivant Gronou, la tête de ce serpent est ovale, convexe sur le sommet, & inclinée en pente vers le museau, dont l'extrémité est arrondie. Le tronc est mince, un peu renflé vers le milieu de sa longueur, & retréci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale presque la moitié de celle du corps; elle est très-effilée. La surface supérieure du corps & les côtés sont d'un blanc qui tire sur le brun; sur ce fond, on voit de grandes taches brunâtres, dont l'arrangement présente un coup-d'œil agréable; le dessous du corps est blanchâtre. L'individu observé par Gronou avoit vingt-deux pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Mus. de serp. p.* 57, *n.* 14. *Séb.* 11, *tab.* 8, *fig.* 4. *Surinam.*

P—202 p—96

Le Muqueux 79. *C. Mucosus C. capite angulato, cataphracto, cæruleſcente : corpore obliquè nebulato, fasciato.*

La tête anguleuse, couverte de plaques, bleuâtre : le corps peint d'une couleur nébuleuse, qui s'étend obliquement en forme de bandes. (Pl. 28, fig. 59.)

On ne trouve sur cette espèce aucun caractère remarquable. Sa tête est anguleuse, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangées. Les yeux sont gros; les dents flexibles; & les lèvres marquées de petites raies noires. Le tronc est garni d'écailles rhomboïdales, & obscurci par une couleur nébuleuse, dont les teintes sont distribuées par bandes obliques. La longueur totale du corps est d'environ un pied; la queue n'a que quatre pouces. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 37, *s. n.* 388. *Laur. spec. med.* 77. *Les Indes.*

P—200 E—140

La Tête-noire 80. *C. Melanocephalus C. capite subovato, albo nigroquè variegato : corpore glaberrimo, fusco.*

La tête presque ovale, variée de blanc & de noir : le corps très-uni & brun. (Pl. 12, fig. 15.)

Le nom que Linné a donné à ce serpent indique assez le caractère qui le distingue. Sa tête, qui est aussi grosse que le cou & d'une couleur extrêmement noire, présente sur ce fond quelques teintes blanches, disposées avec symétrie : il y en a une, de part & d'autre, sur les bords des deux mâchoires, une autre sur le bout du museau, & deux points très-blancs entre les yeux. Le tronc est arrondi, très-lisse, & d'un brun uniforme. La longueur de la queue égale à peine le quart de celle du corps, qui est ordinairement d'environ douze ou quinze pouces. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 24. *L'Amérique.*

P—140 E—62

* La Symétrique 81. *C. Symetricus C. capite ovato, cataphracto : corpore fusco; maculis utrinquè nigris, ordine digestis.*

La tête ovale & garnie de plaques : le corps brun, avec de petites taches noires de part & d'autre, rangées à la file.

On voit au Cabinet du Roi un individu de cette espèce. Sa tête est ovale, garnie de neuf grandes écailles sur le sommet; celles du dos sont plus petites, d'une forme ovale, & entierement lisses. Tout le corps est brun, & relevé sur les côtés par une rangée de points noirâtres, qui s'étend jusqu'au tiers de la longueur de l'animal; le dessous du ventre est blanc, & orné de bandes & de demi-bandes brunes, placées avec ordre & symétrie : la surface inférieure de la queue est entierement blanche. Cette couleuvre parvient à la longueur d'environ dix pouces; la queue n'a que deux pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, p.* 250. *L'île de Ceylan.*

P—142 E—26

Le Chersée 82. *C. Chersea C. capite depresso; rostro apice truncato; maculâ cordiformi in fronte : corpore ferrugineo; maculis dorsalibus, fuscis, rhombeis, quasi concatenatis.*

La tête aplatie, tronquée à l'extrémité du museau; une tache en forme de cœur sur le front : le corps couleur de rouille, avec des taches brunes sur le dos, d'une figure rhomboïdale, & comme enchaînées l'une avec l'autre. (Pl. 10, fig. 10.)

Cette espèce de couleuvre porte des caractères si marqués, qu'il est très-facile de la reconnoître. Sa tête, qui est en forme de cœur tronqué antérieurement, est ornée d'une tache brune d'une configuration pareille. Il règne sur le bord de la mâchoire supérieure une rangée de petites écailles blanches, dont l'extrémité se prolonge, de part & d'autre, jusqu'à l'angle des yeux. Le tronc conserve la même grosseur dans presque toute sa longueur; il est néanmoins aminci sur le cou & au bout de la queue. La surface supérieure est couverte de petites écailles arrondies, un peu relevées en carène, d'une couleur ferrugineuse : ce fond est chargé, sur le milieu du dos, d'une file de taches rhomboïdales, brunes, attachées les unes aux autres. Le *Chersée* est très-venimeux. Jusqu'ici, on n'a point trouvé d'antidote contre la morsure. Il se tient ordinairement dans les broussailles & les lieux couverts. On le redoute extrêmement aux environs d'Upsal. *Linn. s. n.* 377. *La Suède.*

P—150 E—34

Le Sibon 83. *C. Sibon C. capite rotundato, depresso : corpore fusco-ferrugineo, maculis albidis conspersо; subtùs albo, fuscoquè variegato.*

La tête un peu arrondie & aplatie : le corps couleur de rouille, mélangé de blanc; la surface inférieure blanche, tachetée de brun. (Pl. 19, fig. 35.)

Suivant Linné, qui a donné une description détaillée de cette couleuvre dans le premier volume de ses *Aménités académiques*, la tête du *Sibon* est d'une forme un peu ronde, très-aplatie; les yeux sont grands; le tronc est revêtu d'écailles rhomboïdales, & se termine par une queue courte & effilée. Sa tête est blanche, & son dos jaunâtre, mêlé de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroissent fondues ensemble sur le reste du corps, sont distinctes sur l'abdomen, où le brun est disposé par taches, sur un fond blanc. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 304, *n.* 32; *s. n.* 383. *L'Afrique.*

P—180 E—85

Le Cenco 84. *C. Cenchoa C. capite subgloboso, cataphracto : corpore fusco; maculis pallidis, fasciisquè niveis.*

La tête globuleuse, couverte de plaques : le corps brun, avec des taches pâles & des bandes d'une blancheur éclatante. (Pl. 29, fig. 60.)

Le *Cenco* se distingue des autres couleuvres par la forme de sa tête qui est arrondie, revêtue de grandes écailles, à peine relevée en arête par ses bords, & panachée de blanc & de noir. Il a de grands yeux, & l'intérieur de la gueule armé de petites dents. Le tronc est très-mince; en y comprenant la queue, il est long de quatre pieds, & de la grosseur d'une plume d'oie. Le dos est garni d'écailles lisses, ovales, dont l'extrémité se termine en pointe aiguë. La queue, qui est effilée, a une longueur égale au tiers de celle du serpent, pris dans sa totalité. Tout le corps est brun & parsemé de taches pâles. On remarque sur le dos environ vingt bandes d'une blancheur éclatante, qui vont en s'élargissant vers la surface inférieure du tronc, où elles se réunissent. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 306, *n.* 37; *s. n.* 389. *l'Amérique.*

a. Linné indique une variété de cette espèce, dont le fond est blanc : de plus, on voit sur le dos environ quarante taches d'un brun ferrugineux, avec deux points de la même couleur, disposés, de part & d'autre, sous chacune de ces taches, sur-tout vers la

partie postérieure du corps. La queue est très-déliée, & marquée pareillement d'environ quarante taches brunes, rangées à la file. *Linn. ibid.*

P—220 E—124.

Le Nébuleux 85. *C. Nebulosus C. capite ovato, convexo : corpore suprà fusco cinereoque nebuloso ; subtùs albo, punctis fuscis conspersо.*

La tête ovale, convexe : le dessus du corps nué de brun & de gris ; le dessous blanchâtre, moucheté de brun. (Pl. 20, fig. 38.)

La dénomination que Linné a donnée à cette couleuvre, annonce le principal caractère qui la distingue. Sa tête est d'une figure ovale, convexe sur le sommet, & beaucoup plus grosse que le cou. Les yeux sont gros, saillans ; les dents flexibles & très-petites. Le tronc se termine par une queue ronde, très-effilée, dont la longueur égale la troisieme partie de celle du corps. On remarque sur la surface supérieure de la tête, du tronc, & de la queue de ce serpent, une multitude de taches brunes & cendrées, condensées comme des nuages. Le dessous du corps est blanc, ponctué de brun. Le *Nébuleux* n'est point armé de ces dents redoutables dont la morsure funeste cause la mort ; cependant, lorsqu'on passe trop près de lui, il se dresse, s'entortille autour des jambes, & les serre très-fortement. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *s. n.* 383. *L'Amérique.*

P—185 E—81

* Le Farineux 86. *C. farinosus C. capite ovato, parvo : corpore fusco, punctis in dorso niveis, ordine dispositis.*

La tête ovale, petite : le corps brun, parsemé de petits points d'une blancheur éclatante, disposés avec symétrie.

On reconnoîtra principalement cette couleuvre à la teinte & à l'assortiment de ses couleurs. Sa tête est petite, ovale, obtuse, arrondie pardevant, & revêtue sur le sommet de grandes écailles. Les yeux sont saillans & sphériques : la mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas : le cou est un peu moins épais que la tête. Les côtés & le dos sont convexes ; le tronc assez gros, & le ventre plat. La queue de l'individu que Gronou a décrit paroissoit avoir été tronquée ; il présume cependant qu'elle égaloit à peu près la moitié de la longueur totale de l'animal. Tout le dessus du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est brun ; le dos est moucheté de petits points blancs, disposés avec symétrie ; le bas des côtés est pareillement blanc ; la surface inférieure, depuis la tête jusqu'à l'anus, est marquée de bandelettes noires, transversales, sur un fond blanc ; le dessous de la queue présente une blancheur uniforme. *Gron. Zooph. p.* 23, *n.* 122. *Laurenti, spec. med. p.* 80, *n.* 166. *Natrix punctata. La Guinée.*

P—142 E—35 *& plus.*

* Le Gros-nez 87. *C. Nasica C. capite oblongo ; rostro membranâ sursùm elevatâ, rotundatâ : corpore suprà fusco, maculis atris, minimis variegato.*

La tête oblongue ; le museau surmonté d'une membrane ronde & élevée : le dessus du corps brun & parsemé de petites taches noires.

Suivant Gronou, la tête de cette couleuvre est légèrement convexe par dessus, rétrécie antérieurement, & aplatie entre les yeux & le museau : le crâne est un peu relevé de chaque côté, au dessus de l'orbite des yeux, qui sont gros & sphériques. Le museau est obtus, & garni supérieurement d'une saillie ronde, membraneuse. La mâchoire inférieure est arrondie, mais un peu moins avancée que celle d'en haut. On trouve dans la gueule de petites dents recouvertes par les gencives. Le tronc est comprimé par les côtés, arrondi sur le dos, & aminci vers la tête. La couleur principale du dos & de la tête est brune ; les côtés offrent une teinte mêlée de bleuâtre : ce fond est relevé par quelques taches noires qui paroissent à l'extrémité supérieure des parties latérales. Au bas des côtés, vers l'endroit où les écailles du dos touchent les plaques du ventre, on aperçoit des taches noires posées en différens sens, & terminées d'un côté par une bordure blanche : ces taches sont fortement prononcées du côté de la tête ; elles s'effacent insensiblement à mesure qu'elles s'approchent de la queue. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied cinq lignes. *Gron. Zooph. p.* 24, *n.* 123.

P—$\frac{154}{149}$ E—$\frac{42}{43}$

Le Miliaire 88. *C. Miliaris C. capite ovato ; squamis glaucis, in medio nigricantibus : corpore fusco, punctis albis notato.*

La tête ovale, couverte d'écailles d'un vert

de mer, noirâtres dans le centre : le corps brun, tacheté de blanc.

La disposition des couleurs dont ce serpent est orné, le rendent agréable à la vue. Sa tête est ovale, garnie sur le sommet d'écailles d'un vert qui tire sur le blanc, avec des taches noirâtres dans le centre : le bord des mâchoires est marqué de petits traits bruns, arranges avec symétrie. Le tronc est roide, & paroît plus sec au toucher que celui des autres espèces. La queue est épaisse & terminée en pointe; sa longueur égale la cinquième partie de celle du corps. La surface supérieure & les côtés sont bruns; les écailles qui recouvrent ces parties sont mouchetées de blanc, à peu près comme le plumage de la *peintade;* le dessous du corps est blanc. Ce serpent est de la grosseur du doigt & parvient à six ou huit pouces de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 27. *Les Indes.*

P—162 E—59

* Le Pourpré 89. *C. Purpurascens C. capite ovato, postice dilatato : corpore purpurascente; maculis irregularibus, atris in dorso.*

La tête ovale, élargie par derriere : le corps pourpré, avec des taches noires, irrégulières sur le dos.

Scheuchzer a fait aussi mention de cette espèce de couleuvre. Sa tête présente une forme ovale, très-élargie par derrière, & arrondie pardevant. Les machoires sont d'une longueur égale. Le tronc est mince, un peu plus épais vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités. La longueur de la queue égale à peine la troisième partie de celle du corps; elle est assez effilée. Toute la surface supérieure est ornée de grandes taches noires, irrégulières, sur un fond pourpré; le dessous du corps est blanchâtre. Gronou a décrit un individu qui avoit vingt-cinq pouces trois lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gron. Mus. de serp. p.* 59, *n.* 17; *Zoophyl. p.* 20, *n.* 100. *Scheuchz. Phys. sac. tab.* 652, *fig.* 2. *Surinam.*

P—189 p—122

L'Haje 90. *C. Haje C. corpore maximo, aterrimo; fasciis obliquis, albis, ex squamis dimidiato-albis.*

Le corps très-grand & d'un noir foncé; la moitié de chaque écaille est blanche & forme une tache oblique.

La description de l'*Haje* de Linné ne s'accorde pas avec celle d'Hasselquist, ni avec celle du *Nascher* de Forskal. Le serpent dont parle Linne, n'a point de dents venimeuses dans la gueule : son corps, qui a souvent dix pieds de longueur, & une grosseur égale à celle du bras, est très-noir, & garni d'écailles marquées d'une tache blanche & oblique. Celui d'Hasselquist, au contraire, a de petits crochets dans la gueule, mais presque imperceptibles : son corps est revêtu de grandes écailles. L'individu dont Hasselquist a donné la description, avoit la queue très-obtuse. Ce Naturaliste présume qu'elle avoit été tronquée; de là vient peut-être la différence qui se trouve entre le nombre des écailles de la queue de ces deux serpens. Forskal n'a point laissé de description détaillée sur son *Haje* ou *Noscher;* il observe seulement que sa morsure est venimeuse, caractère qui le distingue de celui de Linné, & qui le rapproche de celui d'Hasselquist. *Linn. s. n.* 387, *mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 46 & 47. *Forskal, descript. animal. amph. p.* 8. *La basse Egypte.*

P—$^{207}_{204}$ E—$^{109}_{60}$ *Linn.* *Hasselq.*

Le Rouge-gorge 91. *C. Jugularis C. capite cataphracto : corpore nigro; jugulo sanguinolento.*

La tête garnie de plaques : le corps noir; la gorge rouge.

Suivant Hasselquist, la tête de cette couleuvre est revêtue sur le sommet de grandes écailles. On ne trouve point de crochets dans la gueule; mais le trait principal qui caractérise ce serpent, c'est d'avoir la tête blanche, le corps noir, & la gorge rouge. Sa longueur totale est d'environ quatre pieds; & son épaisseur de deux pouces. La longueur de la queue égale à peine la quatrième partie de celle du corps. *Linn. s. n.* 387, *mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 45. *L'Egypte.*

P—195 E—102

Le Fil 92. *C. Filiformis C. capite ovato, cataphracto, trunco duplò crassiori : corpore tenuissimo, suprà nigro; subtùs albo.*

La tête ovale, couverte de plaques, deux fois plus épaisse que le tronc : le corps très-effilé; noir en dessus, & blanc par dessous. (Pl. 27, fig. 56.)

Ce serpent est remarquable par son corps très-délié & les proportions de la tête; elle est d'une forme ovale, lisse, noire en dessus, blanche par dessous, & couverte de neuf grandes écailles disposées par paires. Les yeux

ſont gros; & les dents flexibles. Le tronc eſt garni d'écailles rhomboïdales, relevées par une arête. La ſurface ſupérieure eſt noire ou livide, avec deux rangées de taches obliques ſur le dos; l'abdomen eſt blanc. On conſerve au Cabinet du Roi un individu de cette eſpèce, qui a un pied ſix lignes de longueur totale; la queue ſeule eſt longue de quatre pouces ſix lignes: ſa groſſeur égale à peine celle d'une plume d'oie. Le *Fil* vit ordinairement ſur les arbres, & grimpe avec facilité juſqu'à l'extrémité des branches les plus élevées. On le trouve ſur les palmiers, tantôt ſuſpendu en forme de guirlande d'une branche à l'autre, tantôt collé en ſpirale contre le tronc de cet arbre. Il eſt d'un caractère fort doux, & ne fait du mal à perſonne. *Linn. ſ. n.* 388. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp.* 234. *Les Indes.*

P—165 E—158

* LA MÉLANIS 93. *C. Melanis C. capite oblongo, poſticè dilatato: corpore ſuprà ſaturatè nigro; lateribus maculis cæruleſcentibus, nebulatis: abdomine plumbeo.*

La tête oblongue, élargie par derrière: la ſurface ſupérieure du corps d'un noir très-foncé, avec des taches bleuâtres, comme nuageuſes ſur les côtés: le ventre couleur de plomb.

Cette eſpèce de couleuvre a beaucoup de rapports avec la *vipère*. Sa tête eſt pareillement d'une forme oblongue, aplatie ſur le ſommet, élargie par derrière, & terminée par un muſeau arrondi. Ses mâchoires ſont armées de pluſieurs petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & de deux crochets dont la morſure diſtille un poiſon dangereux. Les yeux ſont étincelans; la prunelle blanche & l'iris d'une couleur rouſſe. La queue eſt courte & amincie vers ſon extrémité. Le dos eſt d'un noir très-foncé; l'abdomen préſente une teinte ſemblable à celle de l'acier: ſur ce fond, on voit des taches plus obſcures; & des deux côtés du corps, ainſi que vers la gorge, on remarque des nuances bleuâtres, diſpoſées comme par nuages. La *Mélanis* a communément deux pieds de longueur; on la trouve ſur les bords du *Volga* & de la *Samara*; elle ſe plaît dans les lieux humides & marécageux, ſur-tout au milieu des végétaux tombés en putréfaction. *Pall. it. Les bords du Volga & de la Samara.*

P—148 E—27

*** *Eſpèces qui ont des bandes tranſverſales ſur le corps.*

LE SERPENT DES DAMES 94. *C. Domicella C. capite ſubovato, albo nigroquè vario: corpore albo, faſciis nigris, tranſverſis vittato.*

La tête ovale, panachée de blanc & de noir: le corps blanc, traverſé de bandelettes noires. (Pl. 9, fig. 8.)

C'eſt un des plus beaux petits ſerpens qu'on connoiſſe. Sa tête eſt d'une forme ovale, couverte d'écailles de différentes grandeurs, & mélangées de pluſieurs taches blanches & noires, dont l'aſſortiment préſente un coup-d'œil agréable. Le tronc eſt revêtu d'écailles blanches & arrondies: ſur ce fond, on aperçoit une multitude de bandelettes tranſverſales, d'un beau noir de geai, larges ſur le dos, rétrécies vers le ventre, & dont quelques-unes ſe terminent avant d'y arriver: celles qui font le tour du corps, tombent perpendiculairement ſur une raie longitudinale & noirâtre, qui occupe le milieu des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen. Il parvient communément à la longueur de huit ou dix pouces. Son approche n'eſt pas dangereuſe; car on prétend que les Dames de la côte de Malabar le nourriſſent, par curioſité, dans leurs maiſons, & qu'elles le mettent même dans leur ſein, pour ſe rafraîchir pendant les grandes chaleurs qu'on éprouve dans ce pays. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 117, *n.* 5. *Les grandes Indes.*

P—118 E—60

L'ANNELÉ 95. *C. Doliatus C. capite ſubovato: corpore albido, ſemi-annulis nigris variegato; duobus ſemper propioribus.*

La tête un peu ovale: le corps blanchâtre, avec des demi-anneaux noirs, rapprochés par paires.

J'ai vu un petit ſerpent de cette eſpèce qui venoit de la Caroline. Sa tête a une forme ovale, un peu renflée ſur le ſommet. Le corps eſt de la groſſeur du doigt, d'une couleur blanchâtre, marqué de bandelettes noires, tranſverſales, qui laiſſent alternativement des intervalles plus grands & plus petits; de manière qu'elles ſe rapprochent toujours deux à deux. La partie ſupérieure & inférieure de ces bandelettes n'eſt pas cependant régulière; d'où il réſulte que ces eſpèces d'anneaux ne ſe correſpondent pas exactement. On voit ſouvent une petite bande longitudinale d'une

couleur très-foncée, qui s'étend sur tout le dos. Le dessus de la tête est presque noir & garni de neuf grandes écailles; le cou est blanc; & le tronc couvert d'écailles lisses & en losange. L'individu que j'ai observé avoit environ six pouces de longueur. Il y en a un au Cabinet du Roi qui a sept pouces quatre lignes; & un pouce six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Linn. s. n.* 379. *La Caroline.*

P—164 E—43

* Le Bariolé 96. *C. Variegatus C. capite ovato, oblongo: corpore albido, lineis transversis, irregularibus, atris, variegato; abdomine albo.*

La tête ovale, oblongue: le corps blanchâtre, traversé de petites lignes noires, irrégulières; le ventre blanc.

Cette couleuvre a la tête ovale, oblongue, renflée au dessus des yeux, rétrécie par devant, terminée par un museau obtus, & revêtue sur le sommet d'écailles polygones. La mâchoire supérieure est hérissée d'une multitude de petites dents pointues, égales, & recourbées: il y en a une rangée de chaque côté; & deux au milieu du palais: on n'en trouve absolument aucune à la mâchoire inférieure. Le dos & les côtés sont parsemés de petites raies noires, transversales, irrégulières, sur un fond blanchâtre; la partie inférieure du corps est pareillement blanchâtre. Ce serpent parvient ordinairement à dix-neuf pouces de longueur totale; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Mus. de serp. p.* 66, *n.* 33. *On ne sait pas quel pays il habite.*

P—153 E—50

Le Grison 97. *C. Canus C. capite ovato, convexo, angulato: corpore albido fasciis fuscis, transversis, ad quarum latera puncta duo nivea.*

La tête ovale, convexe, anguleuse: le corps blanchâtre, marqué de bandes brunes, transversales, qui ont, de part & d'autre, deux points d'un blanc de lait. (Pl. 18, fig. 32.)

Cette espece a la tête ovale, renflée par derrière, aplatie pardevant, & terminée par un museau un peu arrondi. Suivant Linné, le sommet est garni de plaques blanchâtres; selon Gronou au contraire, toute la tête est couverte de petites écailles disposées à recouvrement. Les mâchoires & le contour des yeux sont pareillement revêtus d'écailles blanches. On ne trouve dans la gueule que de petites dents qui ne recèlent aucun venin. Le tronc est aussi gros que la tête, vers le milieu de sa longueur; le cou n'a que la moitié de cette épaisseur. Les écailles du dos sont petites, relevées par une arête, un peu pointues, & d'une couleur blanche: ce fond est obscurci par des bandes brunâtres, transversales, presque effacées, dont chacune est accompagnée, de part & d'autre, de deux points blancs. On remarque aussi sur les parties latérales de la tête, une tache oblongue, oblique, & noirâtre, qui part des angles de la gueule. La longueur ordinaire de cette couleuvre est d'environ deux pieds: la queue seule a quatre pouces six lignes; elle est ronde & effilée. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 31, *s. n.* 382. *Gron. Zooph. p.* 20, *n.* 95. *Les Indes, l'Amérique meridionale.*

P—$\frac{200}{188}$ E—$\frac{64}{70}$ *Gron.* *Linn.*

Le Blanchatre 98. *C. Candidus C. capite anguillæ-formi, cataphracto: corpore albicante; fasciis fuscis, ellipticis in dorso; annulatis in caudâ.*

La tête semblable à celle de l'*anguille* & couverte de plaques: le corps blanchâtre, marqué de taches brunes, elliptiques sur le dos; & disposées par anneaux sur la queue. (Pl. 21, fig. 41.)

Je me sers de l'expression même de Linné, pour désigner la forme de la tête de cette couleuvre; elle est, dit-il, d'une conformation semblable à celle de l'espèce de *murène* que nous avons nommée *anguille* (1); c'est-à-dire, qu'elle est aplatie sur le sommet, renflée latéralement vers la nuque, & amincie vers le museau. De plus, elle est couverte de grandes écailles terminées en pointe; celles du dos sont ovales, lisses, & d'une couleur blanchâtre: ce fond est relevé par plus de trente bandes brunes, transversales, qui diffèrent entre elles par leur figure & leur disposition; celles du dos sont rondes ou elliptiques, & finissent avant d'aboutir aux plaques du ventre; celles de la queue forment des anneaux qui embrassent cette partie. La couleur blanche du fond est parsemée sur le dos de quelques teintes brunâtres. Le *Blanchâtre* a ordinairement deux pieds de longueur; & une grosseur égale à celle du pouce. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *s. n.* 384. *Les Indes.*

P—220 E—50

(1) Ichthyologie, p. 34.

La Bande-noire 99. *C. Nigro-fasciatus C. capite subovato, depresso, cataphracto: corpore grisco, annulis nigris variegato.*

La tête un peu ovale, aplatie, garnie de plaques : le corps gris, traversé par des bandelettes noires. (Pl. 15, fig. 23.)

Cette couleuvre ressemble beaucoup au *lemniscque*, mais elle est plus petite. Sa tête est aplatie, d'une forme un peu ovale, revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, & d'une bandelette noire qui passe au dessus des yeux. Elle a les narines très-petites; la gueule armée de dents & couverte extérieurement de cinq paires d'écailles. Le tronc est pareillement garni de quinze rangées d'écailles ovales & lisses; & se termine postérieurement par une queue dont la longueur forme un sixième de celle du corps. Le tronc est d'un gris sale, & marqué transversalement d'environ vingt bandes noires, dont plusieurs font le tour du corps. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur de deux pieds ; il est de la grosseur du doigt. *Gron. Zooph. p. 21, n. 101. Linn. mus. Adolph. Frid. p. 29. C. Æsculapii. La Guinée, les Indes, le Chili.*

P— 189 180 176 158 E— 44 43 42 44 *Gronou. Linn. M. l'abbé Molina, Gronou.*

L'Hébraïque 100. *C. Severus C. capite lato, obtuso: corpore cinereo, fasciis albis antrorsùm spectantibus variegato.*

La tête large, obtuse ; le corps d'un gris cendré, avec des taches blanches, dirigées en avant. (Pl. 13, fig. 19.)

Les traits caractéristiques qui appartiennent à cette espèce, consistent principalement dans la disposition des couleurs. Sa tête est ovale, large, obtuse, d'une couleur livide, avec une bandelette cendrée entre les yeux, & une autre derrière les narines. Les yeux sont gros. On trouve dans la gueule deux crochets mobiles & venimeux, qui occupent le bout des mâchoires. Le cou est épais ; le tronc un peu gros; & la queue très-courte : elle paroissoit avoir été tronquée sur l'individu qui a servi de modèle à notre figure. La surface supérieure du corps est d'un gris cendré, avec des taches blanches, transversales, posées obliquement : l'extrémité inférieure de ces bandes se dirige vers la tête; elles sont liserées de gris & rayées de noir. Selon Linné, ce serpent n'a qu'un pied de longueur & environ deux pouces de circonférence. Sa morsure est venimeuse. On a tiré une grenouille entière de l'estomac de l'*Hébraïque* dont on voit ici la figure. *Linn. mus. Adolph. Frid. p. 25. L'Asie.*

P—170 E—42

Le Lebétin 101. *C. Lebetinus C. capite depresso, subcordato: corpore suprà griseo; maculis transversis, alternis; subtùs albido, punctato.*

La tête en forme de cœur & aplatie : le dessus du corps gris, avec des taches transversales, disposées alternativement: l'abdomen blanchâtre & ponctué.

Ce serpent a la tête aplatie en dessus, renflée par derrière, amincie pardevant, & revêtue de petites écailles : sa gueule est armée de crochets venimeux. La partie supérieure du tronc est relevée en carène, revêtue d'écailles ovales, garnies dans le milieu d'une arête, & peintes de diverses couleurs. Sur un fond gris, on remarque quatre rangées de taches transversales, posées dans un ordre alternatif : les rangées du milieu offrent des teintes jaunâtres; celles des côtés sont brunes ou noires. La partie inférieure du corps est blanchâtre & ponctuée de noir. Selon Forskal, la longueur de ce serpent, dont il a vu deux individus en Egypte, est ordinairement d'une coudée; la queue a quatre pouces de longueur; & le cou, un demi-pouce d'épaisseur. Sa morsure cause un sommeil léthargique & donne la mort. On n'a pas encore trouvé de remède contre un accident aussi funeste. *Linn. s. n. 378. Forsk. descript. anim. p. 13. Les pays orientaux.*

P— 155 152 E— 46 43 *Linn. Forsk.*

Le Losange 102. *C. Aulicus C. capite depresso, anticè subrotundo: corpore griseo, fasciis plus quàm viginti linearibus, albis; anterioribus utrinquè ad abdomen bifurcatis.*

La tête aplatie, & arrondie pardevant : le corps gris, traversé de plus de vingt bandelettes blanches, très-étroites; celles de devant se partagent en deux sur les bords de l'abdomen. (Pl. 16, fig. 28.)

La tête de cette couleuvre est noire & recouverte d'écailles de figure irrégulière. Vers l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, triangulaire, dont les côtés se réunissent sur la nuque; le sommet se dirige vers le tronc, & la base se prolonge jusques

jusques sur le bord des mâchoires. La gueule est armée de deux petits crochets mobiles. Le tronc est revêtu d'écailles très-déliées, & aminci par les deux extrémités, mais sur-tout du côté de la queue, dont la longueur forme à peine la quatrième partie de celle du corps. Le fond de sa couleur est d'un gris foncé, avec des bandes blanches, transversales, fort étroites, dont le nombre surpasse celui de vingt : toutes celles qu'on voit sur la partie antérieure du tronc se partagent en deux sur les côtés, & représentent en cet endroit des espèces de triangles. Les autres bandelettes qui traversent la surface postérieure, offrent des dispositions particulières; tantôt elles sont placées deux à deux, l'une à côté de l'autre; tantôt elles sont disposées en sautoir. Le dessous du corps est jaunâtre. La longueur ordinaire du *Losange* est d'environ six pouces; sa grosseur égale celle d'une plume d'oie. *Linn. s. n.* 381. *L'Amérique.*

P—184 E—60

Le Large-queue 103. *C. Lati-caudatus C. capite ovato, oblongo, cataphracto : corpore cinereo, annulato : caudâ depressâ trisulcatâ, apice obtusâ.*

La tête ovale, alongée, couverte de grandes écailles : le corps d'un gris cendré, avec des bandelettes disposées par anneaux : la queue aplatie, marquée de trois espèces de sillons, & obtuse au sommet. (Pl. 20, fig. 36.)

Les traits qui caractérisent cette couleuvre sont si bien prononcés, qu'il est impossible de ne pas la distinguer des autres espèces du même genre. Sa tête est d'une forme ovale, alongée, & couverte sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; elle est d'une couleur blanche vers le museau, & brunâtre sur la nuque. Les mâchoires sont presque dépourvues de dents; celle d'en haut est armée de deux petits crochets mobiles, dont la morsure est très-dangereuse. Le tronc est revêtu sur le dos d'écailles rhomboïdales, lisses; le dessous du corps est anguleux. La queue forme le principal caractère distinctif de cette espèce. Au lieu d'être ronde, comme celle de la plupart des couleuvres, elle est aplatie, marquée de trois espèces de canelures, & se termine par deux écailles appliquées l'une contre l'autre, dans le sens de l'aplatissement. La longueur ordinaire de ce serpent est de deux pieds. Suivant Linné, sa grosseur égale celle du doigt. La queue a environ trois pouces de longueur. Tout le corps est d'un gris cendré : sur ce fond, s'étendent transversalement quarante-six bandelettes brunes, qui environnent le tronc & la queue; la surface inférieure est brunâtre. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *s. n.* 383. *Les Indes.*

P—$\frac{220}{222}$ E—$\frac{42}{38}$

L'Atroce 104. *C. Atrox C. capite ovato, angulato, imbricato : corpore cinereo ; suprà vittis albidis, transversis ; infrà punctis albis notato.*

La tête ovale, anguleuse, couverte de petites écailles disposées à recouvrement : le corps gris, avec des bandelettes blanches, transversales par dessus; & de points blancs sur le ventre. (pl. 20, fig. 37.)

Il est très-aisé de reconnoître cette couleuvre dont la tête est anguleuse, plane sur le sommet, comprimée latéralement, & couverte de petites écailles blanches, disposées comme les ardoises d'un toit. Les narines sont très-ouvertes & fort rapprochées des yeux. La mâchoire supérieure est armée de deux grandes dents cachées dans une vessie, dont la morsure est très-venimeuse. Le tronc est étroit, principalement à son origine, & revêtu de très-petites écailles ovales, lancéolées, & relevées par une arête. Le corps est d'une couleur cendrée, avec des bandelettes blanches, transversales, posées sur toute la longueur du dos & sur la surface inférieure de la queue. Les plaques du ventre sont tachetées de blanc. Deux individus de cette espèce, observés par Linné, avoient environ un pied de longueur; la queue seule avoit un peu plus de deux pouces : cette partie étoit très-effilée. Il paroît que l'*Atroce* se nourrit de grenouilles, puisqu'on en a trouvé une dans l'estomac de l'individu qui a servi de modèle à notre figure. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 35, *col. angulatus*, *s. n.* 383, *C. Atrox. Les Indes.*

P—$\frac{196}{200}$ E—$\frac{69}{70}$

L'Anguleux 105. *C. Angulatus C. capite subovato, vix distincto : corpore angulato, griseo-fusco ; vittis nigris, transversis.*

La tête d'une forme ovale, à peine distinguée du tronc : le corps anguleux, d'un gris brun, avec des bandelettes noires, transversales. (Pl. 10, fig. 11.)

La tête de ce serpent est garnie de sept écailles de grandeur inégale, dont deux sont percées chacune d'une petite ouverture pour

les narines. Il y a enſuite ſur la rangée du milieu une écaille triangulaire ; puis deux autres d'une forme arrondie ; enſuite trois plus grandes entre les yeux ; & enfin deux autres qui reſſemblent à des triangles arrondis par les côtés. La gueule eſt armée de petites dents. Le cou eſt auſſi gros que la tête. Le tronc eſt renflé vers le milieu de ſa longueur, & garni de dix-neuf rangées d'écailles diſpoſées en longueur : toutes ces écailles ſont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de part & d'autre, où l'on n'obſerve aucune ſaillie ; de là vient que le corps de ce ſerpent eſt marqué d'autant de lignes anguleuſes, qu'il y a de rangs d'écailles carenées. La ſurface ſupérieure du tronc eſt d'un gris qui tire ſur le brun : ce fond eſt relevé par des bandes brunes, tranſverſales, noirâtres en leurs bords, & qui vont en s'élargiſſant vers le dos. L'abdomen eſt couvert de taches quadrangulaires d'une couleur de rouille, & diſpoſées alternativement de part & d'autre. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt de ſix à douze pouces. *Linn. ſ. n.* 377, *Amén. acad.* 1, *p.* 119, *n.* 7. *L'Aſie.*

P—$\frac{117}{120}$ E—$\frac{70}{60}$ *Linn. ſ. n.* *Linn. Amén. acad.*

* L'Asiatique 106. *C. Aſiaticus C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà vittis longitudinalibus ; ſquamis margine albidis.*

La tête ovale, garnie de plaques : des raies longitudinales ſur le dos ; les écailles bordées d'une couleur blanchâtre.

M. le Comte de la Cepède a donné le nom d'*Aſiatique* à un ſerpent qu'on conſerve au Cabinet du Roi, & qui a été envoyé d'Aſie ſous la dénomination de *Malpolon*. Sa gueule eſt dépourvue de crochets venimeux ; le ſommet de ſa tête eſt garni de neuf grandes écailles ; celles du dos ſont unies, rhomboïdales, & bordées d'une teinte blanchâtre. La ſurface du dos eſt ſillonnée, dans toute ſa longueur, par des raies dont la couleur a été altérée par l'eſprit-de-vin. Cet individu a un pied de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces trois lignes. Séba a décrit deux ſerpens envoyés de l'île de Ceylan (1) ; & Ray un autre, ſous le titre de *Malpolon* (2). Je ne crois pas que les deſcriptions de ces deux Auteurs puiſſent convenir à celui du Cabinet du Roi ; on ne voit point ſur l'*Aſiatique* ces taches élégantes, deſſinées en forme de petites étoiles, qui caractériſent le *Malpolon* de Ceylan. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 249. *L'Aſie.*

P—187 E—76

* La Trois-raies 107. *C. Ter-lineatus C. capite ovato, rotundato : corpore ſubrufo ; faſciis tribus longitudinalibus in dorſo.*

La tête ovale, arrondie : le corps roux avec trois raies longitudinales ſur le dos. (Pl. 41, fig. 3.)

Voici encore une nouvelle eſpèce dont M. le Comte de la Cepède a publié la deſcription. Sa tête eſt ovale, & revêtue par deſſus de neuf grandes écailles poſées ſur quatre rangs ; celles du dos ſont unies, rhomboïdales, & d'une couleur rouſſe plus ou moins foncée : ſur ce fond, on remarque trois bandelettes longitudinales, qui partent du muſeau, & s'étendent juſqu'au deſſus de la queue. Cet animal doit être rangé parmi ceux qui n'ont point de crochets venimeux. L'individu qui eſt au Cabinet du Roi a un pied cinq pouces ſix lignes de longueur totale ; la queue n'a que deux pouces huit lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerp. p.* 254. *On ne ſait pas quel pays il habite.*

P—169 E—34

* La Double-raie 108. *C. Bilineatus C. capite ovato, cataphracto : corpore ſaturatè rufo ; vittis duabus aureis in dorſo ; ſquamis margine luteis.*

La tête ovale, garnie ſur le ſommet de grandes écailles : le corps d'un roux foncé, avec deux bandelettes ſur le dos, d'un jaune doré ; les écailles bordées de jaune. (Pl. 40, fig. 3.)

La deſcription de cette nouvelle eſpèce a été faite ſur un individu qu'on conſerve au Cabinet du Roi. Sa tête eſt ovale, arrondie, garnie par deſſus de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangs. La gueule eſt dépourvue de crochets venimeux. Les écailles du dos ſont unies, en loſange, d'un roux foncé dans le centre, & jaunes à l'extrémité : ſur ce fond, s'étendent, depuis la tête juſqu'au bout de la queue, deux bandes longitudinales, qui, dans l'animal vivant, doivent approcher de la couleur de l'or. Ce ſerpent parvient à la longueur de deux pieds un pouce ; la queue n'a que ſix pouces ſix lignes de long. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 220. *On ne ſait pas quel*

(1) *Pl.* 52, *fig.* 4 ; *& pl.* 39, *fig.* 4.

(2) *Ray, p.* 331, *n.* 103.

pays habite cette couleuvre; mais on préſume qu'elle vient des Indes, puiſqu'elle a été envoyée avec un Molure.

P—205 E—99

* La Couleuvre d'Esculape 109. *C. Æſculapii C. capite ovato, craſſo: corpore ſubruſo; faſciâ utrinquè laterali, fuſcâ.*

La tête ovale, groſſe: le corps roux, avec une bandelette brune ſur les côtés. (pl. 39, fig. 2.)

Les anciens Naturaliſtes ont conſacré à Eſculape pluſieurs eſpèces de ſerpens (1) qu'ils ont cru dignes, par l'innocence des mœurs & la douceur du caractère, de repréſenter cette divinité bienfaiſante qui préſide à la ſanté des hommes; mais nous ne conſervons cette dénomination qu'à celle qui ſe trouve aux environs de Rome, & qui, depuis plus de dix-huit ſiècles, porte le nom de ſerpent d'Eſculape. Sa tête eſt groſſe, en proportion du corps; le ſommet eſt garni de neuf grandes écailles diſpoſées ſur quatre rangées, comme dans la *Liſſe*; celles qui recouvrent le dos ſont ovales & relevées par une arête; celles des côtés ſont entièrement liſſes. Le fond de la couleur du dos eſt d'un roux plus ou moins clair. De chaque côté du corps, on voit une bande longitudinale, obſcure, & preſque noire, ſur-tout vers le ventre. Les écailles de la rangée qui touche immédiatement les plaques du ventre, ſont bordées de noir; ce qui préſente, de part & d'autre, une file de petits triangles blanchâtres. Toutes les plaques & les écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, ſont blanches, tachetées d'une couleur foncée. Un individu de cette eſpèce, qui fait partie de la collection du Cabinet du Roi, a trois pieds dix pouces de longueur totale; la queue ſeule a neuf pouces trois lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 165. *L'Italie.*

P—175 E—64

Le Calemar 110. *C. Calamaria C. capite minimo, ovato: corpore livido, ſuprà punctis linearibus & faſciis fuſcis, tranſverſis pictâ; ſubtùs teſſellato.*

La tête petite, ovale: le corps livide, couvert en deſſus de points & de bandelettes brunes, tranſverſales; le deſſous imite un ouvrage de marqueterie. (Pl. 8, fig. 5.)

Ce ſerpent a la tête ovale, convexe, & plus mince que le tronc. La gueule eſt dépourvue de dents. Le tronc eſt d'une groſſeur preſque uniforme, depuis le cou juſqu'à la queue dont la longueur égale à peu près la ſeptième partie du corps. La ſurface ſupérieure eſt livide: ce fond eſt moucheté de brun; & marqué, de diſtance en diſtance, de bandelettes brunes, étroites, & tranſverſales. Le deſſous du corps eſt peint de diverſes taches carrées, pareillement brunes & pâles, qui imitent, par leur aſſortiment, un ouvrage de marqueterie. On obſerve encore ſur la queue une ligne longitudinale, d'une couleur ferrugineuſe. Le *Calemar* eſt ordinairement long de huit pouces, & gros comme un tuyau de plume d'oie. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 23. *L'Amérique.*

P—140 E—22

Le Péthole 111. *C. Pethola C. capite oblongo, obtuſo, cataphracto: corpore plumbeo; vittis fuſcis, verticillatis in dorſo.*

La tête oblongue, obtuſe, couverte de plaques: le corps d'une couleur plombée, avec des bandes brunes, annulaires ſur la ſurface ſupérieure du dos. (Pl. 25, fig. 52.)

Linné a décrit, dans le premier volume des *Amènités académiques*, trois individus de cette eſpèce, qui ne diffèrent réellement entre eux que par les teintes de la couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent l'abdomen & le deſſous de la queue. La tête eſt oblongue, aplatie, obtuſe à l'extrémité, & couverte de neuf grandes écailles poſées deux à deux, excepté entre les yeux où il y en a trois. La mâchoire inférieure eſt blanche, ainſi que le bord de celle de deſſus: les dents ſont nombreuſes, petites, aiguës, recourbées: la partie ſupérieure de la tête préſente une couleur brune, livide: le tronc eſt revêtu par deſſus d'écailles ovales, liſſes, très-entières dans leur bord, & poſées ſur dix-neuf rangées; le dos eſt d'une couleur pâle, & traverſé par un grand nombre de larges bandes, brunes ou rougeâtres; l'abdomen eſt d'un jaune blanchâtre, ſans mélange d'aucune autre couleur. La queue eſt arrondie, déliée, & couverte d'écailles dont la ſurface ne préſente aucune ſaillie. Un des individus obſervés par Linné avoit environ deux pieds de longueur. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 306, 119, 495. *L'Afrique.*

P—209 208 207 E—90 90 83

(1) *Séb.* 11, *pl.* 18, *fig.* 4; *ibid. pl.* 54, *fig.* 2; *ibid. pl.* 86, *fig.* 1; *ibid. pl.* 51 & 52. *Aldrov. Ray, ſyn. p.* 291.

* LA QUATRE-RAIES 112. *C. Quatuor-lineatus C. capite ovato, cataphracto : corpore olivaceo ; lineis utrinquè duabus longitudinalibus.*

La tête ovale, revêtue de plaques : le corps couleur d'olive, avec deux raies, de part & d'autre, longitudinales. (Pl. 39, fig. 1.)

Cette espèce de couleuvre, qui n'étoit pas encore connue, quoiqu'elle habite nos provinces, a la tête ovale, & garnie par dessus de neuf grandes écailles posées sur quatre rangs ; celles du dos sont relevées par une arête ; celles des côtés au contraire sont très-unies. Tout le corps est plus ou moins olivâtre ou fauve : sur ce fond, on voit quatre raies obscures qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures se prolongent jusqu'au dessus des yeux, & forment en cet endroit une espèce de tache noire très-alongée ; elles s'étendent ensuite jusqu'au dessus du museau, où elles se réunissent. On conserve au Cabinet du Roi un individu qui a trois pieds neuf pouces de longueur totale ; la queue n'a que huit pouces six lignes. Un caractère remarquable dans cette espèce, c'est d'avoir deux paires de petites plaques entre l'anus & les grandes plaques. J'ai vu l'année dernière, à la foire Saint-Germain, quatre individus vivans, qui se laissoient manier & entortiller sans faire le moindre mal. Le plus gros avoit plus de quatre pieds de longueur, & environ deux pouces de circonférence à l'endroit le plus épais. Les personnes qui en avoient soin, m'ont assuré que tous les mois ils quittoient leur vieille peau pour en reprendre une nouvelle. En effet, j'ai vu plusieurs de ces dépouilles de la plus belle conservation. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 163. *La Sicile, la Provence.*

P—218 E—73

LE SERPENT A COLLIER 113. *C. Natrix C. capite lanceolato, depresso : corpore saturatè olivaceo ; lineis utrinquè nigris, transversis : vitta duplex albida ad collum.*

La tête lancéolée, aplatie : le corps d'une couleur olivâtre foncée, avec des lignes noires, transversales de chaque côté : deux petites bandelettes blanchâtres autour du cou. (Pl. 35, fig. 3.)

Ce serpent, qu'on trouve fréquemment dans nos contrées, a la tête en fer de lance, aplatie, revêtue de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; savoir, deux presque carrées au bout du museau ; deux demi-circulaires composent le second rang ; trois rempliſſent l'espace qui se trouve entre les yeux ; & deux plus grandes que les autres, conformées en trapèze, forment la quatrième rangée. Les yeux sont vifs & pleins de feu ; les narines très-ouvertes, & situées, de part & d'autre, vis-à-vis le premier rang des plaques qui recouvrent les mâchoires ; celle d'en haut est bordée de quatorze écailles blanchâtres, marquées d'une ligne noire au point de leur réunion, & dont la grandeur augmente à mesure qu'elles s'éloignent de l'extrémité du museau. Il n'y en a que neuf sur le contour de la mâchoire inférieure ; elles sont plus petites que celles d'en haut. La gueule est armée, de part & d'autre, de deux rangées de dents crochues, inégales, & creuses en dedans : il y en a quinze au premier rang, & dix au second. Le tronc est revêtu d'écailles ovales, oblongues, relevées par une arête, excepté celles de la rangée inférieure des côtés ; celles-ci sont presque en losange & entièrement lisses. Tout le corps est d'une couleur d'olive foncée ; le museau est marqué d'une tache plus sombre ; & le cou de deux bandelettes blanchâtres, qui ne sont pas toujours très-sensibles. On voit sur les côtés des bandelettes noires, qui s'étendent transversalement. La surface inférieure du corps est mélangée de noir, de blanc, & de bleuâtre ; de manière que ces taches augmentent en nombre, en grandeur, & en intensité, à mesure qu'elles approchent de la queue, où les écailles sont presque entièrement noires. J'ai composé cette description sur un individu qui a été tué le 30 juillet 1789, dans un des fossés du château de Binanville, près Mantes-sur-Seine. Sa longueur totale étoit de trois pieds trois pouces ; & sa circonférence, dans l'endroit le plus épais, d'environ trois pouces quatre lignes. La tête avoit dix-huit lignes de longueur, & un pouce de large derrière les angles de la gueule. La queue avoit six pouces & demi de longueur ; elle se terminoit par une pointe dure d'environ trois lignes. Ce serpent est très-doux & susceptible d'éducation. En Sardaigne, les Dames en nourrissent avec beaucoup de soin, leur donnent à manger sur la main, & reçoivent les caresses de cet animal sans éprouver la moindre frayeur. Il se plaît dans les lieux humides, au milieu des eaux, & parvient quelquefois à la lon-

gueur de quatre pieds. *Linn. ſ. n.* 230. *L'Europe ; il eſt très-commun en Rouergue.*

P=$^{170}_{168}$ E—$^{60}_{53}$ $^{}_{56}$

On diſtingue deux variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par la teinte ou la diſpoſition des couleurs.

a. Le corps d'un beau bleu, parſemé de points noirs & de bandelettes tranſverſales. M. Laurenti en a vu un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

b. Le corps bleu, marqué d'une petite ligne blanche de part & d'autre, & parſemé de taches noires ; celles du milieu du dos étoient blanches : le ventre étoit pareillement blanc, avec une tache noire de chaque côté. Cet individu faiſoit également partie de la collection de M. de Turri.

* L'Hydre 114. *C. Hydras C. capite parvo ; poné nucham maculis quatuor oblongis : corpore olivaceo ; maculis fuſcis, alternis, quadruplici ordine digeſtis.*

La tête petite ; quatre taches oblongues derrière la nuque : le corps olivâtre, avec quatre rangs de taches brunes, diſpoſées en quinconce.

M. Pallas a obſervé cette couleuvre dans le cours de ſon voyage en différentes provinces de la Ruſſie. Selon la deſcription qu'il en a donnée, ſa tête eſt petite ; ſa langue noire, très-longue ; & l'iris des yeux jaune : elle n'a point de crochets mobiles dans la gueule. On aperçoit ſur le derrière de la tête quatre taches noires, alongées, dont deux ſe réuniſſent en formant un angle plus ou moins ouvert. Le deſſus du corps préſente, ſur un fond olivâtre mêlé de gris, quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, diſpoſées en quinconce. Le deſſous du corps eſt tacheté de jaunâtre & de brun ; cette dernière couleur domine vers l'anus, ſur-tout au deſſous de la queue. Elle a cent quatre-vingts grandes plaques, ſans compter quatre écailles qui garniſſent le deſſus de l'anus. Sa longueur ordinaire eſt de deux ou trois pieds. Cette couleuvre forme, par ſes habitudes, la nuance entre l'ordre des ſerpens & celui des poiſſons. Elle vit continuellement dans l'eau, & ne va à terre que très-rarement, pour pondre ſes œufs ou pour mettre bas ſes petits. On la trouve dans la mer Caſpienne & dans les eaux des rivières qui ſe jettent dans cette mer. *Voyage de M. Pallas, vol. 1.*

* La Dione 115. *C. Dione C. capite ovato, cataphracto : corpore ſuprà griſeo cæruleſcente ; vittis tribus fuſcis & lacteis, alternis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le deſſus du corps d'un gris bleuâtre, relevé par trois bandelettes brunes & blanches, poſées alternativement.

Au rapport de M. Pallas, la teinte & la diſpoſition des couleurs de ce ſerpent produiſent un effet agréable à la vue. Sa tête eſt ovale & garnie ſur le ſommet de grandes écailles. La gueule eſt dépourvue de crochets venimeux. Son corps eſt très-délié, orné par deſſus d'un gris tirant ſur le bleu : ce fond eſt relevé par trois raies longitudinales, d'un blanc très-éclatant, que font reſſortir des raies brunes, placées alternativement entre les raies blanches : le deſſous du corps eſt blanchâtre, grivelé de brun & ſouvent moucheté de rouge. L'arrangement & la teinte de ces diverſes couleurs ſont ſi bien aſſortis, que M. Pallas a donné à la *Dione* l'épithète de *Très-élégante*. A une ſi belle parure, elle joint encore la légereté des mouvemens & la douceur des habitudes. Sa longueur ordinaire eſt d'environ trois pieds ; ſa queue alors n'a que ſix pouces. On la trouve aux environs de la mer Caſpienne, dans les déſerts qui environnent cette mer, & dont la terre eſt, pour ainſi dire, imprégnée de ſel. Elle ſe plaît auſſi ſur les collines arides qui ſont près de l'Irtish. *Voy. de M. Pall. vol. 2. Les environs de la mer Caſpienne.*

P--$^{200}_{190}$ E--$^{66}_{58}$

La Chaîne 116. *C. Getulus C. capite ovato, cataphracto : corpore nigro cæruleſcente ; faſciis linearibus, flavis, tranſverſis, quaſi concatenatis.*

La tête ovale, garnie de plaques : le corps d'un bleu foncé, avec des taches étroites, jaunes, tranſverſales, comme enchaînées les unes avec les autres. (pl. 18, fig. 33.)

Catesbi a donné la deſcription & la figure de cette couleuvre qui a été enſuite obſervée par le Docteur Garden. Sa tête eſt ovale, aplatie ſur le ſommet, & anguleuſe ſur le contour des mâchoires. Le tronc eſt d'un bleu noirâtre ; & marqué, de diſtance en diſtance, d'une file tranſverſale de petites taches jaunes, qui repréſentent, en pluſieurs endroits, une eſpèce de chaîne. La continuité de ces bandelettes ne s'étend que juſques ſur le bord des plaques du ventre ; là, elles ſe partagent

en deux, & forment, par leur réunion avec les bandelettes du côté opposé, des compartimens semblables à des carrés oblongs. D'après la figure de grandeur naturelle que Catesbi a publiée, il paroît que sa longueur totale est d'environ deux pieds & demi; la queue seule est longue de six pouces. Le morceau détaché qu'on voit au dessus de la figure indiquée, représente la disposition des taches qui sont sous le ventre. *Linn. s. n.* 382. *Catesbi, Carol. p.* 52, *tab.* 52. *La Caroline.*

P—215 E—44

Le Saturnin 117. *C. Saturninus C. capite oblongo, quadrilatero, trunco latiori: corpore ex cæruleo & livido nebulato.*

La tête oblongue, à quatre angles, plus large que le tronc : le corps nué de teintes bleuâtres & livides. (Pl. 21, fig. 40.)

On reconnoîtra cette couleuvre à la conformation de sa tête qui est étroite, anguleuse, garnie sur le sommet de grandes écailles polygones, & terminée antérieurement par un museau qui paroît tronqué. Les yeux sont gros, sphériques; les dents petites & flexibles. Le tronc est couvert d'écailles oblongues, étroites; celles qu'on voit sur le milieu des côtés, sont plus grandes & d'une forme ovale. Le tronc est d'une couleur pâle, & parsemé de bandes transversales, grisâtres, disposées comme par nuages. Les parties latérales de la tête sont panachées de taches bleues & blanches, ainsi que les mâchoires; le dessous du corps est blanc, mêlé de bleu. La longueur ordinaire de ce serpent est d'environ trois pieds; celle de la queue égale la troisième partie de la longueur totale de l'animal. Le diamètre du corps, dans sa plus grande épaisseur, n'est que d'environ trois lignes. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 32, *s. n.* 384. *Gronov. Zooph. p.* 20, *n.* 97. *Les Indes, la Guinée.*

P--$^{192}_{147}$ E--$^{125}_{120}$ *Gronov. Linn.*

* La Gronovienne 118. *C. Gronovianus C. capite posticè dilatato: corpore suprà cæruleſcente; lineolis transversis, undulatis, nigris: abdomine subnigro.*

La tête élargie par derrière : le corps bleuâtre par dessus, avec de petites lignes noires, transversales, qui s'étendent par ondulations : le ventre noirâtre.

J'ai conservé à cette espèce l'épithète de *Gronovienne*, que M. Laurenti lui a donnée. Elle ressemble, par la forme du corps & de la tête, au *Serpent à collier*; mais elle en diffère par la teinte & la disposition des couleurs. Sur l'occiput, on remarque, de part & d'autre, une tache blanche, conformée en croissant : ces deux taches sont séparées par une autre de couleur noire, qui se réunit à une semblable tache posée sur le milieu de la nuque. La surface supérieure du dos est traversée de petites raies noires, qui s'étendent par ondulations; le ventre est noirâtre. Suivant M. Laurenti, la partie inférieure du corps est revêtue du même nombre de plaques & d'écailles qu'on trouve sur la *Lisse*. *Laur. spec. med. p.* 75, *n.* 150. *Natrix Gronoviana.*

P—178 E—46

Le Triangulaire 119. *C. Buccatus C. capite squamis majoribus & triangulo fusco suprà nares insignito: corpore fusco; fasciis triginta circiter albis, transversis.*

La tête couverte d'écailles plus grandes, & ornée, au dessus des narines, d'un triangle brun : le corps brun, avec environ trente bandelettes blanches, transversales.

Le principal caractère distinctif de cette espèce consiste dans la forme de la tête qui est fort grosse, relativement à la longueur du tronc, & terminée antérieurement par un museau conique, très-obtus. Le fond de sa couleur est blanc, & relevé par une espèce de triangle brun au dessus des narines. Il y a deux bandelettes de cette même couleur qui commencent avant l'orbite des yeux, & qui s'étendent jusqu'à l'origine du cou. Le sommet de la tête est marqué encore de deux taches brunes. La gueule est grande, renflée en dessous, & garnie de petites dents. Le tronc est beaucoup plus mince que la tête; sa surface supérieure est couverte d'une large bande brune, échancrée de chaque côté, & entremêlée d'environ trente bandelettes blanches, étroites, transversales, qui vont se confondre avec la couleur jaunâtre de l'abdomen. La queue est très-effilée; sa longueur égale à peine la cinquième partie de celle du corps. Ce serpent n'a ordinairement que douze ou quinze pouces de longueur. *Linn. mus. Adolph. Frid. p.* 29. *Les grandes Indes.*

P—107 E—72

* La Grosse-tête 120. *C. Capitatus C. capite crasso, rotundato: corpore subfusco; fasciis transversis, vividioribus.*

La tête grosse, arrondie : le corps d'une

couleur foncée, avec des bandes transversales d'une teinte plus claire. (Pl. 42, fig. 2.)

La dénomination de cette espèce annonce assez le principal caractère qui la distingue. Sa tête est beaucoup plus grosse que la partie antérieure du corps; elle est garnie sur le sommet de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Elle n'a point de crochets venimeux. Le dos est couvert d'écailles ovales & unies. L'individu qui a servi de modèle à la figure que nous donnons, & qu'on conserve au Cabinet du Roi, paroît d'une couleur sombre, relevée sur le dos par des bandes transversales, irrégulières, d'une teinte plus claire. Il a deux pieds cinq pouces six lignes de longueur totale; & six pouces trois lignes, depuis l'anus jusqu'au bout de la queue qui se termine en pointe très-déliée. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 280. *L'Amérique.*

P—193 E—77

Le Collier 121. *C. Monilis C. capite ovato; punctis tribus albis in collo: corpore fusco; fasciis albidis, margine nigris, transversis.*

La tête ovale : trois petites taches blanches sur le cou : le corps brun, avec des bandes transversales, blanchâtres, liserées de noir.

D'après la description que Linné nous a laissée, il seroit impossible de reconnoître la couleuvre dont il s'agit ici; heureusement on conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé du Japon sous le nom de *Kokura*. Nous allons tirer de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède les détails qui manquent dans le *Système de la Nature* de Linné. Le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs; celles du dos sont en losange & relevées par une arête. Le tronc est brun par dessus, & orné de petites bandes transversales, blanchâtres, & bordées d'une petite raie plus foncée que le fond. La surface supérieure de la tête, qui est blanche, liserée de brun, présente trois taches brunes & alongées; mais ce qui sert principalement à le distinguer, ce sont trois petites taches blanches posées à l'endroit du cou, & qui semblent former une espèce de collier. Sa longueur totale est de dix-sept pouces; la queue est longue de quatre pouces dix lignes. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule. *Linn. s. n.* 381. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 173. *Le Japon, l'Amérique.*

P—$\frac{164}{170}$ E—$\frac{82}{85}$ *Linn. M. de la Cepède.*

Le Noir et fauve 122. *C. Fulvus C. capite subovato: corpore annulis nigris, totidemque fulvis, fusco-maculatis cincto.*

La tête un peu ovale : le corps environné d'anneaux noirs & roux, tachetés de brun.

Linné est le seul Naturaliste qui ait parlé de cette espèce de serpent qui lui fut communiquée par le Docteur Garden. Nous connoissons à peine la forme de sa tête. Son corps est orné d'environ vingt-deux anneaux noirs, entre lesquels sont disposés alternativement autant d'autres anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, & liserés de blanc de part & d'autre. La longueur de la queue n'est que la douzième partie de celle du corps. J'ai eu occasion de voir cet hiver un individu de cette espèce, conservé dans l'esprit-de-vin : il avoit environ dix pouces de longueur; sa grosseur égaloit à peu près celle du doigt. Un Naturaliste anglois l'avoit apporté de la Caroline. *Linn. s. n.* 381. *La Caroline.*

P—218 E—31

Le Lemniscate 123. *C. Lemniscatus C. capite parvo, cataphracto: corpore glaberrimo, fasciis albis & nigris verticillato.*

La tête petite, couverte de plaques : le corps très-lisse, avec des bandelettes noires & blanches, disposées par anneaux. (Pl. 24, fig. 49.)

Il est aisé de reconnoître cette espèce de couleuvre à la forme de sa tête qui est très-courte, de la même épaisseur que le corps, & couverte de neuf écailles disposées sur quatre rangs; savoir, deux rhomboïdales entre les trous des narines; deux pentagones derrière celles-ci; trois autres, dont celle du milieu est la plus considérable, garnissent l'intervalle compris entre les yeux; & derrière ces organes, il y en a encore deux qui sont les plus grandes de toutes. Le sommet du museau est noirâtre : une bande de la même couleur parcourt transversalement le sommet de la tête; l'occiput est marqué d'une tache ronde. Les côtés de la mâchoire inférieure sont d'une couleur cendrée. Le tronc est revêtu de quinze rangées d'écailles rhomboïdales, un peu obtuses & lisses; celles du dos ont une teinte de rouille à leur sommet & dans leurs bords. Tout le corps est panaché de noir & de blanc : cette dernière couleur, qui est

comme le fond du tableau, eſt traverſée par quarante-trois bandes blanches, dont la troiſième eſt quatre fois auſſi large que chacune des autres; & qui toutes s'étendent un peu plus en largeur ſur l'abdomen que ſur le dos. La longueur ordinaire de ce ſerpent eſt d'environ ſix pouces; ſa groſſeur égale celle d'une groſſe plume de cygne. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 118, *n.* 6, *f. n.* 386; *muſ. Adolph. Frid.* 34. *L'Aſie.*

P—$\overset{250}{244}\ \overset{}{241}$ E—$\overset{30}{35}\ \overset{}{37}$

* La Couleuvre a zones 124. *C. Cinctus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore faſciis tranſverſis, albis, punctatis; totidemque fuſcis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques : le corps traverſé alternativement de bandes blanches, mouchetées, & de bandes brunes.

Au premier coup-d'œil, cette eſpèce de couleuvre paroît ſe confondre avec l'*Annelé* & le *Noir & fauve;* mais, indépendamment des autres différences, celle-ci ſe diſtingue du premier par la diſpoſition des couleurs; & du ſecond, par le nombre des plaques & des écailles. On ne trouve point de dents venimeuſes dans la gueule. Les écailles qui couvrent les mâchoires & le ſommet de la tête, ſont blanchâtres & liſérées de roux ou de brun; celles du dos ſont unies & rhomboïdales. Tout le corps eſt revêtu alternativement, depuis la tête juſqu'au bout de la queue, de bandes tranſverſales, plus ou moins larges, d'une couleur très-foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent & l'environnent. Les bandes blanches préſentent quelques écailles tachetées de rouſsâtre à leur extrémité. Il y a au Cabinet du Roi un ſerpent de cette eſpèce, qui a un pied de longueur totale; la queue n'a qu'un pouce ſix lignes. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens*, 334. *On ne connoît point encore le pays qu'il habite.*

P—165 E—35

Le Petalaire 125. *C. Petalarius C. capite ovato, cataphracto; ſquamis poſticis majoribus : corpore fuſco; ſuprà annulis circiter quinquaginta, albis.*

La tête ovale, couverte de plaques; les écailles de la nuque plus grandes que les autres : le corps brun, avec environ cinquante bandelettes blanches ſur le dos. (Pl. 26, fig. 54.)

Comme la plupart des eſpèces de ce genre, le *Petalaire* a la tête d'une forme ovale, liſſe, couverte de neuf plaques ſur le ſommet, & ſur la nuque, de pluſieurs écailles plus grandes que les autres. Les yeux ſont étincelans; les dents petites & flexibles. Le tronc, au lieu d'être relevé en carène, eſt au contraire un peu concave vers le milieu du dos, & revêtu d'écailles ovales & unies. Tout le corps eſt brun, marqué, de diſtance en diſtance, d'une bandelette blanche, qui s'élargit vers les côtés; il y en a environ cinquante depuis le ſommet de la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette eſpèce, qu'on voit au Cabinet du Roi, a un pied neuf pouces de longueur; la queue ſeule a quatre pouces neuf lignes. Suivant Linné, cette couleuvre a beaucoup de reſſemblance avec le *Péthole*, par ſon port, ſa couleur, & le nombre des plaques ou des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, qui eſt d'une couleur jaunâtre. On dit que le *Petalaire* eſt très-doux & même familier. Il s'introduit dans les maiſons, y paſſe ſa vie ſous les toits, & y devient très-utile, en y faiſant la guerre aux inſectes & même aux rats dont il détruit un grand nombre : il ſe nourrit auſſi de petits oiſeaux. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 35, *f. n.* 387. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens*, 207. *Les Indes, le Mexique, l'île d'Amboine.*

P—$\overset{212}{219}$ E—$\overset{102}{106}$ *Linn.* *M. de la Cepède.*

L'Agile 126. *C. Agilis C. capite ovato, ſubdepreſſo : corpore annulis fuſcis, albidiſque, alternantibus variegato.*

La tête ovale, un peu aplatie : le corps marqué alternativement de bandes brunes & blanchâtres. (Pl. 16, fig. 26.)

Selon Linné, ce ſerpent a la tête petite, ovale, un peu aplatie ſur le ſommet, à peine relevée en arête par les bords, & marquée tranſverſalement d'une bande brune, qui va d'un œil à l'autre. Les narines ſont grandes, tournées en arrière; les yeux aſſez gros; & les mâchoires armées de dents flexibles. Le front eſt couvert d'écailles ovales, un peu obtuſes, & liſſes. La queue eſt très-courte, arrondie. Tout le corps eſt traverſé par des taches blanches & brunes, qui s'étendent autour du corps par bandes annulaires : les blanches

blanches ont une fois moins de largeur; les brunes ſont parſemées de petits points noirs & carrés. La longueur de ce ſerpent eſt d'un pied; ſon épaiſſeur égale celle du petit doigt. Linné obſerve qu'il eſt très-difficile de compter les écailles de la ſurface inférieure de la queue. *Linn. ſ. n.* 381. *Les Indes.*

P---$^{184}_{184}$ $^{184}_{181}$ E---$^{46}_{50}$ $^{}_{44}$

* L'Africain 127. *C. Africanus C. capite oblongo, anticè obtuſo: corpore ſuprà cæruleſcente; ſubtùs albido, maculiſquè tranſverſis, nigris vario.*

La tête oblongue, obtuſe pardevant: le corps bleuâtre ſur le dos; d'un blanc pâle par deſſous, avec des taches noires, tranſverſales.

Cette couleuvre a déjà été décrite par Séba, ſous le nom de *Serpent bleu d'Afrique.* J'ai cru devoir lui donner l'épithète d'*Africain*, faute d'autre dénomination. Sa tête eſt oblongue, aplatie ſur le ſommet, obtuſe pardevant, un peu plus large que le cou, & comprimée vers le muſeau. La mâchoire inférieure eſt un peu plus courte que celle d'en haut. Le tronc eſt aſſez long & effilé; ſa plus grande épaiſſeur correſpond au milieu de ſa longueur. La queue eſt groſſe. La ſurface ſupérieure du corps eſt bleuâtre; l'inférieure préſente une multitude de taches noires, tranſverſales, ſur un fond blanchâtre. Sa longueur totale eſt d'environ deux pieds: on compte près de ſix pouces depuis l'anus juſqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Muſ. de ſerp. p.* 67, *n.* 36. *L'Afrique.*

P—142 E—60

Le Cobel 128. *C. Cobella C. capite ovato, oblongo: corpore atro, lineolis albidis, tranſverſis vario.*

La tête ovale, oblongue: le corps noir, avec de petites lignes blanches, tranſverſales. (Pl. 12, fig. 16.)

La tête de ce ſerpent a une forme ovale, oblongue, prolongée antérieurement; elle préſente une convexité aſſez remarquable ſur le ſommet, principalement vers les parties latérales de la tête, & ſe termine par un muſeau arrondi. La mâchoire ſupérieure dépaſſe conſidérablement celle de deſſous. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vers le milieu du tronc; il s'amincit enſuite de chaque côté, & finit poſtérieurement par une queue aſſez courte & un peu épaiſſe. Les écailles du dos & des côtés ſont grandes, liſſes, éclatantes, d'une figure ovale, preſque quadrangulaire, & diſpoſées à recouvrement. Le fond de la couleur eſt tantôt gris, tantôt brun; mais communément d'un noir aſſez foncé, avec une multitude de petites lignes blanches tranſverſales. Le deſſous du corps au contraire eſt blanchâtre, & parſemé de bandelettes noires, poſées tranſverſalement. Un individu meſuré par Gronou avoit un pied un pouce deux lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue: cette dernière partie n'avoit que deux pouces dix lignes. *Linn. ſ. n.* 378. *Gronov. Muſ. de ſerpentib. p.* 66, *n.* 32. *Surinam.*

P---$^{151}_{150}$ E---$^{51}_{54}$ *Gronov.* *Linn.*

a. Selon Gronou, le ſerpent qu'il a décrit n°. 15, appartient à l'eſpèce dont il s'agit ici. Il eſt brun & parſemé d'une multitude de très-petites taches blanches: la ſurface inférieure eſt blanchâtre. *Gronov. Muſ. de ſerp. p.* 58, *n.* 15; *Zooph. p.* 20, *n.* 98.

P—191 E—75

b. Linné cite une autre variété de cette eſpèce, qui a le dos bleuâtre & orné d'un petit nombre de caractères blancs. De plus, on voit derrière les yeux une tache blanchâtre; & ſous la queue, une teinte du plus beau blanc: mais lorſqu'on compare entre elles les plaques & les écailles qui recouvrent la ſurface inférieure, on trouve une différence très-conſidérable. *Linn. Amén. acad. vol.* 1, *p.* 302, *n.* 28.

P—138 E—62

* La Grivelée 129. *C. Virgata C. capite ovato, indiſtincto: corpore in dorſo nigricante; lateribus lineis albis, fuſcis, nigricantibus, tranſverſis variegatis.*

La tête ovale, confondue avec le tronc: le corps noirâtre ſur le dos, & varié ſur les côtés de lignes noires, brunes, blanches, & tranſverſales.

Cette couleuvre a la tête ovale, renflée ſur le ſommet, dirigée en pente vers le muſeau, couverte de grandes écailles, & confondue avec le cou. Le tronc eſt cylindrique depuis la tête juſqu'au milieu de ſa longueur; il s'amincit enſuite par degrés inſenſibles, & ſe termine poſtérieurement par une queue mince & très-pointue. Les écailles du dos ſont très-grandes & preſque carrées. Les couleurs dont

ce ſerpent eſt orné ſont très-remarquables; le dos eſt ſombre ou noirâtre; les côtés ſont agréablement mélangés de lignes tranſverſales, blanches, noires, & ſombres; le deſſous du corps eſt panaché de taches noires & blanches. Gronou a décrit un ſerpent de cette eſpèce, qui avoit dix-huit pouces de longueur. *Gronou, Muſ. de ſerpentib. p.* 64, *n.* 28. *Surinam.*

P—160 E—60

**** *Eſpèces qui ont des bandes longitudinales ſur le corps.*

* Le Triple-rang 130. *C. Ter-ordinatus C. capite ſubovato, cataphracto: corpore albido; maculis dorſalibus fuſcis, triplici ordine diſpoſitis.*

La tête un peu ovale, couverte de plaques: le corps blanchâtre, avec trois rangées de taches brunes ſur le dos. (Pl. 42, fig. 5.)

J'ai tiré la deſcription & la figure de cette nouvelle eſpèce, de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède. Sa tête eſt garnie ſur le ſommet de neuf grandes écailles; celles du dos ſont ovales & relevées par une arête. La ſurface ſupérieure du corps préſente, ſur un fond blanchâtre, trois rangées longitudinales de taches d'une couleur brune. Ce ſerpent a environ un pied dix pouces de longueur totale; la queue n'a que quatre pouces. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens, p.* 332. *L'Amérique.*

P—150 E—52

Le Mocqueur 131. *C. Vittatus C. capite ovato; vertice plano: corpore albido; faſciis nigris longitudinalibus: ſcutis margine fuſcis: vittâque albidâ dentatâ ſub caudâ.*

La tête ovale, aplatie ſur le ſommet: le corps blanchâtre, avec des bandelettes noires, longitudinales: les plaques du ventre brunes ſur le contour, avec une ligne dentelée, d'une couleur blanche, ſur la ſurface inférieure de la queue. (Pl. 15, fig. 22.)

Linné a donné une deſcription détaillée de ce ſerpent, dans ſes *Aménités académiques.* Suivant ce célèbre Naturaliſte, ſa tête eſt oblongue, ovale, un peu rétrécie pardevant, aplatie ſur le ſommet, couverte d'écailles polygones, & dirigée en pente vers le muſeau. Les yeux occupent la partie antérieure de la tête; ils ſont d'une forme arrondie, & tournés en avant. Le tronc eſt oblong, comprimé par les côtés: ſa plus grande épaiſſeur eſt entre la tête & l'anus; après quoi il s'amincit par degrés inſenſibles, vers l'extrémité de la queue. Cette dernière partie eſt arrondie, un peu épaiſſe; elle égale à peu près en longueur la quatrième partie du tronc. Les écailles du dos & des côtés ſont petites, ovales, & diſpoſées à recouvrement. Le ſommet de la tête eſt d'une couleur noire, variée de petites lignes blanches & tortueuſes. Le dos & les côtés ſont pareillement blanchâtres, & marqués, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue, de lignes noires, longitudinales. Les plaques du ventre ſont blanches dans leur centre, & noires en leurs bords. On remarque ſous la queue une bandelette blanche, qui forme alternativement des dentelures à droite & à gauche. Linné obſerve que le nombre des plaques & des écailles offre, dans cette eſpèce, beaucoup de variétés, dont voici les principales. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 30; *muſ. Adolph. Frid. p.* 25. *L'Amérique.*

P---$\begin{matrix}146\\142\\142\\144\end{matrix}$ E---$\begin{matrix}74\\78\\82\\75\end{matrix}$

* La Couleuvre a tête-rayée 132. *C. Cobra C. capite oblongo; roſtro latiſſimo: corpore ſub-albido: lineolis longitudinalibus in vertice; & faſciis tranſverſis in dorſo.*

La tête oblongue; le muſeau très-large: le corps blanchâtre: des lignes longitudinales ſur la tête, & des bandes tranſverſales ſur le dos.

Séba & Scheuchzer ont fait mention de ce ſerpent. Sa tête eſt oblongue, convexe ſur le ſommet, & ſe termine par un muſeau très-large, aplati, & obtus à l'extrémité. La mâchoire ſupérieure dépaſſe un peu celle de deſſous; l'une & l'autre ſont armées de petites dents pointues, recourbées vers la gueule, & diſpoſées ſur deux rangs. La plus grande épaiſſeur de l'animal eſt vers le milieu du tronc, qui ſe termine poſtérieurement par une queue courte, mais très-effilée. Tout le corps eſt revêtu de petites écailles rhomboïdales, liſſes, luiſantes, qui le recouvrent comme les tuiles d'un toit. Le fond de la couleur eſt blanchâtre. On voit ſur la ſurface de la tête une multitude de petites lignes longitudinales, d'une couleur brune. Sur le dos, on remarque environ quarante bande-

lettes transversales, pareillement brunes, & bordées d'une teinte plus foncée. Ce serpent parvient ordinairement à la longueur d'un pied; la queue a environ quatre pouces. *Gron. Mus. de serp. p. 63, n. 25. Surinam.*

P—165 E—75

* Le Grenouiller 133. *C. Raninus C. capite oblongo, anticè obtusò : corpore albicante; lineis longitudinalibus, maculisquè nigris in dorso & summis lateribus.*

La tête oblongue, obtuse pardevant : le corps blanchâtre, avec des lignes longitudinales & des taches noires sur le dos & sur le haut des côtés.

Gronou, qui nous a fait connoître cette espèce de couleuvre, trace ainsi ses principaux caractères. Sa tête est d'une forme oblongue, obtuse pardevant, plane sur le sommet, plus large que le cou, & amincie vers le museau. Le tronc est grêle, un peu plus gros vers le milieu de sa longueur, & aminci vers les deux extrémités : la queue est mince & alongée. La surface supérieure du corps est agréablement diversifiée par des lignes longitudinales, noires; & par des taches de la même couleur : le ventre est blanchâtre. Il se nourrit de grenouilles; de là vient que je l'ai appelé *Grenouiller (Raninus)*. Une cause semblable a déterminé MM. Linné & d'Aubenton à nommer *Murina* ou *Mangeur de rats*, une espèce de *Boa* qui fait sa nourriture des animaux de cette espèce. Il a environ dix-sept pouces de longueur totale; & quatre pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. *Gronov. Mus. de serp. p. 66, n. 34. Surinam.*

P—149 E—63

* La Suisse 134. *C. Helveticus C. capite ovato : corpore grisèo; lineis nigris utrinquè lateralibus; fasciâ longitudinali & fuscâ in dorso.*

La tête ovale : le corps gris, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longitudinale brune sur le dos.

La tête de ce serpent est ovale, garnie par dessus de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. On ne trouve point de crochets venimeux dans la gueule; mais la mâchoire supérieure est garnie, de part & d'autre, d'un double rang de petites dents aiguës & serrées. Le dessus du corps est couvert d'écailles ovales, relevées par une arête; elles sont d'un gris cendré, avec de petites raies noires sur les côtés, & une bande longitudinale sur le dos, composée de petites raies transversales, plus étroites, & d'une couleur plus pâle. Le dessous du corps est noir, & diversifié par des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes sous le ventre que sous la queue. Cette couleuvre parvient à la longueur de trois pieds : elle se plaît sur le bord de l'eau, dans les bois touffus; on la trouve aussi dans les fossés, & sous les buissons qui croissent dans un terrain humide. Le peuple la regarde comme venimeuse, quoiqu'elle soit dépourvue des dents qui distillent le venin. M. le Comte de Rasoumowsky, qui nous l'a fait connoître, l'a nommée *Couleuvre vulgaire;* mais comme cette épithète a été déjà donnée à plusieurs espèces de serpens, M. de la Cepède l'a décrite sous le nom de *Suisse. M. le C. de Rasoumowsky, Hist. Nat. du Mont-Jorat, &c., tom. 1, p. 121. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serpens, 326.*

P—170 E—127.

* La Chatoyante 136. *C. Versicolor C. capite ovato, cataphractò : corpore grisèo; lineis transversis, fasciam repandam in dorso efformantibus.*

La tête ovale, garnie de grandes écailles : le corps gris, avec une bande en zig-zag, formée de petites raies transversales.

Cette petite couleuvre se trouve aux environs de Lausanne. Sa tête est ovale, couverte par dessus de neuf grandes écailles, & d'une tache brune, presque en forme de cœur. Les yeux sont noirs, petits, animés; l'iris rouge; & la gueule dépourvue de crochets venimeux. Tout le dessus du corps est luisant, comme s'il étoit enduit d'huile, & d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies transversales, disposées en zig-zag. Les plaques & les écailles dont le dessous du corps est revêtu, sont d'un rouge brun, tachetées de blanc, & bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue : ces plaques sont chatoyantes au grand jour; & produisent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le sont aussi, mais beaucoup moins. Ce serpent parvient à dix-huit pouces de longueur, & à la grosseur d'une plume d'oie ou de cygne. On la trouve auprès des eaux, ou dans des fossés humides. *M. le C. de Rasoumowsky, Hist. Nat. du Jorat & de ses environs, vol. 1, p. 122, pl. 6. Lausanne.*

P—$\frac{160}{156}$ E—113.

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires égales : une bande noire, de part & d'autre, sur le dos : la queue plus courte que le corps. (Pl. 9, fig. 1.)

Quoique ce *lézard* ait une très-grande ressemblance avec le *Scinque* & le *Doré*, il a été néanmoins décrit séparément par M. le Comte de la Cepède ; & en effet, les traits qui le distinguent sont trop caractérisés pour ne pas en faire une espèce particulière. Sa tête paroît tenir immédiatement au corps ; elle se termine antérieurement par un museau obtus. Les mâchoires sont d'une longueur égale ; & les oreilles, d'une grandeur médiocre. Le tronc est long, appuyé sur des jambes très-courtes. La queue est grosse à sa base, & s'amincit subitement ; elle ne forme à peu près que le tiers de la longueur totale de l'animal. Les doigts sont armés d'ongles crochus. Tout le corps est couvert d'écailles arrondies, disposées en recouvrement : le fond de leur couleur est d'un jaune doré ; plusieurs de celles qui garnissent le dos sont quelquefois d'une couleur plus foncée, avec une petite ligne blanche au milieu. On voit, de chaque côté du corps, des écailles noirâtres, qui forment une bande longitudinale : la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, & on y voit régner deux autres bandelettes presque blanches. Au reste, la couleur de ce *lézard* varie suivant la différente position des contrées qu'il habite. Ceux qui vivent dans les vallées profondes & dans les endroits marécageux, sont presque noirs : leur longueur ordinaire est d'environ huit à neuf pouces. On dit qu'ils grimpent sur les arbres, sur le faîtes des cases des Nègres, & qu'ils se logent communément dans les crevasses des vieux bois pourris : ce n'est que pendant la chaleur du jour qu'ils quittent cette retraite. Ils passent pour venimeux en Amérique ; cependant Brown & Sloane assurent qu'ils n'ont jamais pu avoir une preuve certaine de l'existence de leur venin. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p.* 378. *M. Cetti, Hist. Nat. des amph. de la Sardaigne, p.* 21. *Les Antilles, les contrées chaudes de l'Amérique, l'Asie, la Sardaigne.*

a. M. Thunberg a publié dans les Mémoires de l'Académie de Stockolm, 1787, la description & la figure d'un *lézard* qu'il a trouvé dans l'île de Java, & que M. le Comte de la Cepède regarde comme une variété du *Mabouya*. Le dos est gris, & marqué de quatre rangs de taches noires, entremêlées de taches blanches : de plus, on voit, de part & d'autre, une raie noire.

b. M. Afzélius, Naturaliste suédois, a vu dans la collection de M. Bæitiger, à Vesteras, un autre *lézard* qui différoit de celui que M. Thunberg a décrit, en ce qu'il n'avoit point de taches sur le dos ; mais les raies latérales étoient plus noires & plus égales. *Mém. de l'Acad. de Stockolm, trimest. d'avril* 1787, *p.* 123. *Lacerta lateralis.*

Le L. Doré 36. *L. Aurata L. pedibus pentadactylis, fissis, unguiculatis : maxillis subæqualibus : lineâ utrinquè laterali albidâ : caudâ corpore longiore.*

Cinq doigts séparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : les mâchoires presque égales en longueur : une ligne blanchâtre, de part & d'autre, sur les côtés : la queue plus longue que le corps. (Pl. 9, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de ce *lézard* a la même épaisseur que le cou ; elle est d'une forme ovale, convexe en dessus, & se termine par un museau assez pointu. La mâchoire supérieure dépasse un peu l'inférieure ; l'une & l'autre sont armées de petites dents coniques, égales, & obtuses. La langue est aiguë, large, charnue, échancrée à sa base, & mince à son sommet. Les narines sont arrondies, & situées sur le sommet antérieur du museau. Les yeux occupent l'extrémité des parties latérales de la tête ; ils sont à peu près également éloignés des oreilles & de la pointe du museau. Les ouvertures des oreilles sont grandes, & garnies intérieurement de petites écailles, qui les font paroître un peu festonnées. Le tronc est élargi par les côtés, aplati supérieurement, & terminé par une queue qui décroît insensiblement depuis la base jusqu'à son extrémité : elle a deux fois la longueur du corps. L'anus est percé d'une fente transversale. Les pieds de devant se partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, pourvus d'ongles recourbés & aigus ; l'intérieur & le cinquième sont de la même longueur ; le second & le quatrième sont égaux entre eux ; le troisième est le plus long. Les doigts des pieds de derrière croissent graduellement, depuis le premier intérieur jusqu'au quatrième ; le cinquième

eſt un peu moins court que le premier. Tout le corps eſt couvert de petites écailles arrondies, ſtriées, & brillantes. Le fond de la couleur eſt d'un gris argenté, tacheté d'orange ſur le dos & ſur les côtés : lorſque l'animal eſt vivant, cette dernière couleur brille d'un éclat ſemblable à celui de l'or. Il règne ſur les parties latérales du tronc une bandelette blanchâtre, qui s'étend depuis les pattes de devant juſqu'à celles de derrière. M. Leske poſsède un individu de cette eſpèce qui a trois bandelettes jaunes ſur le dos. Ce *lézard* a les pieds ſi courts, qu'il rampe plutôt qu'il ne marche. Il ſe tient preſque toujours dans les creux des rochers, d'où il fait entendre, pendant la nuit, une ſorte de coaſſement plus déſagréable que celui des grenouilles. Il ſe nourrit des viandes corrompues, & de petites eſpèces de crabes de mer. Suivant Sloane, il eſt regardé comme très-venimeux; cependant il n'y a encore aucun fait poſitif qui prouve que ce *lézard* poſsède cette funeſte qualité. Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a quinze pouces huit lignes de longueur, depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue, qui eſt longue de onze pouces une ligne. Les jambes de derrière ont un pouce onze lignes de long; celles de devant ſont plus courtes. *Linn. ſ. n.* 368. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des quad. ovip.* 384. *L'Amérique, les Antilles, l'île de Chypre.*

Le L. Tapaye 37. *L. Orbicularis L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite ſphærico, roſtro adunco, brevi : trunco orbiculari, muricato.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : la tête ſphérique, terminée par un petit bec crochu : le tronc arrondi & hériſſé de piquans. (Pl. 9, fig. 3.)

A juger de ce reptile par la groſſeur & les proportions du corps, on le prendroit, au premier coup-d'œil, pour un crapaud. Sa tête eſt courte, ſphérique, anguleuſe par les côtés, & ſe termine par un bec raccourci, aſſez ſemblable à celui d'un oiſeau. La langue eſt courte & épaiſſe. Son corps, que l'on croiroit gonflé, eſt preſque auſſi large que long. Les pattes de devant & de derrière ſont minces, & partagées à leur extrémité en cinq doigts inégaux, garnis d'ongles crochus : le troiſième doigt eſt le plus long. La queue grêle & plus courte que le corps. Toute la ſurface du tronc, principalement celle du dos, eſt couverte d'écailles très-minces, & hériſſée d'aiguillons. Le fond de la couleur eſt d'un gris blanc, plus ou moins tacheté de brun & de jaunâtre. Ce *lézard* devient très-familier : on peut le manier ſans qu'il cherche à mordre; il a même l'air de déſirer les careſſes. On dit qu'il eſt très-ſenſible dans certaines parties du corps, comme vers les narines & les yeux. Des Voyageurs aſſurent que pour peu qu'on le touche dans ces endroits, on en voit couler du ſang. *Linn. ſ. n.* 365. *Les montagnes de l'Amérique méridionale.*

a. Il y a dans cette eſpèce une variété diſtinguée par la forme triangulaire de la tête, qui reſſemble à celle du *Caméléon*, & par une ſorte de bouclier qui recouvre le ſommet. Tout le corps eſt revêtu d'écailles blanches, brunes, cendrées, rougeâtres, & d'épines blanches. *Linn. ſ. n.* 365. *Variet. B. Le Mexique.*

Le L. Strié 38. *L. Quinque-Lineata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : capite lineis ſex flavidis; quinquè verò in dorſo.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : ſix lignes jaunâtres ſur la tête; & cinq ſur le dos.

Nous ne connoiſſons ce *lézard* que par la deſcription que Linné en a donnée dans ſon *Syſtême de la Nature*. Sa tête, dit-il, eſt marquée de ſix lignes jaunes, dont deux ſont ſituées entre les yeux; deux autres au deſſus; & les deux dernières au deſſous de ces mêmes organes. La ſurface ſupérieure du corps eſt d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunes ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête juſques vers le milieu de la queue. Le ventre eſt chargé de plis qui ſont diſpoſés comme en recouvrement. La queue eſt une fois & demie plus longue que le corps; & ne forme point d'anneaux comme on en voit dans pluſieurs autres eſpèces de *lézards*. Un individu de cette eſpèce fut envoyé au célèbre Linné par le Docteur Garden. *Linn. ſ. n.* 366. *La Caroline.*

Le L. Marbré 39. *L. Marmorata L. pedibus pentadactylis, fiſſis, unguiculatis : gulâ ſubcriſtatâ : dorſo lævi : caudâ longiſſimâ, angulatâ.*

Cinq doigts ſéparés & garnis d'ongles aux pieds de devant & de derrière : une eſpèce de crête ſous la gueule : le dos liſſe : la

périeure prolongée en forme de nez : le corps couleur de chair, avec une bandelette pâle sur les côtés. (Pl. 30, fig. 62.)

Ce serpent a la tête oblongue, étroite, plane en dessus, revêtue de plaques ; & les bords supérieurs relevés en arête très-aiguë. La mâchoire d'en haut se termine par un prolongement carré, d'une substance cartilagineuse, dont la forme imite celle d'un *nez retroussé*: la mâchoire inférieure est arrondie, plus large & plus courte que celle de dessus, & garnie intérieurement de deux espèces de verrues ; l'une & l'autre sont armées de fortes dents, mais qui ne sont pas venimeuses, selon Gronou. Linné au contraire a vu deux crochets mobiles sur un individu qu'il a observé. Celui qu'on conserve au Cabinet du Roi n'en a point. Le tronc est comprimé latéralement ; il est très-mince vers la tête, & couvert de petites écailles molles, oblongues, rétrécies, & rangées sur des lignes obliques qui se croisent. La queue est très-déliée ; sa longueur égale le tiers de l'animal, pris en totalité. Tout le corps est d'une couleur de chair, marquée par dessus d'une bandelette longitudinale, d'un brun clair, & de taches bleuâtres sur la partie antérieure du tronc. On voit sur les côtés une ligne blanche qui disparoît vers le milieu de la queue. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 28, *s. n.* 389. *Gronov. mus.* 2, *p.* 59, *n.* 19. *L'Amérique.*

a. La teinte & la distribution des couleurs présentent beaucoup de différences, & constituent plusieurs variétés dans cette espèce. Un individu dont Séba a donné la description & la figure, étoit entièrement bleu sur le dos, & vert sous le ventre ; une bandelette blanche distinguoit, de part & d'autre, le dos de l'abdomen. Celui dont parle Catesbi étoit mélangé de vert & de bleu. *Séb.* II, *tab.* 23, *fig.* 2. *Catesb. Carol.* 2, *tab.* 47.

P—192 E—167

Le Triscale 145. *C. Triscalis C. capite ovato, cataphracto ; corpore glauco ; lineis quatuor rufis in unam utrinque coalescentibus.*

La tête ovale, couverte de plaques sur le sommet ; le corps d'un vert de mer, avec quatre lignes rousses sur le dos, qui se réunissent en une seule aux deux extrémités du corps.

Ce serpent a la tête d'une figure ovale, & revêtue de neuf grandes écailles sur le sommet. Le dos est d'une couleur verdâtre ; sur ce fond, on remarque trois lignes rousses, qui se réunissent à l'endroit du cou ; celle du milieu se termine au delà. De plus, on observe, sur chacun des côtés, une ligne pareillement rousse, qui s'étend, ainsi que la ligne correspondante du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue. La longueur de la queue n'est que la cinquième partie de celle du corps. Un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi, a quatre pouces six lignes de longueur totale ; la queue seule a trois pouces dix lignes. *Linn. s. n.* 385. *M. de la Cepede, Hist. Natur. des serpens*, 199. *Les Indes, l'Amérique.*

P—195 E—86

Le Corallin 146. *C. Corallinus C. capite minimo ; squamis duabus majoribus in occipite : corpore glauco ; lineis tribus fuscis in dorso.*

La tête très-petite, avec deux grandes écailles sur la nuque ; le corps d'un vert de mer, marqué de trois lignes brunes sur le dos. (Pl. 23, fig. 44.)

Cette couleuvre est distinguée des autres espèces de ce genre, par la conformation de la tête qui est petite, & couverte sur la nuque de deux écailles beaucoup plus grandes que les autres. Les yeux & les narines sont d'une grandeur peu considérable. Les dents sont médiocres ; mais la mâchoire supérieure est armée de deux petits crochets rétractibles, qui distillent un venin très-subtil. Le tronc est couvert de dix-sept rangées d'écailles ovales, lisses, obtuses, séparées, dont chacune ressemble à une branche de corail ; celles de la première rangée latérale, de la troisième, & de la quatrième, sont marquées, de part & d'autre, d'une tache brune. La longueur de la queue ne fait que la cinquième partie de celle du corps ; elle est lisse & s'amincit par degrés insensibles. La couleur principale est d'un vert blanchâtre : ce fond est relevé par trois bandelettes brunes, qui parcourent toute la longueur du dos. Les plaques & les écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, sont rembrunies, & parsemées d'une multitude de points blanchâtres. La longueur ordinaire du *Corallin* est d'environ trois pieds ; sa grosseur est double de celle du pouce. La figure de Séba, qui a servi de modèle à la nôtre, représente ce serpent faisant tous ses efforts pour avaler un *lézard vert*, aussi gros que lui. Dans cet état, on voit ses mâchoires tellement ouvertes, qu'elles paroissent disloquées ; & cette dilatation extraordinaire ex-

plique comment les ſerpens avalent ſouvent des animaux d'une grandeur démeſurée. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 34, *ſ. n.* 384. *L'Aſie.*

P—193 E—82

Le Serpent de Minerve 147. *C. Minervæ C. capite ovato, convexo; lineis tribus in vertice: corpore glauco; vittâ latâ, fuſcâ, longitudinali in dorſo.*

La tête ovale, convexe, avec trois raies ſur le ſommet: le corps d'un vert de mer, avec une bandelette brune, large, longitudinale ſur le dos.

Les caractères ſuivans feront aiſément connoître la couleuvre dont il s'agit ici. Sa tête eſt oblongue, convexe, liſſe, marquée ſupérieurement de trois bandelettes brunes, longitudinales, dont les deux latérales paſſent à l'endroit qui correſpond aux ſourcils. Les yeux ſont larges, & les dents flexibles. Le tronc eſt revêtu d'écailles liſſes, d'un vert de mer livide: ce fond eſt relevé par une bande large, brune, qui s'étend ſur le milieu du dos. Vers l'origine de la queue, on voit, de part & d'autre, une bandelette pareillement brune, mais preſque inſenſible. La queue eſt très-effilée; ſa longueur égale la troiſième partie de celle du corps, qui n'a ordinairement que dix-huit ou vingt pouces. Dans ſa plus grande épaiſſeur, cette couleuvre n'eſt pas plus groſſe que le petit doigt. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 36, *ſ. n.* 388. *Les Indes.*

P—238 E—90

L'Ibibe 148. *C. Ordinatus C. capite ſubcordato, cataphracto: corpore viridi maculato; vittâ longitudinali in dorſo.*

La tête un peu en forme de cœur, revêtue de grandes écailles: le corps tacheté de vert: une bandelette longitudinale ſur le dos. (Pl. 13, fig. 18.)

Ce ſerpent a la tête d'une forme qui imite celle d'un cœur; elle eſt un peu aplatie ſur le ſommet, & couverte de neuf grandes écailles. Le cou eſt plus mince que la tête: ſa groſſeur augmente par degrés inſenſibles, juſques vers le milieu du tronc; enſuite elle décroît dans la même proportion. La ſurface ſupérieure du corps eſt couverte d'écailles ovales, relevées par une arête. Le fond de ſa couleur eſt d'un vert tacheté, ſuivant Catesbi; & bleu, ſelon Linné, avec des taches diſpoſées comme par nuages. De chaque côté du corps, on remarque par deſſous une rangée de points noirs, ſitués à l'extrémité des grandes plaques; & ſur le milieu du dos, on obſerve une raie d'une couleur aſſez claire, qui s'étend depuis le bout du muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Un individu de cette eſpèce, qu'on conſerve au Cabinet du Roi, a deux pieds de longueur totale; ſa queue eſt longue de quatre pouces dix lignes. Il y a une particularité remarquable à l'égard des écailles qui recouvrent le deſſous de la queue, c'eſt qu'il y a quatre grandes plaques entre l'anus & les premières paires des petites. *Linn. ſ. n.* 379. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. des ſerp. p.* 322. *La Caroline.*

P—138 E—72 *Linn.* 74 *Gronov.*

Le Malpole 149. *C. Sibilans C. capite ovato, oblongo, angulato: corpore cæruleſcente; vittis quinque longitudinalibus, nigris; duabus verò albis.*

La tête ovale, oblongue, anguleuſe: le corps bleuâtre, relevé par cinq bandelettes noires, & deux blanches, longitudinales. (Pl. 19, fig. 34.)

Cette eſpèce varie beaucoup, ſelon les différens pays qu'elle habite. Ordinairement, ſa tête eſt ovale, un peu alongée, anguleuſe au deſſus des yeux, couverte de neuf grandes écailles d'une couleur pâle, panachée de taches oblongues, bleuâtres, d'une figure irrégulière, avec une bordure noire. Suivant Linné, les mâchoires ſont marquées en leurs bords de ſix lignes blanches. Les narines ſont petites & ſituées à l'extrémité du muſeau. Les dents ſont très-courtes, mais redoutables par le venin qu'elles recèlent. La langue eſt longue & déliée, ce qui donne beaucoup de facilité à cette couleuvre pour retenir les petits animaux dont elle fait ſa proie. Le tronc eſt revêtu d'écailles ovales, relevées par une arête; celles du dos ſont bleuâtres en leur diſque, & entourées d'une bordure noire, qui prend une teinte très-foncée vers le ſommet de chaque écaille. De plus, on voit une bande noire qui s'étend ſur le milieu du dos: il y a de chaque côté une bandelette adjacente de la même couleur; enſuite une blanche; puis une noire ſur les côtés de l'abdomen, qui eſt d'une couleur blanchâtre. L'aſſortiment de ces deux couleurs produit un coup-d'œil agréable. Le *Malpole* parvient à une longueur très-conſidérable; la queue forme la quatrième partie de ſa longueur totale. Cette partie eſt d'une forme très-déliée; ſa ſurface ſupérieure préſente une couleur bleue, diver-

sifiée par une espèce de réseau noir, avec des bandes blanches longitudinales de part & d'autre. *Linn. s. n.* 382, *Amén. acad.* 1, *p.* 302, *n.* 30. *L'Asie.*

P—160 E—100

* Le Chapelet 150. *C. Margaritiferus C. capite magno, depresso : corpore cæruleo; vittis tribus dorsalibus; media nigrescente, albo-maculatâ; lateralibus verò albis.*

La tête grande, aplatie : le corps bleu, orné sur le dos de trois bandelettes; celle du milieu noire, tachetée de blanc; les deux latérales blanches. (Pl. 41, fig. 1.)

L'ordre & l'arrangement des couleurs offrent dans cette espèce un caractère si sensible, qu'il est presque impossible de ne pas la reconnoître. Sa tête, qui est grande en proportion du corps, est aplatie par dessus, ainsi que par les côtés, & revêtue sur le sommet de neuf grandes écailles. Il n'y a point de dents venimeuses dans la gueule. Le tronc est délié, & garni jusqu'au bout de la queue d'écailles lisses, rhomboïdales. De chaque côté de la tête, on remarque trois, quelquefois quatre taches à peu près de la grandeur des yeux, rangées à la file, & formant une ligne qui passe par l'endroit de ces organes. Le sommet de la tête présente aussi des taches d'un bleu clair, bordées de noir, & placées avec symétrie. Le dessus du corps est bleu & marqué de trois bandelettes longitudinales; celles des côtés sont blanches; celle du milieu est noire, & chargée de petites taches blanches, ovales, entremêlées de points blancs; la surface inférieure est garnie de plaques blanches, ponctuées de noir à chaque extrémité, ce qui forme deux rangées de points noirs sous le ventre. Cette description a été faite sur un individu de cette espèce, qu'on conserve au Cabinet du Roi; il a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale; la queue a cinq pouces six lignes. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 246. *On ne sait pas quel pays il habite.*

P—166 E—103

L'Ammodyte 151. *C. Ammodytes C. capite triangulari; rostro apice quasi cornuto : corpore subviridi; fasciâ dorsali nigrâ, denticulis alternis.*

La tête triangulaire; une espèce de petite corne à l'extrémité du museau : le corps verdâtre, avec une bande noire sur le dos, dentelée dans un ordre alternatif. (Pl. 7, fig. 1, 2 & 3), *sous le nom de vipère.*

L'*Ammodyte* a la tête plus large par derrière, & terminée antérieurement par un museau redressé, haut de deux lignes, semblable à une corne par sa figure, mais d'une substance charnue, mobile en arrière, & couverte, ainsi que toute la surface de la tête, de très-petites écailles. Entre cette espèce de corne & les yeux, on observe, de chaque côté, un tubercule saillant. Les narines sont situées, de part & d'autre, à la base de ces tubercules. Les yeux sont couverts d'une écaille unique, qui fait la fonction de paupière : il y a aussi sur l'occiput deux écailles un peu plus grandes que les autres. La mâchoire supérieure est armée de deux dents assez grandes, aiguës, & renfermées dans une vésicule pleine de venin; la mâchoire inférieure n'a que de très-petites dents incapables de nuire. Le tronc se termine par une queue déliée, & longue seulement d'un travers de doigt. La couleur de ce serpent est d'un vert pâle; le dos est comme partagé dans le milieu par une bande noire & dentelée alternativement; le bord des lèvres est panaché de blanc & de noir. Sa longueur est d'environ un pied. L'individu que Linné a décrit fut pris au moment où il faisoit son repas d'un lézard aussi gros que lui, & qu'il avoit déjà avalé jusqu'aux pattes de devant. Sa morsure communique un poison très-actif. On prétend que ceux qui en ont été atteints, meurent au bout de trois heures. C'est le serpent connu sous le nom de *Vipère cornue d'Illyrie.* Il me paroît que l'individu représenté sur la *planche septieme*, est un *Ammodyte. Aldrov. serp.* 169. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 506. *En Orient.*

P—142 E—32

M. Laurenti a vu, dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, deux *Ammodytes* qui avoient été apportés des environs de *Castel de Duino*, en Illyrie, & qui paroissoient former deux variétés dans cette espèce.

a. L'un avoit tout le corps brun. *Laurent. spec. med. n.* 220.

b. L'autre étoit d'un bleu pâle. *Ibid.*

La Vipère 152. *C. Berus C. capite oblongo, posticè dilatato : corpore fusco; vittâ dorsali atrâ, dentato-repandâ.*

La tête oblongue, élargie par derrière : le corps brun, avec une bandelette noire, dentelée en zig-zag sur la surface du dos.

On reconnoîtra facilement ce serpent dangereux par la forme de sa tête qui est aplatie supérieurement, élargie par derrière, & amincie

amincie du côté du muſeau, où elle ſe termine en s'arrondiſſant. Le bord des mâchoires eſt revêtu d'écailles plus grandes que celles du dos, tachetées de blanc & de noir; elles forment un rebord aſſez ſaillant. Le deſſus du muſeau eſt garni de plaques polygones; le ſommet poſtérieur préſente une multitude de petites écailles diſpoſées à recouvrement. Les yeux ſont pleins de feu. Le nombre des dents varie ſuivant les individus; il eſt ſouvent de vingt-huit à la mâchoire ſupérieure, & de vingt-quatre à l'inférieure; mais toutes les vipères ont, de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, une ou deux, & quelquefois trois ou quatre dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues, & très-aiguës. Ordinairement elles ſont couchées en arrière le long de la mâchoire, & alors leur pointe ne paroît point; mais lorſque la vipère veut mordre, elle les relève & les enfonce dans la plaie, en même temps qu'elle y répand ſon venin. Auprès de la baſe de ces groſſes dents, & hors de leurs alvéoles, on trouve, dans des enfoncemens de la gencive, un certain nombre de petites dents crochues, inégales en longueur, conformées comme les dents canines, & qui paroiſſent deſtinées à remplacer ces dernières, lorſque la *Vipère* les perd par quelque accident. M. l'Abbé Fontana en a trouvé depuis deux juſqu'à huit. Le cou eſt beaucoup plus étroit que la tête: il augmente enſuite de groſſeur, par degrés inſenſibles, juſques vers le milieu du tronc; & s'amincit dans la même proportion en tirant vers la queue qui eſt groſſe, très-courte, & obtuſe. Toutes les écailles de la ſurface ſupérieure ſont ovales & relevées par une arête, excepté la dernière rangée de chaque côté, où les écailles ſont unies, arrondies, & un peu plus grandes que les autres. Le fond de la couleur eſt d'un roux tirant ſur le brun dans les mâles, & d'un gris cendré dans les femelles. Sur l'un & ſur l'autre, individu on remarque une bande noire, dentelée en zig-zag, qui parcourt toute la longueur du dos, juſqu'à l'extrémité de la queue: il y a de chaque côte une rangée de points noirs, diſpoſés de manière que chacun répond à l'angle rentrant de la bande dorſale. Le ſommet de la tête eſt marqué de deux taches noires, oblongues, qui, par leur réunion, forment un angle aigu au deſſus des yeux. Le ventre eſt garni de grandes plaques couleur d'acier, & d'une teinte plus ou moins foncée. La longueur totale de la *Vipère* eſt communément de deux pieds; la queue n'a que trois ou quatre pouces. On a obſervé que cette partie eſt plus longue & plus groſſe dans le mâle que dans la femelle. Il réſulte des expériences que M. l'Abbé Fontana & M. Laurenti ont faites ſur la morſure des *Vipères*, que ce poiſon dangereux n'a point d'effet ſur les animaux qui n'ont pas de ſang; il paroît auſſi qu'il ne peut pas donner la mort aux *Vipères* elles-mêmes: & à l'égard des animaux dont le ſang eſt chaud, la morſure de ce ſerpent eſt d'autant plus funeſte, que leur groſſeur eſt plus conſidérable, de telle ſorte qu'on peut préſumer qu'il n'eſt pas toujours mortel pour l'homme, ni pour les grands quadrupèdes ou oiſeaux. On s'eſt aſſuré, par des expériences faites avec ſoin, que ce venin eſt d'autant plus dangereux, qu'il a été diſtillé en plus grande quantité dans les plaies, par des morſures répétées. En un mot, on peut conclure que le poiſon de la *Vipère* eſt funeſte en raiſon de ſa quantité, de la chaleur du ſang, & de la petiteſſe de l'animal mordu. Il eſt encore d'autres cauſes, comme la chaleur de la ſaiſon, la température du climat, & l'état de la *Vipère* plus ou moins irritée, qui peuvent exalter le principe venimeux. Nous avons indiqué, dans l'Introduction à cet Ouvrage, les remèdes les plus efficaces qu'on ait découverts juſqu'ici contre la morſure de ce ſerpent. *Linn. ſ. n.* 377. *Laur. ſpec. med, p.* 192. *Les contrées de l'Europe.*

P—146 E—39

On diſtingue pluſieurs variétés dans cette eſpèce, qui ne diffèrent entre elles que par l'intenſité ou la diſpoſition des couleurs.

a. Le ſommet de la tête marqué d'une tache diviſée en pluſieurs parties; une bandelette dentelée en zig-zag ſur le milieu du dos; les taches antérieures des deux rangées latérales, réunies; celles de derrière ſéparées & diſpoſées à la file. *Séb.* 11, *pl.* 59, *fig.* 1.

b. La tête variée de blanc & de noir: le corps roux, avec une bandelette en zig-zag d'un jaune foncé, ſur le milieu du dos. *Séb.* 11, *pl.* 36, *fig.* 2. *L'île Saint-Euſtache.*

c. Le ſommet de la tête marqué, de part & d'autre, d'une tache blanche, renfermée dans une eſpèce d'arc noirâtre; la bandelette du milieu du dos d'un jaune noirâtre, dentelée en zig-zag pardevant, & compoſée par derrière de taches rondes, réunies. *Séb.* 11, *pl.* 33, *fig.* 5. *Les Indes orientales.*

d. Des taches rondes d'un brun foncé sur la partie antérieure du dos ; elles se réuniſſent enſuite en une bandelette interrompue, qui s'étend par ondulations juſqu'au bout de la queue où ces taches se séparent encore, & forment des bandes tranſverſales. *Séb.* 11, *pl.* 9, *fig.* 8. *Les Indes orientales.*

e. Une petite ſaillie à l'extrémité ſupérieure du muſeau : le corps parſemé, ſur la ſurface ſupérieure, de lignes noires, qui imitent des chiffres ou des caractères de différentes ſigures ; le deſſous du corps d'une couleur d'acier, avec des teintes jaunes. C'eſt la *Vipère* de Charas. *Le Dauphiné, le Lyonnois, le Poitou.*

f. Point de ſaillie à l'extrémité ſupérieure du muſeau ; deux taches oblongues & obliques ſur la nuque : le corps marqué par deſſus de petites lignes noires, tranſverſales, qui forment, par leur diſpoſition, quatre bandes longitudinales. Sur la partie antérieure du dos, ces lignes ſont réunies ; & ſur la queue, elles forment une bandelette en zig-zag. C'eſt ſur cette *vipère* que Redi a fait ſes expériences. M. Laurenti, qui a obſervé pluſieurs individus en Autriche, prétend que cette *vipère* & la précédente ſont deux eſpèces très-diſtinctes : il s'eſt aſſuré, par des expériences réitérées ſur des animaux, que les morſures de celle-ci ſont toujours mortelles ; mais il a découvert que la gentiane & le mercure *gommeux* étoient un remède infaillible contre le venin de ce ſerpent.

Le Rayé 153. *C. Lineatus C. capite oblongiuſculo, depreſſo : corpore cæruleſcente ; lineis quatuor longitudinalibus, fuſcis ; areâ cæruleâ in medio dorſi.*

La tête un peu oblongue, aplatie : le corps bleuâtre, marqué de quatre lignes brunes ; une bande bleue ſur le milieu du dos. (Pl. 17, fig. 30.)

Le *Rayé* a la tête d'une forme ovale, oblongue, liſſe, & aplatie. Les yeux ſont grands ; les dents flexibles ; & le contour des mâchoires d'une couleur blanche. Le tronc eſt bleuâtre : on remarque ſur ce fond une bande plus foncée qui règne ſur le milieu du dos, & qui ſe prolonge depuis le muſeau juſqu'à l'extrémité de la queue. Il y a de part & d'autre, ſur les côtés, deux petites lignes brunes, très-rapprochées l'une de l'autre, qui parcourent également toute la longueur du corps : ces deux lignes ſe confondent vers la partie poſtérieure de la tête, & forment une bandelette qui embraſſe le globe de l'œil, & va ſe réunir, à l'extrémité du muſeau, avec la bandelette du côté oppoſé. La ſurface inférieure du corps eſt entièrement aplatie. La longueur de la queue n'eſt que la troiſième ou la quatrième partie de celle du corps. Le nombre des plaques & des écailles n'eſt pas abſolument déterminé : Linné a obſervé à cet égard quelques légères différences. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 30, *ſ. n.* 382. *L'Aſie.*

P---$^{169}_{165}$ ^{168} E---$^{82}_{83}$ ^{80}

La Pelie 154. *C. Pelias C. capite fuſco ponè oculos & in vertice : corpore ſuprà vittis duabus nigris ; ſubtùs viridi, utrinquè lineâ flavâ.*

La tête brune ſur le ſommet & derrière les yeux : deux bandelettes noires ſur le dos ; le deſſous du corps vert, avec une bandelette jaune de part & d'autre.

Ce ſont là tous les détails que nous avons ſur cette eſpèce de ſerpent qui faiſoit partie de la collection de M. de Géer. Comme Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui en ait parlé, il ne nous reſte aucune reſſource pour compléter la deſcription qu'il en a donnée. *Linn. ſ. n.* 386. *Les Indes.*

P—187 E—103

Le Saurite 155. *C. Saurita C. capite ovato, convexo : corpore fuſco, longiſſimo ; lineis tribus in dorſo, vireſcentibus.*

La tête ovale, convexe : le corps brun & très-alongé, avec trois lignes verdâtres ſur le dos. (Pl. 23, fig. 45.)

Ce ſerpent, ſuivant Catesbi, a la tête ovale, convexe ſur le ſommet, dirigée en pente antérieurement, & terminée par un muſeau pointu. Son corps eſt très-délié : ſes proportions ſont très-agréables ; & on doit le reconnoître avec d'autant plus de plaiſir, qu'étant très-actif, il réjouit la vue par la rapidité & la fréquence de ſes mouvemens. Le *Saurite* eſt d'un brun foncé, avec trois raies longitudinales, blanches ou vertes, qui s'étendent depuis la tête juſqu'au deſſus de la queue. Il a le ventre blanc. *Catesb. Carol.* 2, *tab.* 52. *Linn. ſ. n.* 385. *La Caroline.*

P—156 E—121.

Le Maure 156. *C. Maurus C. capite ſubovato, cataphracto : corpore ſuprà fuſco ; lineis dorſalibus duabus ; ſubtùs atro.*

La tête un peu ovale, garnie de plaques : le corps brun par deſſus, avec deux lignes longitudinales ſur le dos ; le ventre noir.

Ce ſerpent eſt du nombre de ceux qui ne ſont pas venimeux. Sa tête ovale eſt recouverte ſur le ſommet de neuf écailles plus grandes que celles du corps. Le tronc eſt arrondi, & revêtu pareillement de petites écailles ovales, mais relevées par une arête. Son dos eſt brun & marqué de deux lignes longitudinales, d'où partent, de chaque côté, pluſieurs bandes noires, qui s'étendent juſqu'à l'abdomen : cette dernière partie eſt d'un noir foncé. On voit un individu de cette eſpèce au Cabinet du Roi. *Linn. ſ. n.* 379. *Les environs d'Alger.*

P—152 E—66

***** *Eſpèces dont les caractères ne ſont pas encore parfaitement connus.*

* Le Cobra 157. *C. Cobra C. capite elongato, teretiuſculo : corpore compreſſo, toto fuſco.*

La tête alongée, un peu arrondie : le corps comprimé latéralement, & d'une couleur entièrement brune.

Cette nouvelle eſpèce, que M. Laurenti a décrite d'après un individu qui faiſoit partie la collection de M. le Comte de Turri, eſt remarquable par quatre crochets venimeux qu'on trouve dans la gueule, deux à la mâchoire ſupérieure, & deux à celle de deſſous. Son corps eſt comprimé par les côtés, relevé en carène ſur le milieu du dos, & couvert d'écailles liſſes, d'une couleur entièrement brune : les écailles du dos ſont plus grandes que les autres. Nous regrettons que la deſcription de M. Laurenti ſoit ſi conciſe, & qu'il n'ait point indiqué le nombre des plaques & des écailles dont le deſſous du corps eſt revêtu. *Laur. ſpec. med. p.* 103, *n.* 227. *Vipera Cobra.*

* La Gemone 158. *C. Gemonenſis C. capite ſubovato ; inter oculos faſciâ brevi, atrâ : corpore maculis luteis, margine fuſcis, anticè ordinatis, poſticè confluentibus.*

La tête un peu ovale ; une petite bande noire entre les yeux : le corps couvert de taches jaunes, bordées de brun ; elles ſont diſpoſées avec ſymétrie ſur la partie antérieure du dos, & confuſes par derrière.

Un individu de cette eſpèce fait partie de la riche collection du Cabinet de M. le Comte de Turri. Sa tête, vue pardevant, préſente des couleurs différentes. Il y a une petite bande noire entre les deux yeux ; une autre fort large ſur le ſommet ; & une autre très-longue ſur le derrière de la tête. La nuque eſt ſurmontée de deux grandes taches ; à la ſuite de celles-là, on en voit d'autres plus petites, d'une couleur jaunâtre dans le centre. Elles ſont d'abord diſpoſées ſur pluſieurs rangs ; enſuite, vers la partie poſtérieure du dos, elles ne ſuivent aucun ordre ni ſymétrie. Le mâle eſt diſtingué de la femelle, en ce que le fond de la couleur eſt d'un jaune très-éclatant à l'endroit où ſont les grandes taches ; tandis que la femelle n'offre qu'une couleur blanche. *M. Laur. ſpec. med. p.* 76, *n.* 153. *Gemone.*

* Le Très-long 159. *C. Longiſſimus C. capite ſubtriangulari, cataphracto : corpore longiſſimo, fuſco-nigricante, punctis raris, luteis conſperſo.*

La tête preſque triangulaire, couverte de plaques : le corps très-long, d'un brun noirâtre, parſemé de points jaunes & rares.

La tête de ce ſerpent, dit M. Laurenti, ſe diſtingue du tronc. Vers l'occiput, on voit, de part & d'autre, une tache pâle & preſque inſenſible, qui part des angles de la gueule. Le corps eſt très-long & d'une groſſeur à peu près égale. La couleur du dos eſt d'un brun très-foncé, moucheté de jaune ; le deſſous du corps eſt d'un gris cendré uniforme. Nous ne connoiſſons ni ſes dimenſions, ni le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure. *M. Laur. ſpec. med. p.* 74, *n.* 145. *L'Autriche.*

* L'Œillé 160. *C. Ocellatus C. ſcutellis cinereis : corpore cæruleſcente ; ocellis atris, quadruplici ſerie longitudinali.*

Le deſſous du corps d'un gris de cendre ; le corps bleuâtre, avec des taches œillées, noires, diſpoſées ſur quatre rangs.

M. Laurenti a vu un individu de cette eſpèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri ; mais il n'a point donné de deſcription détaillée. Il obſerve uniquement que le centre des taches œillées étoit bleu ; & que les taches des rangées latérales étoient plus grandes que les autres. *Laur. ſpec. med. p.* 84, *n.* 179. *L'Afrique.*

a. Le même auteur décrit encore comme variété de cette eſpèce, un autre ſerpent dont il eſt fait mention dans Séba. Le deſſous du corps eſt d'un roux jaunâtre ; le dos d'un rouge clair, avec des taches en forme d'yeux, couleur d'écarlate. *Ibid. p.* 85, *Ceylan, la Chine.*

* Le Zèbre 161. *C. Zebra C. ſcutellis cæruleſcentibus ; lineis radiatis fuſcis : corpore albo-cæruleſcente ; faſciis fuſco-nigris, quas lineæ duæ longitudinales albæ dirimunt. Laurenti, ſpec. med. p. 85, n. 180. Coronella faſciata.*

Le ventre bleuâtre, avec des lignes brunes, poſées en forme de rayons : le corps d'un blanc qui tire ſur le bleu, marqué de bandes d'un brun très-foncé, qui ſont partagées par deux lignes blanches, longitudinales.

Ce ſont là encore tous les détails que M. Laurenti nous a donnés ſur un ſerpent venu d'Afrique, qu'il a obſervé chez M. le Comte de Turri. Je l'ai appelé *Zèbre* en françois, juſqu'à ce qu'on ait trouvé une dénomination plus convenable.

* La Spatule 162. *C. Lati-roſtratus. C. corpore lævigatiſſimo, dilutè fuſcente ; faſciis raris, albo ſubfuſceſcentibus : roſtro depreſſo, plagioplateo. Laur. ſpec. med. p. 86, n. 184. Coronella Lati-roſtra.*

Le corps très-liſſe, d'un brun clair, avec quelques bandes d'un blanc tirant ſur le brun : le muſeau comprimé & aplati.

M. Laurenti ne donne point d'autres caractères que ceux qui ſont énoncés dans la phraſe deſcriptive. Il parle enſuite d'une variété de cette eſpèce, qu'il a vue chez M. le Comte de Turri.

a. Les intervalles qui ſéparent les bandes ſont plus petits que les bandes elles-mêmes, & ont une forme elliptique : les bandelettes ſont jaunâtres vers la région du ventre, & ſe réuniſſent en cet endroit. *Ibid.*

* La Tête-ronde 163. *C. Ceraſtoïdes C. capite ſubgloboſo, magno : corpore albo-ſubfuſceſcente ; maculis dilutè fuſceſcentibus ; dorſalibus ellipticis, unâ ſerie poſitis.*

La tête groſſe, preſque ſphérique : le corps d'un blanc lavé de brun, avec des taches d'un brun clair ; celles du dos ſont elliptiques & diſpoſées ſur une ſeule rangée.

Le corps eſt très-liſſe, comme celui de la *Spatule* : on voit de plus deux taches longitudinales ſur l'occiput. *M. Laur. ſpec. med. p. 86, n. 185. Coronella Ceraſtoïdes.*

a. Le ſerpent que M. Laurenti a décrit ſous le nom de *Coronella-Tæniata*, ne paroît être qu'une variété de celui-ci. Sa tête eſt pareillement groſſe & ſphérique ; il y a une bande brune, très-foncée ſur le milieu du dos : le haut des côtés eſt d'un brun clair ; le bas des parties latérales & le deſſous du corps préſentent une teinte d'un blanc qui tire ſur le brun. Le Naturaliſte que nous venons de citer a vu ces deux ſerpens dans le cabinet de M. le Comte de Turri. Il obſerve qu'ils ont de très-grands rapports avec la *Spatule*, & qu'il eſt très-difficile d'aſſigner les caractères qui les diſtinguent. *Laurenti, ibid. p. 86, n. 186.*

* Le Parqueté 164. *C. Teſſellatus C. capite elongato : corpore toto ſuprà nigro, fuſcoquè alternè teſſellato ; ſubtus atro, utrinquè maculis albis, ſquammæ-formibus, inæqualibus. Laur. ſpec. med. p. 87, n. 188.*

La tête alongée : tout le corps marqué par deſſus de taches noires & brunes, formant alternativement des eſpèces de compartimens ; le deſſous du corps noir, avec des taches blanches, inégales, qui imitent des écailles.

Je ne fais que traduire la deſcription de ce ſerpent qu'on lit dans l'ouvrage de M. Laurenti. Il a eu occaſion d'en voir un individu chez M. le Comte de Turri. Pourquoi n'indique-t-il pas ſes dimenſions, le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent le deſſous du corps, & les autres caractères eſſentiels pour reconnoître cette nouvelle eſpèce ?

* L'Anguiforme 165. *C. Anguiformis C. corpore albido ; faſciis fuſcis, integris ; ſubtùs obliquè concurrentibus : anulis denſiſſimis.*

Le corps blanchâtre, avec des bandes brunes, entières, dont la direction eſt oblique par deſſous le corps : les anneaux ſont très-ſerrés.

Il reſſemble, dit M. Laurenti, à l'eſpèce d'*Anguis* que nous avons nommé le *Rayé* ; mais il en diffère par le caractère eſſentiel à cette famille. L'Auteur que nous venons de citer a fait cette deſcription ſur un individu qu'il a vu chez M. de Turri. *Laurenti, ſpec. med. p. 85, n. 182. Coronella Anguiformis.*

* Le Javanois 166. *C. Javanus C. corpore albo ; maculâ tranſverſali rufâ in roſtro ; albâ per oculos : tæniâ longitudinali duplici in anticâ corporis parte excurrente ; maculiſquè rhomboïdalibus versùs caudam.*

Le corps blanc ; une tache rouſſe, tranſverſale ſur le muſeau ; une autre d'une couleur blanche ſur les yeux : deux bandelettes longitudinales ſur la partie antérieure du dos ; & des taches rhomboïdales vers la queue.

Séba eſt le premier Naturaliſte qui ait fait

mention de ce ſerpent. M. Laurenti, qui a vu un individu de cette eſpèce dans le Cabinet de M. le Comte de Turri, en a donné une deſcription un peu plus détaillée, mais dont les caractères ſuffiſent à peine pour reconnoître cet animal. Suivant ce Naturaliſte, le fond de la couleur eſt blanc; la tête eſt marquée tranſverſalement d'une bandelette d'un roux foncé, ſituée entre les yeux & l'extrémité du muſeau; une autre bandelette blanche paſſe ſur les yeux; & une raie longitudinale s'étend, de part & d'autre, ſur la partie antérieure du dos. De plus, on voit ſur le milieu & ſur la partie poſtérieure du tronc, des taches rhomboïdales, dont le centre préſente une teinte blanchâtre : celles des côtés ſont plus petites, d'une figure irrégulière, & d'une couleur uniforme; celles de la queue ſont très-rapprochées les unes des autres. M. Laurenti n'a point aſſigné le nombre des plaques & des écailles qui recouvrent la ſurface inférieure du corps, ni les dimenſions de ce ſerpent. *Séb.* 1, *pl.* 10, *fig.* 2. *Laur. ſpec. med. p.* 96, *n.* 212.

* Le Hikkanelle 167. *C. Hikkanella C. corpore cinereo; maculis dilutè cæruleis, ordine poſitis.*

Le corps gris, orné de taches d'un bleu céleſte, diſpoſées avec ordre.

A juger de la conformation extérieure de ce ſerpent par la deſcription & les figures que Séba nous a laiſſées, il paroît que ſa tête eſt d'une forme ovale, aplatie ſur le ſommet, & couverte de grandes écailles. Le fond de la couleur eſt gris, & parſemé de belles taches bleues, diſpoſées en quinconce. La queue eſt rayée de bleu; & le ventre blanchâtre, marqué tranſverſalement de bandelettes brunes. Séba a trouvé, ſur tous les individus qu'il a obſervés, deux teſticules hériſſés de piquans, & placés de chaque côté de l'anus. On prétend qu'en Amérique, ce ſerpent donne la chaſſe aux rats & aux ſouris avec autant d'adreſſe que le chat domeſtique. Il y a apparence auſſi que c'eſt de cette eſpèce dont a parlé Schouten, lorſqu'il dit qu'on trouve dans le Malabar, des ſerpens que les Hollandois ont nommés *Preneurs de rats*, parce qu'ils vivent effectivement de rats & de ſouris comme les chats, & qu'ils ſe nichent dans les toits des maiſons. Il ajoute encore, que loin de nuire aux hommes, ils paſſent ſur le corps & le viſage de ceux qui dorment, ſans leur cauſer aucune incommodité. Ils deſcendent dans les chambres d'une maiſon, comme pour les viſiter; & ſouvent ils ſe placent ſur le plus beau lit. On embarque rarement du bois de chauffage, ſans y jeter quelques-uns de ces animaux, pour faire la guerre aux inſectes. *Séb.* 11, *pl.* 75, *fig.* 1, 2, 3, 4, 5. *Laurent. ſpec. med. p.* 88, *n.* 192. *Coronella-Catus, Hiſt. gén. des Voy. édit. in-*12, *vol.* 43, *p.* 346. *L'Amérique, les Indes.*

Le Guimpe 168. *C. Ovivorus C. corpore ſuprà albo nigroquè variegato; abdomine argenteo.*

Le deſſus du corps varié de blanc & de noir; le deſſous argenté.

J'ai tiré les caractères que j'énonce dans la phraſe deſcriptive, de l'Hiſtoire Naturelle du Bréſil, par Marcgrave, ſervant de ſuite à celle de Piſon. Cet Auteur s'exprime ainſi, en parlant des différentes variétés du *Guimpe* qu'il a obſervées. « On m'apporta, dit-il, un ſerpent long de quatre pieds, & dont l'épaiſſeur varioit depuis un doigt juſqu'à cinq. » Les écailles du ventre étoient d'une couleur » argentée, très-éclatante; le reſte du corps » étoit mélangé de noir & de blanc : la queue » paroiſſoit formée de ſix anneaux argentés. » Ce ſerpent avoit à chaque mâchoire ſix dents » aiguës.

» J'ai eu un autre individu, dont tout le » corps étoit peint d'une couleur de rouille, » à l'exception du ventre qui étoit blanc. Il » avoit environ trois pieds de long, ſur deux » pouces de diamètre, à l'endroit de ſa plus » grande épaiſſeur. Ces ſerpens entrent dans » les maiſons, où ils dévorent les œufs des » poules ». *Linn. ſ. n.* 385. *Le Bréſil.*

P—203 E—73

* Le Serpent-nain 169. *C. Puſillus C. corpore fuſco, pallido; punctis utrinquè lateralibus, oblongis: abdomine albido, punctato.*

Le corps d'un brun pâle, avec des points oblongs ſur les côtés; le ventre blanchâtre & ponctué.

L'Auteur anonyme des *Eſſais philoſophiques ſur les mœurs de divers animaux étrangers* (1), parle ainſi de ce petit ſerpent qu'il a trouvé dans l'Inde. « Un jour, dit-il, remuant quelques pierres, je trouvai deux de

(1) Je connois l'Auteur de cet ouvrage; il a fait des obſervations très-intéreſſantes ſur les animaux de l'Inde, & j'oſe aſſurer qu'on peut s'en rapporter à ſes relations.

ces petits animaux qu'au premier coup-d'œil, on prendroit pour des vers. J'enlevai le fort, & m'amusai à le considérer avec attention. Son corps avoit environ cinq pouces de longueur, sur une ligne & demie de diamètre. J'ai appris que cette espèce parvenoit rarement au delà de six pouces. Sa peau étoit d'un brun sale, tachetée sur les côtés de petits points alongés & plus foncés : la couleur du ventre étoit légèrement truitée & un peu plus blanchâtre..... Ses yeux, malgré leur extrême petitesse, me parurent noirs & brillans. Il avoit la gueule très-fendue ; de sorte que je pus y introduire sans violence un corps de plus d'une ligne de diamètre. Ses dents étoient aussi fines que des pointes d'aiguilles ; mais si serrées & si courtes, qu'il ne me parut pas possible qu'un homme pût en être mordu, ou du moins qu'elles pénétrassent au delà de l'épiderme. Le Chef du village où j'étois me dit qu'il étoit simplement à craindre que, par accident, ce reptile ne s'introduisît dans le nez ou dans la bouche ». *Essais philos. sur les couleuvres, p.* 18. Paris, 1783. *L'Inde.*

* Le Serpent-poison 170. *C. Toxicon C. corpore sordidè luteo, lineolis fuscis & rubescentibus variegato.*

Le corps d'un jaune sale, diversifié par de petits traits bruns ou rougeâtres.

Entre les serpens de l'Inde, celui qui est le plus redoutable, est long d'environ deux pieds & fort menu ; sa peau est diaprée de petits traits bruns ou rougeâtres, tranchans sur un fond d'un jaune sale. Il se trouve sur-tout dans les endroits pierreux & arides. Sa morsure peut causer la mort en moins d'une ou deux minutes. Peut-être un jour nous aurons une description plus détaillée d'un animal aussi dangereux. *Essais philos. sur les couleuv. p.* 14. *L'Inde.*

* Le Serpent-brulant 171. *C. Urens C. corpore albido, maculis saturatè viridibus consperso.*

Le corps blanchâtre & parsemé de taches d'un vert foncé.

Ce serpent est à peu près de la même forme que le précédent. Le fond de la couleur de sa peau est un peu moins brun, & marqueté de taches qui tirent sur le vert rembruni. Son venin est presque aussi dangereux, mais il est moins actif & ses effets sont très-différens. *Essais philosophiq. sur les couleuvres, p.* 16. *L'Inde.*

* Le *Hannasch-æsuæd* 172. *C. Hannaschæsuæd C. corpore toto nigro.*

Le corps entièrement noir.

C'est là presque le seul caractère que nous ayons sur la conformation de ce serpent. Forskal assure qu'il a environ un pied de longueur, & une grosseur égale à celle du doigt : sa femelle est ovipare. La morsure de cet animal n'est pas dangereuse ; cependant elle produit une légère enflure. On arrête par des ligatures la propagation du venin ; on suce la plaie, & on emploie le *caprier* comme spécifique. Les Arabes disent que cette couleuvre entre quelquefois, par un côté, dans le corps des chameaux, qu'elle sort par l'autre ; & que le chameau en meurt, si on n'a pas soin de brûler la plaie avec un fer rouge. *Forskal, Descript. amphib. p.* 15. *L'Arabie.*

* Le Holleik 173. *C. Holleik C. corpore toto rubro.*

Tout le corps est rouge.

La longueur de ce serpent est d'environ douze pouces. Sa femelle pond des œufs plus ou moins gros. Sa morsure ne donne pas la mort, mais cause une enflure accompagnée de beaucoup de chaleur. Les Arabes appliquent sur la plaie un antidote nommé *oud eddâhi.* On prétend que l'haleine seule de cet animal peut faire pourrir les chairs sur lesquelles cette vapeur s'étend. On le trouve à Hadie en Arabie. *Forsk. desc. amph. p.* 15.

* Le Bœtœn 174. *C. Bætæn C. corpore albo, nigroquè maculato.*

Le corps tacheté de noir & de blanc.

Forskal trace ainsi en peu de mots les dimensions de cette espèce de couleuvre qu'il a vue en Arabie. Le corps est diversifié par des taches noires & blanches. Il a un pied de longueur, & un demi-pouce de circonférence. La femelle est ovipare. Sa morsure produit un enflure considérable, & donne la mort à l'instant. *Descript. amphib. p.* 15. *L'Arabie.*

Le Sirtale 175. *C. Sirtalis C. corpore fusco, tenui, striato ; vittis tribus viridi-cærulescentibus.*

Le corps brun, mince, strié, & marqué de trois bandelettes vertes qui tirent sur le bleu.

Voilà tous les détails que nous avons sur cette espèce de couleuvre que Kalm a trouvée en Canada. Nous ne savons point si les trois bandes vertes qui relèvent la couleur du fond,

ſont tranſverſales ou diſpoſées ſur la longueur du corps. Quelque Naturaliſte completera peut-être un jour la deſcription de ce ſerpent. *Linn. ſ. n.* 383. *Le Canada.*

P—150 E—114

Le Léberis 176. *C. Leberis C. corpore faſciis linearibus, nigris.*

Le corps couvert de bandelettes noires.

Linné eſt le ſeul Naturaliſte qui ait parlé de ce ſerpent. La deſcription qu'il en donne eſt ſi conciſe, qu'elle ſuffit à peine pour le reconnoître. Il ne parle que des raies noires qui recouvrent la ſurface ſupérieure du corps, & du nombre des plaques & des écailles qui revêtent le deſſous du ventre & de la queue. *Linn. ſ. n.* 275. *Le Canada.*

P—110 E—50

Le Lutrix 177. *C. Lutrix C. dorſo & abdomine flavis; lateribus cæruleis.*

Le dos & le ventre jaunes; les côtés bleuâtres.

Ce ſerpent eſt remarquable par l'aſſortiment de ſes couleurs. Suivant Linné, le dos & l'abdomen ſont jaunes; & ce fond eſt relevé par le bleu éclatant qui brille ſur les côtés. Sa longueur ordinaire eſt d'environ quatre pieds. Il vit d'inſectes & d'autres petits animaux. *Linn. ſ. n.* 275.

P—134 E—27

Le Mexicain 178. *C. Mexicanus C. ſcutis abdominalibus* 134; *caudalibus* 77.

Cent trente-quatre plaques ſous le ventre; ſoixante-dix-ſept écailles ſous la queue.

Nous n'avons encore que ce ſeul caractère pour reconnoître cette eſpèce de ſerpent qui habite l'Amérique. Linné ne parle ni de ſa forme, ni de ſes couleurs; il n'indique pas même d'Auteur qui en ait parlé. *Linn. ſ. n.* 379. *L'Amérique.*

P—134 E—77

Le Sipède 179. *C. Sipedon C. ſcutis abdominalibus* 144; *caudalibus verò* 73.

Cent quarante-quatre plaques ſous le ventre; ſoixante-treize écailles ſous la queue.

Voici encore une autre eſpèce dont Linné ne détermine le caractère que par un ſeul trait fort équivoque. Il ſeroit à déſirer que quelque Naturaliſte de l'Amérique ſeptentrionale publiât des détails ſur la conformation extérieure & ſur la diſpoſition de ſes couleurs. Suivant Linné, il eſt brun. *Linn. ſ. n.* 379. *L'Amérique ſeptentrionale.*

P—144 E—73

IVe. Genre.

ANGUIS, *Anguis. Linn. ſ. n.* 390.

Corpus apodum, teres, longum, ferè cylindricum, nitiſſimis ſæpè coloribus variegatum.

Caput indiſtinctum, parvum, ſubconvexum, antice acutum vel rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi minimi, ſplendentes. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes parvi, acuti, recurvi, occulti. Lingua obtuſa, apice emarginata.

Truncus versùs caudam magis incraſſatus; ſuperne & infrà ſquamis imbricatis veſtitus.

Cauda craſſa, obtuſo-rotundata, ſquamis pariter imbricatis ſubtùs tecta.

Fœminæ quædam vivos fœtus producunt; & forſan totum genus viviparum. Animal irratum riget inſtar baculi; hinc qui tractare vellet, rumperet. Morſus hujus non lethales; ſed inflammationes tantùm inferunt quales ferè ex apum & veſparum ictibus contingunt.

Le corps dépourvu de pattes, long, arrondi, preſque cylindrique, & peint ſouvent de couleurs très-éclatantes.

La tête confondue avec le tronc, petite, un peu convexe, pointue antérieurement ou obtuſe, couverte de plaques ſur le ſommet. Les yeux petits, brillans. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents petites, pointues, recourbées, cachées. La langue obtuſe, échancrée à l'extrémité.

Le tronc un peu plus gros du côté de la queue, garni ſur le dos & ſur le ventre d'écailles poſées à recouvrement.

La queue épaiſſe, obtuſe, arrondie, & garnie pareillement en deſſous d'écailles diſpoſées à recouvrement.

Quelques femelles font leurs petits vivans; peut-être même toutes les eſpeces qui compoſent ce genre ſont vivipares. Ce ſerpent, lorſqu'il eſt irrité, ſe roidit comme un bâton, & ſe caſſe auſſi-tôt qu'on le touche. Sa morſure n'eſt pas mortelle, mais elle produit une inflammation ſemblable à celle que cauſe la piqûre d'une guêpe ou d'une abeille.

Le Trait 1. *A. Jaculus A. capite brevi: corpore ex pallido & fuſco pulchrè variegato.*

La tête courte: le corps agréablement panaché de taches brunes & pâles.

Le *Trait* ſemble former la nuance entre le genre des *couleuvres* & celui des *anguis*. Le

deſſous du corps eſt garni de plaques qui ſurpaſſent en grandeur celles des autres ſerpens de la même famille. De plus, les écailles dont la ſurface inférieure de la queue eſt recouverte, préſentent preſque la même diſpoſition que celles des *couleuvres ;* mais les proportions du corps, la forme de la tête & de la queue démontrent évidemment qu'on doit ranger ce ſerpent parmi les *Anguis.* Sa tête eſt liſſe : le tronc eſt varié de brun & de blanchâtre ; & ces deux couleurs produiſent, par leur mélange, un effet agréable. Il a environ deux pieds de longueur ; & une groſſeur égale à celle du doigt : la longueur de la queue n'eſt que la douzième partie de celle du corps. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 48. *L'Egypte.*

A—186 a—23

La Peintade 2. *A. Meleagris A. capite elongato, minimo : corpore glauco ; punctis nigris, multiplici ordine longitudinali digeſtis.*

La tête alongée, très-petite : le corps d'un vert de mer, marqué de points noirs, diſpoſés ſur pluſieurs lignes longitudinales. (Pl. 30, fig. 1.)

La tête de la *Peintade*, non plus que celle des autres eſpèces de ce genre, n'eſt point diſtinguée du tronc ; elle eſt oblongue, & ſe termine par un muſeau pointu. L'intérieur de la gueule eſt armé de petites dents. Le tronc eſt d'une groſſeur à peu près égale, & revêtu d'écailles, dont chacune offre un point noir, ſur un fond verdâtre. L'arrangement de ces points, qui ſont diſpoſés avec ſymétrie ſur pluſieurs rangées longitudinales, a quelque rapport avec le plumage de la *Peintade*, de là lui eſt venu le nom de *Méléagris.* Séba obſerve que la diverſité du climat ne produit que de légères différences ſur la vivacité des couleurs. Les individus qui viennent des Indes occidentales, ſont d'un rouge brun, ſelon le même Auteur ; tandis que ce fond a une teinte plus obſcure, ſur les mêmes ſerpens qui habitent les Indes orientales : les taches dont leur corps eſt moucheté, ſont pareillement plus foncées. *Séb.* 2, *pl.* 21, *fig.* 4. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, 48, *ſ. n.* 390. *Les Indes orientales & occidentales.*

A—165 a—32

a. Je crois, avec M. le Comte de la Cepède, qu'on doit regarder comme une variété de cette eſpèce, l'*Anguis* que M. Pallas a trouvé ſur les bords de la mer Caſpienne. Sa tête eſt griſe, tachetée de noir ; le tronc moucheté de gris ſur le dos, & de blanchâtre ſur les côtés. La queue eſt longue de deux pouces & variée de blanc. Ce ſerpent a un pied de longueur, & une groſſeur égale au petit doigt. *Voyage de M. Pallas dans différentes provinces de l'Empire de Ruſſie, ſupplém. vol.* 2.

A—70 a—32

Le Miguel 3. *A. Maculata A. capite parvo, ſquamis imbricato : corpore ſuprà flavo ; tæniâ fuſcâ longitudinali in dorſo, & lineis* 45 *fuſcis, tranſverſis.*

La tête petite, couverte d'écailles poſées à recouvrement : le corps jaune par deſſus, avec une bande brune ſur la longueur du dos, & quarante-cinq lignes tranſverſales, pareillement brunes. (Pl. 30. fig. 2.)

Cette eſpèce a beaucoup de rapports avec le *Rouleau.* Sa tête ſe rétrécit par la partie antérieure, & s'abaiſſe en pente vers le muſeau. Le ſommet, ſelon Gronou, eſt couvert de plaques polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux. Suivant Linné, au contraire, toute la partie ſupérieure de la tête eſt revêtue d'écailles diſpoſées à recouvrement. Les narines conſiſtent en deux petits trous à peine viſibles : les yeux ſont très-petits. La mâchoire ſupérieure dépaſſe un peu celle d'en bas, qui eſt ſillonnée en deſſous par une ligne longitudinale. Le tronc eſt cylindrique & d'une couleur jaune : ſur ce fond, on voit environ quarante-cinq lignes brunes, tranſverſales, & une bandelette de la même couleur, qui parcourt toute la longueur du dos, & forme un carré à l'endroit où elle partage en deux les lignes tranſverſales. La ſurface inférieure du corps eſt blanche, & marquée tranſverſalement de quarante-cinq bandelettes brunes. La longueur de ce ſerpent eſt d'environ quinze pouces ; ſa groſſeur égale celle du doigt : la queue a environ quatre lignes de longueur. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 1, 21, *ſ. n.* 391. *L'Amérique.*

A—$\frac{195}{204}$ a—$\frac{7}{12}$ *Gron. Linn.*

a. Je penſe qu'on doit regarder comme une variété de cette eſpèce, l'individu dont Séba a donné la deſcription & la figure, *tom.* 2, *pl.* 100, *fig.* 2. Sa tête eſt blanche, tachetée de brun ; le corps couleur de ſafran, marqué de trois bandelettes & de lignes nombreuſes qui font paroître ſa ſurface comme diviſée en compartimens.

Le

Le Réseau 4. *A. Reticulata A. capite subgloboso, cataphracto : corpore suprà cinereo-nigricante ; squamis margine fuscis : abdomine ex flavo-albicante.*

La tête arrondie, revêtue de plaques : le dessus du corps d'un gris noirâtre, garni d'écailles brunes en leur bord : le ventre jaune, mêlé de blanc. (Pl. 31, fig. 4.)

Gronou, qui possédoit un individu de cette espèce, en a donné une description exacte. Sa tête, dit-il, est très-petite, un peu arrondie, terminée pardevant en pointe obtuse, & couverte sur le sommet de grandes écailles polygones. La langue est large, légèrement fendue à l'extrémité. Le corps est garni de très-petites écailles disposées à recouvrement ; & se termine par une queue arrondie, obtuse, presque aussi grosse que le tronc ; sa longueur égale le tiers de celle du serpent pris dans sa totalité. Les écailles du tronc sont d'un gris noirâtre dans leur centre, & brunes en leur bord, ce qui donne l'aspect d'un réseau étendu sur le dos du serpent. L'abdomen est mélangé de blanc & de jaune. *Gronov. mus.* 2, *p.* 54, *n.* 7. *Zooph. p.* 18, *n.* 85. *Linn. s. n.* 391. *Surinam.*

A—177 a—37

Le Céraste 5. *A. Cerastes A. capite subtriangulari, cornuto : corpore nigrescente, maculis magnis, irregularibus, albidis variegato.*

La tête presque triangulaire, avec deux petites cornes : le corps noirâtre, parsemé de grandes taches blanchâtres, d'une figure irrégulière.

Ce serpent extraordinaire a été décrit dans les Mémoires d'Upsal, par le célèbre Hasselquist. Sa tête est presque triangulaire, petite, renflée par les côtés, & un peu aplatie sur le sommet. Le museau est obtus. La mâchoire supérieure dépasse celle d'en bas ; mais le caractère distinctif de cette espèce consiste en deux grosses dents mobiles au gré de l'animal, posées à la base de la mâchoire supérieure ; & qui, après avoir traversé l'os maxillaire, forment deux espèces de cornes au dessus de la tête. La partie de la dent qui paroît sur le sommet, imite, selon Hasselquist, l'ongle d'un oiseau. On trouve encore plusieurs autres petites dents sur le contour des mâchoires. Les écailles de la tête sont arrondies ; celles du dos sont très-petites, d'une forme elliptique, rapprochées les unes des autres, & posées à recouvrement ; celles des côtés sont en losange & très-nombreuses. La tête est panachée de blanc & de noir ; le tronc noirâtre, & parsemé de grandes taches blanches, d'une figure irrégulière ; le ventre est blanchâtre. Le *Céraste* a environ dix-huit pouces de longueur ; il n'a que deux pouces depuis l'anus jusqu'au bout de la queue : sa grosseur égale celle du petit doigt. Il passe pour venimeux en Egypte ; cependant il n'a point de crochets dans la bouche. *Hasselq. act. Upsal. ann.* 1750, *p.* 29. *Linn. s. n.* 376. *L'Egypte.*

A—150 a—25

Le Lombric 6. *A. Lumbricalis A. capite in rostrum producto, cataphracto : corpore ex albido, flavescente : caudâ corpore duplò crassiore.*

La tête prolongée en forme de museau & revêtue de plaques : le corps d'un jaune blanchâtre : la queue une fois plus épaisse que le corps. (Pl. 30, fig. 3.)

Il y a une grande ressemblance entre ce serpent & un ver de terre. Sa tête est arrondie pardevant, dirigée en pente vers le museau, demi-cylindrique par dessous, revêtue supérieurement de neuf grandes écailles polygones, disposées sur trois rangs, & garnie en ses bords d'autres écailles oblongues & étroites. La mâchoire supérieure forme un prolongement sensible en forme de museau. Les narines sont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou ; elles occupent le bas de la partie antérieure de la tête. La langue est blanchâtre, fourchue. Les yeux sont couverts d'écailles épaisses, qui permettent à peine de les voir. Le tronc va en grossissant insensiblement depuis la tête jusqu'à l'anus ; c'est la partie la plus renflée du corps : de plus, il est garni d'écailles très-lisses, luisantes, d'une grandeur égale, d'une forme arrondie, un peu convexe ; elles sont très-serrées entre elles & posées à recouvrement. La queue est très-courte, une fois plus épaisse que la tête, terminée en pointe obtuse, & couverte par dessous de plaques de la même forme que celles du tronc. La couleur du *Lombric* est d'un jaune blanchâtre & éclatant. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a huit pouces onze lignes de longueur, & deux lignes de diamètre à l'endroit le plus épais : l'anus n'est éloigné que d'environ une ligne & demie de l'écaille pointue qui termine la queue. Ce serpent passe pour

venimeux à la Jamaïque; mais Brown ajoute qu'il n'a jamais pu conſtater l'exiſtence de ſon venin. *Gron. muſ.* 2, *p.* 52, *n.* 3. *Zooph. p.* 18, *n.* 81. *Linn. ſ. n.* 391. *L'Amérique.*

A—230 a—7

Le Serpent de verre 7. *A. Ventralis A. capite parvo, anguillæ-formi : corpore fuſco viridique vario ; maculis flavis, ordine digeſtis.*

La tête petite, ſemblable à celle de l'anguille : le corps brun, mêlé de vert, avec des taches jaunes, diſpoſées ſymétriquement. (Pl. 31, fig. 5.)

Comme toutes les autres eſpèces de ce genre, ce ſerpent a la tête petite, aplatie ſupérieurement, renflée par derrière, & terminée par une eſpèce de muſeau ſemblable à celui de l'*anguille*. Le tronc eſt liſſe, luiſant, garni d'écailles très-petites & très-ſerrées entre elles. Suivant Linné, le ventre eſt court; & l'on obſerve en cet endroit une ſuture creuſe qui le ſépare du tronc. La queue eſt compoſée d'anneaux; elle eſt trois fois auſſi longue que le reſte du corps. Ce ſerpent, vu par deſſus, eſt d'une couleur mêlée de vert & de brun, avec des taches jaunes, diſpoſées ſymétriquement; le ventre eſt jaune, & d'une teinte plus claire au milieu que ſur les côtés. Sa longueur va rarement juſqu'à deux pieds. Au rapport de Catesbi, ces ſerpens ſont les premiers qui paroiſſent au commencement du printemps. On ne les croit pas dangereux. Leur corps eſt ſi fragile, qu'il ſe diviſe en pluſieurs portions, pour peu qu'on les frappe. *Catesbi*, 2, *pl.* 59. *Linn. ſ. n.* 391. *La Caroline.*

A—127 à—222

La Queue-plate 8. *A. Platura A. capite oblongo, edentulo : corpore ſuprà nigro ; ſubtùs albo : caudâ valdè compreſſâ, albo nigroquè variegatâ.*

La tête oblongue, dépourvue de dents : le corps noir en deſſus, blanc par deſſous : la queue très-comprimée & panachée de noir & de blanc.

Linné a vu un ſerpent de cette eſpèce dans le cabinet de M. Ziervogel, Apothicaire de Stockholm, & l'a décrit à peu près en ces termes, dans ſon *Syſtême de la Nature*. Sa tête eſt oblongue, dépourvue de dents, & un peu liſſe. Le corps, long de dix-huit pouces, eſt noir en deſſus & blanc par deſſous. Le dos eſt un peu relevé en carène. La queue, dont la longueur égale la neuvième partie de celle de l'animal, eſt très-comprimée latéralement, & tachetée de blanc & de noir. Tout le corps eſt couvert d'écailles arrondies, poſées à côté les unes des autres, & ſi petites, qu'on ne peut pas les compter. *Linn. ſ. n.* 391. *On ne ſait pas dans quel pays il ſe trouve.*

A.... a....

La Queue-lancéolée 9. *A. Lati-cauda A. capite brevi, parvo : corpore pallido ; faſciis fuſcis, approximatis, versùs abdomen attenuatis : caudâ compreſſâ, acutâ.*

La tête courte, petite : le corps pâle, avec des bandes brunes, rapprochées les unes des autres, & rétrécies vers l'abdomen : la queue comprimée par les côtés & aiguë.

L'aplatiſſement de la queue forme le principal caractère diſtinctif de cette eſpèce : de plus, cette partie du corps eſt courte & ſe termine en pointe. Il eſt très-difficile de compter les écailles qui recouvrent la ſurface inférieure; il y en a environ deux cents ſur le ventre, & cinquante ſous la queue. Le fond de la couleur eſt pâle, & obſcurci par environ cinquante bandes brunes, rapprochées ſur le dos, & rétrécies vers le bas des côtés. Ce ſerpent a un pied de longueur, & une groſſeur égale à celle du petit doigt. *Linn. muſ. Adolph. Frid.* 2, *p.* 48. *Surinam.*

A—200 a—50

Le Rouleau 10. *A. Scytale A. capite oblongo, convexo, anticè ſubrotundo : corpore nigreſcente ; faſciis albis, tranſverſis, modò cruciatis, modò bipartitis.*

La tête oblongue, convexe, arrondie par devant : le corps noirâtre, avec des bandes blanches, tranſverſales, tantôt diſpoſées en ſautoir, tantôt partagées en deux. (Pl. 32, fig. 6.)

Ce ſerpent a la tête d'une épaiſſeur égale à celle du corps; elle eſt large en deſſus, aplatie pardevant, un peu convexe, couverte, entre les yeux & le muſeau, de deux ou trois grandes écailles polygones, derrière leſquelles on en voit une autre plus grande & quadrangulaire, ſituée au milieu de la diſtance d'un œil à l'autre. La partie antérieure de la tête eſt un peu arrondie; le deſſous forme une convexité oppoſée à celle de la partie ſupérieure. Les yeux ſont très-petits, un peu arrondis, placés vers les angles des mâchoires, dans la partie ſupérieure de la tête, & très-écartés l'un de l'autre. Les narines, qui ſont percées, de part & d'autre, d'un très-petit trou, occupent

l'extrémité du muſeau. La mâchoire ſupérieure dépaſſe celle d'en bas. La langue eſt fendue en deux. Les dents ſont aiguës, égales entre elles, tournées vers l'intérieur de la gueule, & nombreuſes ſur l'une & l'autre mâchoire. Le tronc eſt couvert de grandes écailles diſpoſées à recouvrement, blanches dans leur centre, noires ou brunes en leur bord, ce qui fait paroître le corps comme revêtu d'un réſeau. Sur ce fond s'étendent tranſverſalement un grand nombre de bandelettes blanches ou rouſſes, qui ſont interrompues ſur quelques individus, & annulaires ſur d'autres: les plus larges ſont du côté de la tête; celles du tronc ſont tantôt diſpoſées en ſautoir, tantôt fourchues par l'un ou l'autre bout. La ſurface ſupérieure de la queue, dont la longueur égale à peine la vingt-unième partie de l'animal, eſt blanche ou rougeâtre. Ce ſerpent parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds; le diamètre du corps eſt d'environ un demi-pouce. Il ſe nourrit d'inſectes & de fourmis. *Linn. ſ. n.* 392. *Gronov. muſ.* 2, *n.* 4. *Zooph.* 13, *n.* 82. *L'Amérique méridionale, la Guinée.*

A— 240 230 227 225 a— 13 *Gron. Linn.* 13 *Gron.* 14 *Gron.* 13 *Gron.*

L'Éryx 11. *A. Eryx A. capite parvo, convexo, poſtice anguſtato: corpore ſuprà cinereo, rufo; lineis tribus longitudinalibus, nigris: abdomine cæruleſcente.*

La tête petite, convexe, rétrécie par derrière: le deſſus du corps d'un roux cendré, avec trois lignes noires, longitudinales: l'abdomen bleuâtre.

Gronou nous a laiſſé encore une excellente deſcription d'un individu de cette eſpèce, qui faiſoit partie de ſa collection. Sa tête, dit-il, eſt très-petite, un peu arrondie dans ſon contour, obtuſe pardevant, rétrécie par derrière, convexe par deſſus & en deſſous, garnie ſur le ſommet d'écailles triangulaires aſſez grandes, & couverte dans ſa partie inférieure, d'écailles très petites, les unes irrégulières, les autres exagones. Les yeux ſont à peine ſenſibles; & les narines percées, de part & d'autre, de deux trous, dont celui qui eſt intérieur a la forme d'un mamelon; l'autre eſt très-ouvert. La mâchoire ſupérieure eſt plus avancée que celle de deſſous; l'une & l'autre ſont armées de dents aſſez grandes, égales entre elles, en forme d'alène, & un peu recourbées vers la gueule. La langue eſt large & fourchue à ſon extrémité. Le tronc eſt un peu arrondi & ſe renfle légèrement vers l'anus: il eſt couvert d'écailles très-petites, ſerrées entre elles, diſpoſées à recouvrement, & d'une forme arrondie; celles du dos ſont plus petites que celles qui garniſſent le deſſus de la queue: toutes ces écailles ſont un peu convexes, très-épaiſſes, unies, luiſantes, & rangées par bandes longitudinales. Le fond de la couleur eſt d'un roux cendré, avec trois lignes noires qui s'étendent ſur toute la longueur du dos, & ſur les extrémités ſupérieures des côtés, depuis l'occiput juſqu'au bout de la queue. Cette partie ſurpaſſe tout le corps en longueur; elle eſt auſſi un peu plus mince, excepté à ſon extrémité qui eſt très-épaiſſe. *Gronov. muſ.* 2, *p.* 55, *n.* 9. *Zooph. p.* 19, *n.* 87. *Linn. ſ. n.* 392. *Surinam.*

A—126 a—136

L'Orvet 12. *A. Fragilis A. capite elongato, cataphracto; lineis duabus nigris in vertice: corpore ſplendente; ſuprà fuſco, aurato; vittis utrinquè duabus nigreſcentibus.*

La tête alongée, couverte de plaques, & marquée de deux lignes noires ſur le ſommet: le corps brillant, brun-doré par deſſus, avec deux bandelettes noirâtres de chaque côté. (Pl. 42, fig. 6.)

Ce ſerpent a la tête oblongue, un peu aplatie par deſſus, arrondie pardevant, & couverte ſur le ſommet de neuf grandes écailles polygones, diſpoſées ſur quatre rangs; ſavoir, une à la premiere; deux à la ſeconde; & trois aux deux autres rangées. Les yeux ſont noirs, petits, brillans; les mâchoires armées de dents courtes, menues, recourbées vers la gueule. La langue eſt obtuſe, un peu échancrée à l'extrémité. Le tronc eſt revêtu de petites écailles brillantes, exagones, très-ſerrées entre elles; celles qui recouvrent la partie ſupérieure de la queue ſont plus rapprochées les unes des autres. L'anus eſt vers le milieu du corps, ce qui donne à la queue une longueur qui égale la moitié de celle de l'animal pris en totalité. Le fond de la couleur varie dans les différentes parties du corps. Sur le ſommet de la tête, on voit deux petits traits noirâtres, poſés l'un au deſſus de l'autre; le dos eſt d'un brun doré, avec deux lignes brunes, parallèles, qui s'étendent depuis l'occiput juſqu'à l'extrémité de la queue; une ligne pareillement brune part de chaque côté

de l'angle de l'œil, & parcourt toute la longueur du tronc. La couleur principale des côtés eſt d'un brun argenté ; ſur le ventre & ſur les parties inférieures des côtés, les écailles ont un éclat argenté, avec un point noir dans le centre, ce qui forme autant de rangées de points qu'il y a d'écailles. L'*Orvet* parvient à la longueur de douze à quinze pouces. On a cru pendant long-temps que ſa morſure étoit dangereuſe ; mais outre qu'il n'a point de crochets venimeux dans la gueule, les expériences qu'a faites M. Laurenti ne laiſſent aucun doute à cet égard. Lorſqu'on l'irrite, il contracte ſes muſcles, & ſe roidit au point qu'il ſe caſſe comme du verre, ſi peu qu'on le frappe avec une baguette. On ajoute qu'après ſa mort, il reſte encore caſſant juſqu'à ce qu'il ſe corrompe. M. Emery préſume que la cauſe de la fragilité de ce ſerpent vient de ce qu'il ſe nourrit d'alimens chargés de rouille qui condenſent & endurciſſent ſa ſubſtance, principalement à l'extérieur. Les femelles font leurs petits vivans. *Linn. ſ. n.* 392. *Laur. ſpec. med. p.* 178. *L'Europe.*

A—135 a—135

Le Colubrin 13. *A. Colubrina A. corpore pallido fuſcoque egregiè pictо.*

Le corps panaché de taches brunes & pâles, qui produiſent, par leur aſſortiment, un effet agréable.

Nous n'avons que ces détails ſur une eſpèce d'*Anguis* qu'Haſſelquiſt a trouvée en Egypte, mais dont il a donné une deſcription trop ſuccincte. *Haſſelq. It.* 321, *n.* 65. *Linn. ſ. n.* 390. *L'Egypte.*

A—180 a—18

* L'Annelé 14. *A. Annulata A. corpore ſubæquali, albo ; faſciis fuſcis, rectis, ſubtùs concurrentibus : caudâ attenuatâ. Laurenti, ſpec. med. p.* 69, *n.* 131.

Le corps blanc, d'une groſſeur preſque égale ; des bandes brunes, droites vont ſe réunir ſous le ventre : la queue amincie.

La ſurface inférieure de la queue eſt garnie d'une double rangée d'écailles poſées à recouvrement. M. le Comte de Turri poſſédoit dans ſa collection un individu de cette eſpèce.

* Le Rouge 15. *A. Rubra A. capite ovato, brevi, convexo : corpore ſuprà rubro ; faſciis nigris, tranſverſis : abdomine croceo.*

La tête ovale, courte, convexe : le corps rouge par deſſus, avec des bandes noires, tranſverſales : le ventre couleur de ſafran. (Pl. 42, fig. 7.)

Il paroît que le ſerpent dont il eſt ici queſtion, eſt le même que celui qui a été décrit par Séba, ſous le nom de *Pétola*. Suivant cet Auteur, ſon corps eſt d'un rouge foncé ſur le dos, & d'une couleur de ſafran ſur le ventre. Il ajoute qu'il ſe trouve dans le Bréſil, où il porte le nom de *Serpent de corail* ou d'*Amphibène rouge*. Tous ces caractères conviennent parfaitement à celui-ci. En effet, ſa tête eſt courte, d'une forme ovale & convexe par deſſus ; le dos eſt d'un beau rouge, avec des bandes tranſverſales, noirâtres, & annulaires ; l'abdomen offre une teinte rouge beaucoup plus claire. Toutes ſes écailles ſont exagones & bordées de blanc ; on a remarqué que les écailles du milieu du dos & celles qui recouvrent la queue, ſont plus grandes que les autres. Sa morſure eſt venimeuſe & très-dangereuſe. M. de la Borde a envoyé de Cayenne une femelle de cette eſpèce au Cabinet du Roi, avec deux petits ſortis vivans du ventre de leur mère. Cet individu a un pied ſix pouces de longueur totale ; la queue n'a que ſix lignes. M. le Comte de la Cepède conjecture, avec fondement, que c'eſt encore le même animal dont parle le P. Gumilla, ſous le nom de *Serpent coral*, dans ſon *Hiſtoire Naturelle de l'Orenoque. Traduct. franç. tom.* 3, *p.* 89. *Séb.* 2, *pl.* 73, *n.* 3. *M. le C. de la Cepède, Hiſt. Nat. des ſerpens*, 450. *Cayenne, le Breſil, l'Orenoque.*

A—240 a—12

* Le Long-nez 16. *A. Roſtratus A. capite parvo ; naſo elongato : dorſo nigro-viridi ; caudâ faſciis duabus luteſcentibus, obliquis : abdomine flavo.*

La tête petite, avec un prolongement en forme de nez : le dos d'un noir tirant ſur le verdâtre ; deux bandes jaunes, obliques ſur la queue : le ventre jaune.

Le caractère principal & diſtinctif de cette eſpèce conſiſte dans une ſaillie en forme de nez, qui termine la lèvre ſupérieure : celle de deſſous eſt moins avancée ; & la bouche ſe trouve par conſéquent un peu au deſſous du muſeau. Le tronc, qui eſt d'un noir plus ou moins foncé, tirant ſur le verdâtre, finit par une queue très-courte, dont l'extrémité eſt armée d'une pointe dure. On voit une tache jaune ſur le muſeau & à l'extrémité de la queue, ſur laquelle on remarque encore deux bandes obliques de la même couleur. Le deſſous du corps eſt pareillement jaune ;

cette teinte s'étend même, dans certains endroits, sur les parties latérales du tronc. La longueur totale de l'individu qui a servi de modèle à cette description, étoit d'environ douze pouces. *M. Weigel, Mém. des cur. de la Nat. de Berlin, vol. 3, p. 190. Surinam.*

A—218 a—12

* Le Rubané 17. *A. Fasciata A. capite imbricato; oculis invisibilibus: corpore æquali, albo; fasciis fuscis, irregularibus, obliquè concurrentibus, subindè incompletis & confluentibus. Laurenti, spec. med. p. 70, n. 134.*

La tête garnie d'écailles posées à recouvrement; les yeux à peine visibles : le corps blanc, d'une grosseur égale, & orné de bandelettes brunes, irrégulières, disposées obliquement; elles deviennent ensuite incomplètes & se réunissent.

Nous ne connoissons point les dimensions de ce serpent, ni le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent la surface inférieure du corps, pas même le pays qu'il habite; mais nous savons qu'il y en avoit un individu dans le cabinet de M. le Comte de Turri.

Le Rayé 18. *A. Lineata A. capite suprà dorsoquè albo, distinctissimo: corpore subæquali, nigricante; lineâ mediâ à vertice inceptâ, per totum corpus excurrente. Laurent. spec. med. p. 68, n. 126.*

La tête très-distincte du corps, & blanche sur le sommet, ainsi que le dos : le corps d'une grosseur égale & noirâtre; une ligne part de la nuque & s'étend sur toute la longueur du dos.

M. Laurenti a trouvé un individu de cette espèce dans le cabinet de M. le comte de Turri. Sa description seroit complète, s'il avoit ajouté à ces caractères le nombre des rangées d'écailles qui recouvrent le ventre & le dessous de la queue.

V^e. Genre.

Amphisbène, *Amphisbena. Linn. f. n. 392.*

Corpus apodum, teres, longum, æqualiter utrinquè crassum, albo, flavo aut nigro variegatum.

Caput indistinctum, parvum, anticè rotundatum, in vertice cataphractum. Oculi vix conspicui, membranâ tecti. Maxillæ æquales vel inæquales. Dentes breves, sed crassiores quam in colubris.

Truncus cylindricus, sulcatus, squamis quadratis, annulos circulares formantibus, tectus.

Cauda crassa, obtusa, vix à capite distincta, eodem modo ac truncus annulis vestita.

Caudâ capiteque dubiis, animal istud biceps dicitur. Hujus generis serpentes à morsibus venenosis absolvit Clariss. Linneus; verum solo tactu pustulas prurientes in cute facere, historici plures contendunt.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, d'une épaisseur égale vers les deux extrémités, panaché de blanc, de jaune, ou de noir.

La tête confondue avec le tronc, petite, arrondie pardevant, garnie de plaques sur le sommet. Les yeux à peine sensibles & couverts d'une membrane. Les mâchoires égales ou inégales. Les dents courtes, mais plus grosses que celles des couleuvres.

Le tronc cylindrique, sillonné, revêtu d'écailles carrées, qui forment des anneaux autour du corps.

La queue épaisse, obtuse, à peine distinguée de la tête, & environnée d'anneaux, comme le tronc.

La difficulté qu'il y a de distinguer la tête de la queue, est cause qu'on appelle cet animal *Serpent à deux têtes.* Linné assure que sa morsure n'est point venimeuse; cependant plusieurs Auteurs prétendent que le seul contact de ce serpent produit des pustules & des démangeaisons sur la peau.

L'Enfumé 1. *A. Fuliginosa A. capite minimo, in vertice sulcato: corpore cylindrico, striato, maculis nigris albisque variegato.*

La tête très-petite, sillonnée sur le sommet : le corps cylindrique, strié, & marbré de blanc & de noir. (Pl. 33, fig. 1.)

Cette espèce d'*Amphisbène* a la tête petite, lisse, & obtuse; elle est marquée par dessus d'un sillon dirigé en longueur, de plusieurs rides latérales, & garnie de six grandes écailles disposées sur trois rangs. Les ouvertures des narines & les yeux sont à peine sensibles; les dents sont pareillement petites & nombreuses. Le corps a une forme cylindrique; il est composé d'environ deux cents segmens annulaires, convexes, & semblables à ceux qui forment le corps du ver de terre. De plus, il est sillonné par une quarantaine de stries longitudinales; celle qui distingue, de part & d'autre, l'abdomen du dos, & qui est la douzième en partant de celle du mi-

lieu, repréſente des croix en ſautoir. Le dernier ſegment du ventre eſt marqué de huit mamelons rangés ſur une ligne tranſverſale. La queue eſt courte & compoſée de trente ſegmens annulaires; elle ne va point en diminuant, comme celle des autres ſerpens; mais elle eſt très-obtuſe & auſſi épaiſſe que la tête. Tout le corps eſt marbré de blanc & de noir; de manière cependant que la couleur noire eſt plus apparente ſur le dos; le blanc domine davantage ſur la partie inférieure. Ce ſerpent parvient communément à la longueur d'un pied ou deux; ſa queue n'excède jamais celle de douze ou quinze lignes. On le trouve dans la Libye, l'île de Lemnos, le Bréſil, & dans les Indes. Il ſe nourrit de fourmis, & ſurtout de vers de terre. Lorſqu'on veut le prendre, la queue ſe replie vers la tête; & comme ces deux parties ont la même forme, la même épaiſſeur, & que d'ailleurs l'animal a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, les Anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, & que ſes morſures étoient empoiſonnées. Pline avoit adopté cette double erreur, puiſqu'il tire de là occaſion d'accuſer injuſtement la Nature; *comme ſi ce n'étoit pas aſſez*, dit-il, *d'une ſeule ouverture à ce ſerpent pour répandre ſon venin*, (Plin. *Hiſt. Nat. l.* 8, *c.* 23.) Mais Linné, après avoir fait ſentir le ridicule de cette opinion ſur la double tête de l'*Amphisbène*, révoque même en doute ce que les Voyageurs ont publié ſur la morſure prétendue dangereuſe de ce ſerpent, contre laquelle ils aſſurent qu'il n'y a point de remède. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 295, *ſ. n.* 393. *Gronov. muſ.* 2, *p.* 1. *L'Amérique.*

A—$\frac{209}{200}$ a—$\frac{25}{30}$ *Gron.* *Linn.*

a. Il paroît que les teintes de la couleur ſont ſujettes à varier dans cette eſpèce, & qu'elles conſtituent pluſieurs variétés particulières. La tête eſt ſouvent d'un jaune clair, avec une bandelette rougeâtre, tranſverſale ſur les yeux: le tronc eſt varié de pourpre, de violet, & de jaune. *Séb.* 11, *pl.* 100, *fig.* 3. *Laurent. ſpec. med.* 66.

b. Le corps panaché de rouge, de jaune, de blanc, & orné de bandelettes noires, depuis la tête juſqu'à l'extrémité de la queue. *Link. dans Scheuc. p.* 1179, *pl.* 628, *lett. B*, *raj.* 328.

c. Le corps d'une couleur de cuivre, avec pluſieurs lignes & points noirs ſur le dos. *Link. dans Scheuc. p.* 1532, *pl.* 748, *n.* 6.

d. La tête preſque blanche: le corps noir, & marqué de lignes noires, diſpoſées ſans ordre. *Ibid. pl.* 749.

Le mélange de ces couleurs produit encore une multitude d'autres variétés qu'il ſeroit trop long de détailler; on en trouve pluſieurs figures dans les Auteurs, principalement dans les ouvrages de Séba, & dans la *Phyſique ſacrée de Scheuchzer.*

L'AMPHISBÈNE BLANCHE 2. *A. Alba A. capite parvo; roſtro prominente, rotundato: corpore cylindrico, albo, ſuprà infraquè longitudinaliter ſulcato.*

La tête petite, terminée par un muſeau ſaillant & arrondi: le corps cylindrique, d'une couleur entièrement blanche, & ſillonné par deſſus & par deſſous, de cannelures longitudinales. (Pl. 33, fig. 2.)

Linné a donné la deſcription & la figure de ce ſerpent; mais l'une & l'autre paroiſſent défectueuſes. Suivant Gronou, ſa tête eſt petite, couverte, de toutes parts, d'écailles polygones, & ſe termine antérieurement en une ſaillie formée par le prolongement de la mâchoire ſupérieure. Les yeux ſont blancs, ſphériques, très-petits, & ſitués ſur les parties latérales de la tête; ils ſont également éloignés des ouvertures des narines & des angles de la gueule. Au rapport de Linné, on trouve dans la bouche des dents courtes, immobiles, & beaucoup plus groſſes que celles des couleuvres. Le tronc eſt arrondi, d'une groſſeur uniforme depuis la tête juſqu'au bout de la queue, ſillonné dans toute ſa longueur, & couvert de petites écailles diviſées en parallélogrames par des raies fines, longitudinales qui croiſent d'autres lignes annulaires. La queue eſt groſſe & obtuſe; ſa longueur égale à peu près la ſixième partie de celle de l'animal pris en totalité. Il y a un individu de cette eſpèce au Cabinet du Roi, qui a dix-ſept pouces neuf lignes de long; la queue a un pouce ſix lignes. Il ſe nourrit de fourmis & de cloportes, comme le précédent. *Linn. muſ. Adolph. Frid. p.* 20, *ſ. n.* 393. *Gronov. Zooph.* 18, *n.* 79. *Laur. ſpec. med.* 66, *n.* 118. *L'Amérique méridionale.*

A—$\frac{234}{223}$ a—$\frac{18}{16}$ *Gron.* *Linn.*

a. Quoique la couleur de l'Amphiſbène

blanche soit absolument décidée, d'après le témoignage de Linné & de Laurenti qui en ont vu plusieurs individus, il paroît néanmoins qu'elle subit de temps en temps quelque modification. Il y en a dont le dos est rousâtre & le ventre blanc. *Gronov. Zooph.* 18, *n.* 79.

b. On peut encore rapporter à cette espèce l'*Amphisbène* dont le dos est jaunâtre & le ventre couleur de chair. *Linck. p.* 1311, *pl.* 66, *n.* 3.

VIe. Genre.

LANGAHA, *Langaha. M. Bruguière, Journal de physique, février* 1784.

Corpus apodum, teres, longissimum, squamosum, rubescens aut violaceum.

Caput oblongum, cataphractum; rostrum productum, apice acutissimum. Oculi splendentes. Maxillæ inæquales; inferiore multò breviore. Dentes & numero & figurâ Colub. Bero *similes.*

Truncus suprà squamosus; infrà anticè scutatus; posticè vero rugis squamosis, transversis cinctus.

Cauda longa, attenuata, subtùs, sed apice tantùm squamis imbricatis vestita.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, écailleux, rougeâtre ou violet.

La tête oblongue, garnie de plaques; le museau avancé, très-pointu à l'extrémité. Les yeux brillans. Les mâchoires inégales; l'inférieure beaucoup plus courte. Les dents égales en nombre, & par leur structure, à celles de la *vipère.*

Le tronc couvert d'écailles sur le dos; de plaques sur le ventre; & environné par derrière d'anneaux écailleux.

La queue longue, amincie, revêtue par dessus, mais à la pointe seulement, d'écailles disposées à recouvrement.

Le Langaha 1. *L. Madagascariensis L. capite elongato, cataphracto; rostro prominente, acuto: corpore subrubro; squamis margine cinereis, punctoquè flavo notatis.*

La tête oblongue, couverte de plaques; le museau alongé & pointu : le corps rougeâtre, revêtu d'écailles bordées de gris, avec un point jaune. (Pl. 35, fig. 4.)

M. Bruguière, de la Société royale de Montpellier, a publié le premier la description de ce serpent qu'il a trouvé à l'île de Madagascar. Sa tête est oblongue, & revêtue sur le sommet de sept grandes écailles placées sur deux rangs; savoir, trois à la rangée la plus voisine du museau, & quatre à la suivante. La mâchoire supérieure se termine par une saillie longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très-pointue, & garnie de petites écailles, ce qui lui donne un nouveau rapport avec le *Nez-retroussé.* Selon M. Bruguière, on trouve dans la bouche des dents de même forme & en même nombre que celles de la *vipère.* Les écailles du dos sont rhomboïdales, rougeâtres, bordées à leur base d'un petit cercle gris, avec un point jaune. La partie inférieure du corps est revêtue de cent quatre-ving-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles sont plus éloignées de la tête; elles forment autour du corps des anneaux entiers, au nombre de quarante-deux. Vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux, commence la queue apparente, garnie de très-petites écailles; mais la véritable queue est beaucoup plus longue, puisque l'anus est placé entre la quatre-vingt-dixième & la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses. M. Bruguière, qui a observé trois serpens de cette espèce, remarque que le nombre des grandes plaques & des anneaux est sujet à varier, ainsi que la teinte des couleurs. Il a vu un individu dont les écailles étoient violettes, avec des points plus foncés sur le dos. Le *Langaha* parvient ordinairement à la longueur de deux pieds huit pouces, sur sept lignes de diamètre dans sa plus grande épaisseur. Les habitans de Madagascar le craignent beaucoup. *Lett. de M. Bruguière, Journ. de physique, février* 1784. *Madagascar.*

P—184 A—42

VIIe. Genre.

ACROCHORDE, *Acrochordus. M. Hornstedt, Journal de physique, année* 1788, *p.* 284.

Corpus apodum, teres, longissimum, tuberculosum, nigro-maculatum.

Caput depressum, squamosum, anticè truncatum. Oculi laterales; iride lividâ. Maxillæ æquales; superiore subtùs emarginatâ. Dentes in utraque maxillâ subulati, acutissimi, recurvi. Lingua crassa, cylindrica, gulæ annexa.

Truncus juxtà caudam crassissimus, verrucosus.

Cauda teres, anguſtiſſima, apice truncata. Animal viviparum.

Le corps dépourvu de membres, très-long, arrondi, garni de tubercules, tacheté de noir.

La tête aplatie, garnie d'écailles, tronquée antérieurement. Les yeux placés ſur les côtés de la tête; l'iris livide. Les mâchoires égales; la ſupérieure eſt échancrée en deſſous. De petites dents effilées, très-pointues, & recourbées ſur l'une & l'autre mâchoires. La langue épaiſſe, cylindrique, attachée à la gueule.

Le tronc très-gros vers l'anus, & parſemé de verrues.

La queue arrondie, très-étroite, tronquée à l'extrémité.

Cet animal eſt vivipare.

* L'Acrochorde de Java 1. *A. Javanenſis A. capite depreſſo, imbricato : corpore ſuprà nigro, infernè albido : lateribus nigro-maculatis.*

La tête aplatie, garnie d'écailles poſées à recouvrement : le corps noir ſur le dos, blanchâtre ſur le ventre, tacheté de noir ſur les côtés. (Pl. 32, fig. 1.)

Nous devons la connoiſſance de ce ſerpent à M. Hornſtedt, qui l'a trouvé à l'île de Java. Les traits qui le caractériſent ſemblent exiger qu'il ſoit placé dans un genre particulier. Sa tête eſt aplatie, couverte de petites écailles; & l'ouverture de la gueule petite. Il n'a point de crochets venimeux dans la bouche, mais on trouve une double rangée de dents ſur chaque mâchoire. L'endroit le plus épais du corps eſt auprès de l'anus, dont l'ouverture eſt étroite. Il a la queue très-menue; celle de l'individu obſervé par M. Hornſtedt, n'avoit que ſix lignes de diamètre à ſon origine. Tout le corps de ce ſerpent eſt garni de verrues ou de tubercules relevés par trois arêtes, & qui, par la grande reſſemblance qu'ils ont avec de petites écailles, rapprochent l'*Acrochorde* du genre des *Anguis*, & particulièrement de la *Queue-plate* dont les écailles ſont pareillement petites. Cet animal avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; ſa queue étoit longue de onze pouces; & ſon plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle. L'on trouva dans ſon ventre cinq petits, tous formés, & longs de neuf pouces. Il fut tué dans une vaſte forêt de poiviers, près de *Sangafan*, dans l'île de Java. On aſſure que ſa chair eſt bonne à manger. *M. Hornſtedt, Journal de phyſique, année* 1788, *p.* 284.

VIIIe. Genre.

Cœcile, *Cœcilia. Linn. ſ. n.* 393.

Corpus apodum, teres, longum, verſus poſteriora paulò craſſius, lubricum, fuſcum.

Caput vix diſtinctum, parvum, anticè rotundatum, nudum. Oculi minutiſſimi, membranâ obducti. Maxillæ æquales; tentacula duo ad roſtrum.

Truncus nudus, rugis innumeris, ſquamoſis, tranſverſis opertus.

Cauda breviſſima, acutiuſcula : anus ſub & juxtà apicem caudæ.

Animal viviparum. Morſus hujus tumorem & ſuppurationem molitur. Perparvis oculis gaudet & ad videndum non probè affectis : nec mirum cum talparum more in terram ſe condat diuque in eâ maneat. Ciconiæ ſummoperè Cæciliis delectantur.

Le corps dépourvu de membres, long, arrondi, un peu plus gros par derrière, gliſſant, brun.

La tête à peine diſtinguée du tronc, petite, arrondie pardevant, dépourvue d'écailles. Les yeux très-petits, couverts d'une membrane. Les mâchoires égales, avec deux barbillons à l'extrémité du muſeau.

Le tronc nu, environné, dans toute ſa longueur, d'anneaux écailleux.

La queue très-courte, un peu pointue. L'anus ſitué au deſſous & à l'extrémité de la queue.

Cet animal eſt vivipare. Sa morſure produit une enflure conſidérable & une ſuppuration abondante. Il a des yeux très-petits, & dont l'organiſation annonce que ce ſerpent n'a point le ſens de la vue excellent. Il ne faut pas en être étonné, puiſqu'il paſſe ſa vie ſous terre, comme la taupe. Les cicognes recherchent avec avidité les *Cæciles*.

Le Visqueux 1. *C. Glutinoſa C. capite parvo, anticè rotundato; maxillis ſubæqualibus : cirris nullis : rugis tranſverſalibus ad abdominis ſuturam angulo acuto coeuntibus.*

La tête petite, arrondie pardevant : les mâchoires preſque égales, dépourvues de barbillons : des rides tranſverſales forment un angle aigu ſur les bords de l'abdomen. (Pl. 34, fig. 2.)

Cette eſpèce de *Cæcile* a la tête petite, liſſe, dépourvue

dépourvue d'écailles & arrondie antérieurement. La mâchoire supérieure paroît être de la même longueur que celle d'en bas; l'une & l'autre sont armées de deux rangées de petites dents : on n'y voit aucun barbillon. Les narines sont situées à l'extrémité antérieure du museau. Ses yeux sont encore plus petits que ceux de l'espèce précédente. Le tronc est un peu plus gros vers la queue & couvert, dans toute sa longueur, de rides transversales, à peine visibles; celles de la partie postérieure du dos sont un peu inclinées vers la queue & forment un angle aigu vers la future du ventre. Les plis les plus apparens sont au nombre de trois cent cinquante. La queue est très-courte, un peu pointue : l'anus est situé au dessous & à l'extrémité de la queue. Tout le corps de ce serpent est brun & marqué d'une bande blanche sur les côtés. Il a communément plus d'un pied de longueur; sa grosseur égale celle du petit doigt. On prétend qu'il est enduit d'une humeur visqueuse, comme les *Lamproies*. *Linn. mus. Adolph. Frid.* 19, *s. n.* 393. *Les Indes.*

R—350 r—10

L'Ibiare 2. *C. Tentaculata C. capite parvo, subrotundo; maxillâ superiore, longiore, utrinque tentaculatâ : rugis lateralibus, distinctis.*

La tête petite, arrondie; la mâchoire supérieure plus avancée & garnie, de part & d'autre, d'un barbillon : les côtés sillonnés par des rides distinctes. (Pl. 34, fig. 1.)

Linné a observé plusieurs individus de cette espèce & en a publié la description. Suivant ce célèbre Naturaliste, l'*Ibiare* a de très-grands rapports avec les *Murènes*, par sa conformation extérieure. Sa tête est pareillement dépourvue d'écailles, ainsi que le tronc; de plus, elle est aplatie sur le sommet & arrondie pardevant. La mâchoire supérieure est obtuse, plus avancée que celle d'en bas & garnie, de chaque côté des narines, d'un barbillon si court, qu'il est presque imperceptible. Les yeux ne sont que comme des points & brillent à travers une membrane qui les recouvre. Les dents sont très-petites, comme celles des serpens qui ne sont pas venimeux; cependant celles de la mâchoire supérieure sont d'une grandeur médiocre. Le tronc est entièrement cylindrique d'un bout à l'autre & sillonné par des rides distinctes & parallèles, au nombre de cent trente-cinq de part & d'autre. La queue est obtuse, extrêmement courte & couverte de rides semblables à celles du *Lombric*. L'anus est à l'extrémité du corps. L'individu que Linné à décrit dans le premier volume des *Aménités académiques*, avoit un pied de long & un pouce d'épaisseur. Celui dont il a donné la figure dans la *Description du Cabinet du Roi Adolphe*, avoit les dimensions d'un *ver de terre*. *Linn. Amén. acad.* 1, *p.* 489, *mus. Adolph. Frid.* 19, *s. n.* 393. *L'Amérique méridionale.*

R—135 r—0

F I N.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GENRES.

ACROCHORDE, ... page 71.
AMPHISBÈNE, ... 69
ANGUIS, ... 62
BOA, ... 4
CŒCILE, ... page 72
COULEUVRE, ... 9
CROTALE, ... 1
LANGAHA, ... 71

TABLE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES.

ACROCHORDE DE JAVA, . . page 72.
Africain, ... 49
Agile, ... ibid.
Alidre, ... 10
Ammodyte, ... 56
Angui-forme, ... 60
Anguleux, ... 41
Annelé (Anguis), ... 68
Annelé (Couleuvre), ... 38
Apre, ... 22
Arabe, ... 13
Argus, ... 25
Asiatique, ... 42
Aspic, ... 32
Atroce, ... 41
Atropos, ... 16
Aurore, ... 53
Azurée, ... 13

Bai-rouge, ... 19
Bali, ... 53
Bande-noire, ... 40
Bariolé, ... 39
Bitin, ... 22
Blanchâtre, ... 39
Blanchet, ... 70
Bleuâtre, ... 13
Bluet, ... 30
Bœtæn, ... 63
Bojobi, ... 4
Boiga, ... 28
Boiquira, ... 1
Brasilienne, ... 33
Brun, ... 34

Calemar, ... 43
Camus, ... 17
Caracara, ... page 21.
Carené, ... 34
Cenchris, ... 7
Cenchrus, ... 22
Cenco, ... 35
Cendré, ... 25
Cerafte, ... 65
Chaîne, ... 46
Chapelet, ... 56
Chatoyante, ... 51
Chayque, ... 52
Cherfée, ... 35
Cobel, ... 49
Cobra, ... 59
Collier, ... 47
Colubrin, ... 68
Colubro-ucellatore, ... 28
Corallin, ... 54
Couleuvre à tête-rayée, ... 50
Couleuvre à zones, ... 48
Couleuvre blanche, ... 10
Couleuvre bleue, ... 30
Couleuvre commune, ... 28
Couleuvre d'Esculape, ... 43
Coureffe, ... 27
Cravate, ... 53
Cuiraffée, ... 15

Daboie, ... 18
Dard, ... 52
Décoloré, ... 10
Devin, ... 5
Dhara, ... 33
Dione, ... 45
Dipfade, ... 15
Dipfe, ... 30
Double-raie, ... 42

Double-tache, page 32.
Dryinas, 2
Duriſſus, ibid.
Eclatant, 14
Enfumé, 69
Enydre, 8
Eryx, 67
Farineux, 36
Fer-à-cheval, 26
Fer de lance, 10
Fil, 37
Gémonè, 59
Grenouiller, 51
Gliricapa, 29
Grivelée, 50
Griſon, 39
Gronovienne, 46
Gros-nez, 36
Groſſe-tête, 47
Guimpe, 61
Guinéen, 20
Haje, 37
Hanuaſch-œſuœd, 62
Hébraïque, 40
Hémachate, 31
Hikkanelle, 61
Hipnale, 5
Holleik, 62
Hotambœja, 11
Hydre, 45
Javanois, 61
Jaunâtre, 8
Ibiare, 73
Ibibe, 55
Ibiboca, 25
Iſebeck, 9
Lacté, 16
Langaha de Madagaſcar, 71
Large-queue, 41
Large-tête, 18
Lebéris, 63
Lebetin, 40
Lemniſque, 47
Lien, 15
Liſſe, 31
Lombric, 65
Long-nez, 68
Loſange, 40
Lutrix, 63
Malpole, 55
Manbatta, 6
Mangeur de chèvres, 7
Mangeur de rats, page 6.
Maure, 59
Mélanis, 38
Mexicain, 63
Miguel, 64
Miliaire, 36
Millet, 1
Minime, 17
Mocqueur, 50
Molure, 26
Moucheté, 25
Muet, 9
Muqueux, 34
Nébuleux, 36
Nez-retrouſſé, 54
Noir & fauve, 47
Œillé, 60
Ophrie, 8
Orvet, 67
Oularſawa, 26
Pâle, 33
Padère, 17
Panaché, 21
Parqueté, 60
Parterre, 8
Peintade, 64
Polie, 58
Pétalaire, 48
Péthole, 43
Piſcivore, 3
Ponctué, 10
Pourpré, 37
Quatre-raies, 44
Queue-lancéolée, 66
Queue plate, ibid.
Rayé (Anguis), 69
Rayé (Couleuvre), 58
Régine, 14
Réſeau, 65
Réſeau-noir, 29
Réticulaire, 24
Rhomboïdal, 29
Rouge, 68
Rouge-gorge, 37
Rouleau, 66
Rouſſe, 11
Rubané, 69
Sans-tache, 16
Saurite, 58
Saturnin, 46
Schokari, 54
Schyte, 15
Serpent à collier, 44

Serpent à lunettes, page 23.
Serpent à lunettes du Bréſil, 24
Serpent à lunettes du Pérou, ibid.
Serpent-brûlant, 62
Serpent-cornu, 20
Serpent de Minerve, 55
Serpent de verre, 66
Serpent des Dames, 38
Serpent-domeſtique, 24
Serpent-nain, 62
Serpent-poiſon, ibid.
Sibon, 35
Sipède, 63
Sirtale, ibid.
Situle, 52
Sombre, 14
Spatule, 60
Strié, 14
Suiſſe, 51
Superbe, 17
Symétrique, 34
Tachetée, 19
Tête-noire, 34
Tête-ronde, 60
Tête-triangulaire, page 27
Tigrée, 32
Tortu, 4
Trait, 64
Très-long, 59
Triangle, 18
Triangulaire, 46
Triſcale, 54
Triple-rang, 50
Trois-raies, 42
Typhie, 12
Tyrie, 19
Vampum, 31
Verdâtre, 12
Vert, ibid.
Verte, 11
Vert & bleu, 12
Violette, 13
Vipère, 57
Vipère d'Egypte, 21
Viſqueux, 72
Xéquipèle, 52
Zebre, 60

Fin de la Table.

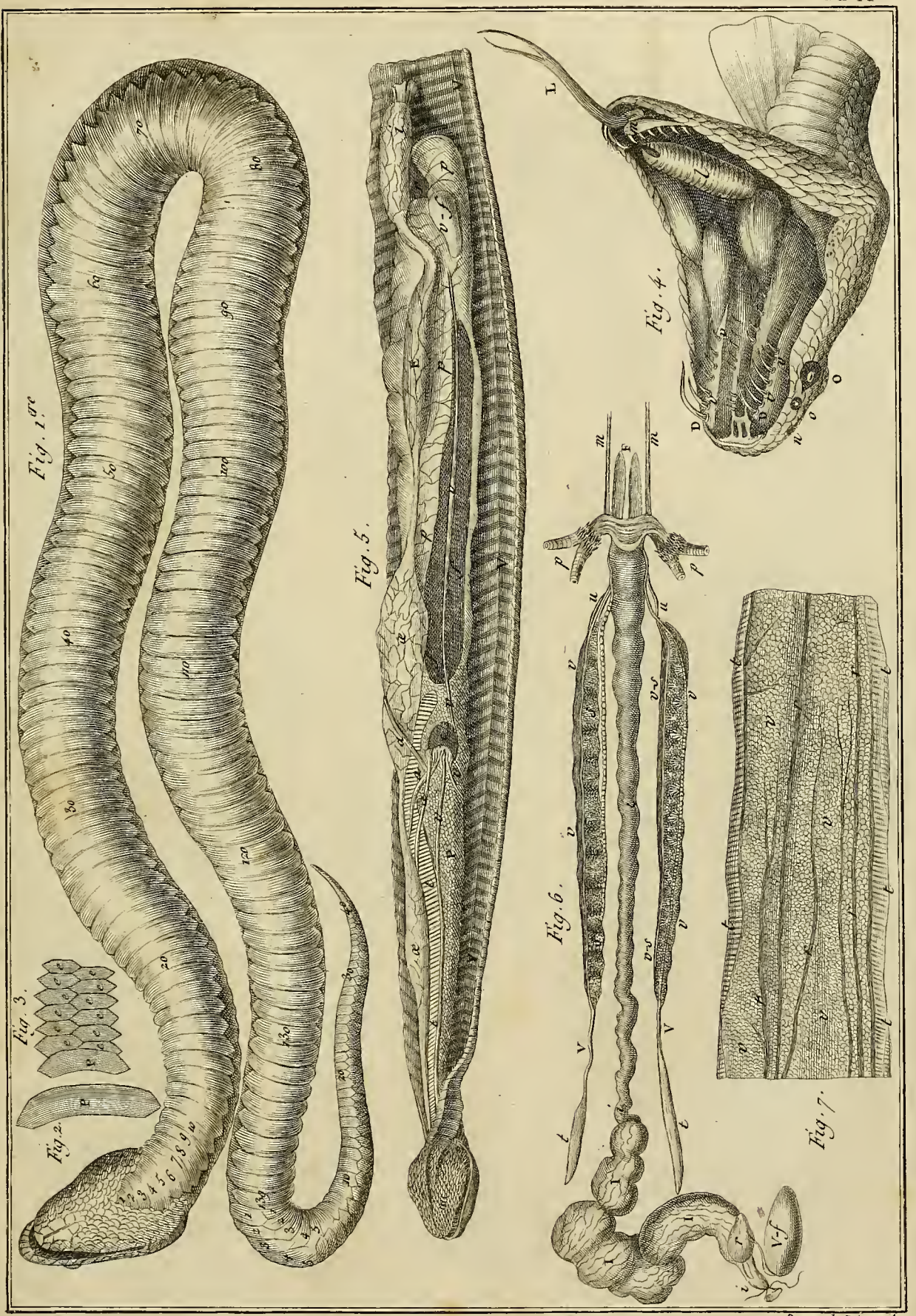

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *Ophiologie, Vme Ordre, premieres Figures.*

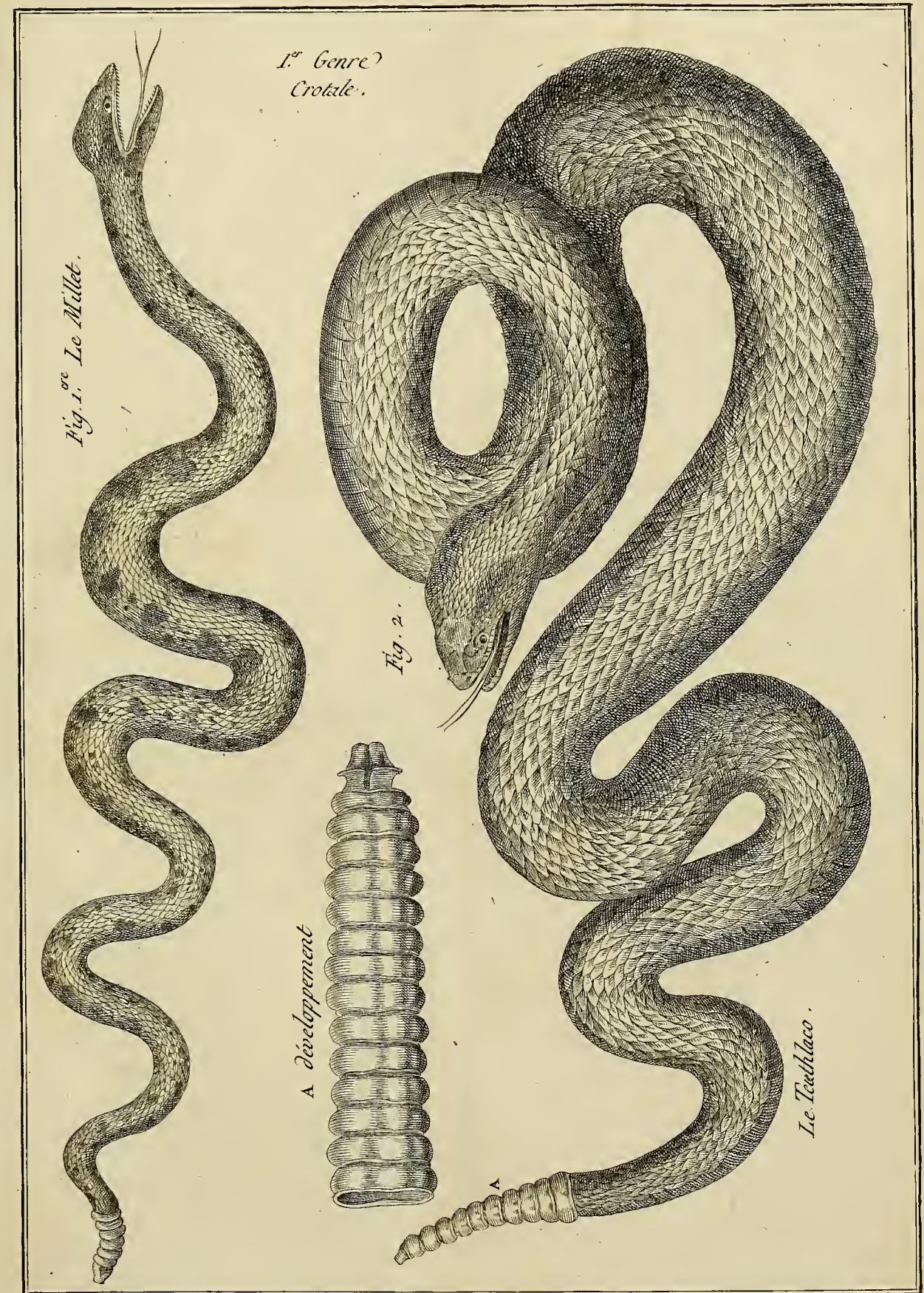

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

1.er Genre.

Fig. 3. Le Boiquira.

2.e Genre. Boa.

Fig. 1.ere

Le Bojobi.

Benard Direxit

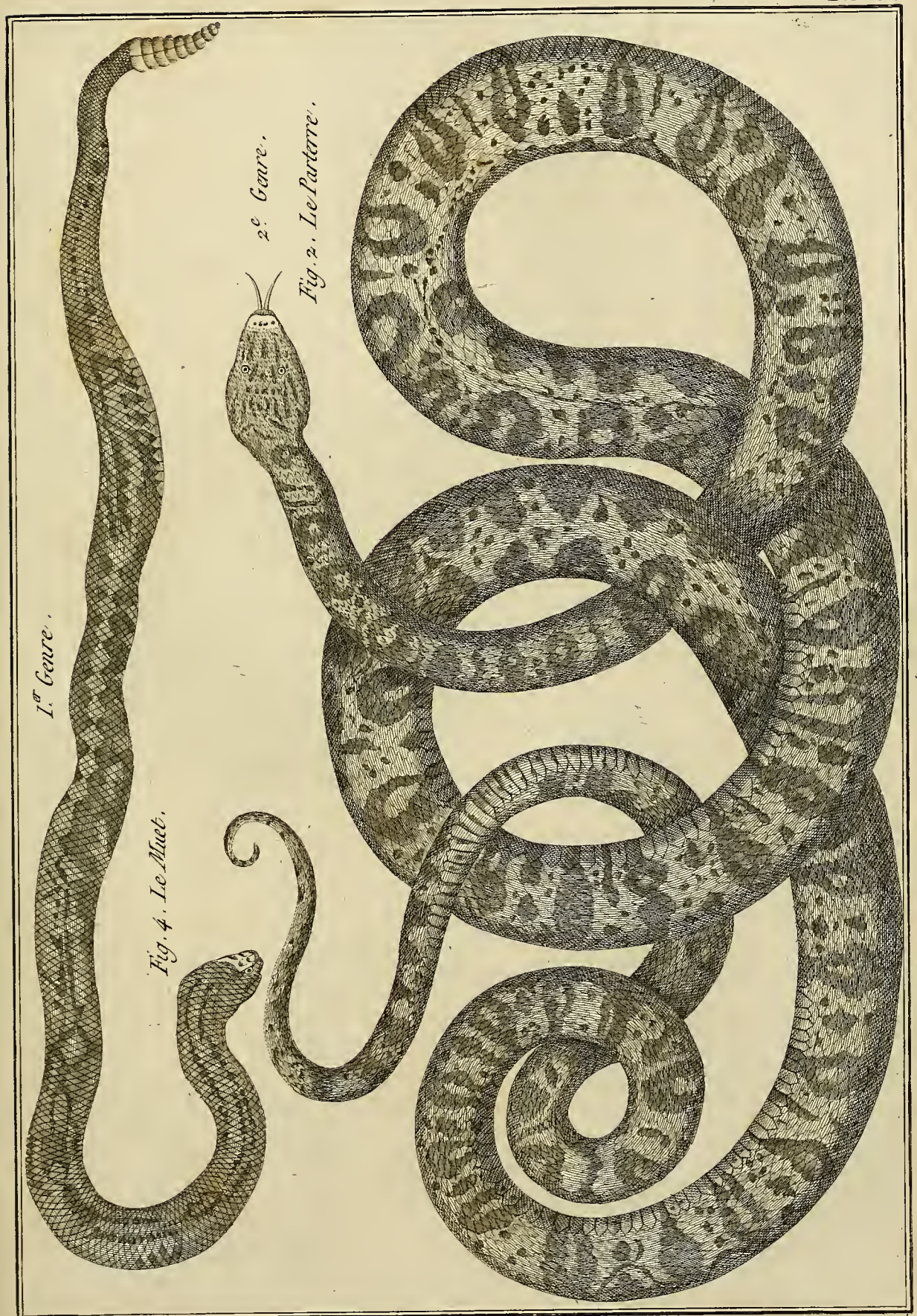

Benard Direxit.

2.e Genre.

Fig. 3.
Le Tortu.

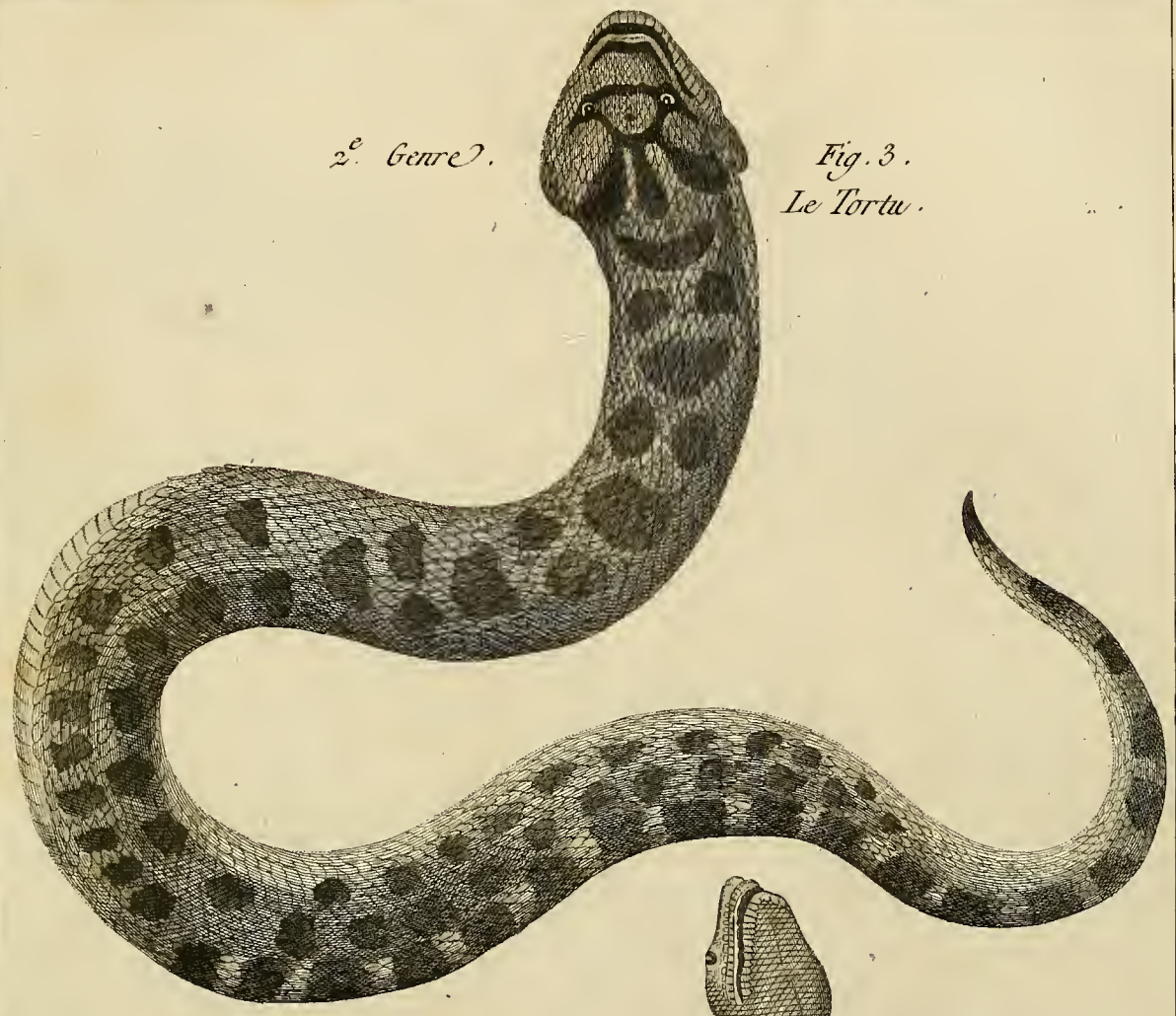

Fig. 4. L'Hipnale.

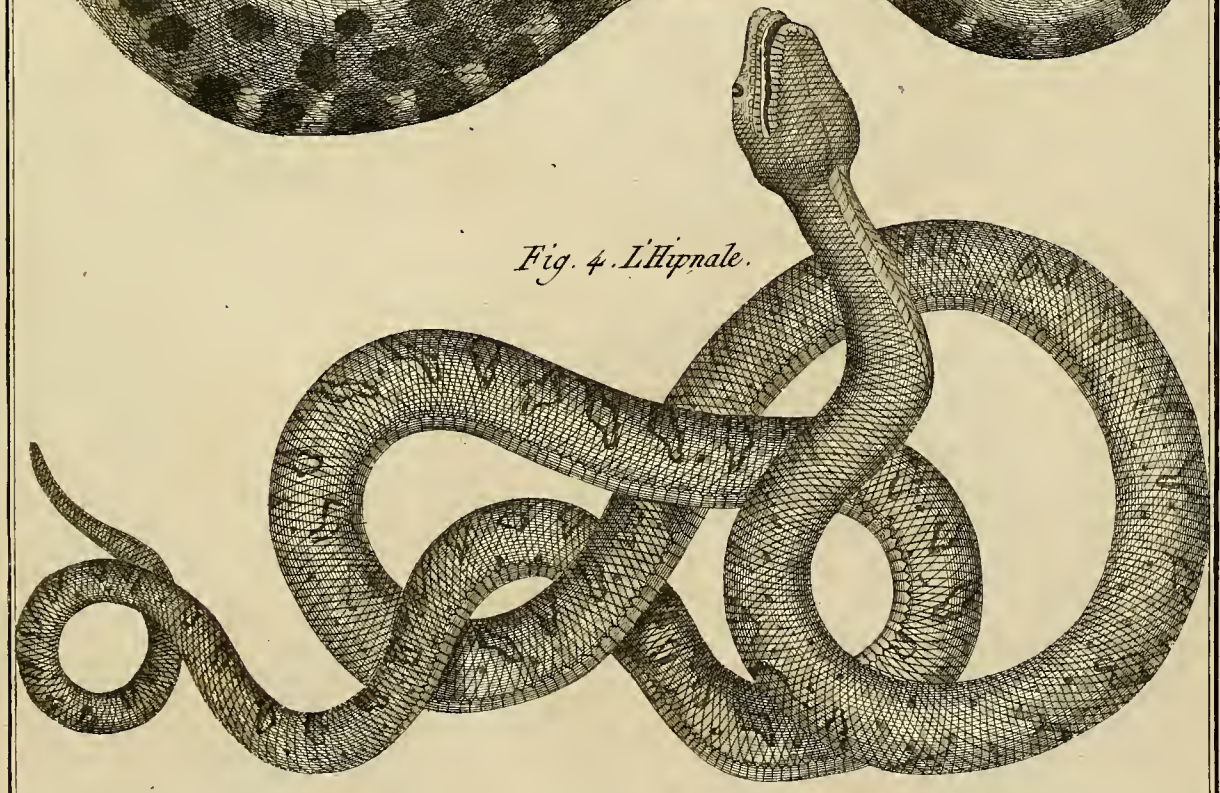

Benard Direxit.

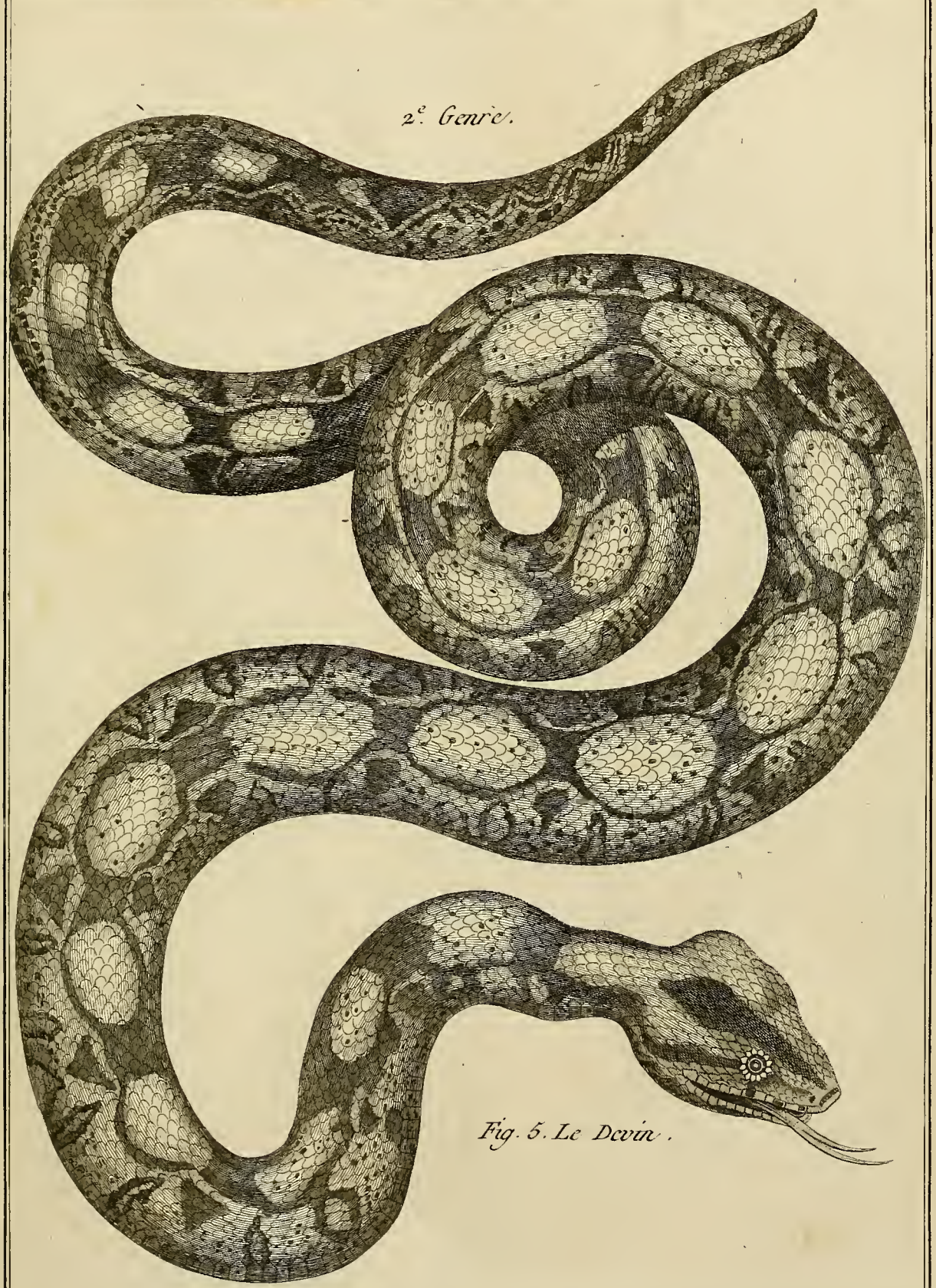

Fig. 5. Le Devin.

Benard Direxit.

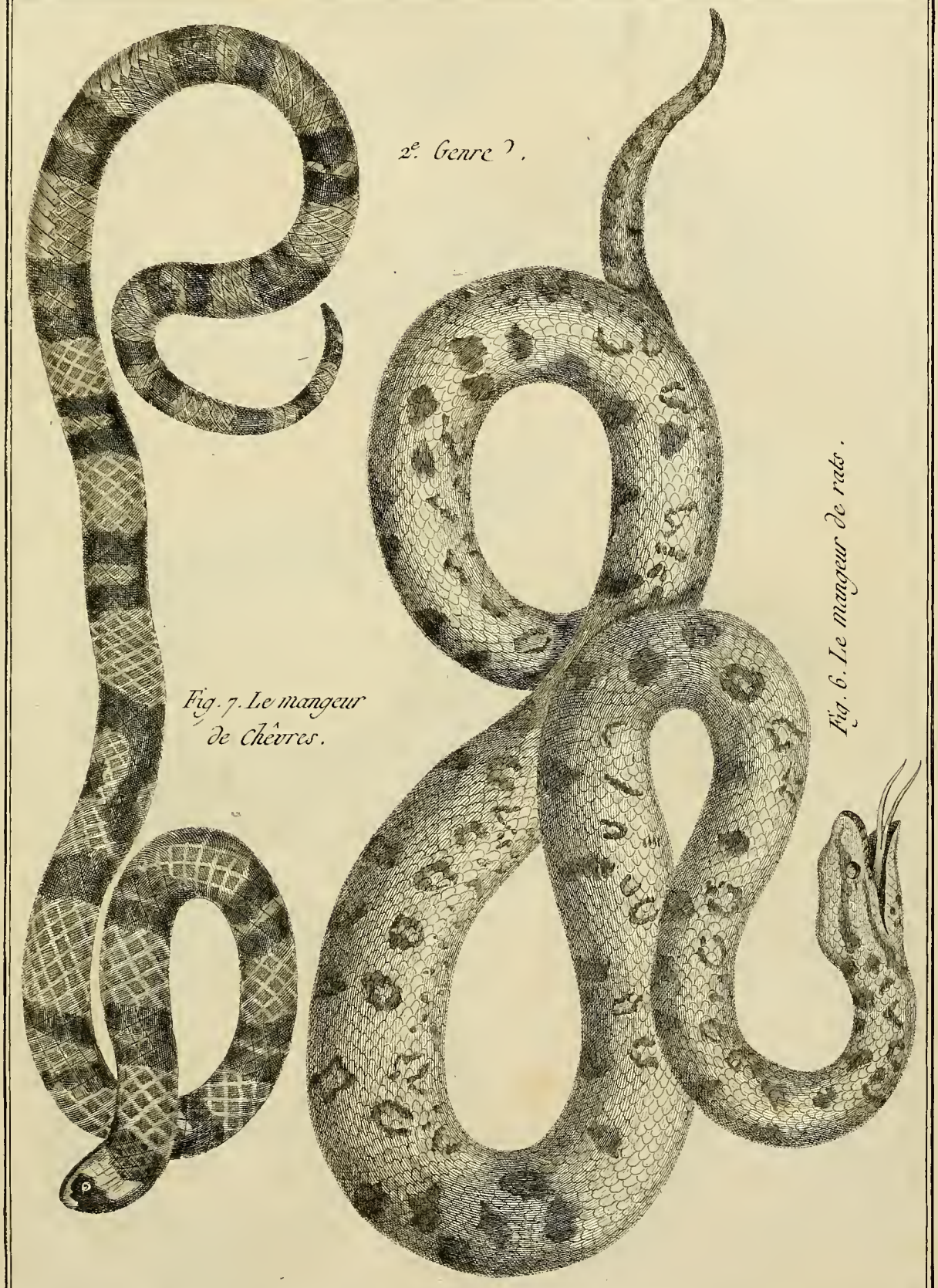

2e. Genre).

Fig. 7. Le mangeur de Chèvres.

Fig. 6. Le mangeur de rats.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

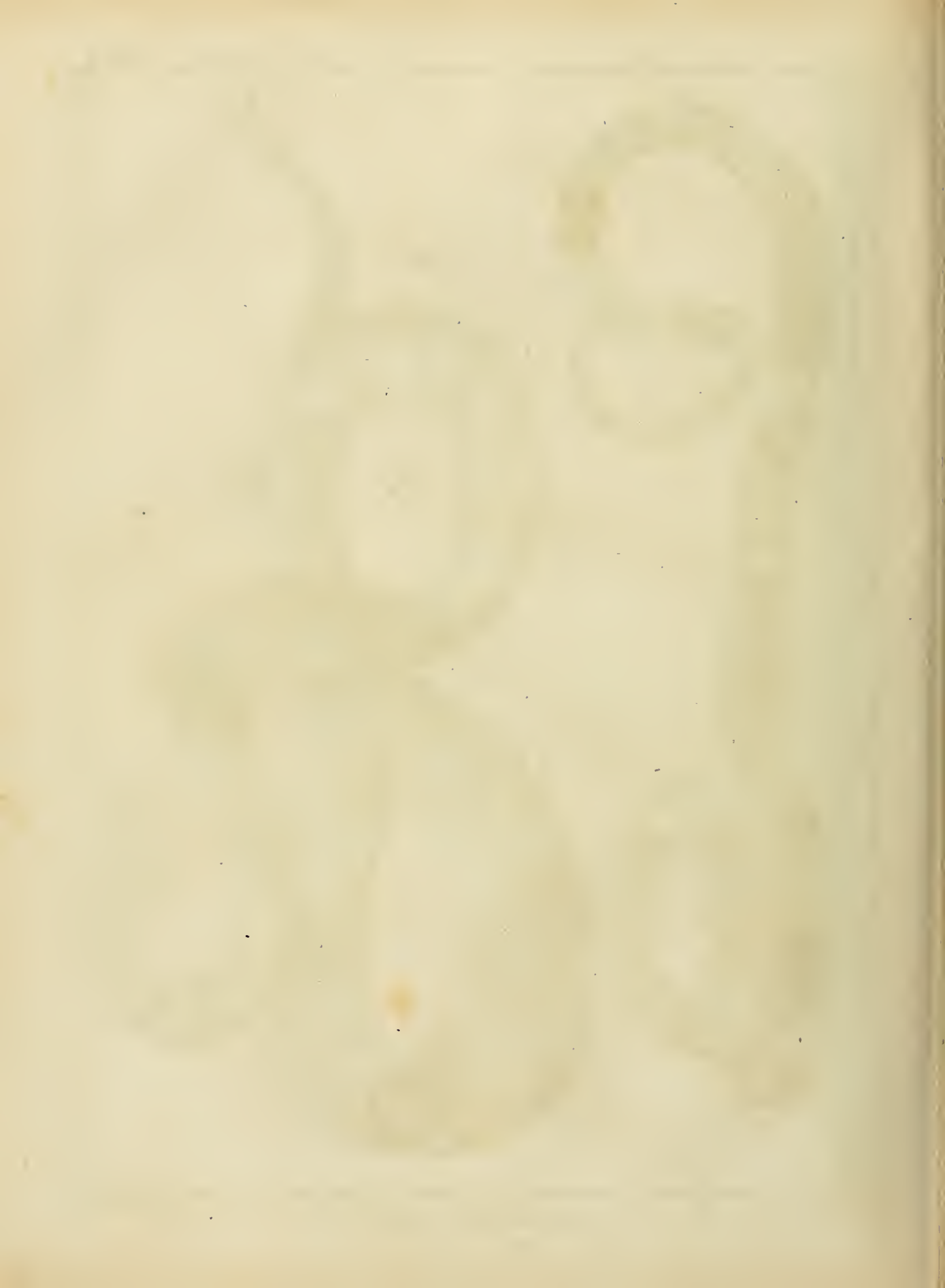

3e. Genre. Couleuvre.

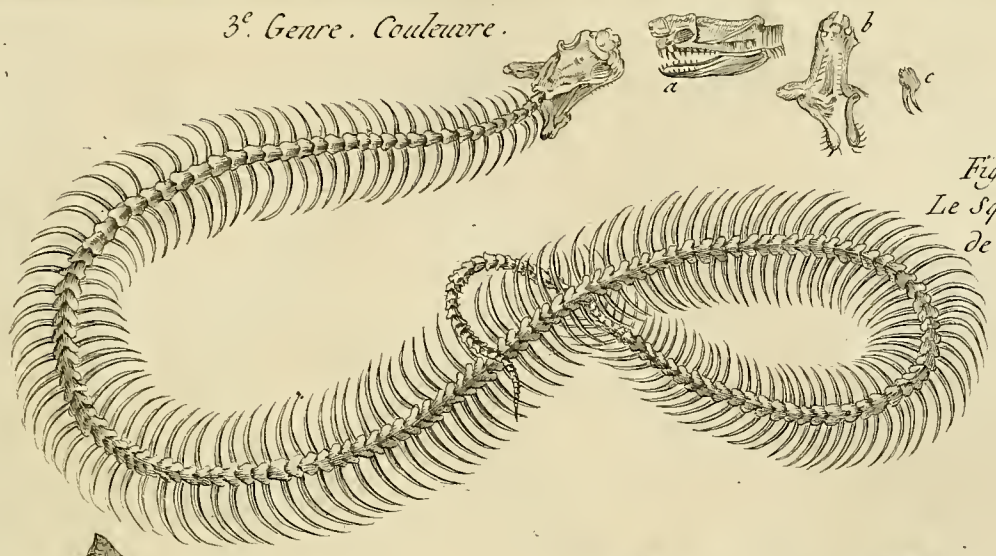

Fig. 1ere
Le Squelette
de la Vipere.

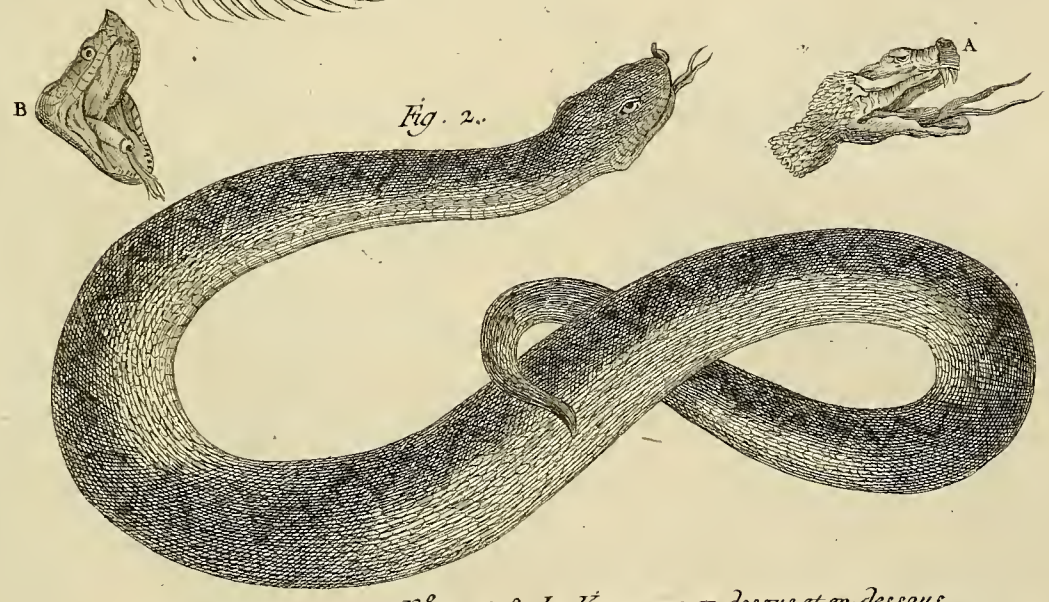

Fig. 2.

N°. 2 et 3. La Vipere vue en dessus et en dessous.

Fig. 3.

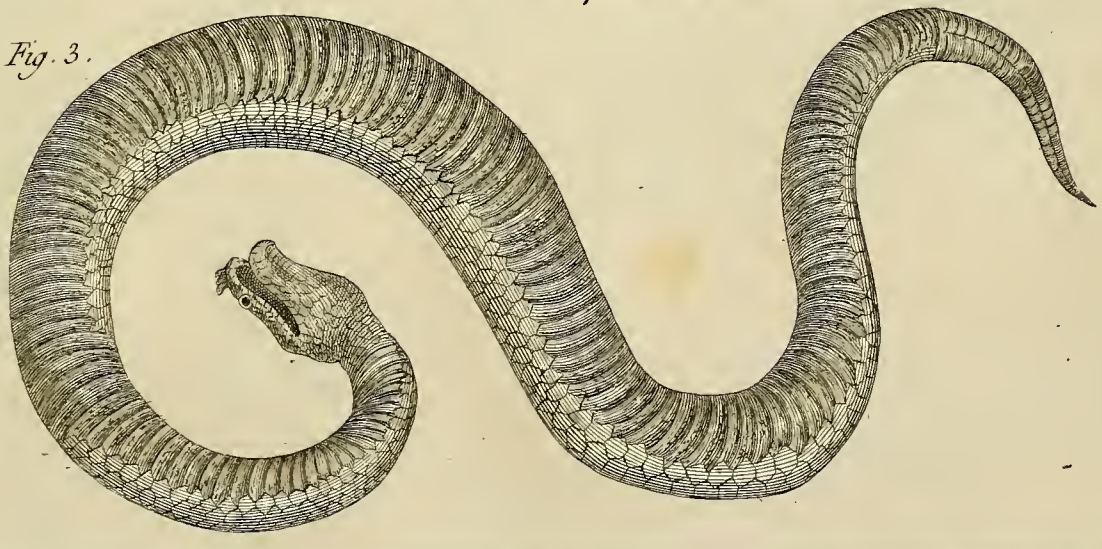

Benard Direxit.

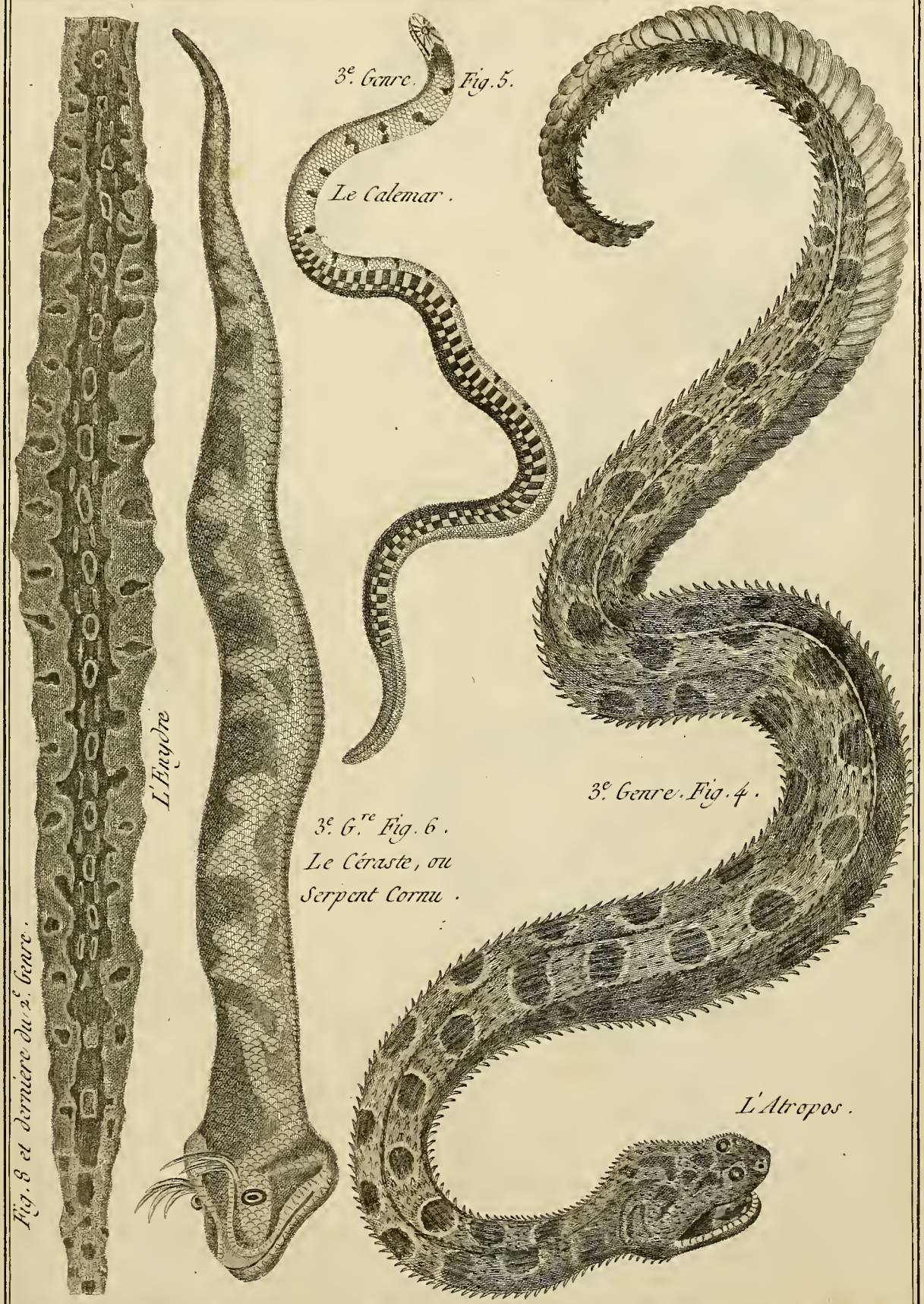

Benard Direxit.

3e. Genre.

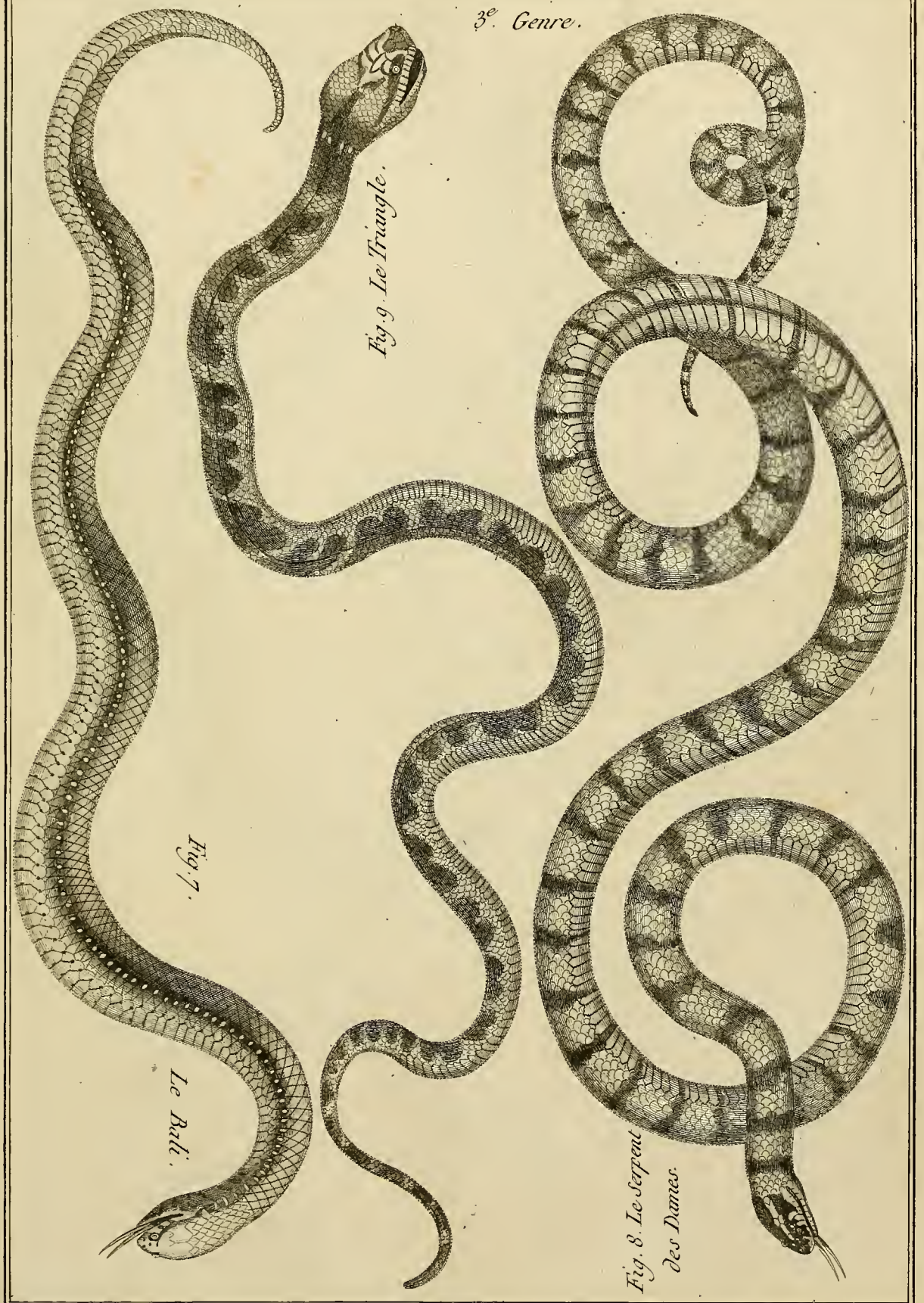

Fig. 9. Le Triangle.

Fig. 7.

Le Rale.

Fig. 8. Le Serpent des Dames.

Benard Direxit.

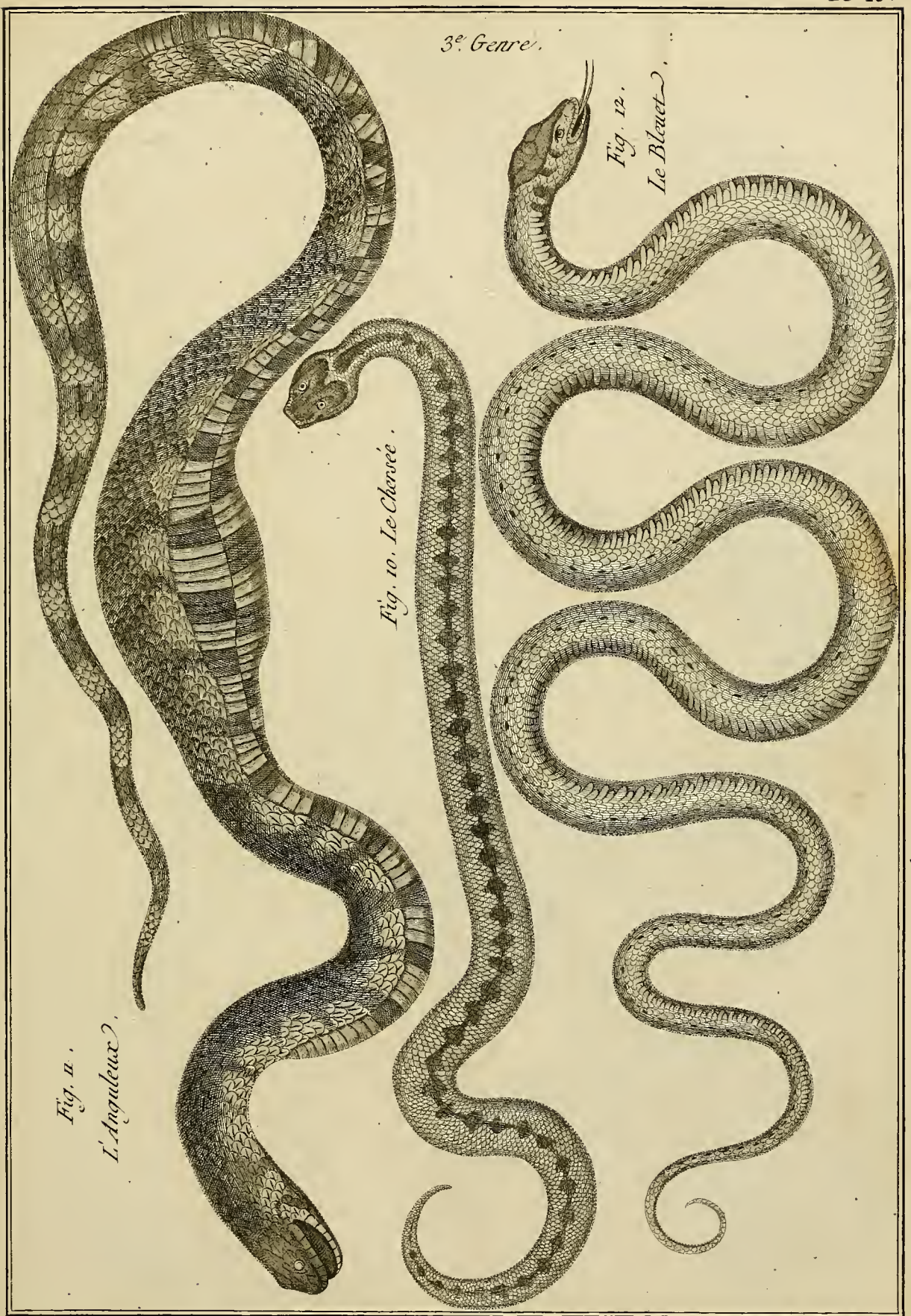

Benard Dircxit.

HISTOIRE NATURELLE.

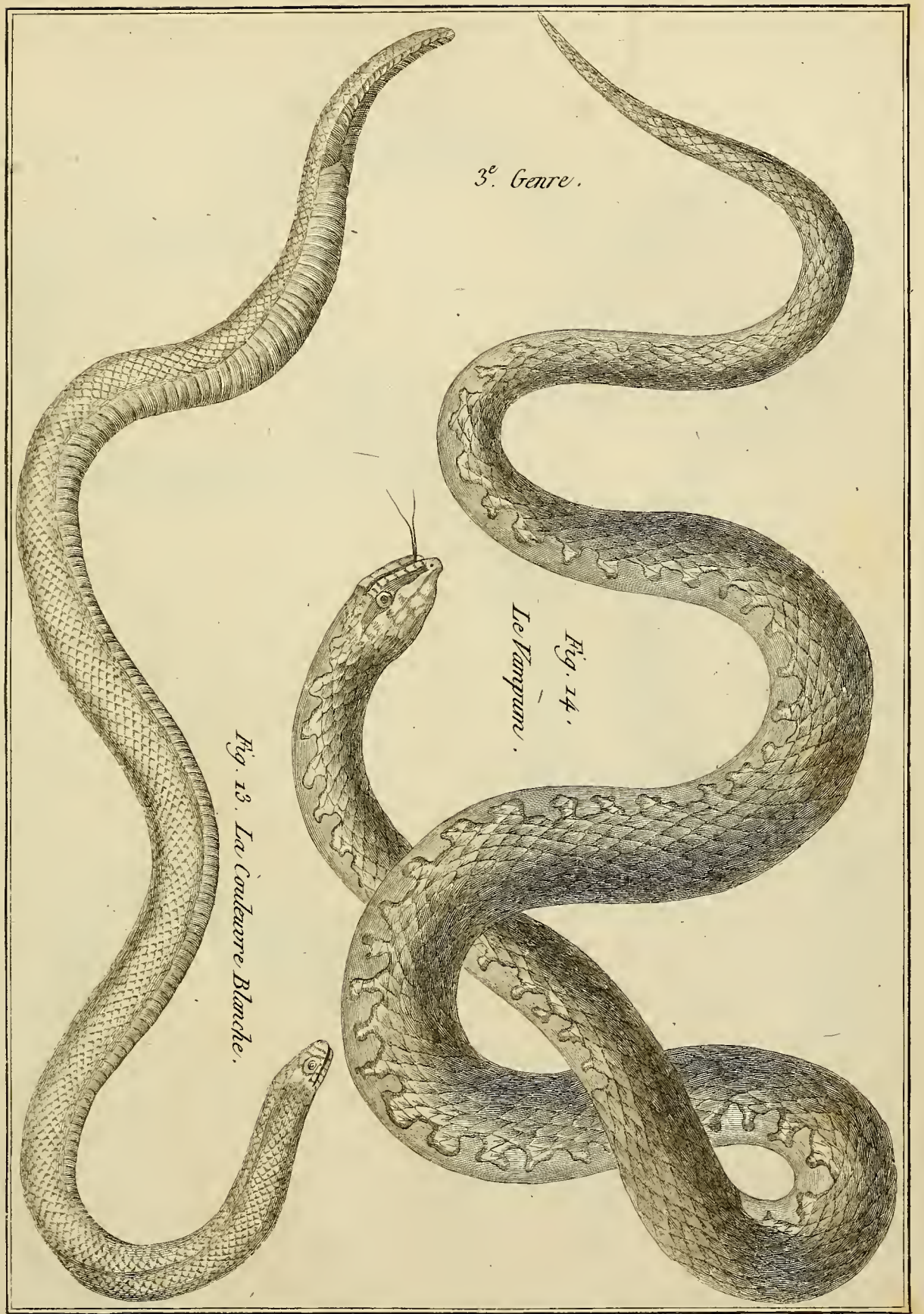

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

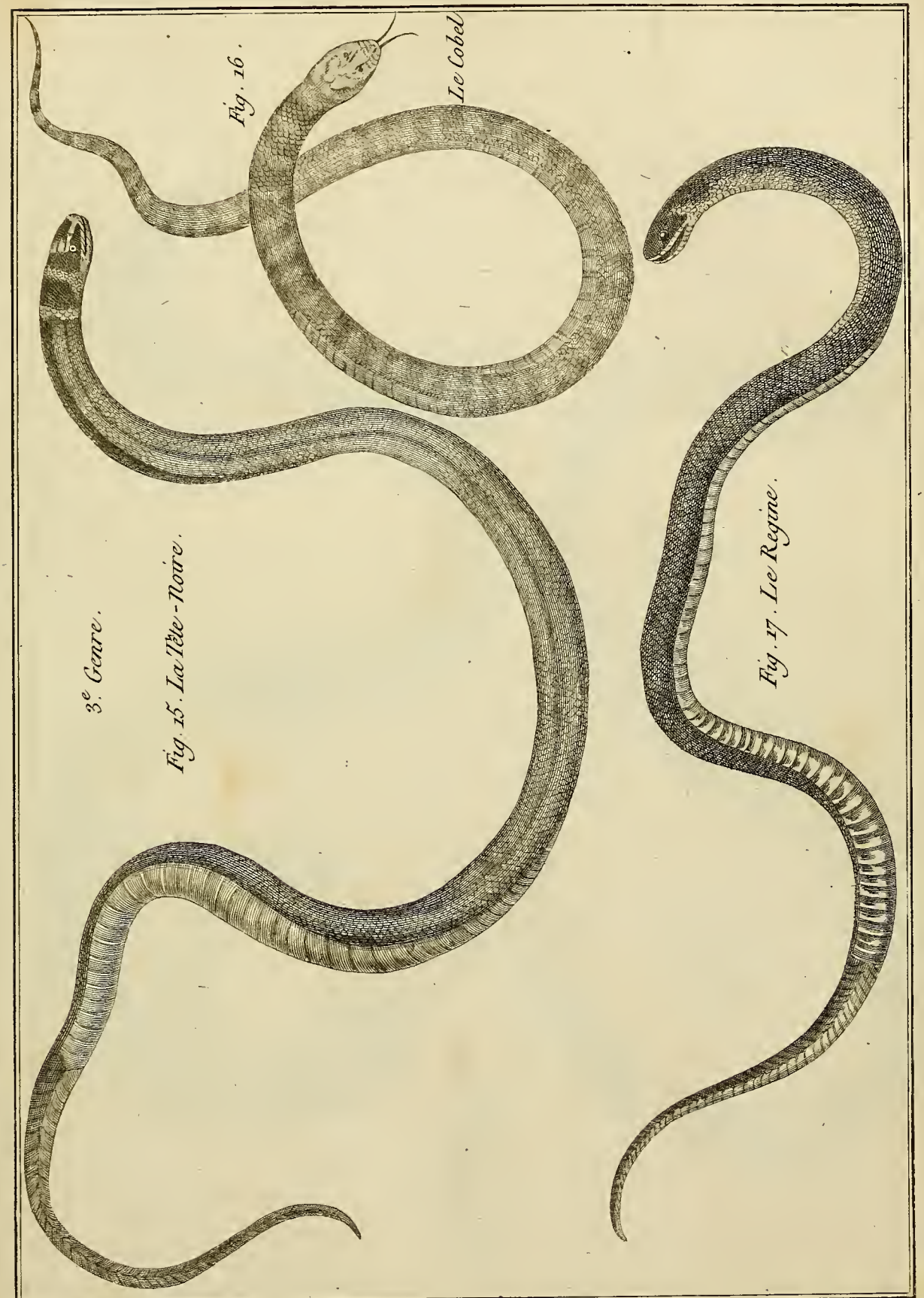

3.e Genre.

Fig. 15. La Tête-Noire.

Fig. 16. Le Cobel.

Fig. 17. Le Regine.

Benard Direxit

3.e Genre.

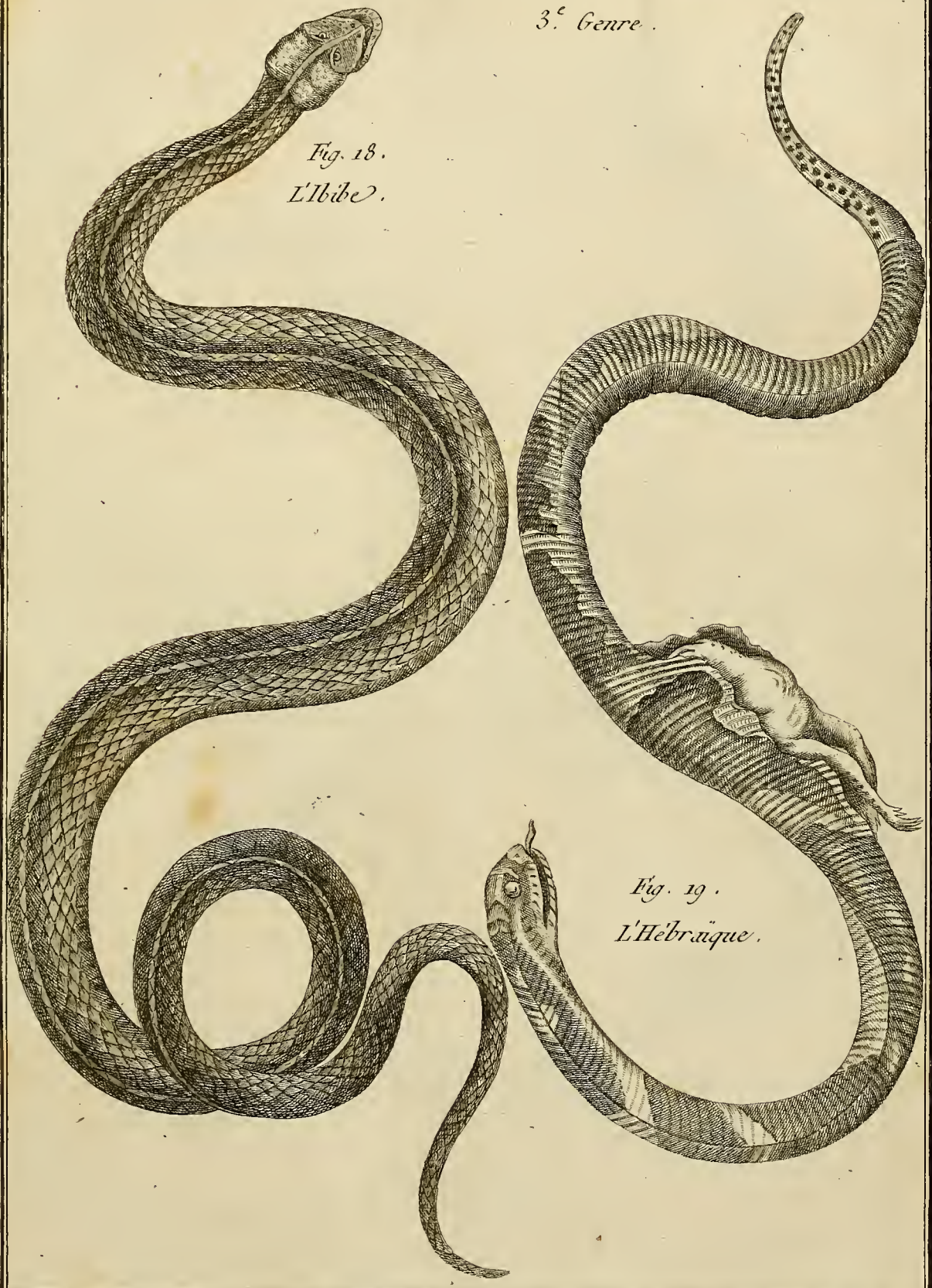

Fig. 18.
L'Ibibe.

Fig. 19.
L'Hébraïque.

Benard Direxit.

3e. Genre.

Fig. 20.
L'Aurore.

Fig. 21.
Le Chayque.

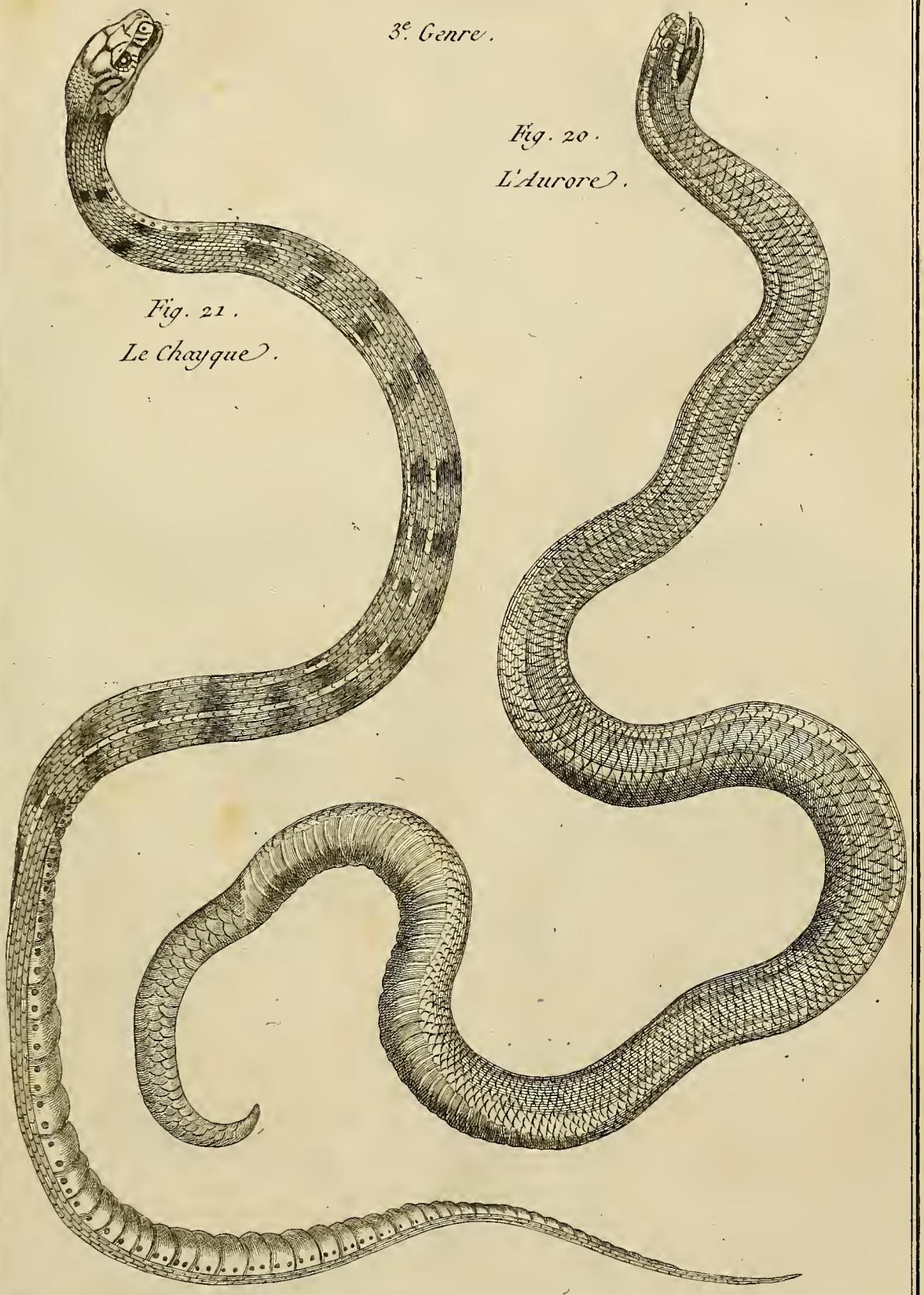

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

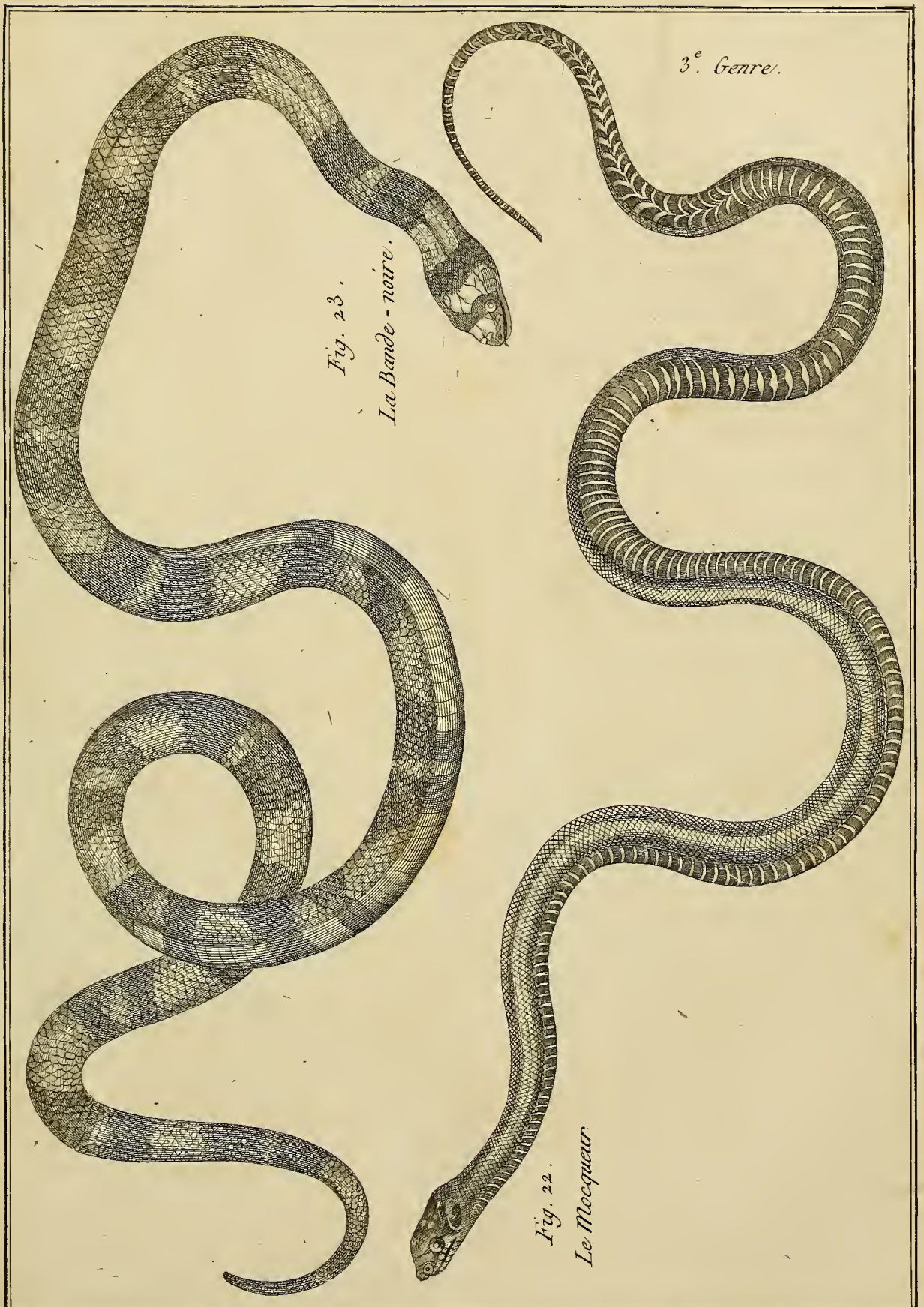

Benard Direxit.

3e. Genre.

Fig. 24
Le Rhomboïdal.

Fig. 25. Le Vert et Bleu.

Fig. 26. L'Agile.

Fig. 27.
Le Lacé.

Fig. 28.
Le Lozange.

Fig 29. Le Pale.

Bernard Direxil.

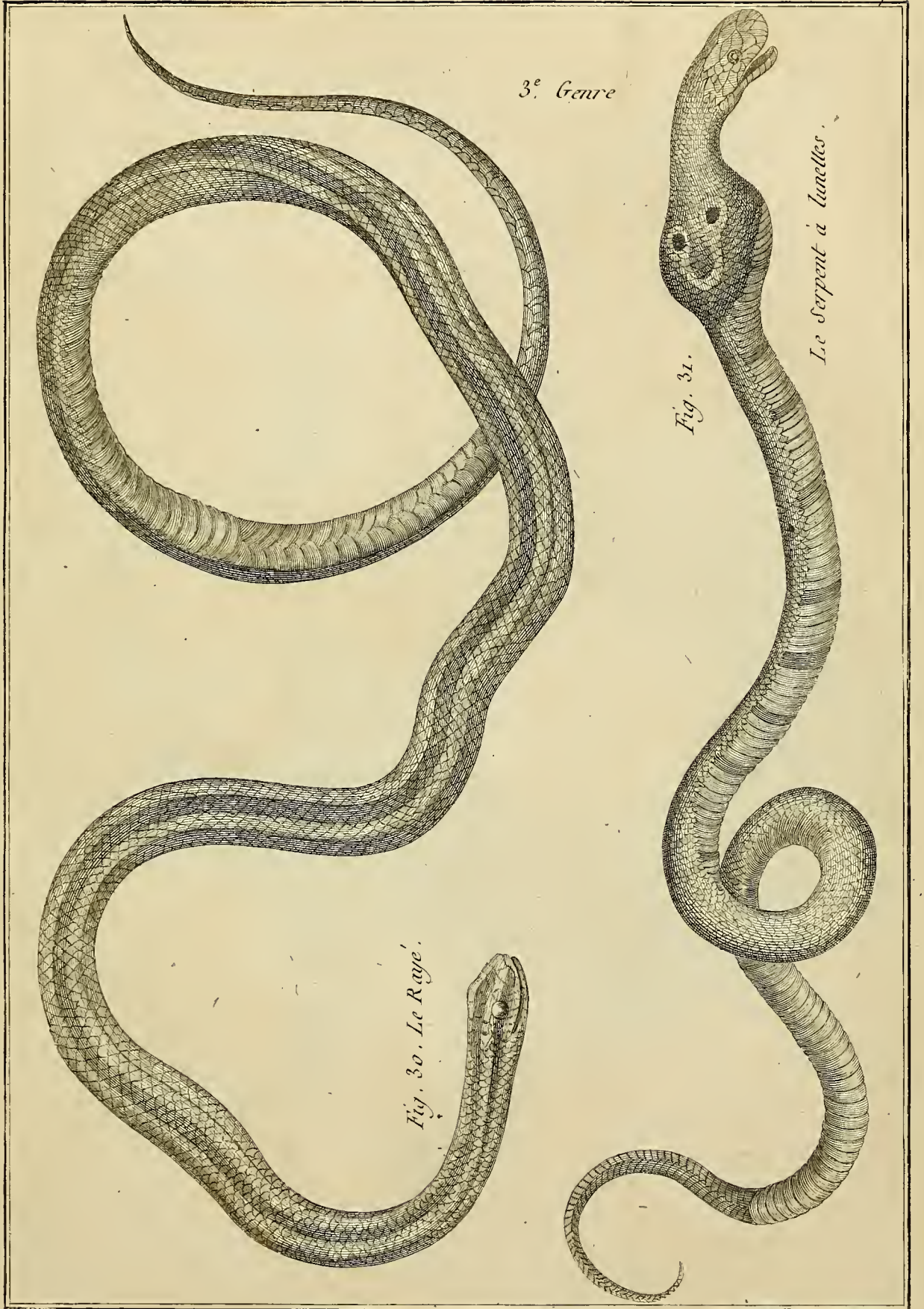

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

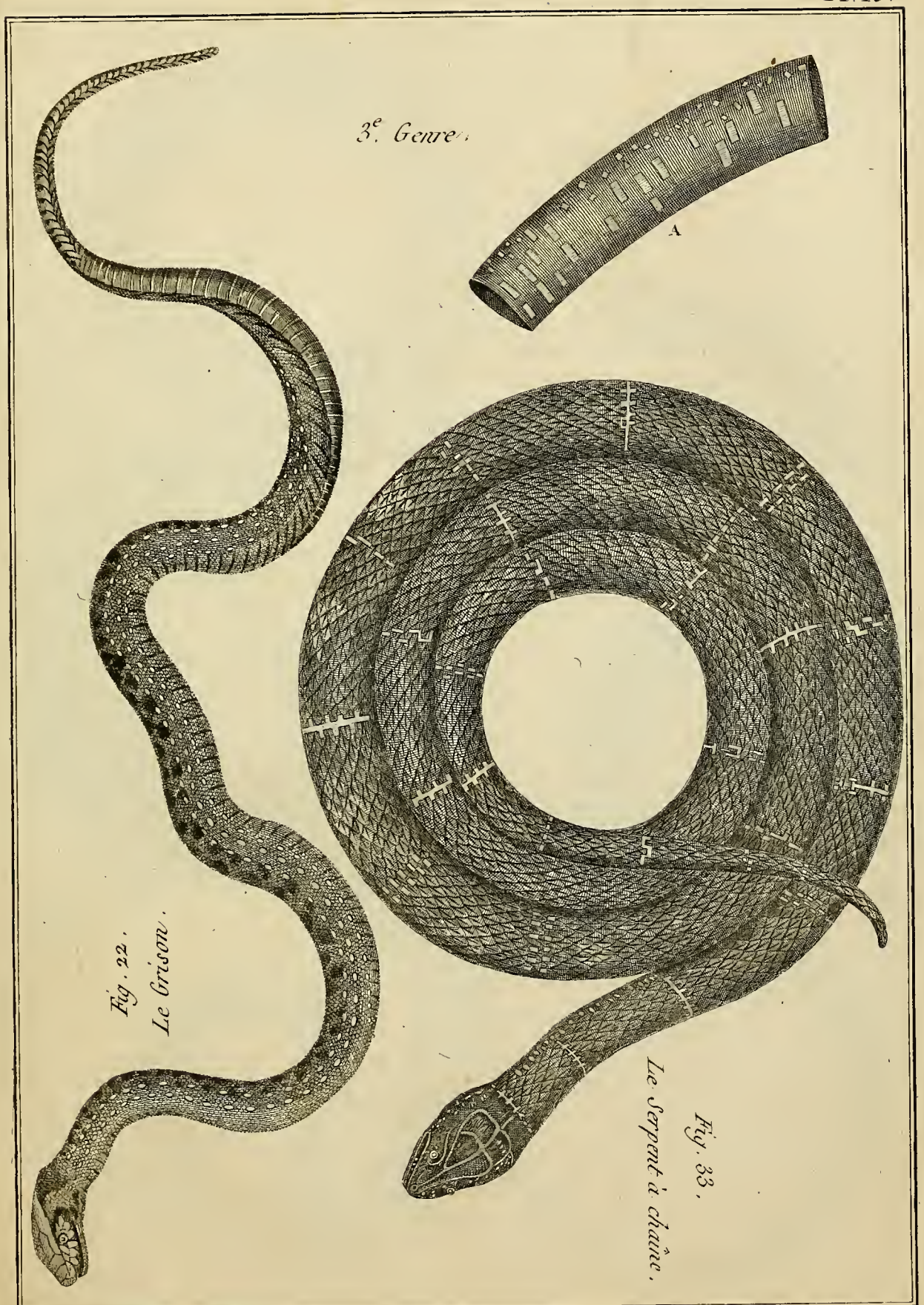

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

3.e Genre.

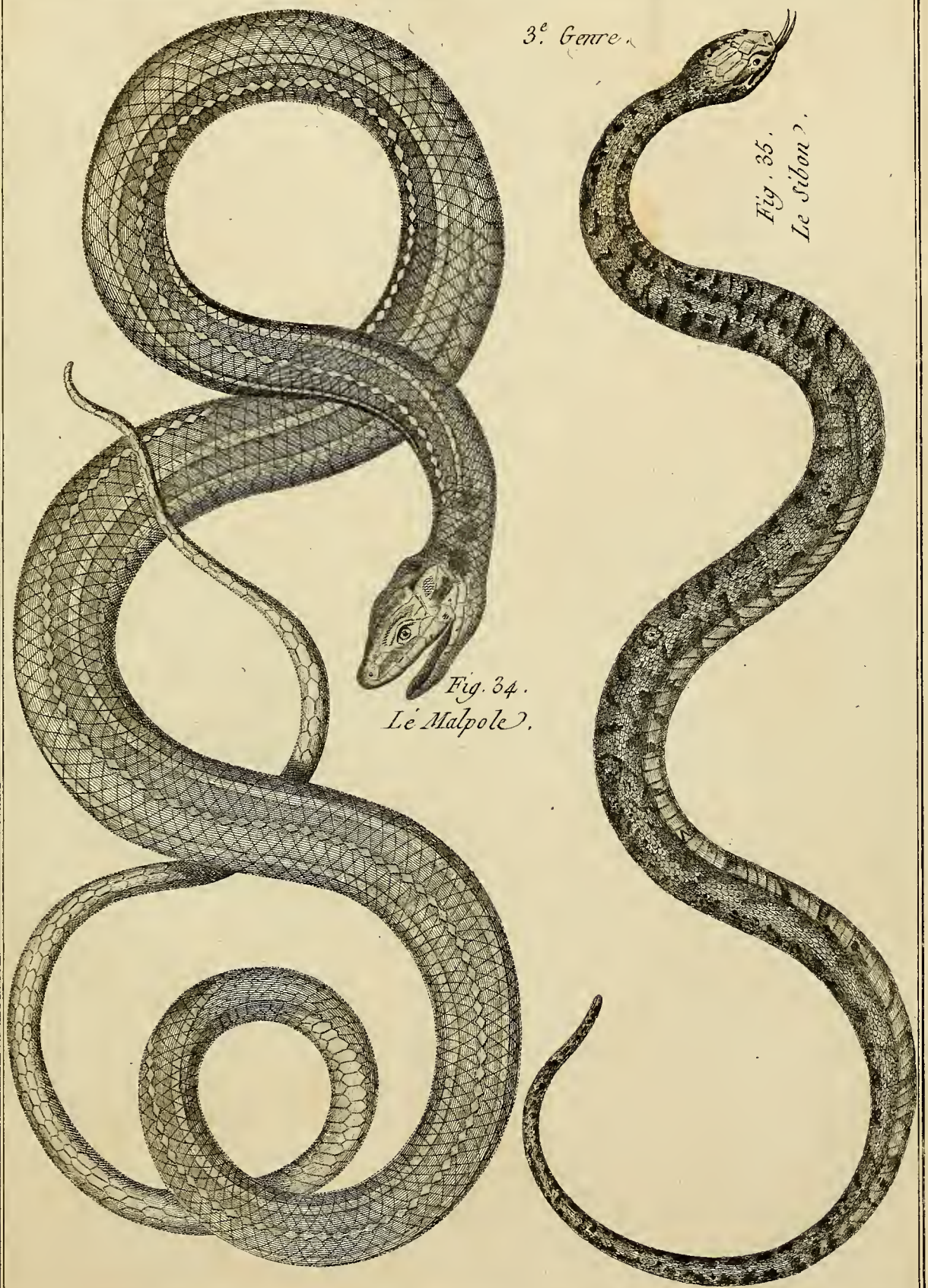

Fig. 34.
Le Malpole.

Fig. 35.
Le Sibon.

Benard Direxit.

3e Genre.

Fig. 36.
Le Large-queue.

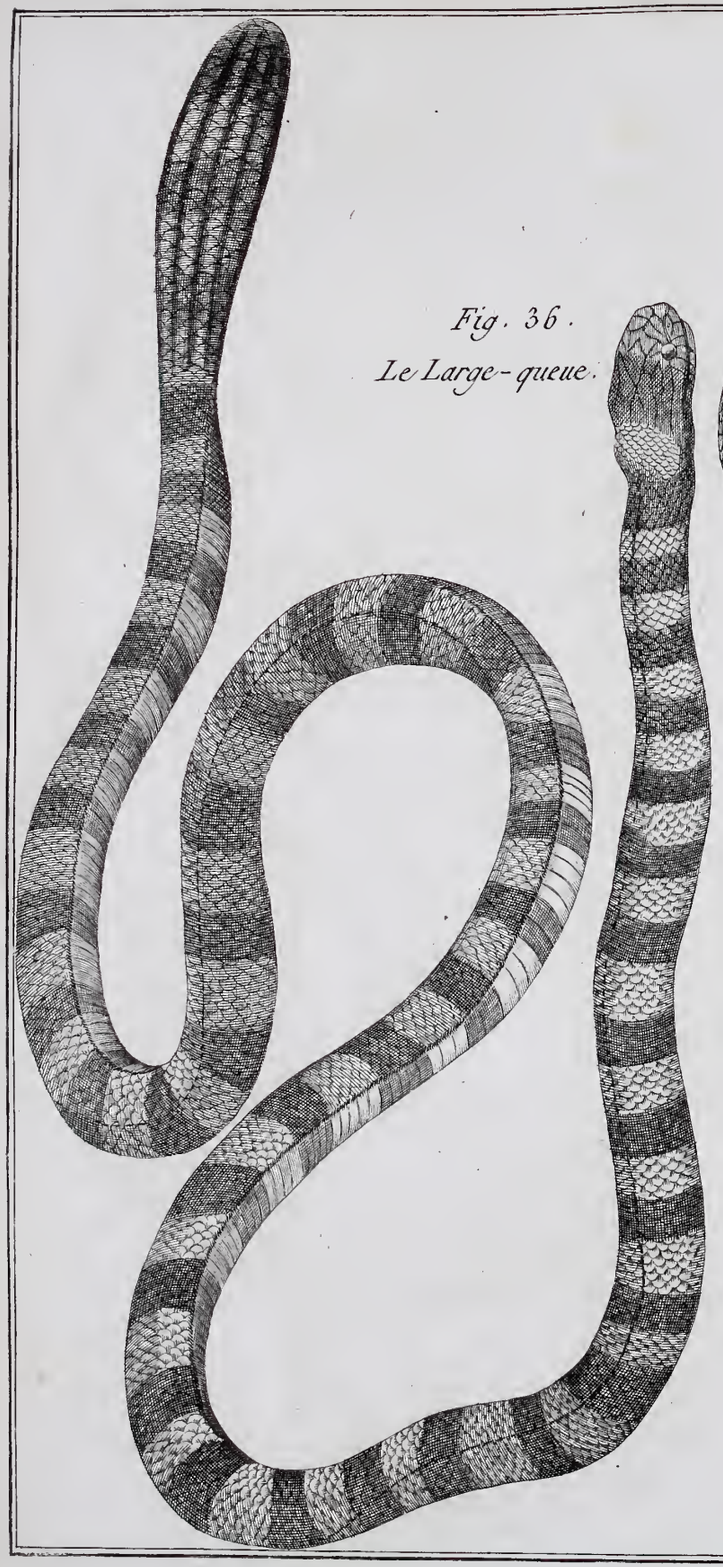

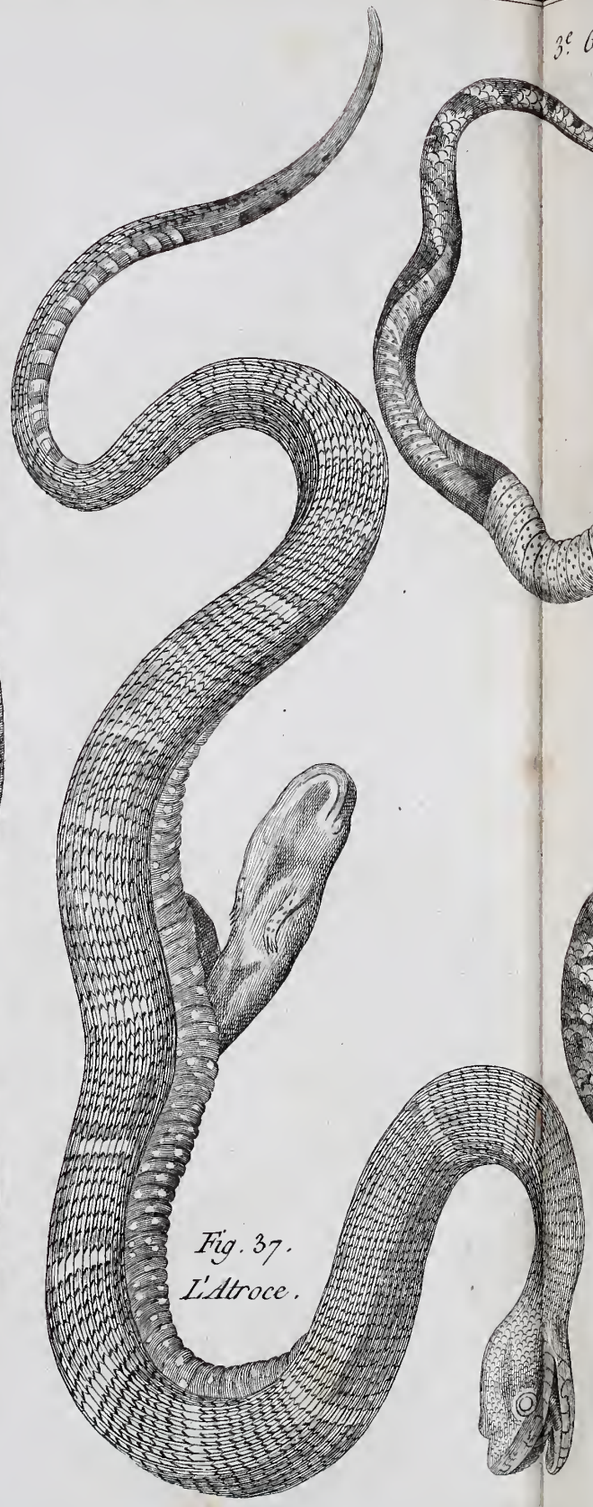

Fig. 37.
L'Atroce.

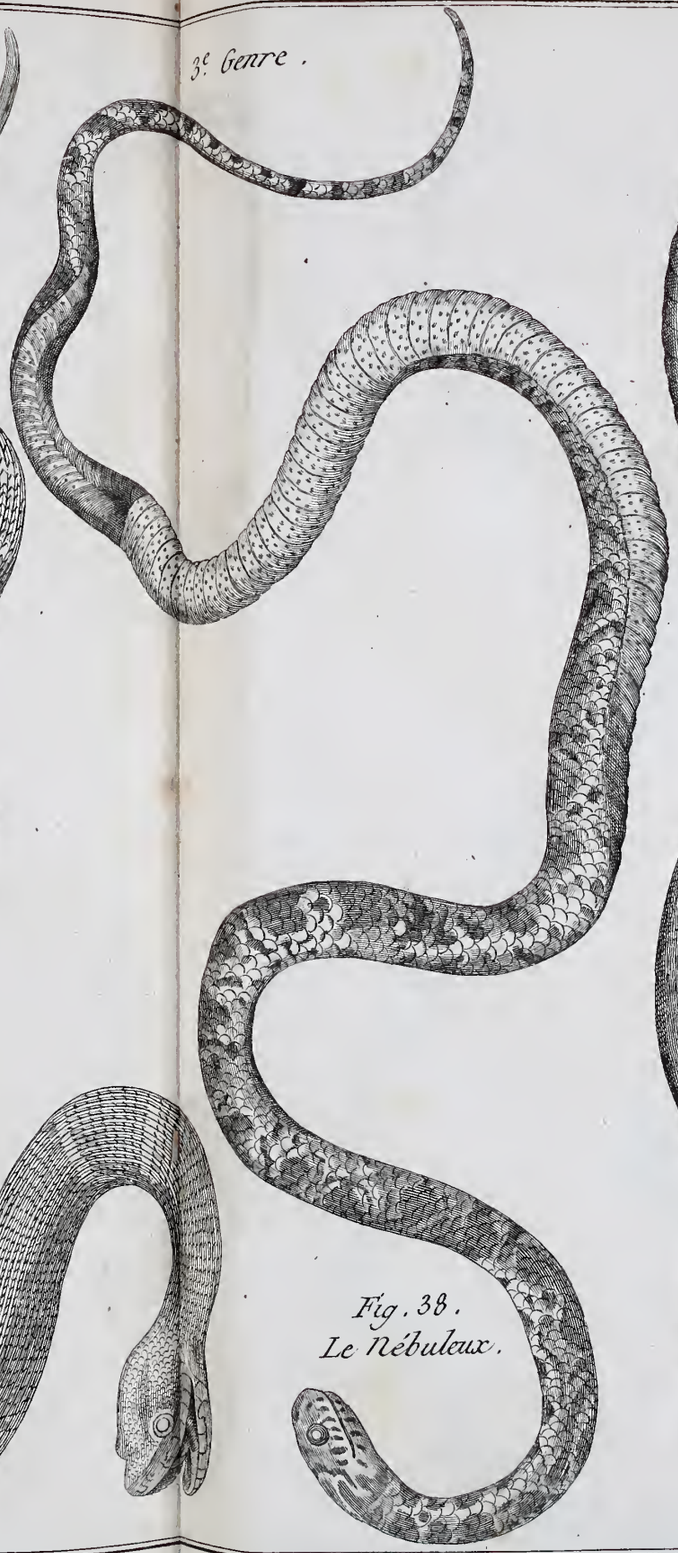

Fig. 38.
Le Nébuleux.

Fig. 39.
Le Sombre.

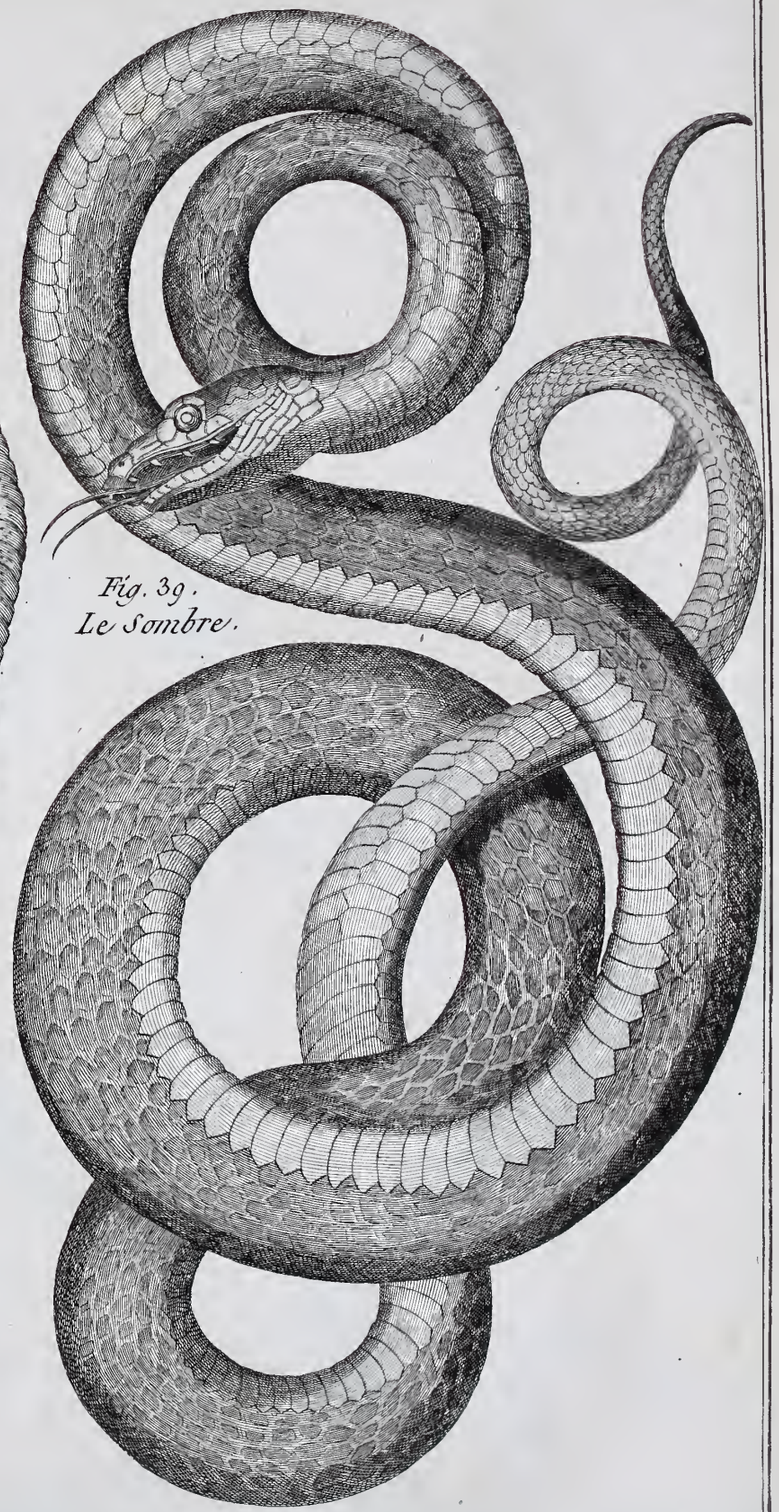

Benard Direxit

3^e. Genre.

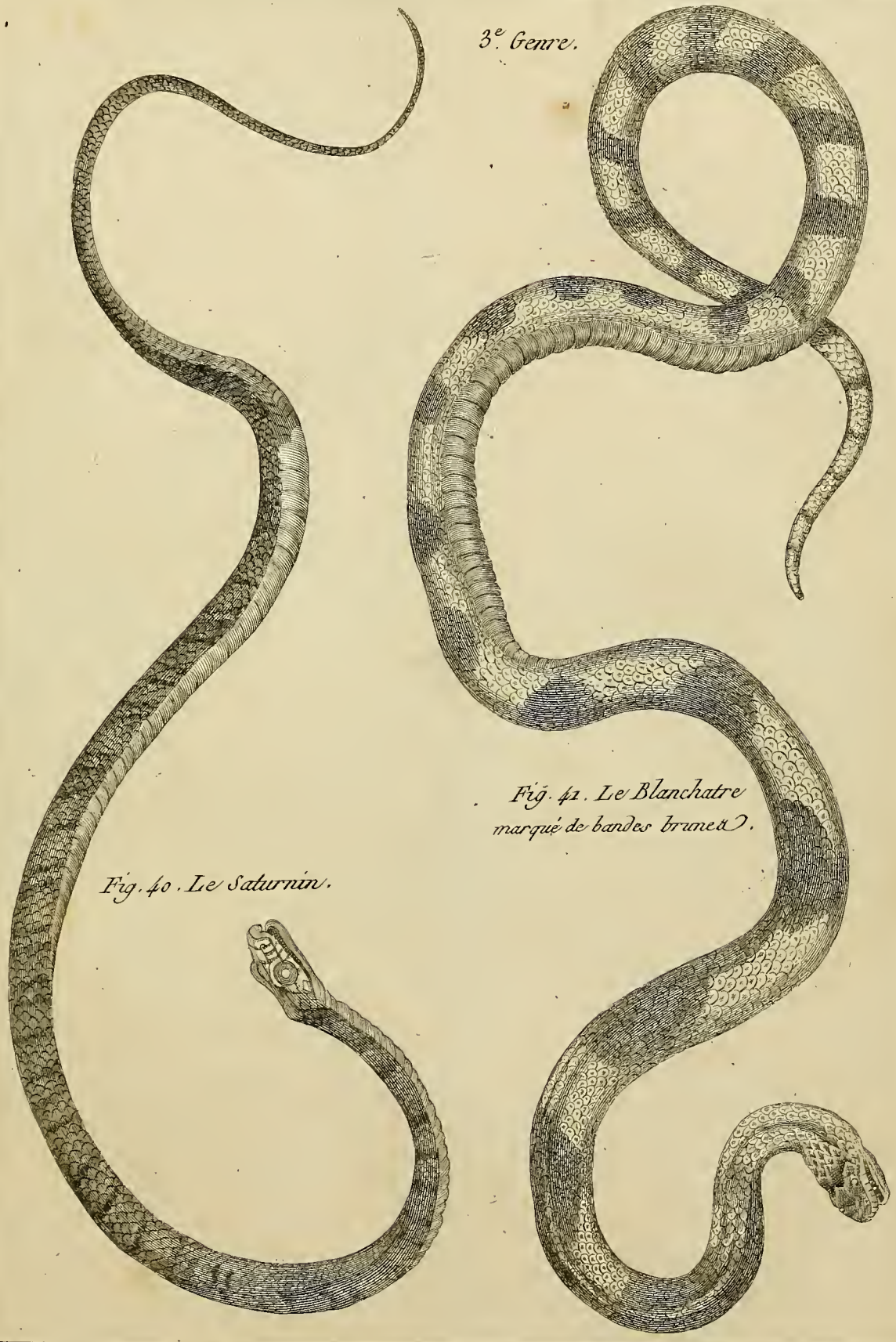

Fig. 41. Le Blanchatre marqué de bandes brunes.

Fig. 40. Le Saturnin.

Benard Direxit.

3e. Genre.

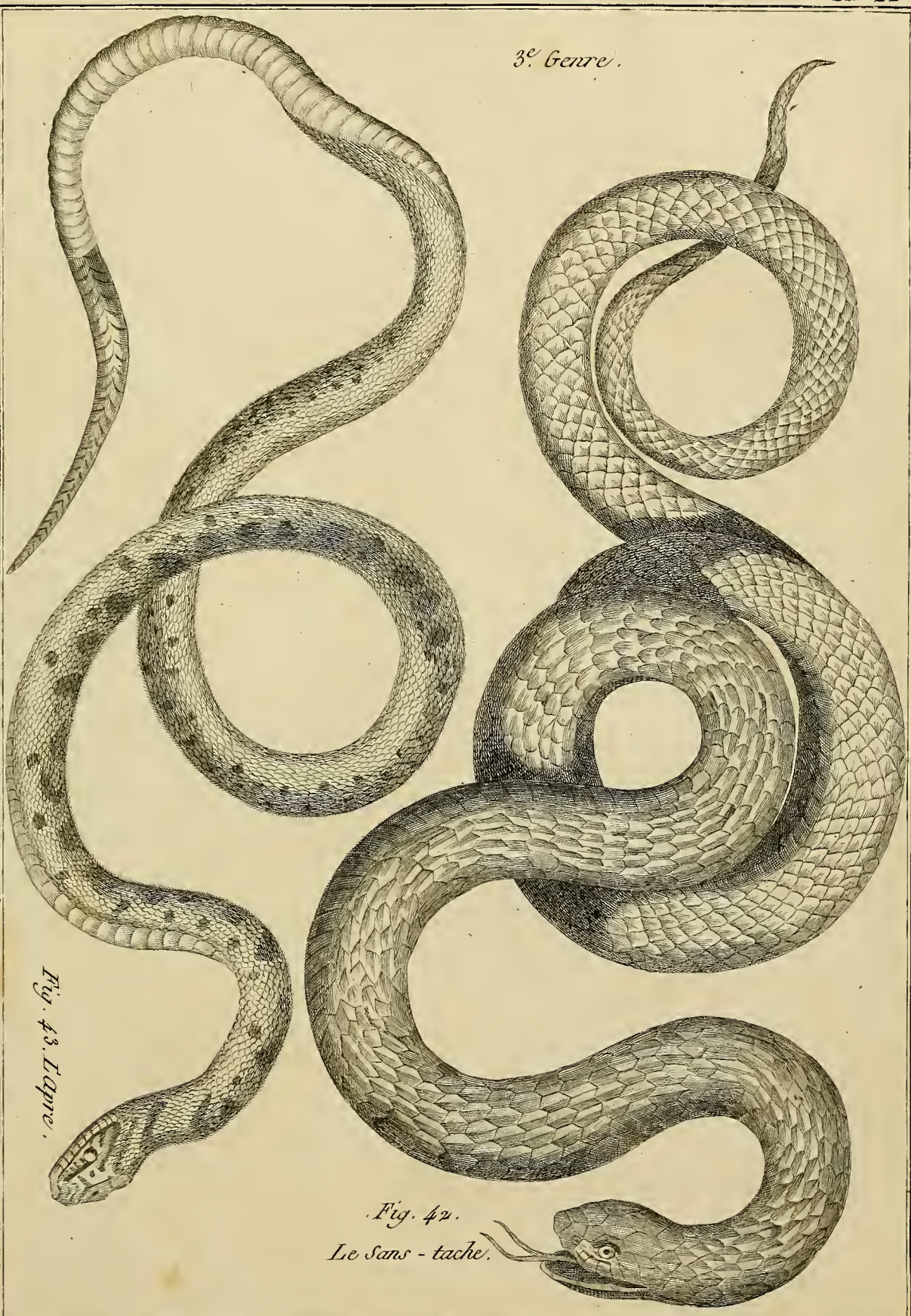

Fig. 43. L'apre.

Fig. 42.
Le Sans - tache.

Benard Direxit.

3e. Genre.

Fig. 44.
Le Corallin.

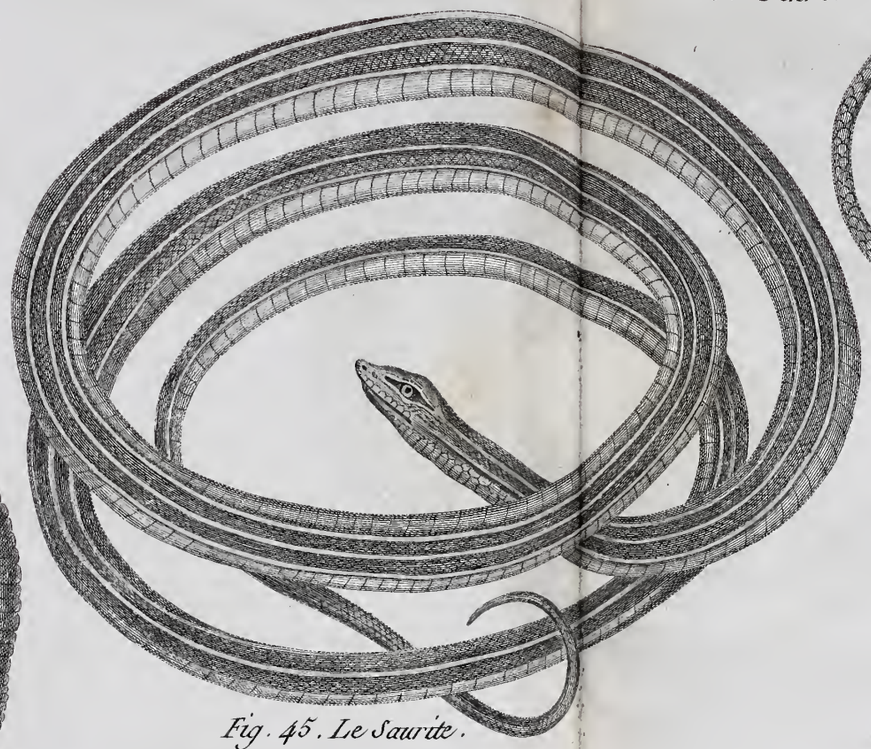

Fig. 45. Le Saurite.

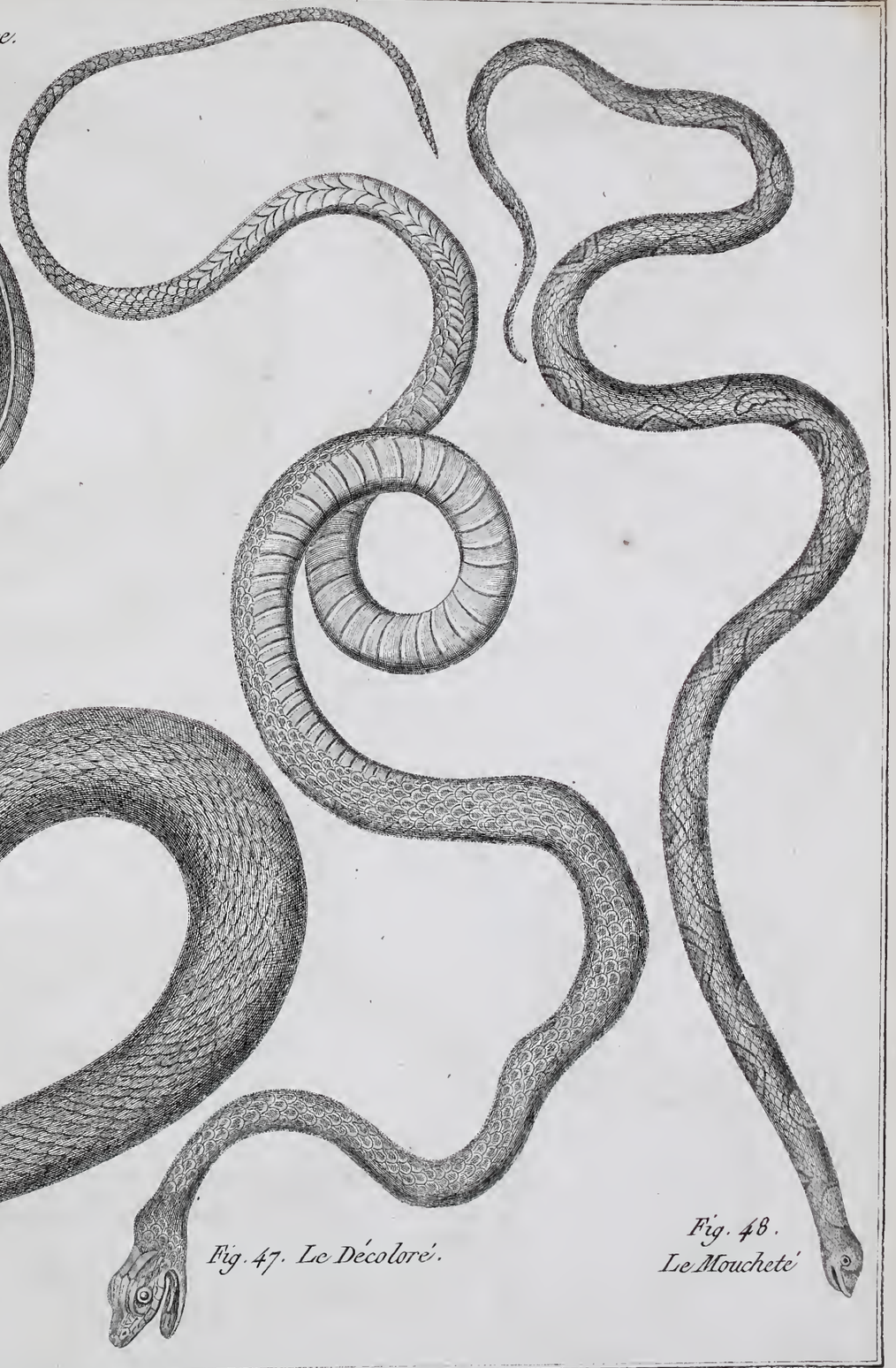

Fig. 46. Le Lien.

Fig. 47. Le Décoloré.

Fig. 48.
Le Mouchetè

Benard Direxit.

3e. Genre.

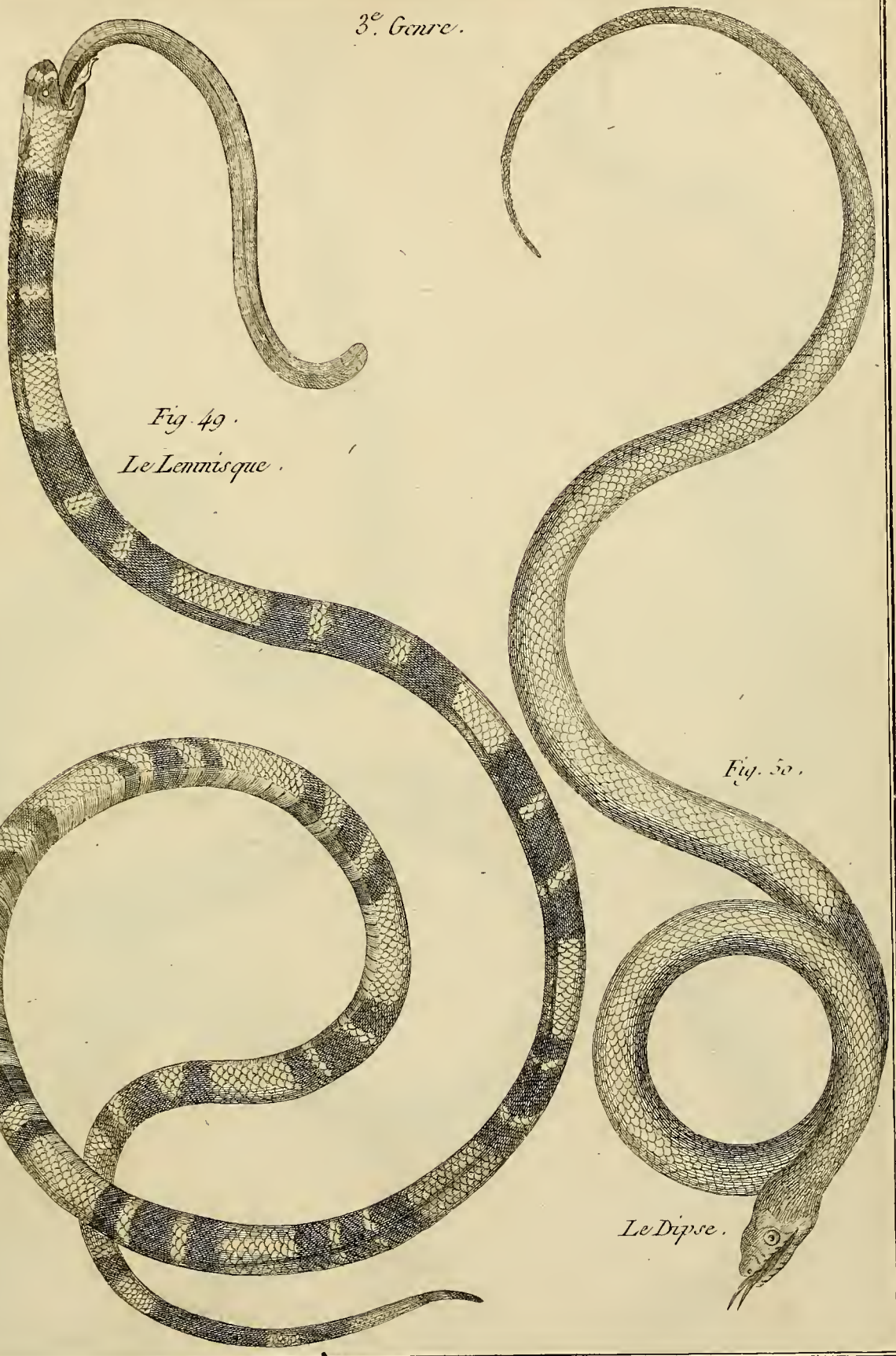

Fig. 49.
Le Lemnisque.

Fig. 50.
Le Dipse.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

3.e Genre.

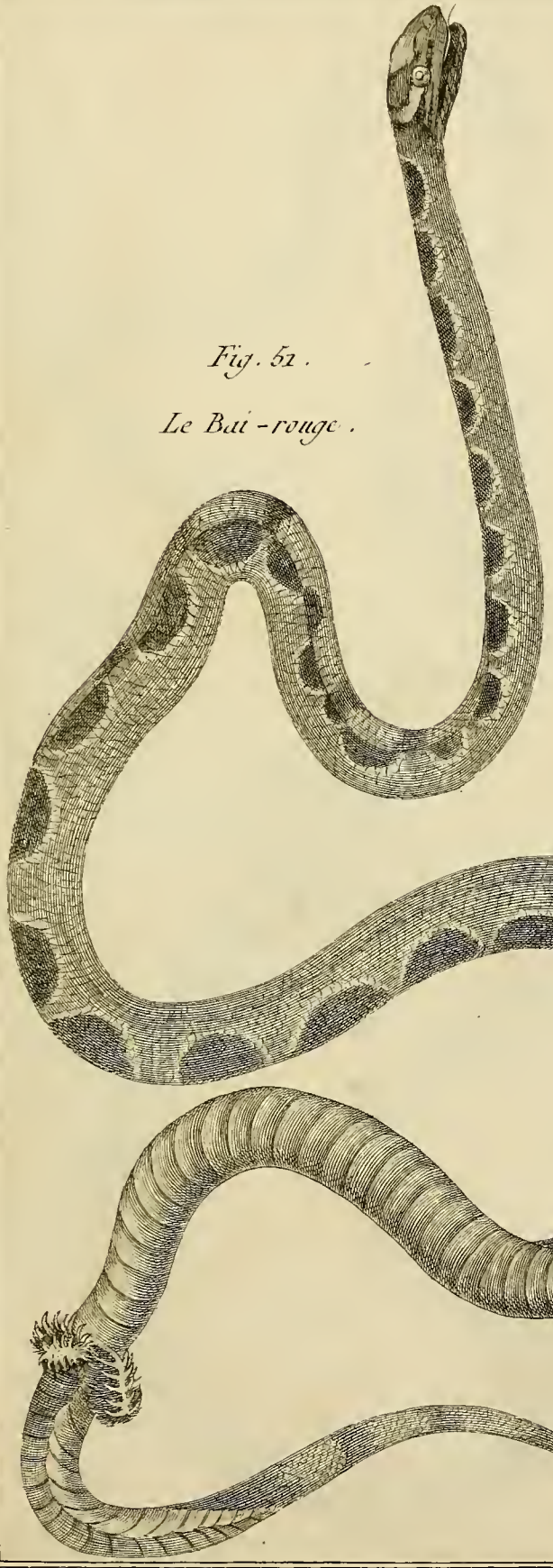

Fig. 51.

Le Bai-rouge.

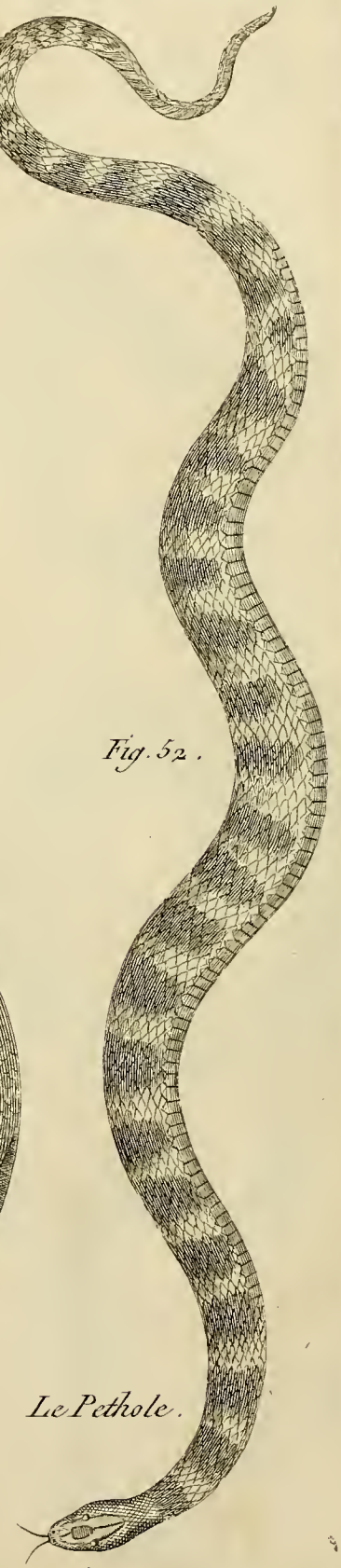

Fig. 52.

Le Pethole.

Benard Direxit.

3e. Genre.

Fig. 53.
Le Verdâtre.

Fig. 54. Le Pétalaire.

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

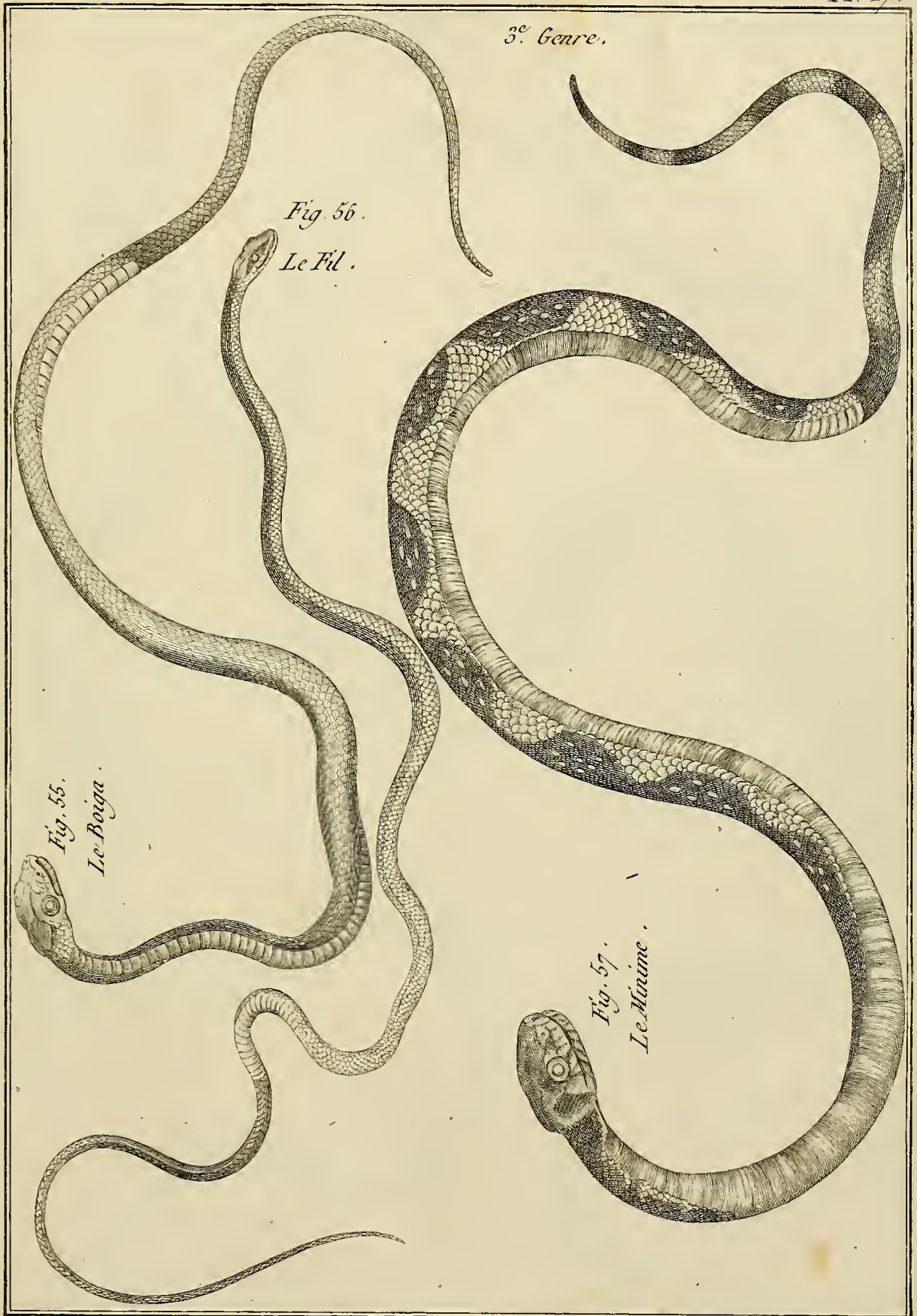

Benard Direxit.

3e. Genre.

Fig. 58. Le Fer à cheval.

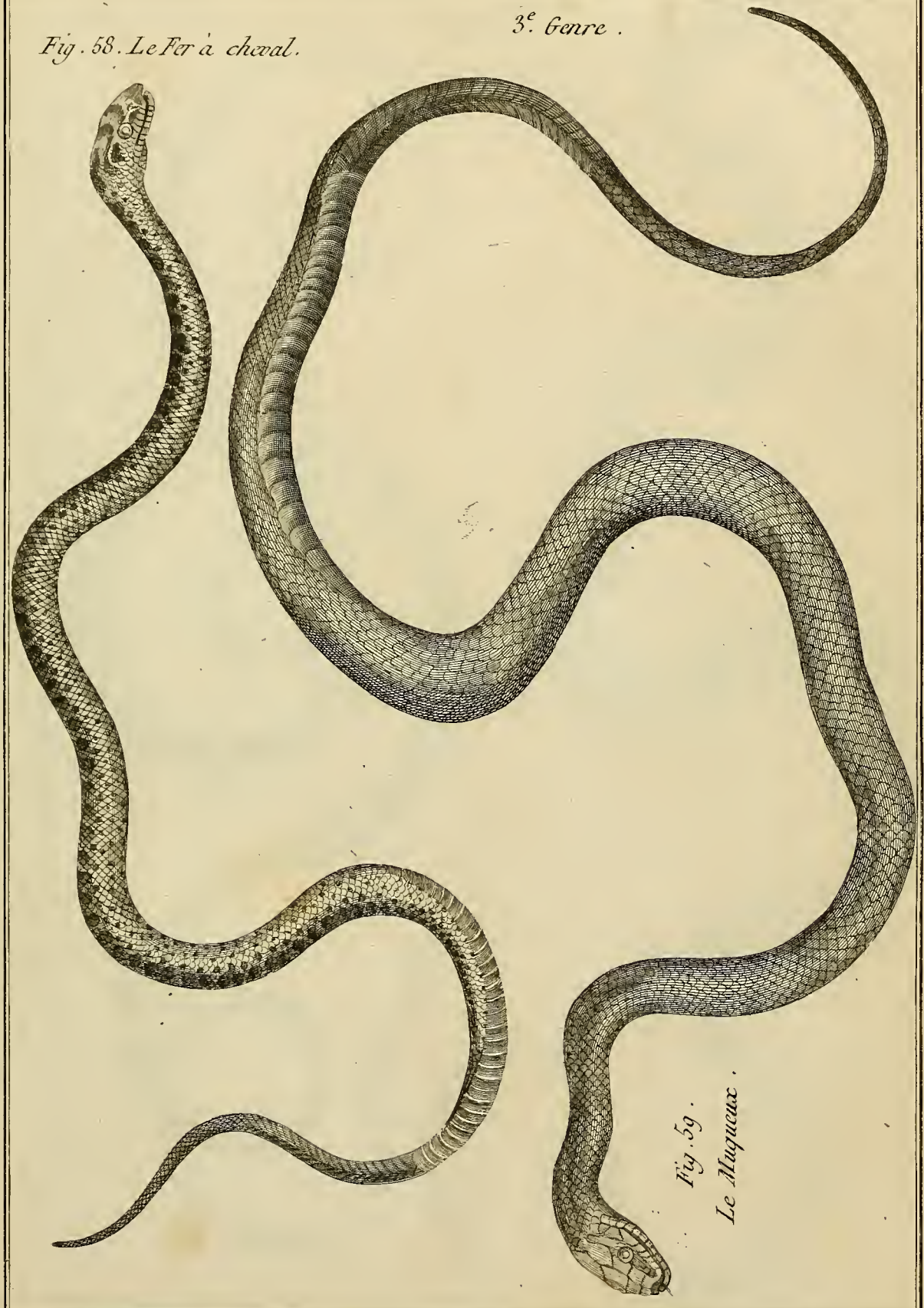

Fig. 59. Le Muqueux.

Benard Direxit.

3e. Genre.

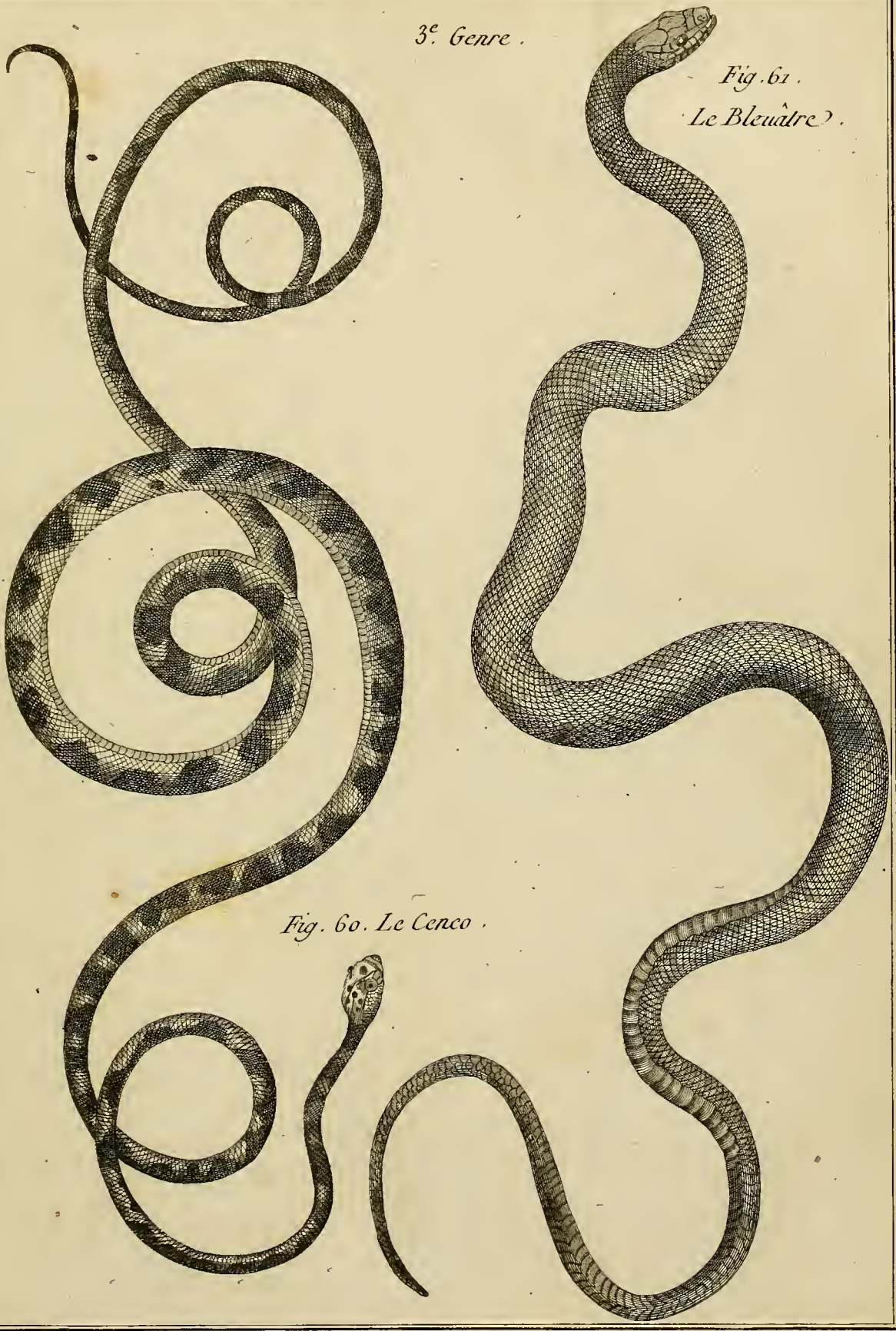

Fig. 61.
Le Bleuâtre.

Fig. 60. Le Cenco.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 63. de dernière du 3e. Genre.

L'Argus.

4e. Genre, Fig. 2.

Le Miguel.

3e. Genre, Fig. 62.

Le Nez retroussé.

4e. Genre, Fig. 1.ere

La Pintade.

4e. Genre, Fig. 3.

Le Lombric.

Benard Direxit.

4e. Genre.

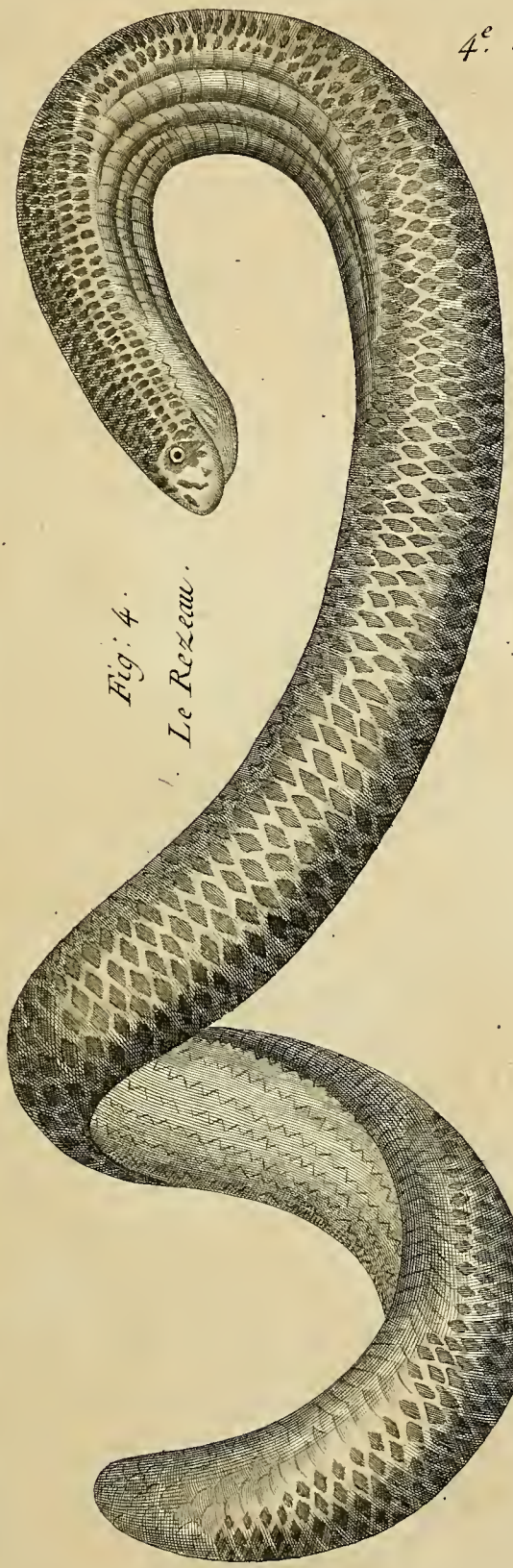

Fig. 4.
Le Rezeau.

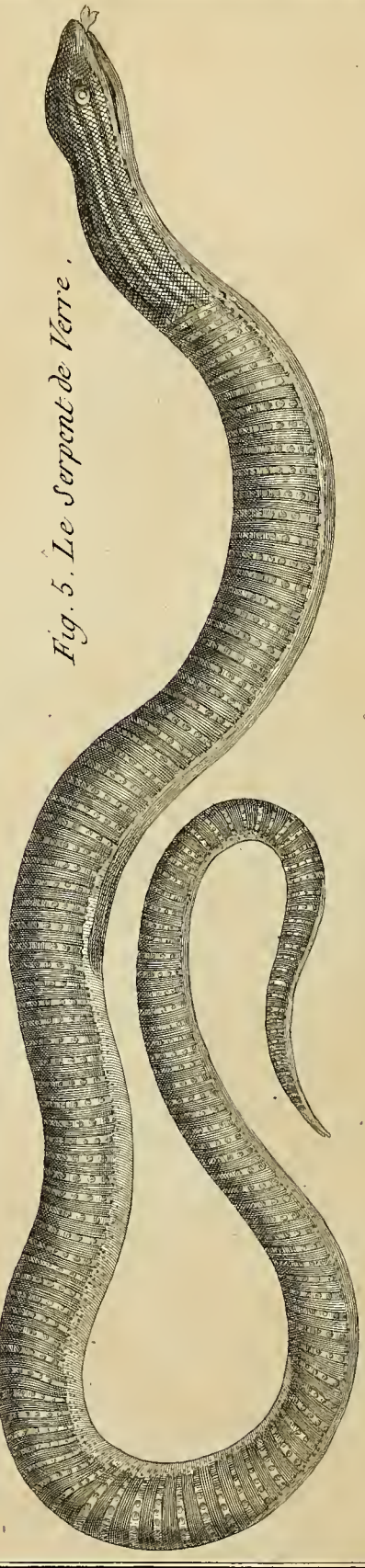

Fig. 5. Le Serpent de Verre.

Benard Direxit.

4^e. Genre.

Fig. 6. Le Roulleau.

Fig. 7. Acrocorde de Java.

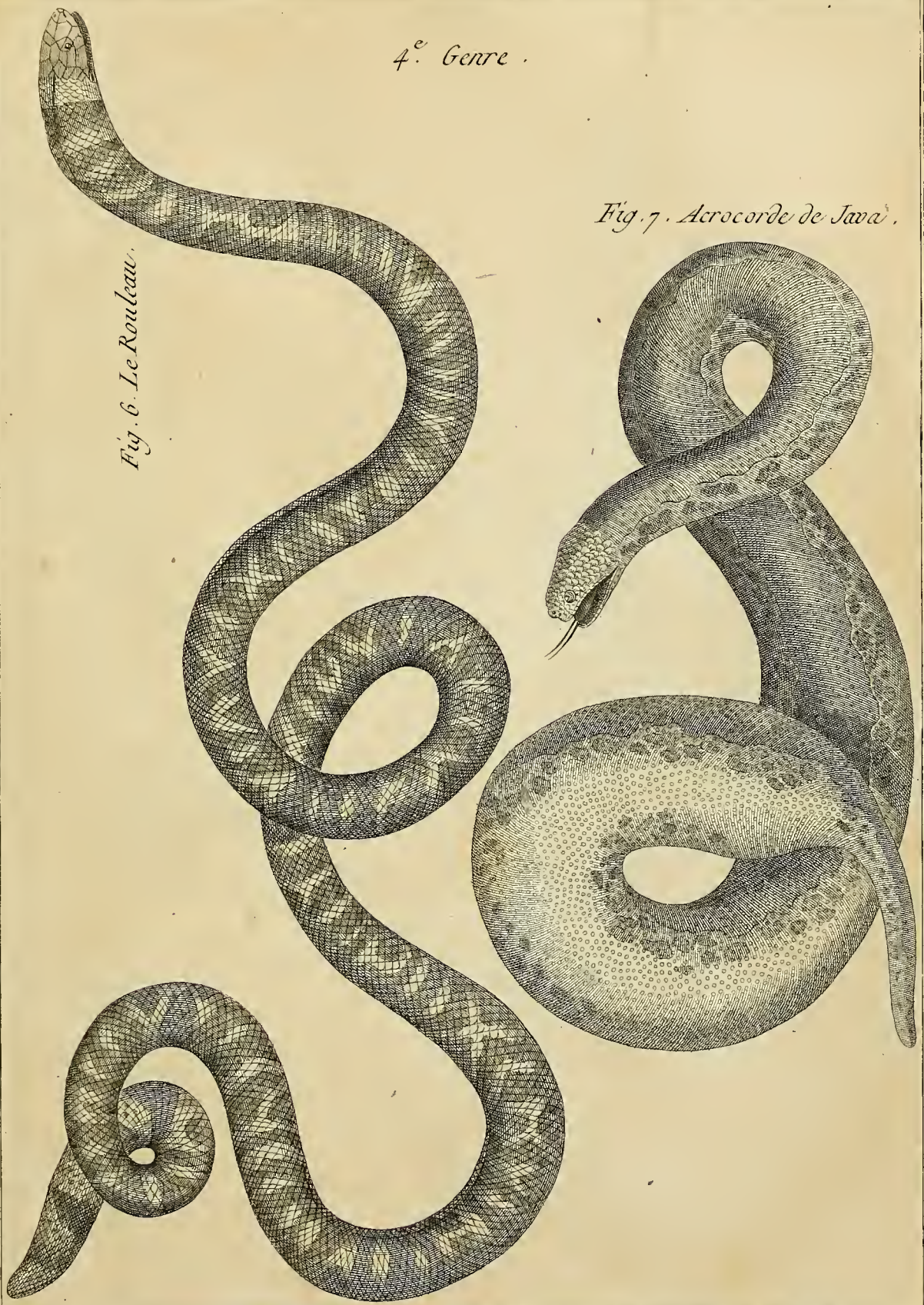

Benard Direxit

5.e Genre.

Fig. 2.
L'Amphisbene blanche.

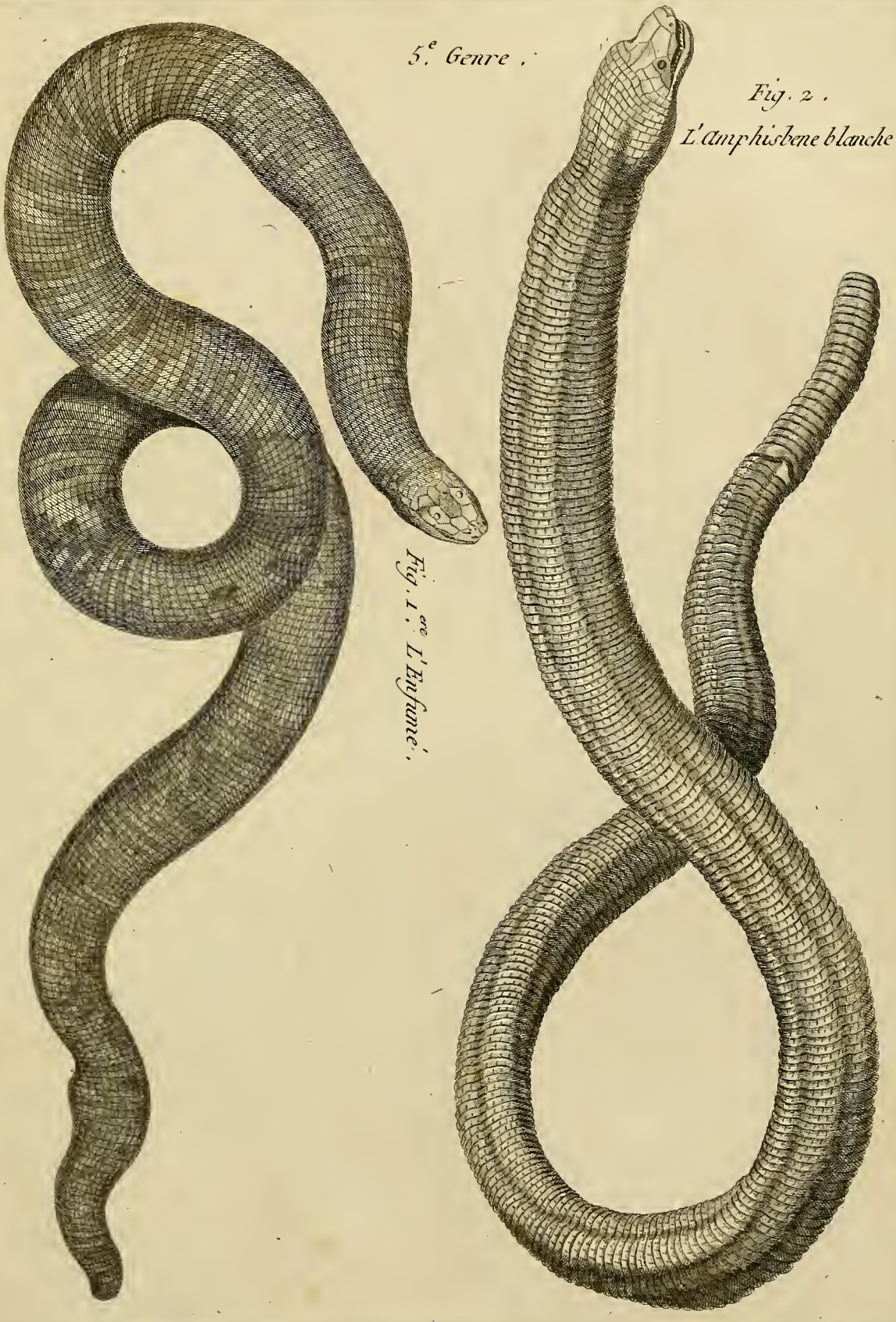

Fig. 1.ere L'Enfumé.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

6.e Genre.

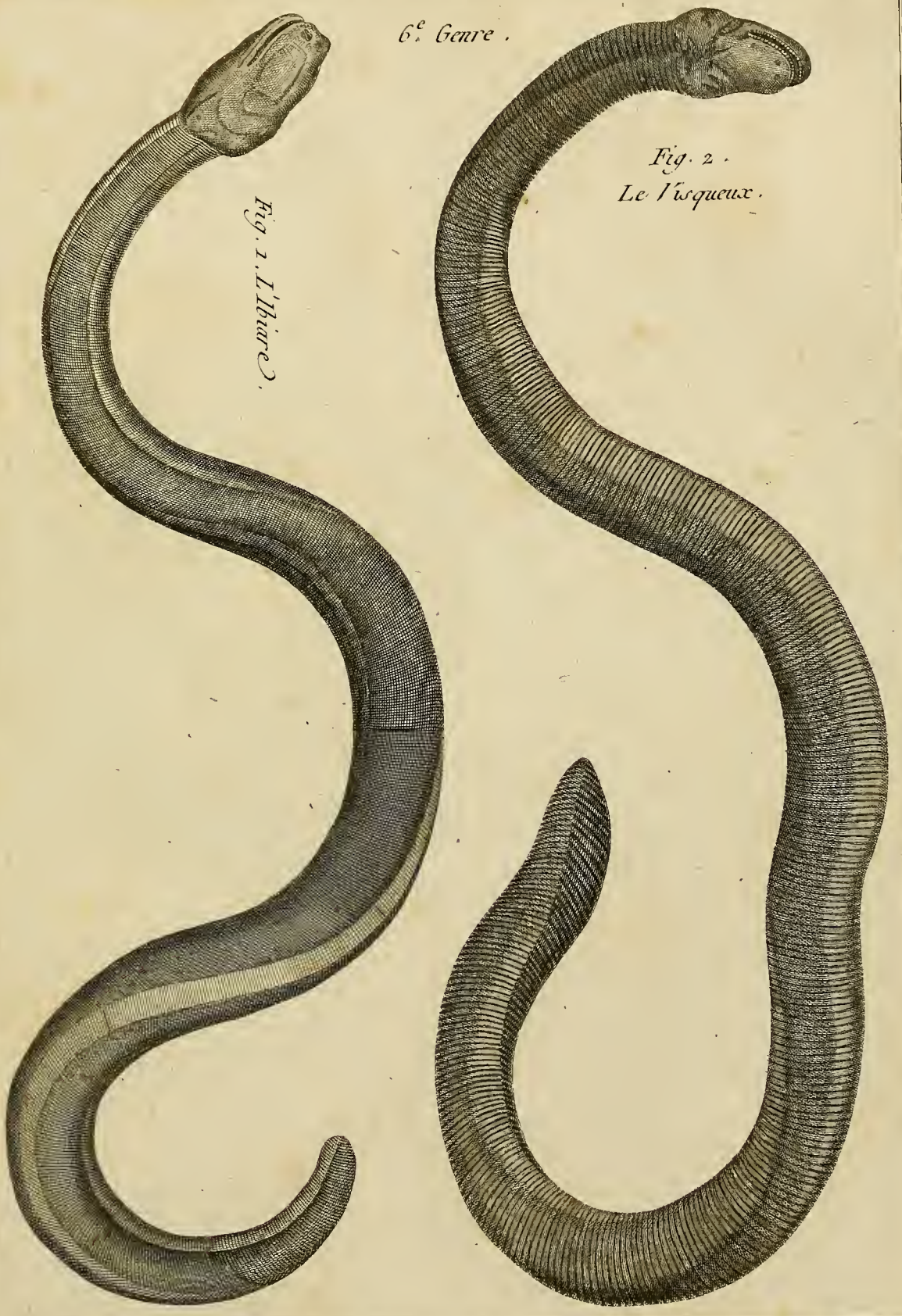

Fig. 1. L'Ibiare.

Fig. 2.
Le Visqueux.

Benard Direxit.

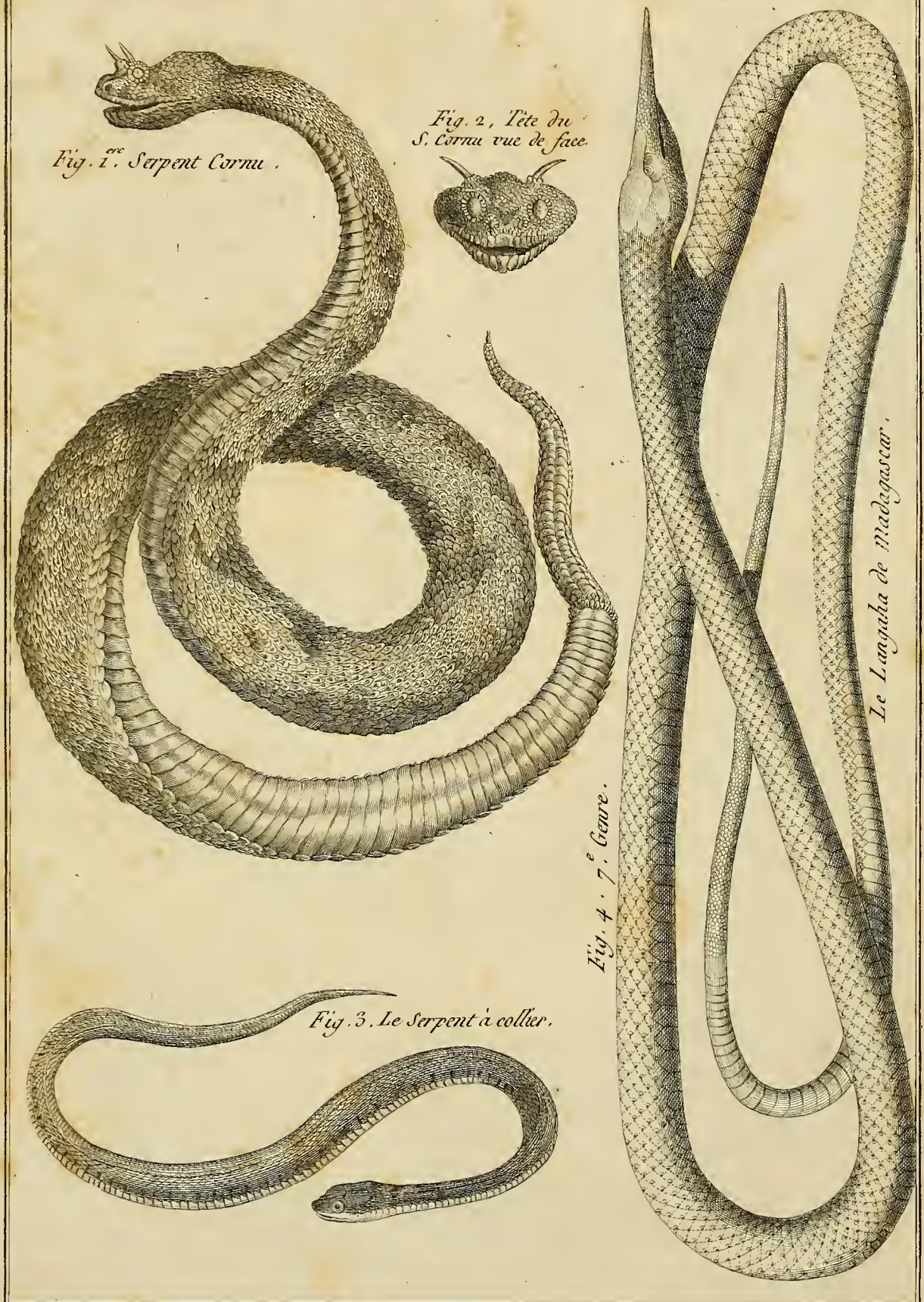

Fig. 1.re Serpent Cornu.

Fig. 2, Tête du S. Cornu vue de face.

Fig. 3. Le Serpent à collier.

Fig. 4. 7.e Genre.

Le Langaha de Madagascar.

Benard Direxit.

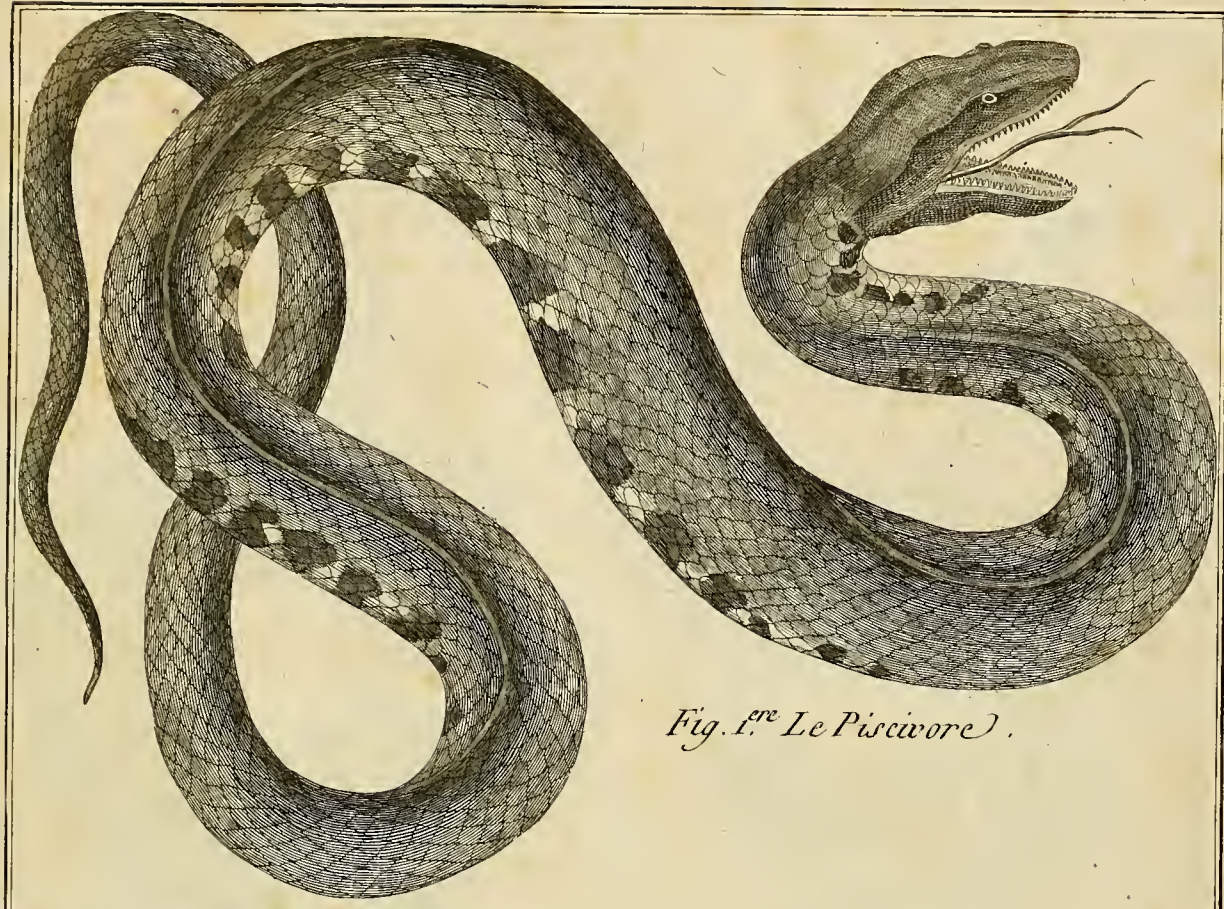

Fig. 1.ere Le Piscivore).

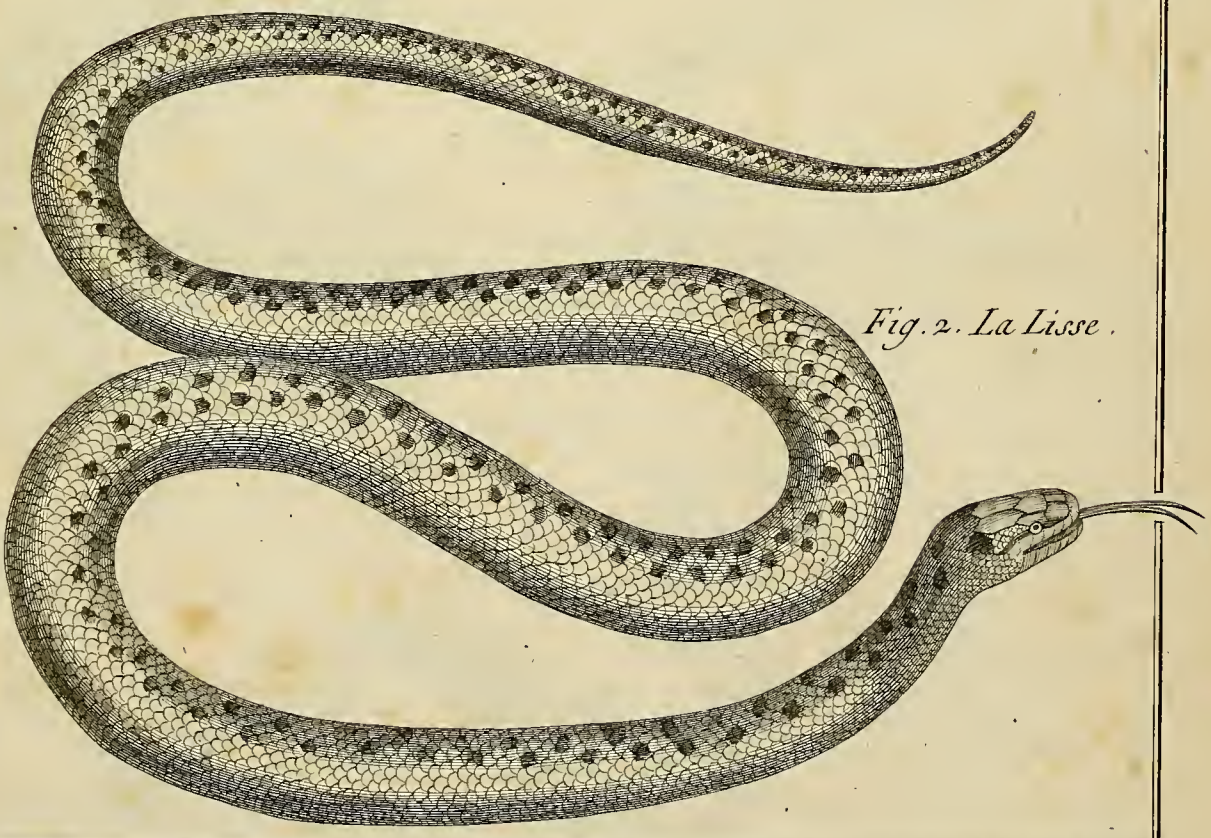

Fig. 2. La Lisse.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*

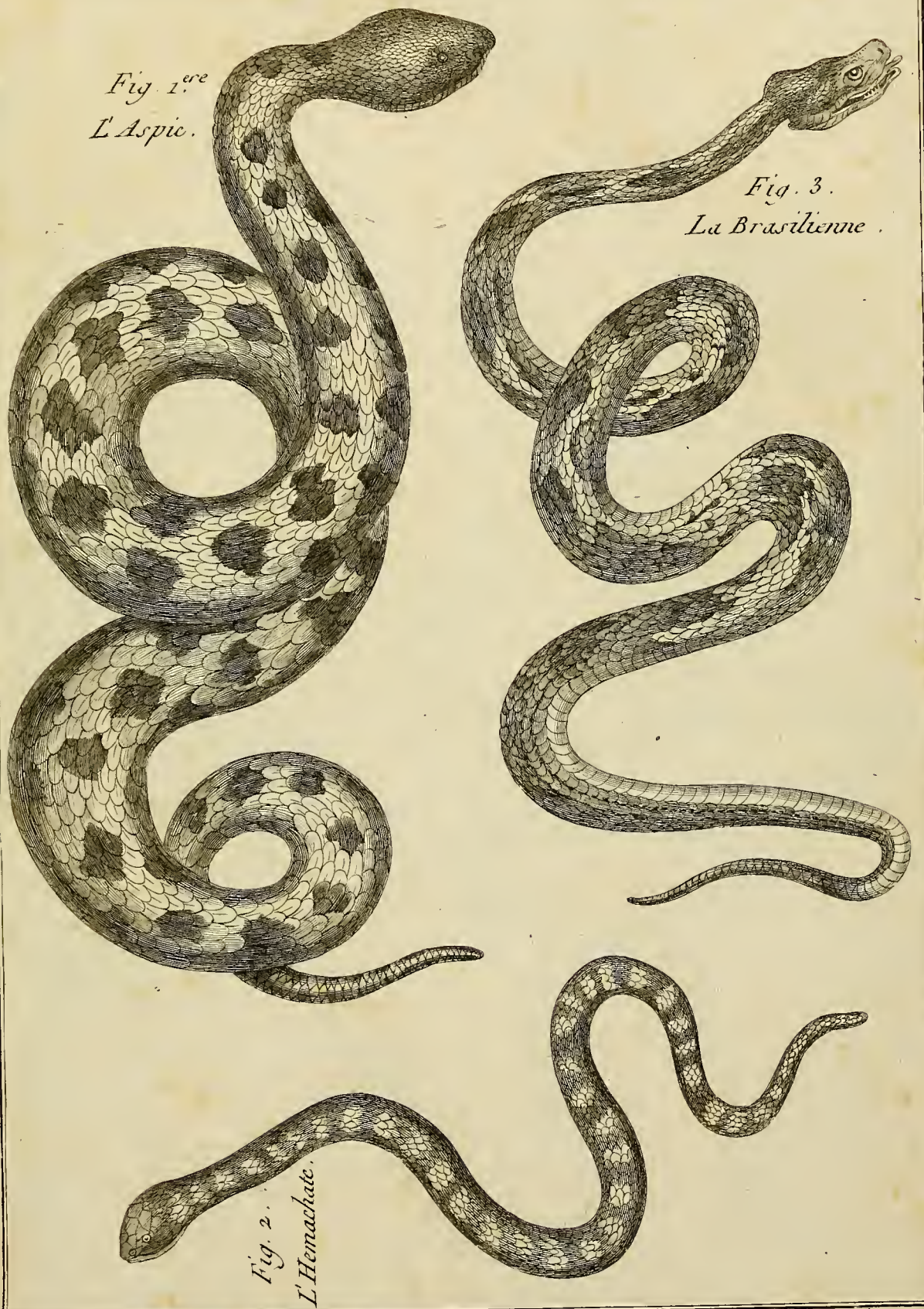

Fig. 1.ere
L'Aspic.

Fig. 3.
La Brasilienne.

Fig. 2.
L'Hemachate.

Benard Dirext.

HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*

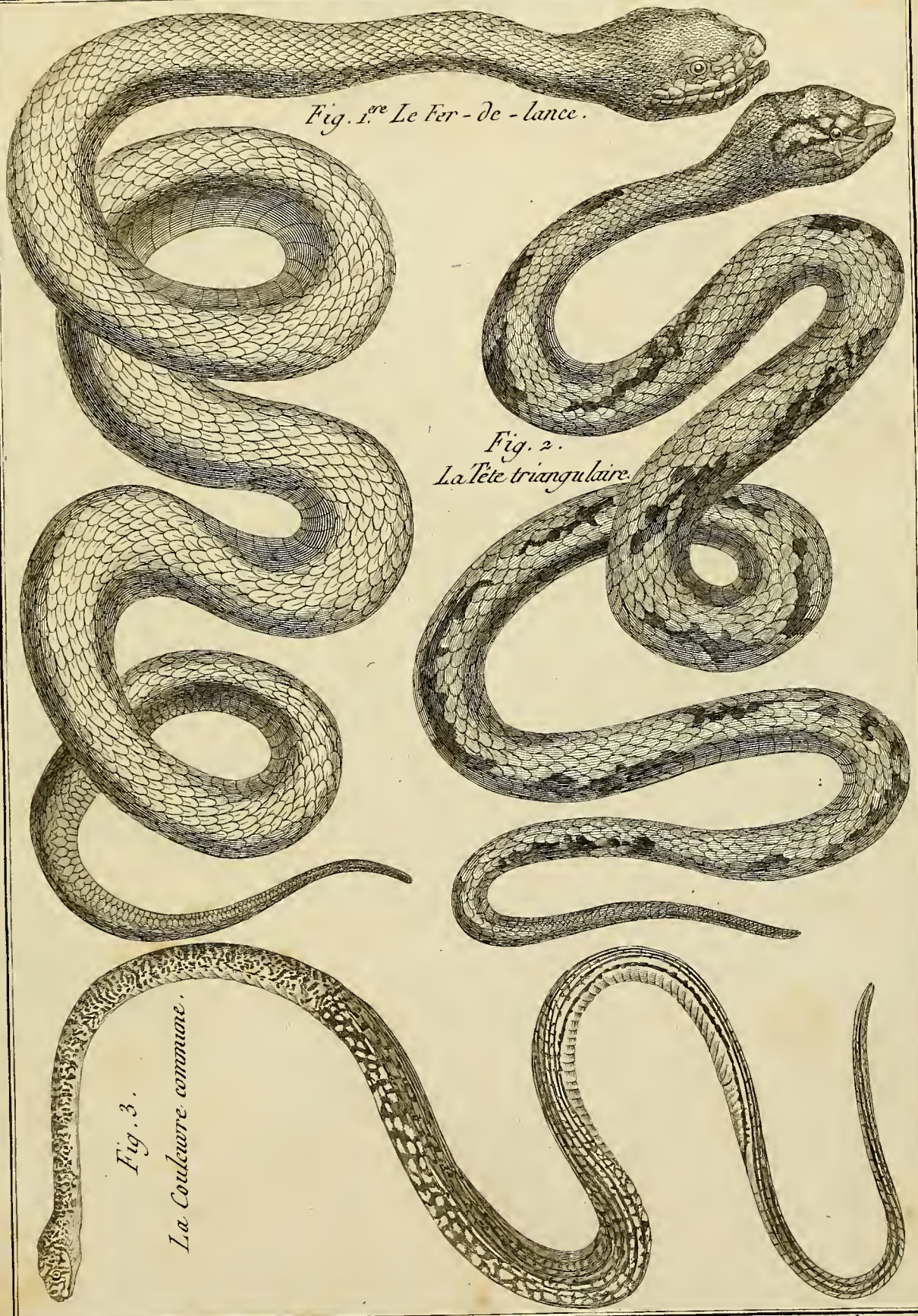

Fig. 1re Le Fer-de-lance.

Fig. 2.
La Tête triangulaire.

Fig. 3.
La Couleuvre commune.

Benard Direxit

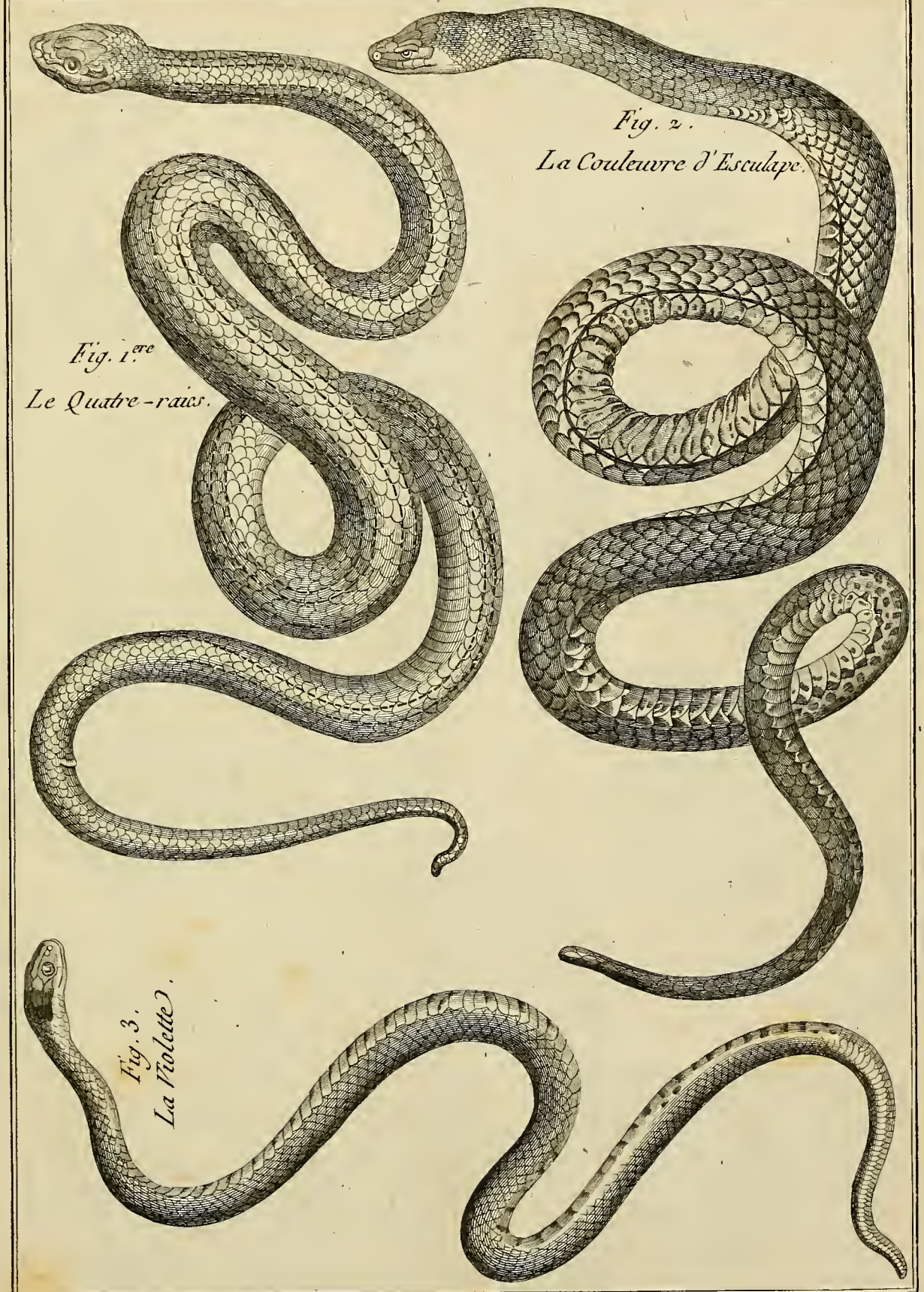

Fig. 1.ere
Le Quatre-raies.

Fig. 2.
La Couleuvre d'Esculape.

Fig. 3.
La Violette.

Benard Direxit

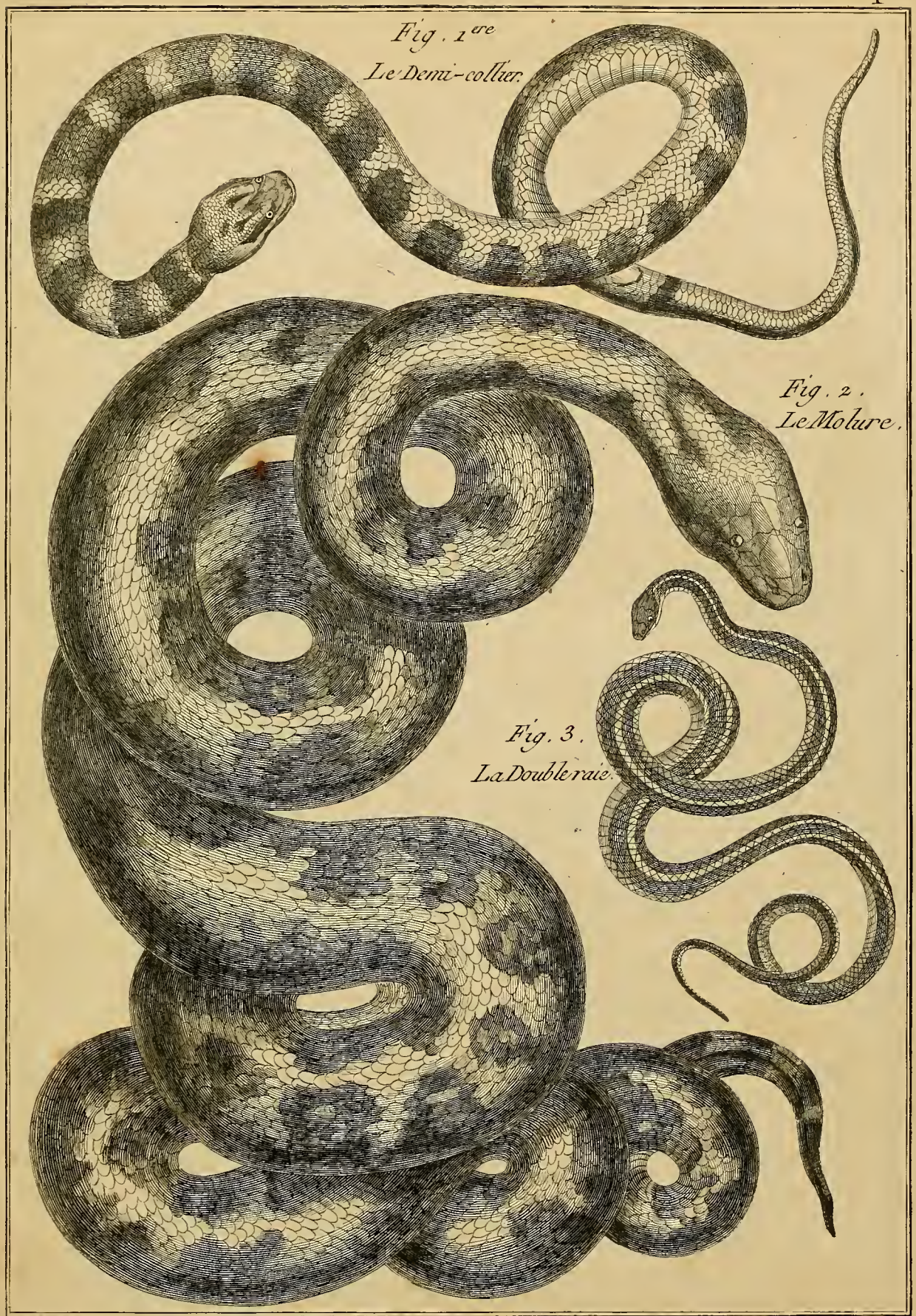

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE, *Ophyologie.*

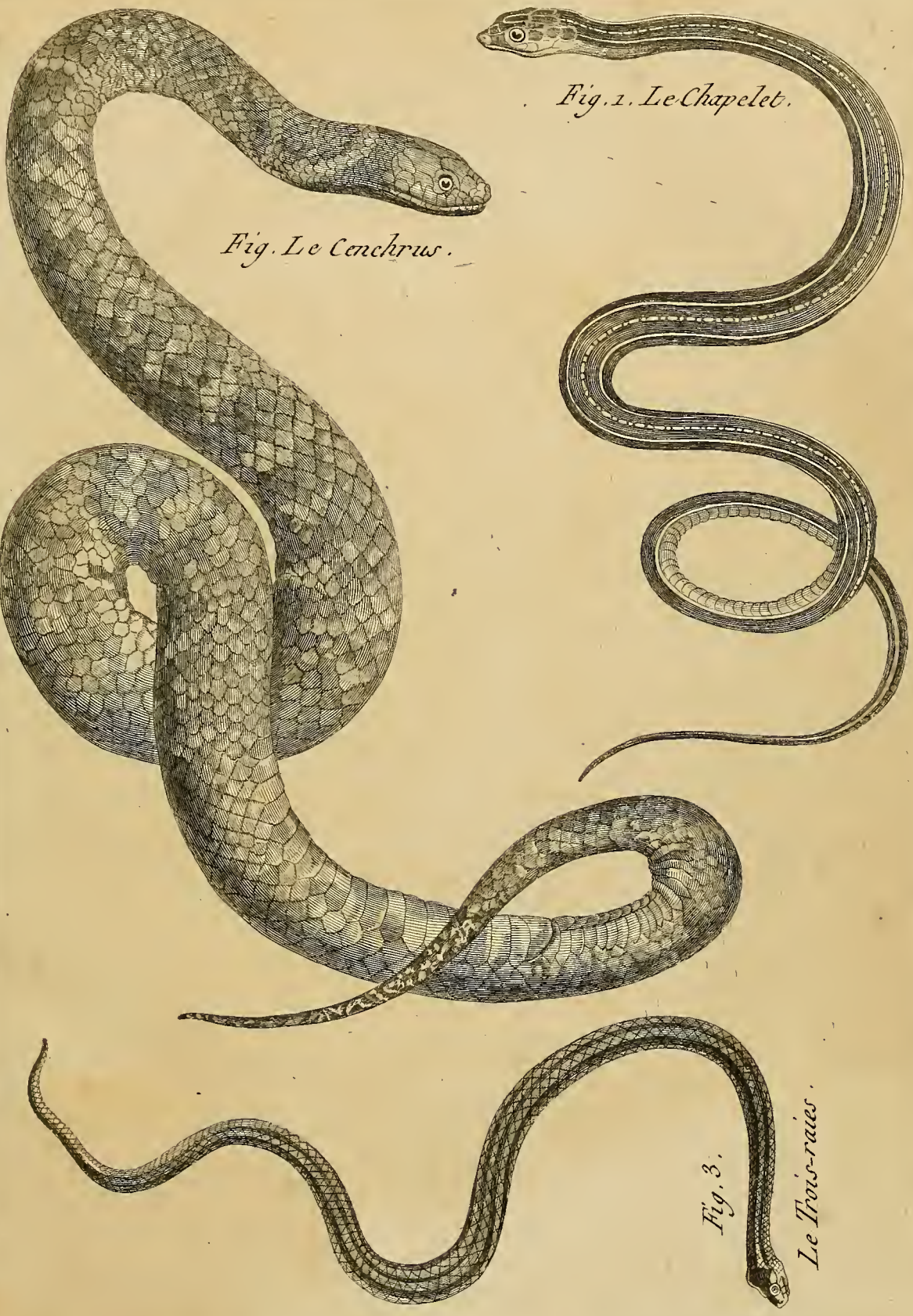

Fig. 1. Le Chapelet.

Fig. Le Cenchrus.

Fig. 3. Le Trois-raies.

Benard Direxit.

Fig. 4. La Réticulaire.

Fig. 1ere
Le Daboie.

Fig. 6. L'Orvet.

Fig. 7. Le Rouge.

Fig. 2.
La Grosse-Tête.

Fig. 8.
Le Serpent à deux têtes.

Fig. 5. Le Tyrle-rang.

Fig. 3. La Couresse.

Renard Direxit

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 04687 429 1